

armor

N° 257

magazine

spéciales

QUIMPER
VITRÉ
GUINGAMP

Corse : un statut pour un peuple

Les Tombées de la Nuit

Tri Yann : Nantes belle et rebelle



La Porte Saint-Yves

DANS QUIMPER, LE DOMAINE SAINT-YVES
s'enrichit d'une nouvelle résidence



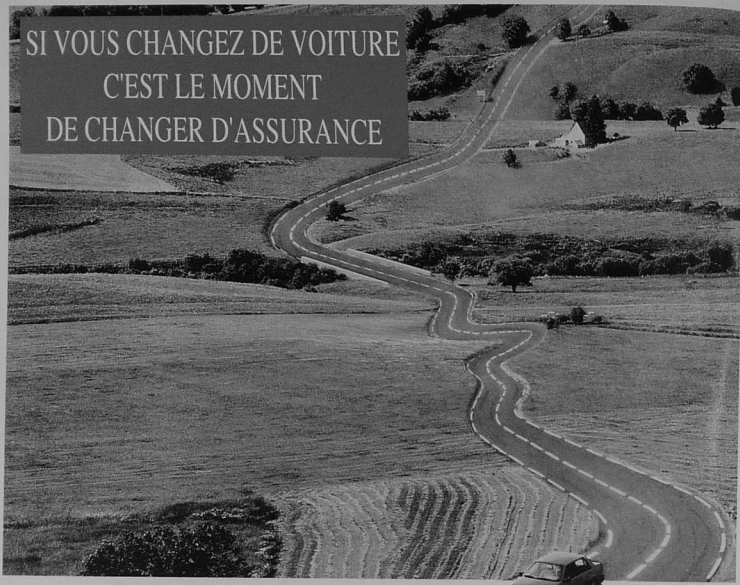
SUR 2,5 HECTARES, LA PORTE SAINT-YVES EST UNE NOUVELLE REALISATION QUIMPEROISE DU GROUPE ESPACIL

M 1064 - 257 - 20,00 F



Juin 1991

Dossier Assurances



SI VOUS CHANGEZ DE VOITURE
C'EST LE MOMENT
DE CHANGER D'ASSURANCE

CONTRAT PROFIL
PAYEZ POUR CE QUE VOUS ROULEZ

L'acquisition d'une nouvelle voiture est une des rares occasions où vous pouvez changer d'assurance sans préavis, pour une autre plus avantageuse. Sachez en profiter. Prenez le contrat PROFIL par exemple, il est le seul à calculer votre prime en fonction de votre kilométrage annuel (moins de 9000 km, moins de 12000 km, moins de 18000 km, moins de 30000 km, etc.). Vous paierez pour ce que vous roulez, sans compteur spécial, en toute confiance. Et si par hasard, vous veniez à mordre sur la tranche supérieure, vous verrez, nous saurons nous montrer compréhensifs. Demandez aux Agents ci-dessous de vous conseiller.

- Hubert DETOURNAY, 13, rue de Laval - 35300 FOUGERES - Tél. 99 99 45 00
- Denis CRAVEIA, 10, rue du Général Lederec - 35260 CANCALE - Tél. 99 89 63 02
- Loïc HUBERT, 21 bis, rue Lesclerc - B.P. 23 - 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER - Tél. 99 39 10 74
- Bernard BOUËL, 39 bis, boulevard de la Liberté - B.P. 625 - 35008 RENNES CEDEX - Tél. 99 79 53 67
- B. GOESSANT et G. VACULIK, 3 bis, bd Clémenceau - B.P. 106 - 22203 GUINGAMP CEDEX - Tél. 96 43 72 74
- Cabinet AÛDKAIN, HERYOU et TREVOU, 24, rue du 18 Juin - B.P. 3 A - 22500 PAIMPOL - Tél. 96 20 81 69
- Emile LONTANF, 25, avenue Ernest Renan - B.P. 7 - 22301 LANNION CEDEX - Tél. 96 37 41 62
- André BALRENS, 12, rue Aristide Briand - 29040 QUIMPER - Tél. 98 95 42 34
- Clair ALLAINGUILLAUME, 5, rue Amiral Ronarc'h - 29000 QUIMPER - Tél. 98 55 54 72
- J.C. RIOU, J.F. LE CAROUR, B. DROMARD, 3, av. de la Gare - B.P. 337 - 29183 CONCARNEAU CEDEX - Tél. 98 97 26 59
- Philippe INCHAUSPE, Place de la Libération - B.P. 34 - 29390 SCAER - Tél. 98 59 43 69

 les mutuelles du mans assurances

Juin/mézheven 1991
238 année - N° 257

**POLITIQUE
ET SOCIÉTÉ**

Bernard Macé - Un statut particulier pour la Corse 4
Yann Poilvet - Le poids des mots 5
Christian Guyonvare'h - Pour une chambre européenne des régions 6
Hervé Le Borgne - L'Europe des régions à Lyon 6
Bernard Macé - Le mode de scrutin pour les régionales sera-t-il modifié ? 7
Raymond Letertre - La vraie richesse est celle de l'esprit 8
Marie-Françoise Mendez et Max Simeoni - Un front commun pour les langues et cultures de peuples de France 11
 Une cour internationale de surveillance 11
 Dossier Assurances 12
Polygone 15, au cœur de l'Arc Atlantique 18
Protector, leader de la galvanisation 18
Audito, spécialiste de la transmission d'entreprise 19
 L'Europe des régions avec Brit'Air 20
 TAT, acteur majeur du transport aérien 20
 Une nouvelle équipe dirigeante au CMB 21
 L'œuf et le porc, rois en Côtes-d'Armor 23
 Bovi 2000, premier marché télématique 23
 K.A.B. : le cap des 1 000 actions dépassé 24
 Déchets : un comité régional 25
Jean-Claude Paolpi - Salles des ventes... rencontre des collectionneurs 25
Pierre Mahagnolia - Pour une meilleure répartition sur le territoire de l'Ouest 41
Jacques Le Souder - Mitsubishi : un esprit, de la méthode 45
 Rupin/MMO : le mobilier collectif prêt pour l'Europe 46
Albert Lissillour - Le pays de Guingamp renait 51
Daniel Penne - L'intercommunalité dort-elle ? 53
 La moitié du marché national pour la S.A.T. des Algues 56

armor
magazine

Prix : 20 francs

sommaire

**DOSSIER
assurances**
(pages 12 à 17)

Bernard Poignant - Toujours un œil sur Rennes, Brest et Nantes 61
 L'école des managers de Bretagne 65
Fréalim : des marques, de la jeunesse, de l'avenir 71
 Restructuration au Centre Hospitalier Laennec 72

**CULTURE
ET SPECTACLES**

Les lauréats 91 des Ecrivains bretons 26
Anne-Edith Poilvet - Paule, pierre de mémoire 26
 La victoire de Questembert 26
Jean-Bernard Vighetti - Rennes, une ville sur mesure pour l'Europe 27
 Un camp de vikings 27
Yann Poilvet - Les livres 28
Elie Gellray - Confession d'un prêtre du XXe siècle 28
Jean Couvret - Nantes dans l'histoire de la France 29
 Arts 30
 Le Poullu 91 30
 Expositions 31
 Binic, village d'artistes 31
 Une disciple de Mathurin Méheut : Yvonne Jean-Haïfen 32

André-Georges Hamon - François Kergourlay : l'homme, meilleur par le théâtre 33
 Le Puy-du-Fou : un peuple et son histoire 34
 Les Océanes, célébration de la parole et de la mer 35
 Monterfi 91 35
 Le Festival d'Auray 36
 Les Tombées de la Nuit 36
Yannick Pelletier - Suzanne de Bretagne 37
 Tri Yann : Nantes, belle et rebelle 38
 Les disques 39
 Programmes 40
 Vers un centre international de la photographie à Vitré 47
 Krozaz Hent Gwengamp : pour combler un vide 58
Simonne Toulet - Quel musée pour Guingamp ? 59
 B.J. Verlingue - Le musée de la falence 73
 Peinture abstraite à Quimper 74

**ART
DE VIVRE**

Des singes compagnons de personnes handicapées 32
 Cuisine et algues de Bretagne 40
 Les Océanes, célébration de la parole et de la mer 40
 Itiron 57
Pierre Fenard - 7 communes du patrimoine rural 74
Maurice Lamy - Le peuplier en Bretagne 75
 Bretagne et Mont-Si-Michel, une dynamique commune 75
Océane Lostie - Une liaison St-Quay-Jersey 76
 Les Vedettes de l'Odé : plaisir et travail 76
 B & B en Grande-Bretagne 76
 6,50 : la victoire pour Hénaff 77
 Fleur de Lampaal chez les cétacés 77
Daniel Trehic - La "André Chalmel" 77
 Gastronomie 78
 Les pinceaux d'or 78
Georges Leost - Auto 79
 Petites annonces et immobilier 80
 Emigration 81
 Tro Breiz 81
 Carnet 81

VITRÉ
41 à 49



**Spéciales
GUINGAMP**
50 à 60



QUIMPER
61 à 74



ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 3



Un statut particulier pour la Corse

par BERNARD MACÉ

Dans le train des lois de décentralisation votées par le Parlement en 1982 et 1983, à l'initiative de Gaston Defferre, deux textes concernaient directement la Corse. Le premier (2 mars 1982) fixait l'organisation administrative de l'île, le second (30 juillet 1982) déterminait les compétences de la nouvelle collectivité territoriale (1), se distinguant sur plusieurs points des régions de droit commun, la Corse dispose, depuis 1982 d'un "statut particulier" qui lui fait bénéficier de prérogatives plus étendues que celles prévues par la loi "Droits et libertés des communes, des départements et des régions".

Cette nouvelle architecture juridique donna-t-elle tous les résultats escomptés ? Les difficultés rencontrées par l'Assemblée de Corse dans son fonctionnement ont-elles rendu obsolètes ces deux lois ? Les clandestins du F.N.L.C. ont-ils posé comme condition à l'arrêt des attentats la mise en place d'un nouveau dispositif plus favorable à la cause nationaliste ?

Seuls des esprits très introduits dans les arcanes de la vie politique insulaire pourront répondre avec précision à ces interrogations (2). Nous nous contenterons d'observer qu'aucun gouvernement n'est parvenu, depuis vingt ans, à résoudre le problème corse. Les avancées réalisées par Gaston Defferre n'ayant permis ni un décollage économique, ni un retour à la paix civile, Pierre Joxe a donc décidé d'administrer au malade une seconde potion qui irait dans le sens d'un plus grand autonomie.

RÉGIONS INSULAIRES

Pour justifier cette thérapeutique, le ministre de l'Intérieur n'hésite pas à faire référence au régime politico-administratif appliqué dans des îles proches de la France (3). En érigeant la Corse en collectivité spécifique dotée de larges pouvoirs, le gouvernement ne fait en réalité que rapprocher la Corse du "droit commun", pourrait-on dire, des régions insulaires de l'Europe démocratique", affirme Pierre Joxe (4). Pour lui, "l'insularité constitue une donnée dont les pouvoirs publics doivent tenir compte" (4).

Malgré l'opposition farouche du Sénat et l'hostilité des députés R.P.R., U.D.F. et U.D.C., mais grâce à l'abstention des communistes, l'Assemblée nationale a adopté le 12 avril 1991 - en troisième et dernière lecture - le projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (5).

Puis que l'extension des compétences voulue d'abord par Pierre Joxe puis par Philippe Marchand, c'est l'article un (6) reconnaissant l'existence du "peuple corse, composante du peuple français" qui fit hurler les parlementaires de droite et du centre. Cette notion fit couler beaucoup de sang dans les deux hémicycles. Certes cette innovation ne semble pas en conformité avec les principes juridiques et constitutionnels en vigueur en France depuis la Révolution (7). Mais les deux ministres de l'Intérieur ayant refusé toute concession sur ce point, la rédaction initiale fut maintenue contre vents et marées.

Depuis la rédaction de cet article, la loi a été définitivement votée par le Parlement, mais sans son article 1 qui reconnaissait "le peuple corse, composante du peuple français", notion que le Conseil Constitutionnel a refusé comme contraire à l'article 2 de la Constitution.

Faute de place, il ne nous est pas possible de décrire cette loi qui apparaît pourtant novatrice à plusieurs égards. Par exemple lorsqu'elle dissocie l'exécutif régional de la présidence de l'Assemblée de Corse (8) et qu'elle offre au "législatif" la possibilité de renverser le conseil exécutif. Dans l'immédiat nous nous contenterons d'évoquer quelques particularités d'un dispositif qui mériterait - une fois connu le sort réservé par le Conseil constitutionnel aux recours déposés par les députés et les sénateurs de l'opposition - d'autres approfondissements.

INCOMPATIBILITÉ

• Election des membres de l'Assemblée de Corse. Ils sont élus pour six ans au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir (cinquante et un) ; l'île forme une circonscription électorale unique. Au premier tour, il est attribué une prime de trois sièges à la liste qui a obtenu la majorité absolue des suffrages. Les autres sont répartis entre toutes les listes, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, on procède à un second tour.

Seules peuvent se présenter au second tour de scrutin les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 5 % du total des suffrages exprimés. Les listes présentes au second tour peuvent être modifiées dans leur composition pour intégrer des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se maintiennent pas au second tour.

Notons l'incompatibilité existant entre le mandat de conseiller de l'Assemblée de Corse et celui de conseiller général.

• Le conseil exécutif. Cet organisme sera chargé de diriger l'action de la collectivité territoriale de Corse, notamment dans le domaine économique et social, éducatif et culturel, ainsi qu'en matière d'aménagement de l'espace. Il sera composé d'un président et de six conseillers

(suite en page 6)

(1) L'article 72 de la Constitution permet au Parlement de créer de nouvelles collectivités territoriales. C'est lui qui fonde le statut particulier de Paris (1975) et constitue la base constitutionnelle des régions, auxquelles les lois de décentralisation ont donné vie. Pierre Joxe a donc intitulé cet article pour la "collectivité territoriale de Corse" qui n'entre pas dans la même catégorie que les Régions ordinaires que sont la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, le Limousin, l'Alsace, la Lorraine.

(2) Lors du démarrage de la discussion à l'Assemblée nationale, ni le rapporteur du projet (José Rossi, U.D.F.), ni le ministre de l'Intérieur (Pierre Joxe) ne jugent utile d'approfondir les raisons de l'échec du statut particulier de 1982. On se contente de survoler la question et d'utiliser des euphémismes...

(3) De nombreuses îles dépendant des pays européens sont régies par un statut particulier très assurant (autonomie et sont dirigées par un gouvernement local. C'est le cas au Royaume Uni (îles anglo-normandes), en Grèce (Crète), en Italie (Sicile et Sardaigne), au Portugal (Madère et Açores), en Espagne (Baléares et Canaries), au Danemark (îles Féroé).

(4) Le Quotidien de Paris, 21 novembre 1990.
(5) Par 276 voix contre 262. Un député breton appartenant à l'opposition s'est prononcé en faveur du texte présenté par le gouvernement. Il s'agit de Jean-Yves Cozart (C.D.S.). Pour lui, "le statut proposé est adapté à la situation". Il pense aussi que la notion "de peuple breton, composante du peuple français, est une réalité" (Ouest-France, 6-7 avril 1991).

(6) "La République française garantit à la communauté historique et culturelle vivante que constitue le peuple corse, composante du peuple français, les droits à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques. Ces droits liés à l'insularité s'exercent dans le respect de l'unité nationale, dans le cadre de la Constitution, des lois de la République et du présent statut".

(7) Nos constitutions sont centralisatrices et mettent en place un régime unitaire. Ce qui n'est pas le cas de l'Italie et de l'Espagne, pays où les textes fondamentaux prévoient expressément l'existence de régions autonomes.

(8) Dans les régions de droit commun, le président du Conseil régional assure également l'exécution des délibérations votées par cette assemblée. La Corse, elle, se verra doter d'un président de l'Assemblée régionale et d'un président du Conseil exécutif.

(9) Faut-il mettre sur le compte du hasard le fait qu'une large majorité (vingt sur ses dix-huit parlementaires de l'île soit franchement opposé au projet Joxe ? Un seul député (José Rossi, U.D.F.) a pris fait et cause pour le nouveau statut, à a même accepté d'être le rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale.

(10) L'Assemblée de Corse est renouvelée intégralement tous les six ans. Les élections ont lieu le jour que les élections des Conseils régionaux.

Le poids des mots

Après trois années de gouvernement, globalement fructueuses mais peut-être marquées par trop de discrétion, Michel Rocard est parti de Maignon. L'homme au parler vrai est remplacé par la dame au verbe dru : Edith Cresson. Le porte-parole du nouveau gouvernement étant Jack Lang, grand jaccasseur devant l'éternel, on peut être assuré que le silence n'y sera pas d'or. En parlant d'or, signalez que Lang conserve la main sur la Culture, ce qui veut dire que la région parisienne restera l'enfant gâté de l'Etat : la quasi-totalité (68 %) des crédits de ce ministère lui est réservée... La Bretagne a tout juste droit à 1,2 % ! La dépense à Paris par habitant en matière culturelle est de plus de 350 F., elle est de moins de 50 francs ici.



Louis Le Penec, Kofi Yamgnane, Jean Yves Le Drian

Trois élus de Bretagne figurent dans l'équipe d'Edith Cresson : Louis Le Penec qui reste aux DOM-TOM qu'il a su comprendre et aider, le député-maire de Lorient Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer, qui aura à gérer des dossiers qu'il connaît remarquablement, enfin le maire de St-Coulitz, Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration. Nous les connaissons assez pour savoir qu'ils sauront défendre au plus haut niveau les intérêts de leur région.

Leur nomination nous réjouit car deux sur les trois ont été promus "Bretons de l'année" par les lecteurs d'Armor magazine : "le grand Louis" en 1982 et Kofi tout récemment, en 1990. Cela montre que nous ne nous trompons pas sur la valeur des hommes. A cet égard, mais dans un autre cadre, saluons un autre "Breton de l'année" (1979), Louis Lichou, à qui un hommage émouvant a été rendu lors d'une Convention à Brest par les représentants de la région, toutes tendances confondues, à l'occasion de son départ de la présidence du CMB pour cause de retraite. Celui qui aura été le "grand banquier" de la Bretagne contemporaine, qui a hissé son établissement à la taille européenne, ne passera pas, j'en suis sûr, cette retraite dans ses bottines ; le pays a encore besoin de lui car il est de la race des animateurs qui savent aller l'éloquence conviviale au sens de l'action concrète.

En un mois plusieurs entreprises bretonnes sont passées sous le contrôle de sociétés parisiennes, normandes, alsaciennes, belges et autres. On n'arrête pas de mettre en avant l'écologie, l'environnement (on paie même un ministre pour ça) et l'on apprend qu'un projet aberrant prévoit d'abattre trois hectares de hêtres centenaires et autres feuillus dans cette forêt de Brocéliande qui a été récemment défigurée par des incendies. Un massacre à la tronçonneuse pour rendre droite une route qui est bien plus belle comme elle est présentement...

La régionalisation, c'est le mot à la mode que l'on tente de vider de son contenu : ainsi les préfets n'ont-ils jamais eu autant de pouvoirs. Et il arrive que les gens concernés eux-mêmes pêchent contre l'esprit : ouvrir une "antenne" à Brest est une absurdité où alors il faut faire de même dans cinq ou six autres villes. Il eût été tellement plus original et plus équitable d'installer une antenne du Conseil Régional de Bretagne à Nantes, ce qui aurait, en attendant la régionalisation, permis de reconstituer une unité d'action, à défaut d'unité administrative, avec la Loire-Atlantique, une unité de poids européen.

On n'en finirait pas de donner des exemples d'écroquerie au vocabulaire, tirés de cette sorte que le mot veuille dire seulement ce qu'on entend celui qui l'avance. Mais il est un domaine où les records de mauvaise foi sont battus...

Constitution, ce qui procède d'une lecture discutable.

A Paris, on a depuis toujours pratiqué l'amalgame, joué sur l'interprétation souvent synonyme d'hypocrisie : Etat et nation, régionalisme et autonomisme, autonomie et sécession. Et, la malhonnêteté intellectuelle aidant, on tente de gommer les réalités pour créer des fictions : c'est ainsi que l'on veut supprimer de l'Histoire des peuples qui ont vécu bien avant que naisse la monarchie puis la République française, et encore faut-il rappeler que la dite-monarchie s'apparentait plutôt à une tribu à ses origines !

Or, que disent tous les grands dictionnaires, rédigés par d'immenses spécialistes ? Ceci, par exemple, pour le mot "peuple" (extraits de "Petit Robert") : "...peuple, ensemble d'hommes vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions". N'est-ce point le cas pour les Bretons, les Basques et quelques autres. Alors, pourquoi le nier et si qu'on cela sert-il ? Personne ne met en cause l'existence de l'Etat français mais ne serait-il pas logique et conforme au bon sens de reconnaître qu'un peu être un citoyen français de nationalité bretonne et que la République est la composante de plusieurs peuples ?

Le concret, le réalisme du mot, ce n'est pas toujours notre pain quotidien si nous en croyons le dévouement qui perturbe le langage actuel, la déformation des sens, la négation de la logique. Evoquant la récente comédie du golfe persique, le principal magazine parisien saluait le retour des "héros" de l'opération Daguer. S'il y avait eu des actes d'héroïsme dans cette affaire, cela se serait su ! On parle d'expansion régionale, de décentrali-

Le Parlement français vient d'adopter un statut particulier pour la Corse : nous l'étudions plus loin. Les gens du Conseil Constitutionnel, que l'on appelle courtoisement "les sages", ont décidé qu'il devait être amputé de son article 1 qui reconnaissait "le peuple corse composante du peuple français", ce texte étant contraire à la



YANN POILVET



Depuis plusieurs années, l'essentiel de la vie de l'île se déroule dans notre excellent confrère "Kym magazine", devenu hebdomadaire depuis quelque temps, avec lequel ARMOR magazine entretient des échanges réguliers.

exécutifs, élus par l'Assemblée de Corse à la proportionnelle, avec prime majoritaire, pour que la majorité du conseil soit issue de la même liste. L'Assemblée de Corse pourra renverser le conseil exécutif en déposant une "motion de défiance constructive", c'est-à-dire en indiquant les noms de ses membres qui formeraient le nouvel conseil exécutif si le président était renversé. **Identité culturelle.** L'Assemblée de Corse arrête la carte scolaire. Elle finance, construit et entretient les collèges, les lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, d'enseignement artistique, d'éducation spéciale et agricole. Elle établit la carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaire. Elle pourra mettre en place "un plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corse prévoyant notamment les modalités d'insertion de cet enseignement dans le temps scolaire".

TRENTE FRANCS

Investissements. Une taxe de trente francs est instituée au profit d'un "Fonds d'intervention pour l'aménagement de la Corse". Cette taxe sera prélevée par les entreprises de transport public aérien et maritime sur les passagers à destination ou en provenance de Corse.

Listes électorales. Le folklore électoral insulaire veut qu'il y ait souvent disproportion entre le nombre des électeurs inscrits et celui des habitants réels. José Rossi cite le cas de communes comportant cent habitants... mais riches de trois cents électeurs ! On raconte que ces listes "bidonnières" constituent le fondement du pouvoir des clans qui fabriquent ainsi des élus M.R.G., R.P.R. et... bonapartistes (9).

La refonte des listes électorales est une vieille revendication des nationalistes. La nouvelle loi leur donne satisfaction. Une révision complète sera effectuée dans chaque mairie de l'île avant le 31 décembre 1991. Il y aura donc rupture avec le principe de "permanence de la liste" puisque chaque citoyen désirant figurer sur la liste électorale d'une commune corse devra en faire la demande et justifier sa qualité d'habitant ou bien de contribuable.

CHEZ LES NATIONALISTES

Si le Conseil constitutionnel ne s'oppose pas à cette grande toilette de printemps, ce nouveau statut sera mis en place en mars 1992 (10) lorsque les corsés auront élu, avec le nouveau mode de scrutin, leur assemblée régionale.

Tandis que les parlementaires s'affrontaient durement à propos du "projet Joxe", le paysage politique insulaire se redessine, la famille "nationaliste" subissant les contre-coups de cette nouvelle donne. Le F.N.L.C. s'est cassé en deux. Deux organisations se sont constituées. D'un côté, les durs, la Consulta et le "Canal habituel" parlant d'indépendance et ne renonçant nullement à la violence. De l'autre le Mouvement pour l'autodétermination et le "Canal habituel" du F.N.L.C. tentant de jouer le jeu des nouvelles institutions. ■

BERNARD MACÉ

Pour une Europe démocratique

Une Chambre des Régions

Depuis décembre 1990 et jusqu'en décembre 1991 les Etats membres de la Communauté européenne négocient, au sein de deux Conférences intergouvernementales parallèles, l'Union économique et monétaire et l'Union politique de l'Europe des Douze.

L'enjeu est double : étendre les compétences de la Communauté, dans le respect du principe de subsidiarité qui veut que chaque problème soit traité à l'échelon le plus proche possible des citoyens, tout en démocratisant cet ensemble de 340 millions d'habitants. L'expression "démocratique" peut paraître saugrenue ; elle ne l'est pas, pourtant, si l'on songe que parmi les trois institutions de la Communauté européenne (Conseil des ministres, Commission et Parlement), la seule dont les membres soient élus par les citoyens européens, à savoir le Parlement, est aussi celle qui dispose actuellement des pouvoirs les plus limités.

UN POUVOIR DE CODÉCISION

D'où l'idée que la démocratisation de la Communauté passe évidemment par un accroissement des pouvoirs du Parlement européen, en lui octroyant un pouvoir de codécision en matière législative, mais également par une participation adéquate des régions dans la structure institutionnelle de l'Union.

Le lien entre la participation régionale et la démocratisation a été explicitement reconnu par la Commission européenne qui souhaite "une concentration régulière avec un organe représentatif des régions". C'est aussi l'avis du gouvernement fédéral allemand qui demande la création d'un organe allemand de représentation

des régions qui serait obligatoirement consulté sur toutes les questions à caractère régional, y compris l'aménagement du territoire communautaire, et pourrait émettre des avis sur toute autre question.

UNE ASSEMBLÉE LEGISLATIVE ALTONOME

Il s'agit déjà d'un progrès notable par rapport à la situation présente où seul un comité consultatif des régions et des collectivités locales siège au côté de la Commission européenne depuis 1988. Néanmoins, le groupe Arc-en-Ciel estime que les régions et les peuples doivent être directement associés à la procédure législative à travers la création d'une Chambre législative autonome. Cette revendication rejoint d'ailleurs celle exprimée par l'Assemblée des régions d'Europe (A.R.E.) qui regroupe les exécutifs de 160 régions officielles de la Communauté, de l'A.E.L.E. et de l'Europe centrale, parmi lesquelles l'ensemble des régions de la France métropolitaine excepte l'Alsace.

Le groupe Arc-en-Ciel a transmis cette demande, le 2 mai 1991, à Jacques Poos, Président en exercice du Conseil, et à Jacques Delors, Président de la Commission. ■

CHRISTIAN GUYONVARCH
administrateur du Groupe Arc-en-Ciel

A Lyon

L'Europe des Régions

C'était à la mi-mai à Lyon : l'immense parc des expositions EUREXPO se consacrait presque entièrement au premier forum européen des régions. Peut-on parler d'éché ? Oui, sans doute, car le public n'était pas au rendez-vous ; mais il avait tort. Car instances européennes et régionales s'étaient mises sur leur trente-et-un pour parler sur des stands luxueusement équipés. Si la palme du faste revient indiscutablement à la Bavière, on notait aussi le poids des Quatre Dragons (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Rhône-Alpes) dont trois encadrent une Confédération Helvétique omniprésente dans les débats. Signe des temps ? L'holisme suisse au cœur d'une Communauté en perpétuel élargissement ne serait plus qu'une question d'années... En attendant, ces maîtres du Fédéralisme ont bien des leçons à donner à ceux qui espèrent, comme à ceux qui craignent, un centralisme façon parisienne du côté de Bruxelles.

Mais, s'il fallait attribuer une palme aux stands, c'est à coup sûr celui de la Slovaquie qui l'emporterait ; mêlant harmonieusement folklore, économie et histoire, ces gens d'âges divers, assu-

mant coutume et modernité, ont su conquérir, sinon un public évanescent, du moins la sympathie de leurs voisins. On ne saurait en dire autant de la RAB (Région Administrative Bretagne) qui, à part quelques slogans touristiques bien tournés, placardaient à tout-va le logo absurde (deux vers deux bleus) que certains aimeraient voir pendouiller partout en lieu et place du Gwenn-ha-Du. A Lyon, il n'y eut pas de logo absurde à leur déshonneur (1).

Triste aussi le peu de présence aux débats. On y employait pourtant des expressions qui sentaient encore le souffre il y a peu : fédération, subsidiarité, transfert de compétence, complémentarité entre Régions et Communauté... les idées avancées, mais sans public... Alors, EURO-PANORAMA un échec ? Non, que les organisateurs ne se découragent surtout pas : ils auront simplement eu tort d'avoir raison trop tôt. ■

HERVÉ LE BORGNE

(1) Interrogé à ce sujet depuis, le président Lyon Bourgeois nous a déclaré qu'il n'était pas du tout favorable à ce que le logo remplace le drapeau et qu'il veillerait à ce que cela ne se reproduise plus.

Le mode de scrutin pour les régionales sera-t-il modifié ?

Des ordinateurs, outils sur lesquels les experts électoraux aiment à jouer, annonçeront une "Bérézina" pour le Parti socialiste à l'occasion du renouvellement des Conseils régionaux prévu en mars 1992. L'inquiétude est donc grande rue de Solferino où Pierre Mauroy et ses collaborateurs désirent modifier la loi électorale mitonnée par Laurent Fabius pour les élections régionales de 1986 (1).

Ainsi Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint au P.S., chargé des élections, assure que "sur la base des élections européennes de juin 1989, le P.S., avec le mode de scrutin actuel, perdrait 110 sièges de conseiller régional" (2). Les journalistes de "Libération" (3) se montrent encore plus précis sur ce point : "En 1986, 362 conseillers régionaux socialistes ont été élus. Sur la base des élections européennes de juin 1989, ils ne reviendraient qu'à 460. De plus, le P.S. risque fort de perdre la direction de deux régions (Nord et Limousin) qu'il contrôle. Un échec qui, selon Pierre Mauroy, augurerait mal des législatives de 1993".

Mais au-delà de ces considérations, les partisans d'un changement de la règle du jeu font valoir que la proportionnelle a privé de majorité stable et cohérente plusieurs régions (Ile-de-France, Bourgogne, Aquitaine...). Si bien que le Front national y joue souvent le rôle d'arbitre, participant ici à la majorité, se refusant là dans une neutralité boudeuse.

Or, d'après les mêmes calculs, conséquence de la petite forme électorale d'un P.S. grignoté sur sa gauche par les Verts et du maintien de la percée du Front national, les rapports de forces actuels peuvent empêcher 19 des 22 régions de posséder une majorité claire. La proportionnelle affaiblissant les grands partis de droite (4) et de gauche mais favorisant les "petits" (Verts et Front national) et limitant la casse pour le P.C.F.

GÉOMÉTRIE VARIABLE

Ces deux constatactions incitent donc la direction du parti au pouvoir à préconiser le jeu d'une nouvelle loi électorale qui serait appliquée dès le printemps prochain. La mécanique se doit de faire preuve de beaucoup de souplesse, voire d'astuce, afin de permettre aussi bien le "rassemblement à gauche" que "l'ouverture au centre". Un système à géométrie variable apte à épouser au mieux les réalités électorales locales, voilà l'idéal !

Après plusieurs mois de discussions, le bureau exécutif du P.S. a réussi à mettre d'accord les différents courants sur un projet qui l'assurait de conserver les deux régions - sur vingt-deux - qu'il gère aujourd'hui et, peut-être, d'en gagner cinq ou six à l'opposition. Le nouveau mode de scrutin repose sur la proportionnelle à deux tours, par circonscriptions départementales (5), avec prime majoritaire. La liste arrivée en tête doit bénéficier en effet d'une prime correspondant à 25 % des sièges à pourvoir (6). Au terme du premier tour, seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir. Celles qui auront obtenu entre 5 % et 10 % auront la possibilité de fusionner avec une autre liste ayant franchi la barre des 10 % et qui, de ce fait, sera autorisée à participer au second tour.

PAS DE MAJORITÉ

Voilà le dispositif que Michel Rocard avait prévu de présenter au conseil des ministres le mercredi 17 avril, avant de le soumettre au vote du Parlement. Mais, la veille, l'Hôtel Matignon a retiré ce texte de l'ordre du jour, le gouvernement n'étant pas assuré de disposer de majorité au Palais-Bourbon. Pour l'instant, la situation paraît bloquée. Elle le restera tant que l'exécutif ne prendra pas en compte les desirs des centristes ou des communistes, seuls susceptibles d'apporter aux socialistes l'appui dont ils ont besoin pour faire passer ce projet.

La région constituant une circonscription électorale unique, tel est le prix à payer pour que l'U.D.C. accepte d'assouplir ses propositions. Quant aux communistes, ils demeurent farouchement attachés à la proportionnelle, système électoral qui défend le mieux leurs intérêts. "Cette réforme ferait perdre cinquante sièges de conseillers régionaux à mon parti", affirme Georges Marchais (7). Il est certain que l'application des seuls des 5 à 10 % priverait le P.C.F. de toute représentation dans certains

départements et le contraindrait à passer, pour le second tour, sous les fourches caudines du P.S. dans d'autres. Alors que la proportionnelle lui assure une totale autonomie d'action.

Préoccupé par les mauvais résultats qui attendent le P.S. en mars 1992 si le mode de scrutin pour les régionales n'est pas modifié, Pierre Mauroy fait le siège de François Mitterrand afin que ce dernier renonce aux listes départementales et donne le feu vert aux listes régionales (8). Dans cette hypothèse, le chantage pourrait être ouvert à l'Assemblée nationale sous des auspices favorables, les centristes n'ayant plus de raison de s'y opposer. ■

BERNARD MACÉ

(1) La loi du 11 juillet 1986, actuellement en vigueur, définit ainsi le mode d'élection des conseillers régionaux au scrutin universel direct : scrutin proportionnel intégral à un tour, avec répartition des sièges à la plus forte moyenne. La circonscription électorale est le département. Ne peuvent participer à la répartition des sièges que les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

(2) Le Monde, 19 avril 1991.
(3) 19 avril 1991.
(4) Jacques Toubon estime que si la réforme du scrutin pour les régionales était adoptée, l'opposition perdrait cinq à six parlementaires dans les régions, mais la R.F.R. en gagnerait deux. (Le Nouvel Observateur, 21 mars 1991).

(5) Pierre Mauroy et Michel Rocard, par exemple, sont favorables au cadre régional. Mais François Mitterrand est d'un avis contraire. "Je ne veux pas de vingt-deux collèges régionaux", le Canard enchaîné, 27 mars 1991. Tout porte à croire qu'il sera difficile de faire changer d'opinion un président de la République qui estime que "renforcer politiquement les régions en faisant leurs Conseils sur des listes régionales, "trèfle" par des chefs de file régionaux, ce serait prendre le risque de faciliter l'apparition de fœdoxus, de droite qui plus est, face auquel le pouvoir central pourrait être en situation de faiblesse. La danger, ce serait le Front ou, pis, un 1789 à l'envers". (Du côté central, lourde signification historique : "ils se dédient à Versailles et se forment en Assemblée constituante", affirme le chef de l'Etat" (Le Monde, 18 avril 1991).

(6) Le système de la prime est appliqué aux élections municipales dans les communes dont la population est supérieure à 3 500 habitants. La prime est destinée à favoriser la constitution d'une majorité nette. Le projet en question cherche à étendre le même droit dans les régions avec la prime de 25 %. Mais des experts avertis soulignent le handicap présenté par les listes départementales. Ainsi Olivier Guichard :

"Les socialistes veulent un scrutin à prime majoritaire [...] Le canal procure des majorités. Mais conserver un scrutin départemental, département par département, c'est s'ôter la certitude que l'on recherche : la prime d'un département peut annuler celle de l'autre". (Le Figaro, 12 mars 1991).

(7) Le Nouvel Observateur, 18 avril 1991.
(8) Voir "Le Nouvel Observateur" (2 mai 1991) et "Le Figaro" (4-5 mai 1991). "Il reste une toute petite chance, je vais la tenter", assure Pierre Mauroy.

Les socialistes sont donc divisés sur le cadre à retenir pour les élections régionales. Il y a deux ans, Fabius et ses amis avaient proposé un autre système : l'élection des conseillers régionaux au scrutin majoritaire à deux tours dans des circonscriptions intermédiaires entre le canton et l'arrondissement.

Pas de cinquième université

La Bretagne espérait une cinquième université. Il faudra attendre 1995 avant qu'une décision soit prise. D'ici là, les pôles existants (Rennes I et II, Brest, Nantes) devraient se renforcer et les délocalisations se développer.

Le Plan Joxe Université 2000 annonce la création de deux départements d'UT, l'un à St-Brieuc, l'autre à St-Malo. Ces mesures, qui apparaissent timides par rapport aux espoirs, seront-elles suffisantes pour absorber les besoins en formation d'un nombre grandissant de bacheliers ? N'y a-t-il pas de risque de voir partir vers d'autres sites mille pourvus des étudiants de qualité et des professeurs de haut niveau ?

Le Conseil Régional se penche en ce moment sur le schéma d'aménagement universitaire. Nous en reparlerons. ■



192^e CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

par Raymond Letetret

"La vraie richesse est celle de l'esprit"

UNE VRAIE FORCE POUR LA BRETAGNE, nul ne pourra plus dire qu'il ne connaît pas le Conseil Régional (C.R.). 800 000 foyers des quatre départements ont en effet trouvé dans leurs boîtes à lettres, par porteurs à domicile, un dépliant de huit pages format magazine 26,8/36,8, abondamment illustré. En 32 flashs défilent, sous cinq rubriques, les actions étayant l'argumentaire : "Conseil Régional de Bretagne, une vraie force".

Lorsque viendra le temps des élections régionales en mars 1992, le vote sera plus éclairé, les électeurs donneront leurs voix à ceux qu'ils estiment les mieux à même de poursuivre les actions engagées et d'innover sur d'ambitieux projets.

Dans l'incertitude encore du mode de scrutin, le débat reste ouvert quant à la circonscription départementale ou régionale, ou le type de proportionnalité. Pourtant les candidats se pointent, et les équilibres se cherchent : nord-sud, sud-ouest, PS-PC-Verts, RPR-UDF, FN et autres... Un candidat à la Présidence est au moins clairement connu, Yvon Bourges, président depuis les premières régionales de mars 1986 (chro. n° 135).

Il signe l'éditorial du dépliant, en s'effaçant devant "L'Histoire qui a fait la Bretagne", et n'oublie pas d'associer à l'œuvre du CR, le Comité Economique et Social (C.E.S.). Ce sont les deux assemblées, le CES pour avis, le CR pour décisions, qui se révèlent ensemble "une vraie force au service de la Bretagne".

INFORMER ET SÉDUIRE

En faisant financer au BP la campagne de communication (chro. n° 191), le président définissait deux cibles : "près du public breton, promouvoir d'une part l'institution régionale et ses actions, d'autre part assurer la promotion de la Bretagne auprès des décideurs nationaux". Elle se déroule en mai et en juin. Sept millions de francs sont consacrés à

sept actions pour "informer tous les Bretons, séduire la France entière". Les 800 000 dépliantes constituent la pièce maîtresse de la campagne. Trois messages atteignent les lecteurs de dix-sept quotidiens et magazines régionaux ; ils accompagnaient la dernière chronique parue dans *Armor magazine* de mai. Trois affiches soulignent trois messages forts : formation, emploi, environnement ; elles se retrouvent sur les flancs des bus.

Pour atteindre les six "coins" de l'hexagone, les six chaînes de télévision ont passé 62 spots du 18 au 31 mai, aux heures des informations. Trois grands titres de la presse quotidienne nationale ont porté deux messages, disponibles aussi en posters et cartes postales.

"On ne parlera jamais assez de l'effet bénéfique de l'ode sur le cerveau de nos chercheurs", clame un slogan. C'est aussi de ce que la ville-distinct de Rennes a retenu pour sa propre campagne promotionnelle, sous un "concept vérité" : "vivre en intelligence". C'est aussi la seconde quinzaine de mai qui a été retenue pour faire passer les messages : vie intellectuelle et convivialité, matière grise et solidarité, par presse écrite locale et nationale, par les radios également. Le coût pour Rennes est exactement la moitié de la campagne régionale : 3,5 MF.

A Lyon, du 14 au 19 mai, la Région ouvrait de plus un stand au premier forum des Régions d'Europe. Patronné par la Commission de Bruxelles, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe, EURO-PANORAMA N° 1 avait attiré 34 Régions, dont une douzaine françaises. Yvon Bourges était sur place le 15, avec une petite délégation.

A la fois promotionnelle et pratique, une antenne permanente de la Région ouvre bientôt à Brest. Les assemblées ont à se prononcer sur son opportunité, au cours de l'examen de la *Décision Modificative n° 1 au budget de 1991*. Ce bordereau sera présenté plus loin.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 8

La DM1 est le principal rapport à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire, soumis pour avis au CES le 21 mai et pour décisions au CR les 27 et 28 mai.

FISCALITÉ À MINIMISER

Quelques mois après le vote du BUDGET PRIMITIF BP (chro. n° 188), les assemblées ont à se prononcer en cette première DÉCISION MODIFICATIVE DM1, sur un total proposé par le Président de 95 636 481,33 F.

Maintenant que le bilan d'exécution du budget 1990 est établi, il convient de faire quelques ajustements et reports. Le compte administratif de l'exercice 1990 est en effet présenté aux conseillers, dans un gros rapport de 243 pages, avec à l'appui le compte de gestion, aux 51 tableaux signés par le Payeur Régional.

L'exécution net de 123,87 F l'an passé permet de reporter des crédits pour l'exercice en cours, d'annuler un emprunt-relais de 46 MF prévu au BP, donc de ne prévoir aucun nouvel emprunt. Concernant la fiscalité deux corrections s'équilibrent à peu près : la fiscalité directe a été plus importante que prévue de 29,35 MF ; au contraire la fiscalité indirecte doit être revue à la baisse. Les droits de mutation rapporteraient 11 MF de moins qu'espéré et les cartes grises 14 MF, vu les encaissements peu encourageants du premier trimestre 1991. Reste tout de même pour les recettes fiscales un mieux de 4,35 MF.

Quelques autres recettes diverses complètent les moyens financiers disponibles. Ainsi 0,2 MF à provenir de l'Agence de Bassin, des remboursements d'assurances dans le cadre de l'OID, voire même 70 000 F attendus de l'Association des Conservateurs des Musées de Bretagne, reliquat de l'exposition de Schalburg, qui avait suscité des remarques écrites en novembre et janvier dernier (chro. n° 191). Le président présente à la session un bilan en sept pages de cette opération en Autriche.

En arrondi, la DM1 dispose donc de 95,636 MF ; les reports à inscrire en absorbent 16,363 ; il reste donc 79,273 MF pour les inscriptions nouvelles. Le rapport reprend les cinq grands titres qui structurent le BUDGET ; à propos de chacun d'eux, retenons aussi d'autres documents de la session de mai, en évoquant également des éléments d'actualité de ce début d'année.

PLURALISME ÉDUCATIF

D'abord le titre majeur FORMATION bénéficie de 18,675 MF d'inscriptions nouvelles. Il est impossible de rentrer dans le détail des programmes détaillés.

Pour la sixième année consécutive, la Région éditte un TABLEAU DE BORD permettant de suivre l'évolution de tout l'appareil de formation de Bretagne, qu'il relève de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, des écoles maritimes et aquacoles : "Il va de soi", souligne Yvon Bourges, que tous les établissements secondaires du second cycle, publics et privés, se trouvent concernés, mais l'enseignement supérieur tient également une place non négligeable".

Ce tableau de bord s'inscrit en suivi du schéma prévisionnel des formations adopté en 1989 (chro. n° 170). Le souci de la Région y était clairement exprimé : assurer l'accueil des nouveaux effectifs, tout en améliorant les conditions de l'enseignement dans le second cycle, ainsi qu'en offrant une réponse aux demandes des enseignements supérieurs.

Depuis l'an passé les lycéens sont associés à la réflexion. Créé le 9 novembre dernier par le CR (chro. n° 186), et toujours unique en France, le conseil des lycéens de Bretagne a tenu une seconde session le 3 avril pour le public, le 17 pour le privé. Dans le hall d'accès à la salle des séances, une maquette de cellule d'internet faisait rêver les potaches.

Avec les lycéens, le CR dressait un premier bilan du Plan d'urgence (chro. n° 188). Le privé était particulièrement sensible aux efforts de la Région détaillés par Gérard Pourchet. Le même 17 avril d'ailleurs les directeurs diocésains de l'enseignement catholique tenaient leur congrès national à St-Malo. Leur président Max Cloupet regrettait : "nous ne sommes pas des vœ-t-en-quatre, mais je me demande si le gouvernement n'est pas, lui, reparti en guerre".

Il s'indignait de ce qu'un amendement à la loi Joxe, présenté en décembre par Pierre Lequellier, député des Yvelines, et signé par 95 députés, n'ait pas été reçu. Il s'agit d'obtenir que les collectivités territoriales - dont les Régions - puissent "subventionner ou financer les dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat, du premier au second degré, en proportion du nombre d'élèves".

Trois jours plus tard, le 20 avril, le même député adressait une protestation à la Commission européenne des droits de l'homme ; selon lui, non seulement le gouvernement français ne respecte pas en la matière la constitution nationale, mais viole la convention européenne par cette discrimination financière. Il était à Rennes le 14 mai.

L'Europe, ou un tiers des scolaires le sont dans le privé, imposera sûrement une évolution à la pratique française. Bien que leur thème soit circonscrit à l'Enseignement catholique en milieu rural, les Premières assises régionales, le 1^{er} juin à Châteaulin, serviront de tribune aux promoteurs et défenseurs du pluralisme éducatif. Yvon Bourges y fera une communication.

NOUVEAUX PARCOURS

A la DM1 un crédit complémentaire de 0,1 MF est prévu pour l'actualisation de l'étude ARGOS : analyse régionale et grandes orientations du schéma des formations. C'est par la démarche ARGOS (chro. n° 182) que le CR a choisi une ligne d'action volontariste dans le domaine de la préparation aux métiers techniques et industriels.

Le 18 janvier dernier était présenté à la presse le projet de création à Rennes d'un pôle interrégional des industries et arts graphiques, intéressant neuf départements des académies de Rennes et Nantes. Le lycée Laënnec-Robitoux de Rennes, déjà spécialisé dans l'imprimerie, sera reconstruit dans le quartier de Villejean, au cœur d'une zone de Rennes-Atlantique.

Autre originalité du projet : la répartition des charges, soit 26 MF, entre cinq partenaires. Le CR pour 15 MF, le Rectorat 5 MF ; le reste, y compris le terrain, est assuré par le syndicat professionnel, la ville de Rennes et le département d'Ille-et-Vilaine. Le pôle interrégional devrait ouvrir pour la rentrée.

Pour une meilleure formation, les élèves doivent disposer de matériel pédagogique performant et récent ; le coût est trop élevé pour un établissement d'enseignement. ARGOS a conduit à contourner cette contrainte budgétaire, grâce à une coopération avec l'environnement professionnel.

Deux expériences de ce partenariat ont servi de test. L'une avec Citroën à Chartres-de-Bretagne, pour le secteur industriel, productique, l'autre avec le Crédit Mutuel de Bretagne à Mescost en Landerneau pour le secteur tertiaire, bureautique.

En avril, des élèves de Rennes et Redon ont découvert la zone en formation de Citroën. Pour institutionnaliser cette procédure particulièrement novatrice, Yvon Bourges et Louis Lichou, président du CMB, ont signé un protocole de partenariat le 8 avril. Quelque 120 élèves venus par groupe de Quémener, Vitry, Guingamp et Vannes, ont passé trois jours en mars, selon un module soigneusement établi. Le point sera fait dans les prochaines semaines sur ces nouveaux parcours de formation.

En 1991, la Région innove également par un nouveau système de coopération avec les villes sur les lycéens. Sur les 44 villes concernées 17 avaient déjà signé avec la Région une convention pour l'entretien courant des lycées. Désormais, elles pourront passer des conventions de développement pour des travaux à exécuter sur trois ans.

Ce nouveau système est plus simple, plus souple et moins coûteux pour les villes ; elles co-financent les nouveaux lycées et les rénovations structurales, la maintenance étant assurée à 100 % par la Région.

Le 10 mai, un premier contrat de développement a été signé à St-Malo par Yvon Bourges et René Couanau, pour un programme de 32 MF, dont 2,5 MF à la charge de la ville, sur deux lycées, Maupertuis et Jacques Cartier. Brest pourrait suivre l'exemple.

PARLER, LIRE, ÉCRIRE

Les deux expériences avec Citroën et le CMB rejoignent les PROJETS INNOVANTS, pour lesquels le bureau du CR du 18 mars dernier a confié 10 video-rapportages à FR3, pour un montant de 0,583 MF. Une plaquette de la collection "action" présente cet "outil" régional qui a pour objectif de rapprocher la formation et l'entreprise.

"L'école, applaudit Yvon Bourges, est un extraordinaire creuset d'idées". Une série de 104 démarches pédagogiques originales sont énumérées dans la plaquette et, quelques-unes détaillées, qui ont reçu de 0,1 à 0,3 MF de subventions, sous forme d'aides ou de crédits d'impulsion.

Un plan d'information des centres de documentation et d'information, CDI, prévu jusqu'en 1992, devrait permettre un réseau d'échanges de données documentaires, faciliter aussi la connaissance des initiatives.

Parmi les projets innovants, le programme JOIE, jumelages opérationnels interrégionaux européens, facilite les échanges. Déjà il est réalisé avec les Asturies et le comté de Gork, il le sera avec l'Écosse et le Pays-de-Galles, puis avec une région d'Allemagne, particulièrement pour une découverte réciproque scientifique et technique industrielle.

Asturies et Cork se sont retrouvés avec l'Andalousie, la Galice, la Romagne, au forum LANGUES POUR L'EUROPE, organisé par la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, à Rennes les 24 et 25 mai, autour de Supélec, le CETET et le CNEC, centre national d'enseignement à distance.

À l'approche de 1993, les CR des deux Régions, dans le cadre de leur coopération, ont un effet choisi de valoriser et promouvoir l'apprentissage des langues étrangères. Un

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 9

salon accueillait une cinquantaine d'exposants, constructeurs, distributeurs, éditeurs, des conférences et ateliers faisant le lien entre les matériels exposés et les nouvelles formes d'apprentissage.

Yvon Bourges et Olivier Guichard ont inauguré le forum le 24 mai, après l'avoir présenté ensemble à Paris le 14 mai pour la presse nationale, Gérard Pourchet assurant le même jour cette présentation pour la presse régionale à Rennes.

Ces efforts pour inciter les jeunes à parfaire sans cesse leurs connaissances, ouvrir leur appétit de savoir, ne font pas oublier que trop d'adultes relèvent encore de l'illettrisme. Selon des enquêtes, quelque 400 000 bretons ont des difficultés à lire ou à s'exprimer par écrit.

Des ateliers sont ouverts à St-Brieuc, Rennes, Fougères, Lorient ; et quatre autres viennent d'être mis en place à Lannion, Brest, Quimper, Vannes. Une première rencontre régionale pour "lutter contre l'illettrisme" a eu lieu le 12 février dernier à Cesson-Sévigné, sous l'égide du président du CR et du préfet de Région.

ACCORD DE RÉCIPROCITÉ

Pour l'ENSEIGNEMENT MARITIME, est proposé un crédit complémentaire de 0,25 MF. Au BP, le CR avait voté à l'unanimité 4 MF, particulièrement pour des interventions relevant du "plan d'urgence", comme l'hygiène et la sécurité, "bien que ces écoles ne semblent pas officiellement concernées par ce plan".

Surtout, au chapitre des innovations 1991, figurait la réforme du statut des écoles de formation maritime et aquacole, pour en faire des établissements publics locaux d'enseignement. Le CR a accepté le principe, pour les sept écoles bretonnes de formation initiale, mais sous réserve de l'engagement de l'État pour les centres de formation continue à rattachar aux écoles.

La compensation financière des charges transférées suite à cette mutation, devrait atteindre 1,2 MF pour la formation initiale, 2,5 MF pour la formation continue.

À leur réunion de janvier, les assemblées s'étaient prononcées favorablement sur le rapport d'orientation de la politique régionale de formation professionnelle continue et d'apprentissage.

Aux 78 pages doublées d'annexes, s'ajoutent, à la session de mai, 182 pages de programme 91-92 et presque autant d'annexes. Dans l'ensemble, les 297,3 MF consacrés à ces domaines assurent la continuité des actions passées.

En plus du *chèque-force*, ouvert désormais aux jeunes primo-demandeurs d'emploi (chro. n° 184), la Région mûrit le lancement d'un *chèque-projet*. P. R. O. J. E. T. est ici un sigle : pour réussir l'orientation des jeunes étudiants, qui se retrouvent en situation d'échec après deux années d'études supérieures.

Les conseillers seront dès maintenant invités à accepter une mesure nouvelle en coopération avec les Pays-de-la-Loire : un accord de réciprocité concernant les bourses régionales d'études. Actuellement, elles ne peuvent être obtenues dans chacune des Régions que par le demandeur qui y réside.

Par cet accord, un ligérien pourra se former en Bretagne, et un breton en Pays-de-la-Loire. Mais si la bourse est de 20 000 F en Bretagne, elle n'est que de 12 000 F dans la

Région voisine. Une expérience d'un an permettra de faire le point.

GROGNE SUPÉRIEURE

C'est à partir d'un autre gros document de 244 pages que les assemblées auront à s'exprimer sur les UNIVERSITÉS EN BRETAGNE AU XXII^e SIÈCLE. Il s'agit du rapport rédigé par Yves Morvan, résultat du groupe de travail régional Université-2000 (chro. n° 182), en vue d'un schéma régional d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs.

Transmis par le préfet de Région le 10 avril au président du CR, le dossier a été étudié par chaque commission qui a fait part à la commission "éducation et formation" de ses avis. Celle-ci a préparé alors une sorte de contre-proposition, dans laquelle se retrouve évidemment de nombreux éléments du rapport Morvan.

Mais le plan université 2000 présenté par Lionel Jospin le 7 mai ne prévoit que deux IUT nouveaux en Bretagne, à St-Brieuc et St-Malo ; il ne parle pas surtout de la 4^e université, pourtant annoncée et attendue (chro. n° 186). Les débats de mai risquent d'être longs et rudes ; ce sera pour la prochaine chronique.

★

Il y a eu en la Région s'était engagée à aider les Ecoles Supérieures de Commerce de Brest et de Rennes, nouvellement créées, les deux devant constituer Sup-de-Co-Bretagne : 8 MF pour Rennes, 3 MF pour Brest (chro. n° 182). De désaccords en désaccords, malgré les efforts de conciliation d'Alain de Gouvillay, les deux écoles ont décidé de ne plus conduire un projet commun.

Le 18 mars, le bureau du CR prenait acte de cet échec et gelait les crédits. La DM1 présente un nouveau montage pour répondre à deux demandes séparées, celle de l'école supérieure de commerce de Bretagne à Brest, seule à se prévaloir du titre, et celle de l'école de Rennes.

"L'intérêt comparable de projets pourtant différents, renforcement à Brest, création à Rennes, conduit à proposer 7,2 MF à Rennes, soit 17,5 % de l'investissement, et 5 MF à Brest, soit 30 % de l'investissement. Une deuxième subvention de 2,2 MF pour Brest pourrait figurer au budget 1992".
D'ici la fin de l'année, une DM2 pourrait prendre en compte d'autres projets, notamment l'École d'ingénieurs Louis de Broglie à Rennes, initiative de l'enseignement catholique.

LES RÉDUCTIONS DE L'EUROPE
A la seconde grande rubrique, le DEVELOPEMENT ECONOMIQUE, deux inscriptions nouvelles en DM1 viennent accroître le budget annuel.

En premier 10 MF au titre de la restructura-

tion laitière, comme c'était demandé en janvier, afin de réglementer le marché des quotas laitiers et d'éviter le "marché noir" (chro. n° 190).

Un plan breton a été élaboré ; il pourrait porter sur 10 millions de litres, entre Région et départements.

Les quantités achetées par les collectivités locales seront destinées d'abord à des jeunes agriculteurs et à des producteurs n'ayant pas bénéficié d'attributions prioritaires lors des plans précédents.

★

Concernant la pêche, il convient de réagir au plan Mellick. En effet le 13 mars, alors ministre de la Mer, il a présenté un plan répondant à la politique de la CEE qui entend réduire les flottilles de pêche. La France doit réduire la puissance de sa flotte de 2,7 % au 31 décembre prochain !

Avec le groupe de travail "pêche" du CR, présidé par Dominique Yvon, et les organisations professionnelles, des propositions ont été élaborées le 5 avril et transmises au ministre par Yvon Bourges ; permettre l'accès des jeunes à la profession, assurer une bonne indemnisation, ne pas compromettre la modernisation des navires en services, donc l'activité des chantiers navals.

Jean-Yves Le Drian, nouveau secrétaire d'Etat à la Mer, devra répondre.

★

Enfin 28,08 MF abondent à la DM1 les incitations économiques accordées aux entreprises, les demandes ayant été très fortes dès le 1^{er} trimestre. 25 MF iront aux aides directes, 2,54 MF au commerce et l'artisanat, 0,54 MF à l'ouverture internationale de la Bretagne.

Trois projets notamment y contribueront : l'institut de management international de St-Brieuc ; le cycle Forcomex de Quimper, qui fonctionne en partenariat avec l'École nationale des ponts et chaussées, et est axé sur l'Asie, spécialement le Japon ; le centre franco-japonais du commerce extérieur de Rennes (chro. n° 190).

NE PAS TROUBLER LE JEU

Dans le grand chapitre AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, trois crédits sont ajoutés à la DM1. D'abord 3 MF pour les îles du Ponant, spécialement pour la construction de bateaux de liaison. Le 17 avril d'ailleurs était fêté l'"Enez-Eussa III" pour Molène et Ouessant ; au total huit bateaux neufs sont prévus en 1991, dont cinq en Bretagne.

En faveur du tourisme, 1 MF pour les Pays d'accueil de Bretagne intérieure, 1 MF pour la mise en valeur de la pointe du Raz, l'un des cinq grands sites naturels, participation qui sera renouvelée trois fois.

D'autre part, la Région va adhérer à

l'entente interrégionale pour l'aménagement des voies d'eau du bassin fluvial Bretagne-Pays-de-la-Loire. Elle envisage aussi de soutenir à Paris une Maison de la Bretagne rénovée qui serait gérée par le CRT, Comité Régional du Tourisme.

Accordé par l'Agence financière de bassin Loire-Bretagne, un crédit de 0,2 MF abondera les subventions de Bretagne Eau Pure, accordées aux établissements d'enseignement agricole publics et privés, pour des travaux spécifiques, et aux fermes expérimentales.

Quant au schéma sur l'approvisionnement en eau (chro. n° 188), il devrait être présenté aux assemblées en juillet.

★

Dans le domaine ACTIONS CULTURELLES, la DM1 compte 1,33 MF pour le patrimoine maritime, dont le côtre corsaire mis à l'eau le 18 mai à St-Malo ; la formation des musiciens pour le scolaire ; le reste étant remis au FIC, fonds d'intervention culturelle, qui soutient le dictionnaire monographe, en breton, de l'association An Here.

Dotée de 0,7 MF au BP, la ligne ETUDES reçoit 1 MF de plus à la DM1, surtout pour la réalisation d'études prospectives en vue de la préparation du plan régional et du contrat de plan 1994-1998 (chro. n° 190). Dix groupes de travail bioparallèles, conduits donc par des administratifs de la Région et du SGAR, accueilleront les réflexions, afin qu'après les élections régionales de mars 1992 les élus puissent préparer des propositions.

Pour l'instant, ceux-ci n'interviennent pas dans les dix groupes, afin de ne pas troubler le jeu politique.

Le président propose aussi que la Région adhère au groupe d'études et de réflexions interrégionales, en lien avec l'association "pôle agronomique de l'ouest" (chro. n° 182). Venu à Rennes, le 22 mars, le ministre Louis Mermaz avait procuré ses encouragements pour ce pôle, rien de plus.

A L'OUEST DE L'OUEST

Diverses dépenses complètent la DM1 : 1,125 MF pour la seconde tranche de la décentralisation administrative à Brest du service technique des phares et balises (chro. n° 181) ; 2,5 MF en 2^eme tranche aussi à l'extension du centre des archives d'Ille-et-Vilaine ; 3 MF pour Diwan, qui reprennent le crédit voté en DM2 1990 (chro. n° 191), mais ni engagé, ni mandaté, car cette dépense exceptionnelle était subordonnée à la présentation des comptes certifiés et de budgets équilibrés. Ils sont attendus.

★

Trois mesures, relevant des frais généraux de fonctionnement, mobiliseront 7,924 MF. Ainsi la dispersion toujours provisoire des services (chro. n° 188) nécessite un standard téléphonique autonome et un poste de standardiste.

L'accident du vice-président Michel Morvan (chro. n° 189) entraîne à recruter un chauffeur et à effectuer un véhicule prioritairement aux vice-présidents et présidents de commissions, "afin de réduire les contraintes de transport auxquelles ils sont confrontés".

C'est aussi afin de réduire les risques et le temps perdu en déplacements que Yvon Bourges propose la création d'une antenne des services de la Région à Brest. Beaucoup d'élus ont été surpris de trouver l'annonce de cette initiative dans leur quotidien du 4 mai. A la suite d'une communication de Bernard de

Cadagnet et Jean-Yves Le Borgnes, qui avaient adressé la demande au président le 11 janvier, cela paraissait "désormais officiel". Le CR entérinera sûrement, non sans critiquer l'anticipation !

Deux agents seront recrutés pour cette antenne. Elle aura pour vocation "l'accueil et l'information des populations de l'Ouest, notamment dans le domaine des aides individuelles, par exemple la formation professionnelle". Selon les promoteurs, "ce sera l'occasion de rapprocher les particuliers d'une institution qui apparaît trop souvent comme une nébuleuse lointaine". D'autres "particuliers" se sentent aussi loin de Rennes...

SEMAILES DE PRINTEMPS

Avant de conclure, retenons parmi d'autres événements du premier quadrimestre écoulé quelques dates du mois d'avril.

Le 19, Edouard Lacroix, préfet de Région, réunissant un comité régional sur les déchets industriels. Le CR aura à désigner son représentant dans le collège des élus, aux côtés des industriels, associations et spécialistes de l'environnement, soit au total 40 membres.

Autour de la DRIRE (chro. n° 190) et de l'ANRED, agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, cinq groupes de travail devront remettre leurs premières conclusions fin juin. Deux sont dominants :

pour un observatoire régional des déchets et la recherche d'un site de classe 1, centre d'enfouissement technique, autorisé à stocker des déchets issus de la dépollution ou du traitement d'autres déchets, ainsi que des déchets spéciaux.

Les trois autres groupes approfondiront les technologies propres et la dépollution, l'information des différents acteurs et du grand public, la formation de tous ces partenaires.

Par ailleurs, le 5 mars dernier, le préfet avait réuni un groupe sur la mise en place d'un schéma territorial d'élimination des déchets hospitaliers, contaminés ou non. Sur les quatre départements, cela ne représente pas moins de 19 tonnes par jour, venant d'établissements publics et privés.

★

Le 23 avril était inauguré BIONOV à Rennes, une société anonyme créée dès février 1990 pour l'exploitation d'une unité de séchage - pilote industriel. Le ministre Hubert Curien était là pour encourager cet investissement de matériel pilote pour déshydrater les molécules, obtenues dans la station de technologie laitière du professeur Maudou, à l'INRA de Rennes.

Quinze industriels participent, ainsi que la Région au titre du programme BRITTA ; le CR apporte 1,75 MF sur un total de 7 MF.

Le même jour 23 avril, était officiellement lancé à St-Pol-de-Léon le GIP "Prince de Bretagne Biotechnologie", centre de recherche appliqué et de transfert technologique, pour la profession légumière et horticole de Bretagne.

A noter que BRITTA présentait les innovations de la Bretagne à BIOEXPO 91, du 9 au 12 avril à Paris.

★

Enfin, dans le cadre du lancement de la ligne ferry Lorient-Gijon, les 29 et 30 avril avec l'"Atlantica", un colloque avait été organisé à Lorient par le CCI du Morbihan sur les échanges entre la Bretagne et les Asturies.

Dans la logique de leur déclaration commune du 22 septembre 1988 (chro. n° 182), les présidents Yvon Bourges et Pedro de Silva Cientuegos Jovelanos ont signé le 18 avril un programme de coopération bilatérale, soutenu par la CEE dans le programme atlantique.

Ce protocole de collaboration comporte quatre volets : économique, touristique, éducatif, culturel. Concrètement, c'est le soutien de la nouvelle liaison maritime qui pourrait faciliter le transit des passagers pour l'exposition universelle de Séville, des échanges d'agriculteurs, d'écoliers, des orchestres régionaux... autant de facteurs d'harmonie.

RAYMOND LETERTRE

Droits des personnes et des peuples

Une cour internationale de surveillance

A l'initiative du Comité d'Action Régionale (président Pierre Le Moine) qui ne peut admettre les délais nécessaires (et les coûts) pour porter une affaire intéressant les langues et cultures minoritaires devant une juridiction internationale, des militants européens nous adressent la déclaration que voici :

“Constantant la persistance dans le monde de la volonté de domination de certains Etats, cause d'un grand nombre de conflits ouverts ou larvés, et constatant également la violation des règles du droit des personnes et des peuples, relevés, en particulier dans la Charte de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'enfant, le Pacte de New York, dans la Convention européenne des droits de l'homme, les décisions du tribunal de Nuremberg, l'Acte final d'Helsinki... nous avons décidé de mettre sur pied un organisme de surveillance dont le rôle sera d'œuvrer à la connaissance des cas de violation des droits fondamentaux. Il s'intéressera spécialement aux décisions des Cours, Tribu-

naux, Commissions et Comités inter-étatiques amenés à traiter de ces droits et à la responsabilité personnelle des décideurs et exécutants.

Au cours de l'année 1991 sera mise en place une Cour Internationale, indépendante des Etats, qui jugera les actes de violation des droits évoqués, dont les génocides, ethnocides et crimes contre l'humanité.

Les décisions de la Cour Internationale indépendante et les constatations de son organisme de surveillance feront l'objet d'un rapport annuel qui sera public”.

7 AM Alten Fleckmarkt, 67000 Strasbourg (Alsace) - Fax 96 29 60 92.

Naoned e Breizh

Une des affiches dans les abris-bus de Nantes.

NANTES ET SON HISTOIRE

ANNE DE BRETAGNE



Langues et cultures des peuples de France

Front commun

Le 18 mai 1991, des représentants des Verts et des huit formations politiques membres ou proches de l'ALE (Alliance Libre Européenne) se sont rencontrés à Strasbourg, dans les locaux du Parlement européen, pour confronter leurs approches respectives du problème des langues et cultures des différents peuples de France, de la place qu'elles devraient normalement occuper dans les domaines de l'éducation, de la radio et de la télévision, des autres vecteurs culturels et de la vie publique et sociale.

Il s'est convenu de soutenir activement la revendication d'une loi générale sur les langues et cultures des peuples de France qui mènerait la législation française en conformité avec les résolutions du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la CSCE. Cette loi devrait comporter au moins les éléments suivants :

- la reconnaissance constitutionnelle du fait multilingue et multiculturel en France et des peuples par lesquels il s'exprime ;

- le droit à l'organisation dans les régions concernées d'un enseignement de et dans les langues des différents peuples dans tous les établissements scolaires ou de formation, de la maternelle au niveau post-secondaire et à la formation permanente ;

- les moyens juridiques et matériels nécessaires à la mise en place dans ces régions d'un service public autonome de radio et télédiffusion émettant quotidiennement et principalement dans les langues des peuples concernés ;

- l'encouragement à la diffusion de la création culturelle ;

- la promotion d'activités culturelles communes avec les régions frontalières ou autres, de langue et de culture identique ou proches ;

- l'officialité des langues concernées sur les territoires où elles sont traditionnellement employées, valable dans tous les actes de la vie publique.

Les Verts et les formations politiques de l'ALE sont convenus d'agir de concert, à tous les niveaux, pour faire aboutir rapidement ces revendications.

Les mêmes organisations se retrouveront, à l'automne prochain, pour débattre sur le thème des institutions ; nécessité d'une réforme constitutionnelle en France, articulation entre le développement des autonomies régionales et la construction de l'Europe.

M.-FRANÇOISE MENDEZ
membre du collège électoral des Verts
MAX SIMEONI
député européen, membre de l'Union du peuple corse

MACHINERIES - SCENES - GRILLS TECHNIQUES - PONTS

LOCATION VENTE FABRICATION

CREATUB

MALESTROIT
Tél. 97 75 25 27

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 10

ASSURANCES

Pour la plupart des gens, l'assurance porte sur le logement, la voiture, l'enfant qui va à l'école ou le chasseur du dimanche. Mais en fait, le champ d'action est quasi illimité. L'assurance est à l'écoute permanente de la société. Résultat : tout ce qui a de l'importance, matérielle ou affective, peut être couvert par un contrat.

DES JAMBES A L'ORDINATEUR

Les sportifs de haut niveau, mais également les stars du grand écran, ont pris l'habitude d'assurer leur corps ! Au hit-parade : les jambes, mais aussi les mains, le visage... Un accident est vite arrivé, avec des conséquences financières dramatiques pour eux.

Les grandes compagnies d'assurances, notamment les anglo-saxonnes (la Lloyd's s'est taillée une réputation mondiale en ce domaine) couvrent absolument tout ce à quoi vous tenez. Il suffit de pouvoir payer. Certains chanteurs ont ainsi assuré leur voix, des chirurgiens américains leurs mains...

Les bijoux des stars et des riches de tous pays sont assurés pour une véritable fortune. Au hit-parade, Liz Taylor, à qui sa compagnie impose trois gardes du corps lorsqu'elle porte ses plus belles pièces.

L'assurance pénètre aussi dans l'entreprise. Dernier né, l'anti "Data crime". En clair, vous pouvez vous assurer contre le risque de virus ou de piratage de votre réseau informatique. Un risque qui est devenu omniprésent et qui peut paralyser toute une entreprise.

De même les satellites sont assurés dès avant leur lancement, les bateaux de course (qui atter-

rent les chiens



Tout s'assure : les bijoux, le corps, la voix

gent le milliard de centimes), les tournées de spectacle, les clubs de football (en cas de bagarre)... Aux Etats-Unis, on commence même à évoquer des assurances contre le SIDA ! Avec une sérieuse séduction des clients...

AU QUOTIDIEN

Plus proche de nous, l'assurance des animaux domestiques fait fureur. Face aux dépenses de santé des chiens, des chats mais pourquoi pas d'un autre animal, le maître peut s'assurer, à l'image de ce qui existe pour la Sécurité Sociale des humains !

Quant à notre logement, si les contrats "multirisques habitation" pensent même à couvrir de façon classique la "chute d'aéronefs" (ce qui est un risque peu classique si vous n'habitez pas près d'un aéroport), d'autres contrats peuvent vous couvrir. C'est le cas par exemple pour les collections de timbres, de pièces de monnaie, d'objets d'art...

Il est même possible de se couvrir contre les erreurs des autres. Par exemple contre les "bavures" médicales, contre les erreurs d'un juriste, contre le procès engagé par le voisin...

L'assurance étant le domaine roi du contrat, il suffit de demander. Aucun domaine n'est exclu. ■

LE LEXIQUE DE L'ASSURANCE

En matière d'assurance, certains termes reviennent fréquemment. Mieux vaut les connaître.

BRIS DE GLACE - Cette garantie est incluse dans la multirisque-habitation. Vérifier si elle couvre les vitres, vérandas et fenêtres de toit et pas seulement les miroirs.

FRANCHISE - C'est la somme qui, en cas de sinistre, sera laissée à la charge de l'assuré quelle que soit l'ampleur des dégâts.

CONSTAT AMIABLE - Ce document permet une indemnisation rapide des accidents de la circulation mais aussi des dégâts des eaux. Les mentions qui y sont inscrites engagent les deux personnes qui le signent.

MULTIRISQUES HABITATION - C'est le contrat type qui couvre votre logement contre le vol, l'incendie, les dégâts des eaux, le bris de glaces et la responsabilité civile de ses occupants.

DÉFENSE RECOURS - Cette garantie prend en charge les frais engagés par un contentieux juridique après un sinistre.

HABITATION - Ce terme est imprécis et il faut mentionner dans le contrat qu'il s'agit d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire ("propriétaire non occupant"). La multirisque habitation comporte souvent une clause "illégitime" qui garantit par exemple une location saisonnière.

RESPONSABILITÉ CIVILE - Chacun est responsable de ses fautes et des dommages occasionnés par ses enfants, ses animaux domestiques, et plus généralement par toutes les choses qu'il possède. Il est fondamental de disposer d'une bonne garantie en ce domaine.

ASSURANCE SCOLAIRE - Elle couvre les blessures que vos enfants peuvent recevoir ou occasionner aux autres à l'école et sur le trajet de l'école. Elle est obligatoire.

SINISTRÉ - Tout événement de nature à faire jouer une garantie prévue au contrat, sous réserve d'être déclaré dans le délai prévu.

ASSURANCE AUTO

Quelles garanties ?

L'assurance automobile est obligatoire, mais seulement pour la responsabilité "au tiers". Est-ce suffisant ?

Cette assurance minimale couvre la responsabilité du conducteur vis-à-vis des tiers. S'il provoque un accident ou un accrochage, les victimes seront indemnisées. Par contre, s'il lui arrive un autre problème, il se retrouvera seul face à ses factures. Il lui appartient de souscrire d'autres garanties, laissées à son libre choix.

• **"TOUS RISQUES"** (ou "tous accidents"). Cette garantie est la plus complète puisqu'elle protège contre tous les dommages qui peuvent survenir au véhicule, que ce soit de la faute de son conducteur ou de la faute d'un tiers. Evidemment, c'est aussi la plus chère, mais elle peut s'avérer judicieuse dans le cas d'une voiture neuve.

• **"TIERCE COLLISION"** (ou "dommages-collision"). Cette garantie est proche de la précédente mais avec une différence de taille : ne sont



pas couverts les accidents provenant du fait du conducteur lorsqu'ils ne résultent pas d'une collision avec un véhicule, un piéton ou un animal dont le propriétaire est identifié. Pas d'indemnisation donc si vous dérapez, si la voiture est endommagée en stationnement ou si elle va friter avec un arbre !

• **"VOL"**. Avec 230 000 voitures volées chaque année, la couverture de ce risque coûte de plus en plus cher, surtout pour certaines marques. Les assureurs peuvent exiger la pose d'équipements de sécurité (alarme, tatouage des vitres...). Sachez qu'une voiture n'est considérée comme volée que 30 à 60 jours après sa disparition. Vérifiez bien les exigences de l'assurance portées au contrat.

• **"LES GARANTIES ANNEXES"**. Elles sont soit incluses d'office, soit ajoutées à la

demande de l'assuré. Il s'agit de "l'incendie-explosion" (à l'exclusion des sinistres dus à un simple dérèglement du moteur), du "bris de glace" (à l'exclusion des rétroviseurs et des feux), de la "défense-recours" (protection juridique en cas de poursuites), de la protection du conducteur (style assurance vie)...

• **LES GARANTIES LÉGALES** sont imposées à tout contrat en matière de catastrophes naturelles et d'attentat.

• **LES PETITS PLUS** : l'assistance bénévole en cas d'accident, la conduite du véhicule à votre insu malgré votre interdiction, les vices cachés, les assurances mécaniques... Autant de garanties possibles dont l'utilité va dépendre de votre coût, de la nature de votre voiture et de vos habitudes de vie. ■

Avec les Mutuelles du Mans

L'assurance au kilomètre

Publi-information

Les Mutuelles du Mans sont la première société à proposer au public un système complet d'assurance au kilomètre : moins on roule, moins l'assurance est chère.

Les salariés qui prennent leur voiture pour aller à leur travail, la mère de famille qui n'utilise sa voiture que pour aller chercher ses enfants à l'école, le médecin de quartier, le commerçant, le retraité qui sort sur son véhicule épisodiquement, paieront beaucoup moins cher leur assurance. Il n'est plus nécessaire, comme dans le système traditionnel d'assurance auto, de déclarer sa profession pour connaître son tarif, ni d'indiquer si l'on utilise sa voiture pour les loisirs ou pour le travail.

La prime est calculée de la façon la plus juste : on ne paye que pour les kilomètres que l'on effectue et en fonction de son taux de bonus. Plus on a d'années de conduite sans sinistre, plus le tarif est privilégié.

ORIGINALITÉ SUPPLÉMENTAIRE

C'est le conducteur qui indique le kilométrage qu'il parcourt annuellement : moins de 9 000 km, moins de 12 000 km, moins de 18 000 km, moins de 30 000 km ou kilométrage illimité. Cinq tranches dans lesquelles, les tests le prouvent, les automobilistes savent parfaitement se situer. Et il n'y a aucun compteur spécifique à poser sur la voiture, ni de garage agréé pour contrôler.

Même si le kilométrage est dépassé, l'automobiliste continue à être assuré toute l'année.

Avec ce nouveau système, que les Mutuelles du Mans ont baptisé "Profil", le tarif est extrêmement intéressant pour la grande majorité de Français dont la moyenne annuelle n'excède pas 12 000 km : jusqu'à - 40 % par rapport aux tarifs les plus bas des autres assureurs !

UNE RÉFORME OBJECTIVE

"Profil" a été conçu à partir des attentes des consommateurs revêues par des enquêtes qualitatives.

Jusqu'à présent, les assurés avaient beaucoup critiqué les contrats incompréhensibles, les garanties complexes, les franchises obligatoires, l'exclusion des jeunes, la non prise en compte de l'âge du véhicule, la non couverture des accessoires, le manque d'humanité des assureurs.

Désormais, "Profil" propose une solution adaptée à chacune de ces interrogations :

- un contrat clair. Il a été entièrement réécrit avec le concours de consommateurs, hommes et femmes.
- 2 formules de garanties simples (au tiers ou tous risques).

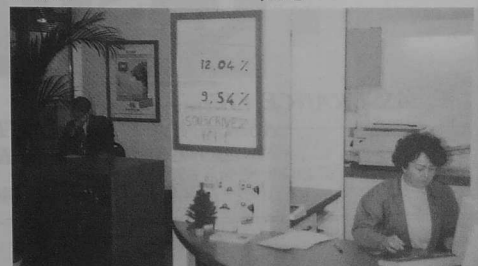
- 4 niveaux de franchises, au choix du client : 0 F, 700 F, 1 500 F, 3 000 F. Une garantie sans franchise assure une meilleure couverture, une franchise élevée permet de payer moins cher.

• les enfants jeunes conducteurs sont acceptés sur le contrat "Profil" de leurs parents à des conditions privilégiées et ils se constituent leur propre bonus.

• la cotisation baisse automatiquement avec l'âge du véhicule.

• les accessoires sont garantis à hauteur de 3 000 F, y compris l'autoradio.

• une assistance financière en cas d'accident : versement immédiat d'un chèque de 20 000 F lorsque le conducteur est hospitalisé plus de 10 jours. ■



Construction : pensez-y

La loi du 4 janvier 1978 a instauré le principe d'une assurance obligatoire pour qui fait construire une maison individuelle. Cette obligation souvent méconnue est pourtant fondamentale.

Pourquoi ? Tout simplement pour couvrir les risques financiers importants qui peuvent résulter d'un vice de construction.

COUVRIR LES MALFAÇONS

Une maison fait l'objet d'une garantie décennale. En cas de vice de construction, le constructeur doit intervenir gratuitement pour les réparer durant dix ans. Mais s'il refuse cette obligation, la seule solution est d'engager une procédure qui sera longue et coûteuse.

Comme échappatoire, l'assurance construction (ou "dommages-ouvrages") va intervenir. Souscrite au moment de l'engagement des travaux, elle intervient dès la réception du chantier, lorsque la maison est terminée.

En cas de problème, ce sera l'assurance qui vous indemnera directement et fera son affaire du recours contre le constructeur négligent ou contre sa caution financière.

140 JOURS

Une fissure apparaît, le crépis se fendille, les fondations flanchent... le premier réflexe devra être de prévenir le constructeur pour réclamer son intervention. Une lettre recommandée avec A.R. s'impose. Il dispose alors d'un délai de 90 jours pour intervenir.

Passé ce délai, vous disposez de 5 jours (attention, c'est court !), pour saisir votre assurance, toujours par lettre recommandée A.R. Vous lui joindrez une copie de la mise en demeure adressée au constructeur et l'accusé de réception.

A partir de ce moment, tout va se dérouler par étapes :

- Dans les 60 jours de la réception de votre courrier, la compagnie d'assurances vous dépêche un expert qui, dans ce même délai, rédige un rapport préliminaire.

- Nouveau délai de 45 jours : cette fois pour vous faire une proposition d'indemnisation chiffrée. Profitez de ce délai pour réunir vous-même des devis afin d'avoir une base de discussion et de comparaison.

- Vous disposez de 15 jours, une fois cette proposition reçue, pour accepter ou pour refuser.

- 15 jours de plus, tel est le délai dont dispose l'assurance pour vous faire parvenir le règlement, si vous avez accepté son offre. Dans le cas contraire, elle doit vous verser les trois quarts de la somme, en attendant l'issue des négociations.

Au total donc, un délai maximum de 140 jours débouche sur une indemnisation.

Déjà à comparer avec les trois ou quatre ans qu'il faudra attendre si vous vous engagez seul dans une procédure avec le constructeur. Sans oublier le risque qu'il ait fait faillite avant l'achèvement de votre garantie ou qu'il ait pris sa retraite... ■

Que faire en cas de sinistre ?

Avoir une assurance c'est bien ; savoir comment la faire jouer, c'est encore mieux. Là aussi il faut composer avec l'extrême formalisme de ce domaine et respecter certaines règles.

AGIR VITE

Première règle, tous les contrats imposent des délais très stricts en cas de sinistre. La déclaration doit être faite rapidement, dans le respect d'un délai maximal prévu par le contrat.

En matière de cambriolage par exemple, vous disposez habituellement de 24 heures pour prévenir votre assureur. En cas de dommage lié à la grêle ou la tempête, le délai est de 4 jours. Il est de 5 jours en cas de dégâts des eaux, d'incendie ou d'un dommage de responsabilité civile. Et d'un mois pour signaler un décès dans le cadre d'une assurance-vie.

Ces délais courent non pas au jour du sinistre, mais à celui où l'assuré a eu connaissance des faits. Si par exemple vous rentrez de week-end et vous constatez un vol, vous devez expédier une lettre recommandée à votre compagnie dans les 24 heures.

PAR ÉCRIT

Deuxième règle d'or, tout doit se faire par écrit. Adressez toujours vos courriers par recom-

mandé avec accusé de réception, de préférence à la compagnie elle-même plutôt qu'à votre courrier habituel.

Vous conserverez un double de chaque correspondance, ainsi que les différents récépissés postaux, qui vous serviront en cas de contentieux.

PAS DE PRÉCIPITATION

Aller vite ne signifie pas céder à la panique. Votre déclaration de sinistre vous engage et, de ce fait, une erreur ou une omission peut tronquer votre indemnisation. C'est particulièrement vrai pour le vol.

Dans une déclaration de sinistre, il faut donc systématiquement faire des réserves, en indiquant que la liste définitive des biens dérobés ou endommagés sera dressée ultérieurement.

Sachez aussi qu'il existe des formulaires de constat amiable pour les dégâts des eaux qui, bien souvent, permettent d'éviter le passage d'un expert, notamment lorsque les dégâts sont inférieurs à 5 000 F.

Inutile non plus de surestimer les dommages ou la valeur des biens dérobés. Un expert est un professionnel qui connaît la valeur des choses et qui ne se laissera pas tromper.

Quant aux fausses déclarations, elles sont extrêmement dangereuses : si la fraude est découverte, elle entraînera la suppression de l'ensemble de la garantie. Car la règle de base est simple : l'indemnisation doit se faire au plus juste, pour couvrir le dommage sans pour autant enrichir abusivement l'assuré. C'est notamment pour cela qu'il est tenu compte de la vétusté du mobilier ou des objets aimés ou volés. ■

Télécopie Armor Magazine
96 31 22 12

Les entreprises mal assurées

Sur cinq entreprises françaises, quatre n'ont pas de couverture suffisante en cas de sinistre ! Quant à la cinquième, un peu plus prévoyante, les assurances qu'elle a souscrites ne couvrent que 70 à 80 % des risques...

Ces chiffres étonnants sont communiqués par la très sérieuse Fédération Française des Sociétés d'Assurance, qui précise que les PME-PMI sont les plus mal loties, leur couverture globale ne couvrant pas plus de 15 à 20 % de leurs besoins réels.

LA COUVERTURE DE BASE

La plupart des entreprises pensent à la couverture classique contre les risques localisés ou liés à la propriété : incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile de base. C'est une bonne précaution, à la condition de bien chiffrer le capital protégé, capital qui, dans une entreprise, doit être régulièrement réévalué. De même pour la garantie contre le vol. Les compagnies d'assurance ont d'ailleurs développé des formules spécifiques pour répondre aux attentes des entreprises dont les stocks varient en permanence.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le contrat d'assurance est un produit évolutif qui doit en permanence être modifié, vérifié, réactualisé, de façon à toujours correspondre à la situation de l'entreprise au jour du sinistre potentiel.

DES GARANTIES FONDAMENTALES

Si l'entreprise brûle, l'indemnisation de son matériel et de ses marchandises n'empêche pas ses charges fixes de courir. Résultat logique : il est indispensable de contracter une assurance "perte d'exploitation" qui couvrira ces charges dans l'attente d'un redémarrage de l'activité.

D'autres garanties sont également importantes et varient selon chaque cas. Les archives par exemple peuvent être garanties en cas de destruction, soit pour leur perte brute, soit pour leurs frais de reconstitution. Elles nécessitent une clause spécifique dans le contrat. Autre risque très fréquent : le risque informatique. Là aussi l'assurance peut garantir tous les problèmes, y compris la fraude et le piratage.

Quant à la responsabilité civile, les chefs d'entreprise ne pensent trop souvent qu'à garantir les éventuels accidents survenus dans l'entreprise ou par le fait d'un préposé de l'entreprise. Ils oublient que cette responsabilité peut être engagée du fait de leurs produits ou services, tant en France qu'à l'étranger.

Il est donc nécessaire, avec un professionnel, de réaliser périodiquement un véritable audit des contrats d'assurance souscrits par l'entreprise et de vérifier qu'ils correspondent à des besoins exacts. Sans attendre le sinistre et les mauvaises surprises pour les imprévoyants. ■

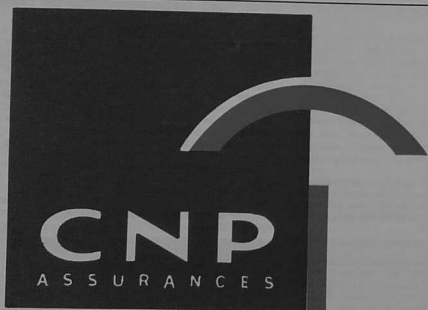
Exporter, c'est changer de dimension.

Partenaire indispensable pour le développement international des entreprises, la COFACE propose une gamme de garanties pour prospecter les marchés étrangers, sélectionner la clientèle, obtenir le règlement des créances, proposer des prix fermes en devises, investir hors des frontières sans risque de spoliation.



Exportez gagnant.

12, quai Duguay-Trouin, 35000 RENNES
Tél. 99.30.23.88, Télécopie 730971, Télécopie 99.65.43.78
Départements couverts : 22-29-35-56



ASSURANCE VIE...
ASSURANCE RETRAITE...
PRÉVOYANCE...
... à la POSTE et au TRÉSOR PUBLIC

Un contrat simple pour préserver votre indépendance

Exercer une profession libérale est une chance qui implique bien des obligations. Les liens sont nombreux entre vie professionnelle et vie privée et les conséquences d'une maladie, d'un accident ou d'une invalidité peuvent être financièrement désastreuses.

Alors comment vous protéger d'une manière simple et efficace ? Pour vous apporter aujourd'hui une réponse claire et précise spécialement adaptée à vos besoins, le GAN vous propose le nouveau contrat "Multi Prévoyance Santé".

POUR NE PLUS CUMULER ENNUIS DE SANTÉ ET SOUCIS FINANCIERS

Le calcul est simple et les statistiques formelles : les ennemis de santé se doublent irrémédiablement de soucis financiers. Accidenté ou malade il vous faudra toujours faire face à l'ensemble de vos charges. Aux dépenses de santé mal remboursées par votre régime obligatoire, se rajouteront très vite tous vos frais professionnels : loyers, salaires, cotisations et taxes sociales. A moins de disposer de réserves financières importantes et d'un personnel suffisamment qualifié, il vous sera vite impossible de faire face aux charges quotidiennes de votre famille et de votre cabinet.

D'où l'importance de bénéficier d'un contrat de prévoyance performant et complet.

MULTI PRÉVOYANCE SANTÉ

Grâce à ses 12 garanties "à la carte" et à un rapport prestations/prix avantageux, Multi Prévoyance Santé, le nouveau contrat du GAN est spécialement adapté à vos besoins. Il vous protège vous et votre famille des conséquences financières dues à une maladie ou, un accident, hospitalisation, arrêt de travail, invalidité ou encore protection spécifique de la famille, en voici les principaux atouts :

L'HOSPITALISATION

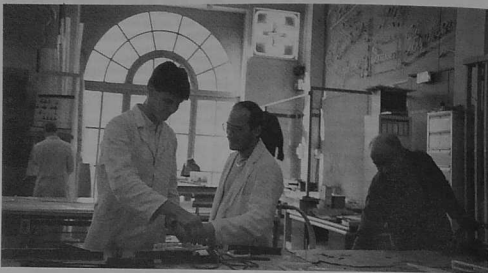
Une hospitalisation entraîne souvent des frais supplémentaires. Cette garantie prévoit le versement d'une allocation journalière pouvant aller de 50 à 1 000 F et cela dès le deuxième jour d'hospitalisation.

Autre nouveauté : votre garantie prend en charge l'hospitalisation à domicile ainsi que les fractures soignées à domicile. Enfin le montant de l'allocation est majoré de 50 % en cas d'hospitalisation supérieure à 30 jours.

ARRÊT DE TRAVAIL :

3 GARANTIES POUR VOUS AIDER
C'est un des points forts du nouveau contrat Multi Prévoyance Santé. Ces trois garanties complémentaires sont spécialement étudiées pour vous assurer une protection "sur mesure" en cas d'arrêt de travail.

Les **indemnités journalières forfaitaires**
Choisies par vous-même en fonction de vos besoins, elles vont de 100 à 1 500 F par jour et peuvent être versées pendant trois ans.



Un accident, une maladie... La vie professionnelle et la vie privée sont intimement liées.

- Les indemnités journalières complémentaires au régime professionnel.

- D'un montant de 100 à 500 F par jour, elles assurent la soudure financière entre le début de l'arrêt de travail et le 91^e jour, date à laquelle votre régime obligatoire intervient.

- Les indemnités journalières de remboursement de frais professionnels.

- Il s'agit là d'un atout déterminant du contrat Multi Prévoyance Santé. Jugez plutôt : loyers des locaux professionnels, frais de personnel (salaires et charges sociales), taxe professionnelle, dépenses courantes... finis les problèmes de trésorerie dus à l'arrêt brutal des recettes. Multi Prévoyance Santé prend en charge l'ensemble de vos frais professionnels durant toute la durée de votre arrêt de travail. Là encore le GAN vous offre l'opportunité de déterminer vous-même votre niveau d'indemnisation. Vous choisissez librement un montant forfaitaire allant de 100 à 2 000 F par jour qui vous permet d'honorer vos frais en toute tranquillité et de ne pas soucier que de votre santé. Dernier atout et non des moindres, la prime est déductible fiscalement !

INVALIDITÉ : ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

Multi Prévoyance Santé vous propose 2 options pour vous couvrir financièrement contre toute inaptitude partielle ou totale à exercer votre profession.

Premièrement, en cas d'invalidité le GAN vous verse un capital ou une rente dont vous aurez préalablement fixé le montant et qui sera proportionnel au taux d'invalidité (jusqu'à 3 MF pour ce capital).

L'option perte de profession vous permet de recommencer une nouvelle vie professionnelle si les événements vous y obligent. Elle prévoit en effet le versement immédiat d'un capital forfaitaire pouvant atteindre jusqu'à un million de

francs en cas d'incapacité totale à exercer votre profession.

PROTÉGER EFFICACEMENT VOTRE FAMILLE

Comment assurer l'avenir de son conjoint et de ses enfants en cas de disparition soudaine ? Multi-Prévoyance Santé apporte des solutions suivant les besoins et la structure de chaque famille.

A l'option Capital Décès qui prévoit le versement au bénéficiaire désigné d'une somme pouvant s'élever jusqu'à trois millions de francs, Multi Prévoyance Santé rajoute deux rentes spécialement étudiées pour assurer l'avenir de votre famille.

- la Rente Éducation permet à chacun de vos enfants de poursuivre ses études par le versement d'une rente mensuelle allant jusqu'à 5 000 F par mois, et cela jusqu'à l'âge de 18 ou 25 ans s'il fait des études supérieures.

- la Rente de Conjoint, de son côté, assure un revenu régulier au conjoint toute sa vie durant. Elle peut atteindre 15 000 F/mois.

Enfin le contrat MPS propose une garantie invalidité enfant qui prévoit le versement d'un capital forfaitaire en cas d'invalidité permanente partielle de votre enfant à la suite d'un accident. D'un montant de 50 000 à 1 million de francs, la garantie est prévue jusqu'à 18 ans.

L'exonération des primes : Cette option vous dispense du paiement des primes en cas d'arrêt de travail.

GAN : UN RÉSEAU DE 1 500 AGENTS

Les 1 500 agents généraux du GAN sont naturellement à vos côtés pour vous guider dans le choix de vos garanties. Mandatés par le GAN et "experts en prévoyance", ils vous feront bénéficier d'une information claire, précise et sans surprise. N'hésitez pas à les rencontrer pour établir ensemble un diagnostic gratuit de votre situation professionnelle et familiale. ■

Public-Information

Assurance-Vie

Comment vous y retrouver ?

L'"Assurance-vie" est en fait un terme qui recouvre une multitude de produits et de variantes. Avant de souscrire un contrat, il faut se renseigner sur sa nature exacte.

L'ASSURANCE EN CAS DE VIE

Il s'agit de payer une ou des cotisations qui permettent de recevoir un capital ou une rente au terme du contrat. C'est la formule type de l'assurance-retraite, le terme du contrat coïncidant généralement à la cessation d'activité.

Selon les contrats, quelques spécificités :

- **LE CAPITAL DIFFÉRÉ** - C'est le contrat le plus connu. Durant la première période, vous payez des primes, pendant la seconde vous recevez un capital ou une rente correspondant au volume de vos primes et des intérêts qu'elles ont générés. En cas de décès avant le terme, un bénéficiaire désigné reçoit le capital ou la rente.
- **LA RENTE VIAGÈRE DIFFÉRÉE** - Variante du précédent, ce contrat ne prévoit pas de versement de capital, mais une rente durant toute la vie de l'assuré.
- **LA RENTE TEMPORAIRE** - Là, la rente n'est servie que pour une durée limitée dans le temps, même si l'assuré vit plus longtemps.

- **UNE OU DEUX TÊTES** - Ces contrats peuvent reposer sur une ou deux personnes. Seul le survivant au terme prévu bénéficiera du capital ou de la rente, basé sur les cotisations globales.

L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS

Ce n'est pas un produit de retraite mais un mode de protection de la famille. Au décès de l'assuré, le ou les bénéficiaires désignés reçoivent soit un capital décès soit une rente limitée ou non dans le temps.

- **LA TEMPORAIRE** - Le capital n'est versé que si le décès intervient avant le terme du contrat. C'est une protection garantissant par exemple à la famille la possibilité de rembourser un emprunt, à un enfant de faire des études...
- **LA VIE ENTIERE IMMEDIATE** - Au décès de l'assuré, quelle qu'en soit la date, le bénéficiaire désigné reçoit un capital. Les primes peuvent être uniques ou viagères (versées tant que l'assuré est en vie).
- **LA VIE ENTIERE DIFFEREE** - La garantie n'intervient qu'à partir d'une date précise au contrat.

L'ASSURANCE MIXTE

Il s'agit de combiner les deux précédents types d'assurance. Rente ou capital sont versés soit à l'assuré lui-même s'il est en vie au terme du contrat, soit au bénéficiaire désigné s'il est décédé avant.

- **LA MIXTE PURE** - Il n'y a pas de distinction entre la formule d'épargne (en cas de vie) et la formule de prévoyance (en cas de décès). Dans les deux cas, le montant du capital ou de la rente est identique.

- **LA MIXTE FIXE** - Le capital ne peut être versé qu'au terme du contrat, que l'assuré soit vivant ou décédé.

- **LA COMBINEE** - Il s'agit là d'une inégalité de garantie entre l'épargne (en cas de vie) et de la prévoyance (en cas de décès). Une combinee 100-50 signifie que la garantie vie est de 50 % de la garantie décès. Tous les panachages sont possibles. ■

Et si vous étiez assurés à la CNP...

Avec 14 millions d'assurés, la CNP est l'un des premiers assureurs de France dans les trois secteurs qu'elle couvre : l'assurance vie, l'assurance retraite et la prévoyance.

Présente sur tout le territoire national grâce aux 28 000 points de vente de la Poste et du Trésor Public, la CNP bénéficie, avec ses partenaires, du premier réseau français grand public de proximité. La CNP offre également une très large gamme de produits aux entreprises, au secteur mutualiste, aux fédérations professionnelles et aux collectivités locales : 14 000 d'entre elles lui ont confié leurs contrats de prévoyance. Ainsi, par un contrat d'assurance collective ou individuelle, 1 Français sur 3 est assuré à la CNP.

UNE VOCATION DE SERVICE :

Une place de leader implique des devoirs. Ainsi la CNP est-elle tenue d'apporter aux assurés davantage de services, toujours plus de compétence et des contrats de qualité.

La nature même des contrats a évolué. Il faut aujourd'hui faire preuve de créativité pour répondre, voire devancer les attentes des clients dans les domaines de la prévoyance et de l'assurance vie.

La gamme des contrats proposés par la CNP

est donc l'une des plus vastes du marché. Pour le grand public, à côté des contrats traditionnels, s'ouvre un large éventail de produits dont l'évolution est liée au marché obligataire et à l'immobilier. Viennent s'y greffer des contrats à taux garanti, d'autres de rentes viagères, si utiles au moment où apparaît la nécessité de devoir compléter sa retraite.

Au delà de ces contrats classiques, la CNP est à même de bâtir pour ses clients groupes tels que les banques, les entreprises, les collectivités locales... des produits sophistiqués sur-mesure. Ceci lui permet de répondre, cas par cas, aux besoins du marché.

La CNP explore en permanence de nouvelles prestations, à la fois dans le domaine de l'assurance liée à la prévoyance et dans le secteur de l'assurance dépendance plus particulièrement destinée au quatrième âge et prolongation directe de l'activité de l'assureur retraite.

TOUJOURS PLUS DE COMPÉTENCES :

L'assurance individuelle est proposée aux particuliers par les conseillers financiers des réseaux partenaires de la Poste et du Trésor Public. Ceux-ci sont très régulièrement formés par les cadres techniques de la CNP, dont la compétence est largement reconnue.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 17

DES CONTRATS DE QUALITÉ :

C'est un fait que les produits de la CNP sont régulièrement cités parmi les meilleurs du marché, en raison de leurs performances, mais aussi pour l'étendue des garanties qu'ils offrent et la sécurité qu'ils procurent. Ils sont aussi parmi les moins chers sur un marché où la concurrence est de plus en plus vive.

De très nombreuses banques ont donc choisi la CNP comme partenaire pour couvrir les prêts immobiliers qu'elles accordent à leurs clients. Ainsi, un prêt sur deux accordés en France est garanti par la CNP.

L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN ASSURÉ :

La CNP a toujours eu un seul métier depuis sa création : l'assurance vie, et un seul credo, le respect de ses clients et partenaires. Elle offre depuis 1959 l'une des structures les plus complètes dans les secteurs de l'innovation, du développement et de la formation, ainsi que dans ces domaines lourds que sont la gestion administrative, actuarielle et financière. ■

La CNP occupe une position de leader sur le marché de l'assurance vie avec :

- 14 millions d'assurés
- 28 000 points de contact
- 23,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989.

FIN DU

economie

Au cœur de l'Arc Atlantique

Polygone 15

A l'occasion du baptême de Polygone 15, nouveau nom du Syndicat Intercommunal pour l'Expansion Economique de Pontivy et sa Région, Jean-Charles Cavaillé, son président, rappelle l'intérêt de cette structure dont les interventions ont été bénéfiques pour les entreprises qui s'y sont installées ou d'autres qui souhaitent le faire.



De gauche à droite : Jean-Charles Cavaillé, Jean-Pierre Le Roch, Pierre Legris, président de Ouest Atlantique, Yvon Bourges, président du Conseil Régional

COMMUNES ET ENTREPRISES

Le dynamisme de 15 communes du Centre Bretagne au service des entreprises.

Né en 1965, le Syndicat Intercommunal s'est transformé, au fil des années, en une force impressionnante qui met son ardeur au service d'une région ambitieuse qui veut vivre, travailler et réussir.

Administré jusqu'en 1985 par la mairie de Pontivy, le Syndicat en s'élargissant à d'autres communes avoisinantes a pris de plus en plus d'autonomie.

Aujourd'hui, les élus ont choisi de jouer à fond la carte de l'industrialisation partant à la rencontre des entreprises avec un nouveau nom : Polygone 15. Celui-ci est composé de 15 communes : Pontivy, Le Sourn, Noyal-Pontivy, Saint-Thuriau, Clegerec, Kergrist, Malguenac, Neulliac, Crédin, Guern, Kerfour, Rohan, Gueltas, dans l'ordre des adhésions.

UNE ZONE TOURNÉE VERS L'EUROPE

Pontivy et sa région se sont dynamisées en accueillant des entreprises performantes et leaders sur leur marché (GLON, aliments du bétail, Mathurin Onno, produits charcutiers, Silyv (industrie laitière) et en

privilegiant le cadre de vie de leurs collaborateurs.

Polygone 15 aménage des parcs d'activités et privilégie les infrastructures complexes ; il étudie les projets et instaure une force de dialogue et de négociations auprès des administrations et des financeurs ; il favorise l'implantation d'entreprises en négociant et en achetant des terrains industriels (SICOMI).

DES TÉMOIGNAGES

Les élus entendent créer des synergies entre les différents acteurs économiques.

C'est ainsi que, par l'intermédiaire de Polygone 15, des marchés se sont ouverts : on peut citer le cas de Michel Houdebine, de Houdebine SA (plats cuisinés surgelés) qui mis en contact avec Jean-Pierre Le Roch (pdg du Groupe Intercommerce), a trouvé en lui un réseau de distribution de taille pour ses produits surgelés.

Désormais, l'avenir des entreprises qui passent par Polygone 15 est assuré : elles se trouveront au cœur de l'Arc Atlantique. ■

Entreprises de Bretagne Assises le 17 juin à Vannes

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 18

Leader de la galvanisation

Protector

La Bretonne de Galvanisation, une société morbihannaise, est à l'origine d'un groupe national sur son marché.

R achetée le 1^{er} janvier 1981 par Jean Guyomarc'h, Galva Ouest, spécialisée dans le traitement de l'acier contre la corrosion par trempage dans le zinc en fusion, devient la Bretonne de galvanisation, basée à La Chapelle-Caro.

UNE SOCIÉTÉ EN EN PLEIN ESSOR

Travaillant à l'origine essentiellement pour les fabricants de matériel d'élevage, la Bretonne de galvanisation va, très rapidement, prendre les moyens de diversifier sa clientèle et jouer un rôle innovateur en matière de galvanisation : mise en place d'un bain de zinc de 17 m, le plus long d'Europe ; implantation du procédé suédois de dégraissage biologique ; création d'un laboratoire pour améliorer les dosages et mieux contrôler les bains d'acide, etc.

Aujourd'hui, la Bretonne de galvanisation pèse 66 millions de CA (multiplication du CA par plus de 3 en 7 ans) emploie 110 salariés (effectifs doublés en 7 ans) et traite 32 000 tonnes d'acier par an nécessitant 23 000 tonnes de zinc.

LA VOLONTÉ D'ACQUÉRIR UNE DIMENSION EUROPÉENNE

Afin de développer ses parts de marchés, la Bretonne de galvanisation, par son directeur Jean Le Guillou, a conçu et créé le groupe Protector, constitué de trois sociétés indépendantes de galvanisation, souhaitant acquérir une dimension européenne, développer leur savoir-faire, leurs recherches et leurs diversifications.

Jean Guyomarc'h, par le biais de la SAFI, est le principal actionnaire de ces trois centres qui sont autonomes.

Le groupe Protector est composé par : la Bretonne de galvanisation à La Chapelle Caro ; Galvalet à Caen (65 salariés, 16 000 tonnes/an d'acier galvanisé) ; SOPGA en région parisienne (65 salariés, objectif 1991 : 15 000 tonnes/an d'acier galvanisé).

Par le rapprochement de ces trois sociétés, le groupe Protector détient désormais plus de 10 % du marché national et devient ainsi le leader sur son marché d'activité qui progresse en France et en Europe de 6 % par an. ■

Urgence médicale

Le 15

Le Centre 15, qui se trouve situé au SAMU du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Rennes, peut désormais fonctionner avec une double régulation médicaux du SAMU-médecins libéraux. Il convient de noter que ce numéro n'est pas un numéro de premier appel mais qu'il est réservé aux situations d'urgence. L'objectif de cette mission menée conjointement par le Centre Hospitalier Régional et l'Association Départementale d'Aide Médicale Urgente est de permettre à la population d'Ille-et-Vilaine l'accès immédiat aux soins d'urgence ainsi que la participation des médecins d'exercice libéral au dispositif d'urgence. ■

Entreprises innovantes

A l'occasion du Bicentenaire du Brevet d'Invention Français, quinze entreprises bretonnes se sont vu remettre un diplôme d'innovation par l'Institut National de la Propriété Industrielle. Considérées comme les plus innovantes et les plus performantes de la région Bretagne, ces PMI ont été retenues pour leur dynamisme, leur créativité et leur réussite.

Les entreprises lauréates : Armor Inox, Sulky Burel, Ouest Standard Télématique, Arômes de Bretagne, Kaulfer, Galvelpor, Mailleux, Pichon SA, Le Bihan-Le Mouel SA, Nijal, Dépannage-Entretien Piscines, Couedic Madore, Goeumar, OMCI, Industrielle du Ponant. ■

Wandel et Goltermann sur Atalante

Le groupe allemand Wandel & Goltermann, leader mondial dans les systèmes de mesure pour les télécommunications, a décidé de créer un centre européen de Recherche & Développement sur la Technopole de Rennes Atalante.

Sa filiale SERSEM, dont le siège social s'installe à Rennes, se consacrera à cette activité avec une équipe dont l'effectif devrait atteindre 53 personnes en 1993 (dont 80 % d'ingénieurs et chercheurs).

Ce centre est le cinquième du groupe, après ceux de Stuttgart en Allemagne, Plymouth en Grande-Bretagne, Raleigh en Caroline du Nord (USA) et Rio de Janeiro au Brésil.

Dans un premier temps, la société s'installe en location sur le site d'Atalante-Beaulieu, en attendant la construction de ses laboratoires. Après la mise en place du centre de Recherche & Développement, le groupe Wandel & Goltermann envisage d'implanter, sur la Technopole, une unité de fabrication. ■

Des spécialistes de la transmission d'entreprise

Audito

Né il y a 18 mois, Audito, dirigé par Alain Mévellec, poursuit son développement. Créé pour servir l'économie régionale, l'ambition de cette jeune société est de consolider des réseaux de professionnels dans le domaine du rapprochement et de la transmission d'entreprise, réseaux d'informations et de communication, composante des secteurs bancaires, consulaires et professionnels de la transmission d'entreprise. Chacun cherche à développer des synergies avec d'autres partenaires, ceci étant à l'origine du réseau Protocole, outil au service d'Audito, Protocole étant également le nom du bulletin bimestriel d'information sur le partenariat et la transmission d'entreprise, région Bretagne, ce magazine diffuse gratuitement à des interlocuteurs privilégiés des informations sur les offres de cession, acquisition et partenariat d'entreprises, sous forme d'annonces confidentielles, le comité de rédaction est composé d'Audito et de 2 partenaires bancaires, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel de Bretagne. Audito a la volonté d'assurer par la qualité des prestations techniques qu'elle fournit et son savoir-faire le succès de ces créations et transmissions et ainsi la pérennité des entreprises qui font appel à elle. Audito s'est entouré de professionnels dans son réseau interne, juristes, comptables, conseils spécialisés, et externe, professionnels bancaires et consulaires. Audito coordonne les informations de son réseau relationnel, anticipant sur les besoins et opportunités de l'entreprise. Chaque dossier bénéficie d'une analyse approfondie. Discretion et efficacité. 3 000 entreprises changent de main par an. Elles se trouvent confrontées à ce problème de rapprochement et de transmission. Audito se positionne dans l'environnement de décision du dirigeant d'entreprise. Par la configuration de son réseau, Audito reste unique en France. La structure comprend actuellement 90 dirigeants associés. ■ J.C.P.

38, rue Emile Zola - 29200 BREST - 98 46 44 00



Mercur de l'alimentation animale : CCPA et CANA grands vainqueurs

Créés en 1991 par le Forum de la Revue de l'Alimentation Animale (RIA), les Mercur de l'Alimentation animale sont des prix récompensant les meilleures campagnes de communication sur ce thème.

Pour cette première remise de prix, le tandem rennais, Gilbert Llorca (directeur conseil) et Jean-Raoul Parini (directeur de création), se distinguent en obtenant les 2 premiers prix :

- le Mercur national pour la campagne GALA de la CCPA (Centrale Coopérative de Production Animale, groupement des 23 coopératives leaders françaises). GALA est une technique de nutrition et de santé des vaches laitières hautes productrices.

- le Mercur régional pour la campagne Axior du groupe CANA. Axior est un programme complet d'alimentation et santé porcine.

Ces distinctions viennent ainsi récompenser le département Agro-Agri de l'agence RSCG Rennes. ■

Bienvenue à bord



La première compagnie aérienne privée française

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 19

TRANSPORTS

TAT : acteur majeur du transport aérien

A partir du transport aérien de passagers, son cœur de métier, le groupe TAT a su développer successivement les activités de fret express, de maintenance aérienne et de formation du personnel aéronautique.

TAT, TAT Express, LAB et Cibra forment un carré parfait d'activités à la fois diversifiées et complémentaires dont la synergie fait l'originalité, la force et la solidarité du groupe TAT.

Aujourd'hui, le Groupe TAT décline toute la gamme d'activités liées au transport aérien et se définit comme un groupe de services à structure industrielle avec quatre secteurs principaux : le Transport Aérien, pôle majeur du groupe ; le Fret Express ; la Maintenance Aérienne et le Négociant de Matériel Aéronautique, et la Formation du Personnel Aéronautique.

Après 20 années d'expérience, le Groupe TAT compte aujourd'hui plus de 2 900 salariés et atteint un chiffre d'affaires total de 2,2 milliards de francs.

LE TRANSPORT AÉRIEN, PÔLE MAJEUR DU GROUPE

TAT est née, en 1968, sous le signe de la décentralisation et des régions. Elle a adapté ses structures et sa logistique à leurs besoins, à leurs attentes. Son réseau de lignes et ses avions de moyenne capacité sont rapidement apparus comme le complément idéal et nécessaire des réseaux nationaux centralisés.

Avec 1 700 personnes employées, dont 400 pilotes et plus de 300

hôtesse et stewards, le transport aérien demeure notre cœur de métier.

Avec 51 escales françaises, de nombreuses lignes transnationales et radiales, la Compagnie TAT boucle un véritable tour de France.

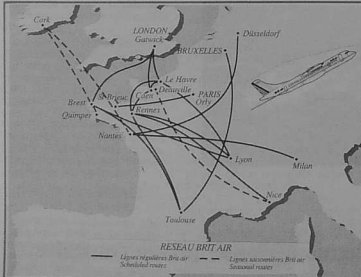
S'y ajoute un tour d'Europe, qui dessert chaque jour une trentaine d'escales du réseau Air France.

En 1990, ce sont 3 millions de passagers* qui ont emprunté l'ensemble de ces lignes.

Pour les transporter la Compagnie TAT dispose de 70 appareils. Ces avions ont effectué 90 000 heures* de vol. Mais pour faire face aux perspectives de croissance, TAT a déjà entrepris de renouveler et développer sa flotte : 53 nouveaux avions ont été commandés : 30 ATR 72 (70 places), 8 ATR 42 (50 places), 16 Fokker 100 (104 places) et 1 Brasília (30 places).

Avec un taux de régularité de 98 % et un taux de ponctualité de 91 % à 15 minutes, TAT s'impose comme un acteur majeur du transport aérien. ■

* Chiffres estimés (1990).



TAT ET L'EUROPE

- TAT s'est vu attribuer par le Ministère des Transports des nouveaux droits de trafic sur les liaisons européennes.
- Ces nouvelles destinations seront assurées à partir de septembre 1991 :
- Londres
 - Milan
 - Stockholm
 - Copenhague
 - Munich
 - Francfort
 - Vienne
 - Helsinki
- PARIS** →
- Athènes
- NICE** →
- Londres
- LYON** →
- Londres
- TOULOUSE** →
- Londres
- BORDEAUX** →
- Londres

L'Europe des Régions avec Brit Air

Après St-Brieuc-Paris (2 janvier), Toulouse-Bruxelles (8 avril), Rennes-Nice (8 avril), deux autres lignes directes viennent d'être mises en service par Brit Air : Nantes-Düsseldorf et Nantes-Milan. Ces deux liaisons étaient auparavant exploitées pour le compte d'Air France ; la compagnie morlaisienne les prend désormais sur son réseau propre.

Forte de 21 appareils (2 ATR 72 de 68 places, 10 ATR 42 de 50 places, 6 SAAB 340 de 33 places), la flotte Brit Air assure quotidiennement une centaine de vols sur des lignes nationales et internationales.

Brit Air s'affirme de plus en plus comme une entreprise résolument tournée vers l'Europe des Régions et développe, dans cet esprit, la desserte des capitales régionales et européennes. ■

Service d'été à la SNCF

Le service d'été est entré en vigueur depuis quelques jours. Il prendra fin le 28 septembre.

Ce service sera sensiblement identique à celui de l'été 1990 avec quelques adaptations prenant en compte la "montée en charge" des TGV.

Les modifications apportées aux dessertes entre Rennes et Paris se caractérisent principalement par le remplacement de quelques trains Corail par des TGV, soit avec la création de nouveaux TGV, soit par le doublement de leur capacité.

La traction électrique sera mise en service de Rennes à Lorient à la fin septembre prochain. La desserte voyageurs entre Quimper, Rennes et Nantes continuera donc à être assurée et est par des trains Corail en correspondance à Rennes ou à Nantes avec les TGV et par des trains Corail directs jusqu'à Paris.

Les dates de circulation de quelques trains binationaux seront dans certains cas modifiées pour tenir compte du léger décalage des vacances scolaires.

• **Paris-Lannion** : la desserte assurée l'été dernier sera reconduite dans son intégralité avec cependant une avance d'une heure dans le sens : Paris 10 h 00, Lannion 15 h 40.

• **Paris-Auray-Quiberon** : l'aller et retour direct de jour sera prolongé comme l'été dernier jusqu'au week-end du 8 septembre.

• **Morlaix-Roscoff** : les modifications consistent à assurer avec le train, dans la mesure du possible, les correspondances TGV ou express, tout en maintenant le car pour les dessertes locales ou scolaires. ■

Crédit Mutuel de Bretagne

Une nouvelle équipe dirigeante

Louis Lichou n'est plus le Président du Crédit Mutuel de Bretagne depuis le 22 mai. Atteint par la limite d'âge - une règle qu'il a lui-même instaurée -, Louis Lichou a quitté cette fonction qu'il assumait depuis 12 ans après avoir été Directeur Général du CMB pendant vingt-deux ans. A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue à Brest, Georges Coudray a été élu Président de la Fédération du CMB (il en était le vice-président délégué depuis 1985). Yves Le Baquer, pour sa part, devient le Président de la toute nouvelle Compagnie Financière du CMB ainsi que de la CBMB, la banque d'affaires du Groupe. Bien entendu, il reste par ailleurs Directeur Général du Groupe, fonction qu'il occupe depuis 1984. Derrière la répartition des tâches entre les hommes, c'est une adaptation importante de son organisation qu'a décidé le CMB. Adaptation rendue nécessaire par la dimension de cet organisme bancaire, deuxième banque régionale française mais premier établissement breton.

Portrait

Louis Lichou



Louis Lichou, c'est d'abord un regard. Serein et déterminé. Cela se voit tout de suite. Il y a de la certitude et de l'ouverture dans ces yeux-là. Regardez-le, à son bureau. Regardez ses avant-bras. Il y a autant de sérénité que de solidité dans cette attitude-là. Regardez-le debout. Ce n'est pas sa haute taille - il mesure 1,92 m - qui marque. C'est sa stature. Ce qui reste, c'est dans ce corps-là. C'est un homme de la terre au regard de marin. Il faut être fort où l'on se trouve pour pouvoir, tranquillement, regarder loin. Louis Lichou, c'est un paysan et un capitaine. C'est un Président. Et la pointe du stylo a, d'office, choisi la manuscrite.

De 1944, où il était chargé de mission au cabinet du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à ce 22 mai 1991, où il a passé à d'autres la barre du Crédit Mutuel de Bretagne, Louis Lichou s'est sans doute constamment souvenu d'un conseil prodigué par l'un de ses professeurs du Collège Saint-François de Lesneven. Il le cite volontiers en breton : "Ker atao, Va Mignoun, war hent ar vironiezh, al leideg hag ar karantezh" ("Pour-rais ton chemin, mon Ami, sur la

ligne et de mener les combats qu'il juge nécessaires. Les gouvernements se succèdent, les ministres des Finances aussi. Louis Lichou garde ses convictions. L'intérêt des épargnants est menacé ? Le Breton, qui est aussi vice-président délégué de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel de 1973 à 1987, est aussitôt chez le ministre. Le monde bancaire veut instaurer les chèques payants ? Louis Lichou prend la parole et explique : "Si le chèque devient payant, il faut rémunérer les dépôts sur les comptes de chèques". Des emprunteurs de bonne foi croient-ils le surendettement dans les années où l'inflation régresse ? Le CMB détermine la remise généralisée d'intérêts. Il reste le seul établissement à avoir pris une telle mesure générale.

L'ENTREPRENANT

Et ainsi de suite. Là où il y a un combat pour faire respecter les principes de base de la coopération et du mutualisme, Louis Lichou est présent. Là où le développement régional peut gagner, il est aux avant-postes. Et c'est ainsi que, sous son impulsion, la modeste banque bretonne des années 50 devient le premier établissement bancaire et financier de l'Ouest, puis au niveau national, ouvert sur l'Europe et le monde. Ce qui était hier la banque de la famille et du particulier est aujourd'hui un acteur de premier plan dans le financement de l'économie et des entreprises. Les années 80 sont celles de la création de filiales et de la prise de participations dans des établissements français et étrangers. Louis Lichou veut une Bretagne forte, grand'ouverte sur l'extérieur. Et d'ailleurs, s'il quitte la Présidence du CMB, Louis Lichou n'arrête pas totalement une entreprise depuis plus de 45 ans. Il reste notamment Président de Federal Finance, Maison de Titres filiale du CMB.

« J'aime entourer d'une grande discrétion mes sentiments personnels » a-t-il dit en faisant ses adieux, fin mai, à Brest. Aller, juste un mot, son émotion était vraie. Cela se sentait. Elle était partagée par 1 500 personnes. Cela se sentait aussi. ■

LE GAGNANT

Durant ces 20 ans, Louis Lichou est l'un des actifs artisans de l'unité du Crédit Mutuel de Bretagne. Cinq Fédérations et Caisse Fédérale disparaissent au profit d'une Fédération et d'une Caisse Fédérale uniques. On est en 1979. Le CMB est né. Louis Lichou en devient le Président, un spectaculaire développement est annoncé.

Les chiffres ne tout résument pas mais ils peuvent en dire long. En 1960, toutes Fédérations confondues, le Crédit Mutuel en Bretagne gérait environ 120 millions de francs de dépôts et, à peine, 100 millions de francs de crédits. Ces volumes dépassent aujourd'hui respectivement les 55 milliards et les 30 milliards de francs. Les quelques milliers de sociétaires sont devenus 1 150 000. Lisant cela, Louis qu'il n'est pas seul à l'origine d'une telle progression. L'homme, en effet, aime s'entourer de collaborateurs aux parcours différents. A lui, le Président, de faire le lien, d'en être le ciment.

LE MILITANT

A lui aussi de monter en première

AU COEUR DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Ce parcours, c'est essentiellement de la vérité, de la loyauté et

1990 : l'année de tous les défis

Exceptionnel. C'est le terme qui mérite d'être employé pour qualifier l'exercice écoulé au Crédit Mutuel de Bretagne. Un constat qu'Yves Le Baquer, directeur général, a tenu à souligner d'emblée lors des Assemblées générales du Groupe, fin mai, à Brest. Bilan d'une année riche et active durant laquelle le CMB a mis en œuvre de grands chantiers de réorganisation interne et démontré ses capacités d'adaptation en poursuivant son développement dans un environnement changeant et difficile.



Georges Couduy



Yves Le Baquer

Côté chiffres, le CMB affiche sa bonne santé au travers d'un résultat net légèrement supérieur à celui de 1989 qui s'élevait déjà à plus de 229 millions de francs. Au plan de l'activité, il réussit également une bonne performance avec une collecte de plus de 5,5 milliards de francs et des réalisations de crédits de 8,7 milliards. Le CMB enregistre également d'intéressantes progrès tant dans le domaine de prêts au logement que dans le secteur des crédits aux entreprises, notamment agricoles.

OUVERTURES EUROPÉENNES

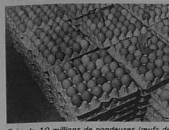
Année satisfaisante en termes d'activité et de résultats, 1990 aura également été marquée par la concrétisation des principaux objectifs stratégiques. Yves Le Baquer a notamment cité la prise de contrôle de la Banque Hypothécaire Européenne (BHE) en juillet, précédée par l'entrée au capital du groupe

financier espagnol Kairos et l'acquisition d'une minorité de contrôle dans le capital de la société luxembourgeoise Alcor Trust, spécialisée dans la gestion de patrimoines privés. Autres faits marquants venant confirmer la stature de la grande banque régionale européenne acquise par le Crédit Mutuel de Bretagne, son entrée au capital de Mutual Bank - société financière luxembourgeoise - et la

prise de contrôle d'Eurogerance, société de gestion de SCPI. «Autant d'opérations, a souligné Yves Le Baquer, répondant au souci de trouver de nouveaux champs de développement et d'étendre les possibilités de services aux sociétaires, particulières ou entreprises. A quelques mois de l'ouverture du Grand Marché Européen, le CMB s'est ainsi doté des outils lui permettant d'être reconnu dans un paysage bancaire totalement renouvelé».

Dans le même esprit, on ne peut manquer de signaler le développement d'une stratégie de coopération entre Groupes de Crédit Mutuel au sein du GIE Ouest-Synergie. La mise en commun des moyens informatiques et commerciaux des Fédérations de Brest, Nantes, Angers, Angoulême et Clermont-Ferrand doit permettre de réduire leurs coûts de fonctionnement, tout en améliorant la qualité des services aux sociétaires. «Ainsi, a conclu Yves Le Baquer, notre Groupe a su, dans un contexte perturbé, maintenir le cap et préparer son avenir. Reste maintenant à valoriser ces choix». C'est sur cette base que s'acquiescent les objectifs pour 1991. ■

AGRICULTURE



Près de 10 millions de poules et de truies de consommation dans ce département (photo Jos Le Douarin)

Monographie agricole en Côtes-d'Armor

L'œuf et le porc toujours rois



Quatre porcs pour un habitant, dans les Côtes-d'Armor

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la forêt, la DDA des Côtes-d'Armor vient d'éditer une monographie agricole et rurale de ce département. Cet ouvrage (de 120 pages) constitue un document de travail. Il traduit, en commentaires, tableaux, cartes et graphiques, la situation actuelle et l'évolution sur une vingtaine d'années de l'agriculture et du milieu rural en Côtes-d'Armor.

Au hasard des (nombreux) chiffres cités, on apprend notamment que :

- le département, avec ses 6 700 km de réseau hydrographique constitue un joli château d'eau pour la Bretagne,
- la population rurale est de 56 % par rapport à la population totale (538 423 habitants),
- 25 % des résidences principales ont été construites en milieu rural depuis 1968.

Les Côtes-d'Armor étaient détentrices de 190 080 emplois en 1989.

- l'aménagement de l'espace rural composé avec 264 structures intercommunales,
- la superficie boisée atteint les 66 440 hectares,
- la population agricole familiale s'élève à 77 332 personnes dont 36 479 femmes ; 23 % des chefs d'exploitation sont célibataires et 15 % seulement de cette population a moins de 15 ans,
- 162 exploitations emploient des salariés permanents,
- et que la double activité concernait (en 1988) 17 % de ces exploitations, dont 5 % d'entre eux avec activité agricole principale.

Concernant les modes de faire valoir, 30 % des exploitations cultivent la totalité de leurs terres en propriété, 14 % exploitent la totalité de leurs terres en fermage, le reste pratique les deux systèmes.

Depuis 1970, le nombre d'exploitations agricoles baisse de près de 3 % par an (40 000 en 1970, 23 600 en 1988). Si l'on enregistre une accélération du nombre des départs, le rythme d'installations avoisine les 300 par an. «Dans certains cantons, la surface agricole utilisée (SAU) moyenne dépassera 40 hectares» précise le rapport.

De même, les auteurs de cette monographie n'excluent pas un retournement de tendance (à la hausse) de la valeur des terres. Autre constatation : le parc de tracteurs est en nombre constant mais très puissant. Tandis qu'on enregistre un vieillissement des bâtiments agricoles (ce qui paraît logique), on assiste à un développement important des bâtiments d'élevage très spécialisés. L'agriculture de groupe comprend 958 GAEC et 210 CUMA en activité.

Autres chiffres édifiants : depuis l'institution des aides à l'installation, près de 4 000 dossiers ont été agréés (DJA) et près de 5 000 prêts ont été accordés aux jeunes agriculteurs pour une première installation !

Les Côtes-d'Armor occupent le 8^e rang national pour la surface remembrée : 354 000 hectares ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement.

LE COMPTE EST BON

Le drainage agricole a encore de beaux jours devant lui dans le département : 50 000 hectares restent à drainer.

Les renseignements suivants ne manquent pas, non plus, d'intérêt :

- De plus en plus d'exploitations sont spécialisées en une ou deux productions.
- Predominance du maïs dans l'utilisation du sol (1/4 de la SAU).
- On compte 2 200 producteurs légumiers (10 400 hectares de légumes, 1 850 hectares de pommes de terre primeur).

Premier marché télématique bovins

Bovi 2000

C'est le SICAMOB qui a créé en 1972 les premiers marchés aux enchères électroniques de bovins vifs. Dix ans plus tard, elle applique la technique à d'autres productions en créant les Bureaux de Ventes de poules de réforme, puis d'œufs calibrés, de lapins et enfin de truies.

Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi avec la mise en place du premier marché télématique de bovins-lots pour la boucherie.

Cette nouvelle génération de marchés apporte un service supplémentaire aux acheteurs et montre le souci qu'a le SICAMOB de s'adapter à un monde en perpétuel changement. ■



Les responsables de la SICAMOB présentent le nouveau marché télématique.

Coopération inter-bancaire

L'ouverture à l'Est

Le Crédit Mutuel vient de conclure, au début du mois d'avril, un important accord de partenariat avec la GBW, Banque Economique de Grande Pologne et l'Union Nationale des banques coopératives du groupe GB à Poznan. Jusqu'à présent spécialisées dans le financement de l'agriculture, ces deux réseaux se sont engagés depuis un an dans une politique de diversification vers les petites entreprises et les particuliers. Grâce à cet accord cadre, elles bénéficieront de l'expérience et des conseils du Crédit Mutuel dans l'organisation et la gestion d'un réseau bancaire décentralisé.

Fondée le 1^{er} janvier 1991, la GBW est la banque régionale d'un groupe de 250 établissements coopératifs locaux implantés dans la région de Poznan. Elle constitue à ce titre le premier réseau coopératif indépendant de Pologne. Le Groupe GB, pour sa part, est une association de banques régionales, couvrant l'ensemble du territoire polonais, créée à l'initiative de pération : les services à la clientèle, la

100 banques locales désireuses de s'organiser comme la GBW.

"APPORTER NOS CONNAISSANCES"

Depuis 1990, les représentants du Crédit Mutuel participaient activement à la modernisation des établissements bancaires du pays de "Solidarité". Une mission de "reconnaissance", menée auprès de 10 banques locales, avait permis de mesurer le retard technologique, ainsi que le manque de rentabilité de ces établissements. A la suite de cette mission d'aide, le Crédit Mutuel a assisté les banques locales dans les réflexions sur l'organisation d'une banque régionale commune (la GBW), véritable cœur du réseau. Avec l'accord signé le 4 avril, s'ouvre désormais un nouveau chapitre dans ces relations.

Dans un premier temps, le Crédit Mutuel apportera son savoir-faire afin d'aider ses partenaires dans leur développement. L'accord couvre, à cet effet, de larges domaines de coo-

diffusion de produits communs, le développement d'opérations commerciales, la coopération financière et les ressources humaines. Quatre domaines, par ailleurs, ont été privilégiés pour 1991 : la formation des personnels et des dirigeants du groupe GB, l'amélioration de la gestion des banques locales, la définition du plan informatique, la création des fonctions de contrôle et d'inspection.

En contrepartie, les partenaires polonais apporteront au Crédit Mutuel leur connaissance du tissu économique régional, national et des pays voisins. Un atout essentiel pour renforcer sa présence dans une Europe de l'Est désormais très convoitée. «A terme, rapporte Mme Calixte Farpaux, directeur adjoint chargé des relations avec le Pologne, cette relation de transfert de savoir-faire se transformera en véritable relation d'affaires». Une progression par étapes, prudente et raisonnée afin d'être sûr de réussir son "passage" à l'Est. Le Crédit Mutuel ne pouvait pas se désintéresser de l'autre Europe. ■

Les ambitions de l'aéroport de Rennes

L'aéroport de Rennes-St-Jacques n'est, aujourd'hui, plus à la hauteur des ambitions de la Métropole régionale.

Soucieuse d'organiser efficacement le développement de l'aéroport, la CCI a mis en place, en 89, le Conseil Stratégique du Pôle Aéroportuaire qui regroupe tous les partenaires directement concernés pour réaliser un plan de développement de l'aéroport sur 4 ans.

Première grande étape : l'agrandissement et la requalification architecturale de l'aéroport.

Les travaux commencés mi-avril s'étaleront sur 8 mois environ. L'investissement est de 12,6 millions de francs, répartis entre : le Conseil Régional 20 %, le Conseil Général 26,66 %, le District - Ville de Rennes 26,66 %, la CCI 26,66 % ■

K.A.B.

Le cap des 1.000 actions dépassé

Le projet de l'association K.A.B. Ar Breizh (les Cercles d'Investissements) est de créer une s.a. favorisant la création d'entreprises et d'emplois en Bretagne. Grâce à plusieurs centaines de personnes, d'entreprises, d'associations, le cap des 1 000 promesses d'achat d'actions a été dépassé.



Le mois de la science

En juin pour la première fois a lieu le mois de la science et de l'environnement en milieu rural. Organisé par les adhérents de l'UBAPAR (80 associations dont 20 centres d'accueil) et la fédération nationale des foyers ruraux, cette opération veut montrer que le milieu rural est dynamique et veut réfléchir à son avenir.

Le lancement de l'opération avec une table ronde sur le milieu rural face au défi scientifique et à un environnement menacé avec des spécialistes de la SEPND, du CCSTI et de la FNFR (le 1^{er} juin au lycée agricole de Châteaulin).

Vingt sites, des dizaines d'animations. De Concoet à Plourin, du pays de Vilaine au Cap Sizun, en passant par Nozay et autres lieux, conférences, sorties nature, expositions, portes ouvertes, fêtes, activités pour les enfants montrent que les acteurs du milieu rural se mobilisent.

Rassemblez 3 000 actions : 500 F pour la création d'emplois, c'est possible dans un pays de 4 millions d'habitants. A vous tous de saisir rapidement l'opportunité pour ne pas laisser une bonne idée ne rester qu'un projet !

Merci de nous envoyer rapidement les formulaires de promesses d'achat d'actions à : K.A.B., BP 90, 29413 Landerné Cedex.

3^e cycle à Brest

L'Institut de la Logistique

Le Groupe ESC Bretagne crée un 3^e cycle en logistique accueillera les 15 à 20 étudiants de sa première promotion en octobre. L'objectif est de former des cadres immédiatement opérationnels, disposant de la connaissance des techniques les plus pointues dans chaque domaine de la logistique.

Afin de garantir une adéquation entre la formation et les besoins des entreprises, un Conseil de l'Institut de Logistique (CIL) a été créé sous forme associative. Il est ouvert à tous les agents économiques concernés par la logistique. Des cadres d'entreprises dispenseront la plu-

part des cours (Le Calvez SA, CEGF, CGM, Clé 128, CRCI, DDE, Digital, Findus, Genecod, Heria, Sydel, SNCF...). Chaque année des entreprises s'associeront à l'Institut par le financement de chaires d'enseignement. Le Groupe Leclerc et les Transports Frigorifiques Européens (TFE) inaugureront ce partenariat dès la rentrée prochaine.

Accessible à des étudiants titulaires de diplômes bac + 4, l'Institut accueillera également des cadres justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle. Deux sessions de sélection, sur dossier et entretien, auront lieu en juin et septembre. Tél. 98 34 44 44.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 24

A Lorient

Stratégie de communication

Comment évaluer le rendement des investissements publicitaires ? Quelles actions promotionnelles privilégier ? Pourquoi pratiquer le sponsoring ? Le mécénat est-il un luxe réservé aux grandes sociétés ? A qui confier la politique de communication ?

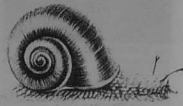
Pour aider à répondre à ces questions, la rédaction du magazine L'Entreprise, le Crédit d'Equipe des PME et Fidal organisent, le 6 juin, à Lorient, les 1^{ers} rencontres du sponsoring, du mécénat et de la communication d'entreprise.

Cette journée d'étude, réalisée avec la collaboration du Pays de Lorient et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, vise à bâtir une stratégie de communication efficace.

Au programme : ateliers spécialisés, déjeuner-débat, table ronde... Renseignements et inscriptions (1) 40 60 43 09.

Héliciculture

La commercialisation du petit gris



Leader dans la production du "petit gris", la France veut le devenir aussi dans la transformation et la commercialisation. De nombreuses recherches ont été menées à la Faculté de Rennes à l'initiative du professeur Daguzan, à l'INRA du Magneraud à Surgères et à l'Institut Technique de l'Aviculture.

Deux établissements bretons, la Lande du Breil à Rennes et le lycée St Pierre de Châteaugiron, proposent depuis plusieurs années une formation hélicicole. Ses objectifs : étudier le marché, les techniques d'élevage, la gestion, la transformation et la commercialisation.

La Bretagne est donc à la pointe dans cette filière.



GRETA DU GOLFE

Formation continue

Formation "Tourisme" au GRETA du Golfe (56)

Fort de 10 années d'expérience dans ce secteur, l'Antenne du GRETA du Golfe met en place à Auray deux nouveaux programmes de formation :

- **Création et Commercialisation de Produits Touristiques** (Recr. fin septembre 1991 - Public de professionnels)
- **Assistant Technique de tourisme** (Recr. mi-octobre 1991 - Tout public)

Pour tous renseignements, merci d'écrire à :

Antenne du GRETA du Golfe
1, boulevard de la Duchesse Anne
B.P. 303 - 56403 AURAY Cédex

Salle des ventes de Brest

Rencontre des collectionneurs

L'histoire des salles de vente remonte bien avant la révolution qui les supprima, réhabilitées par Louis XVIII, elles sont aujourd'hui le domaine privilégié des collectionneurs du monde entier.



Sano di Pietro - Sienne 1406-1481

La salle des ventes de Brest, spécialisée depuis les années 71-72 dans la vente de tableaux de l'école bretonne, est le lieu privilégié où se retrouve régulièrement à la même époque collectionneurs et amateurs de belles œuvres. Traditionnellement cette vente est organisée au mois de mai. Cette année la plus grosse cote, 520 000 F, a été atteinte par un très beau tableau de Maurice Denis "Baigneuses dans les bois de Huelgoat" ; la vente la plus importante fut le 23 octobre 1990, une œuvre Sano Di Pietro, Christ en croix, attribuée à 928 747 F.

Maitres Y. Thierry, H. Martin et Ph. Lannon, Commissaires priseurs associés, en dehors de la vente elle-même, apportent leur expérience et leur connaissance de l'art et du droit. De nombreux acheteurs viennent du monde entier, Europe, Moyen-Orient, Etats-Unis, afin d'acquiescer un tableau ou du mobilier d'époque et de style des 18^e et 19^e siècles.

En ce qui concerne les tableaux, la vie grouillante des ports bretons a toujours été un sujet porteur de l'art régional.

Représenté par un tableau ou du mobilier d'époque et de style des 18^e et 19^e siècles. Trois grandes ventes annuelles sont organisées au printemps à

Brest : en mars, objets d'art, faïences de Quimper, porcelaine... en avril, bibliophilie ; Brest est la terre gauloise dans l'ouest à organiser une vente de livres aussi importante consacrée au régionalisme et à la Bretagne, livres anciens, grands illustrés, littérature, Bretagne... et à la mi-mai grande vente de tableaux modernes, écoles bretonnes, Pont-Aven, groupe de Concarneau, Marine. Une prochaine vente de peinture aura lieu le 17 décembre. Pour chacune des ventes un très beau catalogue avec descriptif est édité. Une vente hebdomadaire a lieu chaque mardi de 10 h à 14 h, mobilier de succession, liquidations judiciaires et divers. Des experts sont à la disposition du public, examinent et évaluent régulièrement les objets les plus divers. L'annexe de l'hôtel des ventes est réservée à la vente industrielle et aux véhicules.

Dépendante de Brest, la salle des ventes de Douarnenez sera le théâtre d'une belle vente de tableaux pendant la 2^e quinzaine de juillet.

JEAN-CLAUDE PAOLPI

Incontournable TREGOR

Les sites culturels du Trégor (Radôme, Planétarium, Ploümanach...) ont accueilli 340 000 visiteurs en 1989 et 417 000 en 1990, ce qui représente pour cette dernière année 1 touriste sur 3 en visite dans les Côtes-d'Armor.

Cette constatation a amené l'ABRET (Association Bretonne pour la Recherche et la Technologie) à définir des perspectives pour 1991 pour consolider le pôle de loisirs et d'animation à caractère scientifique et technique sur la région de Lannion.

L'ABRET souhaite d'une part organiser l'offre en matière de visites scolaires, d'autre part augmenter l'offre en loisirs culturels dans cette région.

Une de ses dernières initiatives est la publication de la 4^e édition de "Trégor, rêve, nature et sciences". Ce guide, où l'éventail large de loisirs scientifiques et techniques accessibles à tous.

Reps. ABRET, BP 13, 22560 Pleumeur Bodou - 96 05 22 16.

ENVIRONNEMENT

Déchets : un comité régional

La Bretagne, comme beaucoup d'autres régions, est confrontée au problème des déchets, qui liés soient d'origine agricole, ménagère ou industrielle.

Si, ces dernières années, la région a pu se contenter de solutions provisoires, voire palliatives, l'augmentation des quantités produites, la sensibilisation de plus en plus de populations à ce qui touche à l'environnement, rendent cette situation critique et demandent des réponses rapides, sous peine, non seulement d'assister à une saturation et une dégradation des sites utilisés, mais également d'entraver les efforts de réduction des nuisances engendrés et freiner le développement de l'activité économique.

Une politique de réduction des nuisances suppose que l'on puisse avoir une bonne maîtrise des filières d'élimination :

- L'incinération des ordures ménagères permet d'éliminer les déchets et de récupérer une partie de l'énergie, mais induit d'autres pollutions, notamment la pollution de l'air en rejetant dans l'atmosphère poussières ou gaz non désirables.

- Le traitement des fumées d'incinérations engendre des centres contenant des métaux lourds ou d'autres substances (chlorure...) facilement solubles qui il faut éliminer. Les techniques actuelles ne permettent pas d'autres solutions que la mise en centres d'enfouissement adaptés.

- La récupération des carcasses automobiles permet le recyclage d'une grande partie des métaux, induisant des économies d'énergie non négligeables, mais produit également une quantité substantielle de stériles qui il faut également éliminer dans des centres d'enfouissement.

- Le traitement des eaux des unités de traitement des eaux de surface, s'il permet de réduire de manière considérable les quantités de métaux lourds rejetées dans le milieu naturel, génère des boues toxiques qui il convient de traiter puis d'éliminer.

Ces exemples, qui peuvent être multipliés, montrent que c'est l'ensemble de la filière qui doit être maîtrisée.

Pour ce qui concerne les déchets industriels, la réglementation prévoit, de manière non ambiguë, que les industriels sont responsables de leur élimination. Cependant, ceux-ci ne peuvent pas gérer seuls le problème qui suppose l'existence de centres de traitement de recyclage ou d'élimination.

La création de ces centres soulève des oppositions nombreuses qui font que, même si les industriels sont résolus à faire les investissements nécessaires, ils se heurtent à des problèmes dont ils ne peuvent assurer la maîtrise (gestion des sols, problème d'urbanisme, etc...) et qui concernent le plus souvent les élus locaux.

UN COMITÉ RÉGIONAL

Un Comité Régional regroupant l'ensemble des partenaires concernés par ce problème (élus, industriels, associations...) a entamé une réflexion dont les axes prioritaires sont :

- Le suivi des besoins régionaux en matière d'élimination des déchets industriels.
- L'information du public, des collectivités, des industriels.
- La nécessité et la possibilité de créer une décharge de classe 1 en Bretagne pour l'élimination des déchets ultimes.

- La recherche de solutions pour les déchets spéciaux (déchets des particuliers, laboratoires, enseignement...)
- La mise en œuvre de programmes d'études ou de recherche sur les technologies propres en liaison avec les industriels et les centres de recherche.

nach sentin
REVUE DU M.I.B.

parle de la Bretagne en toute indépendance

M.I.B. - Tél. 40 74 51 05
68, bd Dalby - NANTES

Culture sevenadurez

Le lauréat 91 des Ecrivains bretons

Le jury des Prix des Ecrivains Bretons, réuni sous la présidence de Yann Brekilien, a décidé d'attribuer le Grand Prix 1991 (fondation Yves Rocher) à Louis Eleget, de St-Méen (Finistère), pour son ouvrage *Ancêtres et terroirs*, publié par les Editions Ouest-France. Ayant pu remonter sa généalogie jusqu'en 1655, Yves Eleget a découvert, en se penchant sur l'histoire de ses aïeux, une multitude de détails passionnants sur la vie paysanne en Lorraine aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles et il nous en fait part. Ainsi, à travers l'histoire de sa famille, livre-t-il une véritable étude ethnologique extrêmement vivante.

Le Prix de la Ville d'Auray a été attribué à Anne-Marie Kervenn-Queffelec pour son excellent roman *Comme un petit train noir*, paru aux Editions UBAPAR. Le prix d'histoire Camille Le Mercier d'Erme est allé à Claudine Legardier pour *Promenade littéraire à St-Malo*. Les prix fondés par la Coopérative Breizh, Prix Per Roy pour la langue bretonne et Prix Pierre Mocaer pour la langue française, sont décernés à Yves Le Moigne pour son recueil de poèmes *Rimodellou Paotr Helel* (éd. Brud Nevez) et le second à Anne Guillou pour ses nouvelles réunies sous le titre *L'Enclos d'ébène* (Editions du Dossen). Les lauréats du Prix de la Fondation Paul Ricard sont Claude Chaplain et ses collaborateurs pour *Enclos paroissiaux* (Ed. Ouest-France) et ceux du Prix de la Fédération des Bretons de Paris sont les rédacteurs de l'ouvrage collectif sur *Roparz Hemon* publié par Dal'omp Sonj.

La remise des prix a eu lieu le 11 mai à Auray, au Centre Culturel Athéna, lors du congrès annuel de l'Association. ■

HISTOIRE

La victoire de Questembert

890... des nuées de pirates passent la Vilaine et mettent la région à feu et à sang. Ayant reçu le renfort des Bretons qui, venant du Bro Erec, s'étaient regroupés sous le commandement de Béranger, fils de Judicaël, Alain Le Grand donna à ses hommes le signal du combat contre les nombreux contingents normands postés sur les pentes rapides de Kér-an-Gat qui résistèrent avec acharnement aux attaques des Bretons, mais finirent par être bouclés et refoulés. Ils se rendirent alors compte que la fuite était leur seule chance de salut.

Poursuivis alors l'épée dans les reins, les pirates scandinaves, lancés dans une course désespérée, tombèrent par grappes sous les coups répétés et imparables des Bretons. Tout autour du Bodan, de Carnéd, Kerséh, et jusqu'au moulin actuel de Carné, les cadavres des Normands, par centaines et par milliers jonchaient le sol. Bien peu de pirates réussirent à rejoindre leurs drakkars amarrés aux rives de la Vilaine.

Alain pouvait remercier le ciel. Dieu lui avait donné la victoire. Il

s'occupa alors de reconstruire l'unité de la Bretagne; celle-ci sera préservée de l'invasion étrangère pendant un quart de siècle. De son côté, l'Histoire a magnifié, à juste titre, le vainqueur en lui décernant le titre de "Libérateur de la Bretagne", celui de "Alain-veur" ou "Alain-neur" (en français, Alain-le-Grand) et, en troisième, celui de "Père de la Patrie". ■

(D'après "Erlanning", Ed. Imbourc'h - 1990).

Le monument commémoratif de la bataille de Questembert (ph. Gabry)



TÉLÉ

PAULE pierre de mémoire



Alain Bienvenu

On a beaucoup parlé de Paule, cette statuette trouvée en 1988 dans un habitat gaulois de St-Symphorien et partie à Venise enrichir une collection impressionnante d'objets celtiques exposés au Palazzo Grassi jusqu'à la fin du mois.

Avant que le précieux objet ne réintègre définitivement le Musée de St-Brieuc où il est exposé depuis sa découverte, le service des émissions, en langue bretonne de FR3, dirigé par Alain Bienvenu, a décidé de consacrer une émission Châdenn ar Vro à ce thème: "Paule, Pierre de mémoire". Tournée en breton et en français avec des concours aussi divers que la Fondation Fiat, le Conseil Général des Côtes-d'Armor et le Musée de St-Brieuc, cette réalisation est une véritable page de notre histoire.

"Dans une première partie, dit Alain Bienvenu, il s'agit de montrer la place de cette statuette dans l'exposition véritable, considérée comme la plus exhaustive des expositions consacrées aux Celtes puisque, pour la première fois, il faut noter la présence de Pays de l'Est. Dans une deuxième partie, ce documentaire replace l'objet dans son contexte armoricain avec des tournages sur des lieux de fouilles archéologiques à Paule, Pluquellan, St-Jacut de la Mer..."

LA RICHESSE ARCHÉOLOGIQUE

Au musée de St-Brieuc, où une partie du tournage est effectuée, un plateau d'invités a permis d'instaurer un débat qui fait prendre conscience de la richesse archéologique de la Bretagne en général, des Côtes-d'Armor en particulier.

Jo an Irien et Gildas Besnier, archéologues, Jean-Christien Guyonvarch, historien, Christophe Yvon Trémel, vice-président du Conseil Général des Côtes-d'Armor et député-maire de Cavan, Pascal Aumasson, conservateur du Musée de St-Brieuc, s'expriment sur plusieurs thèmes fondamentaux: les Celtes en Armorique et en Europe, similitudes et différences - Les techniques du fer d'après les fouilles bretonnes - La civilisation de la Tène - avancées et retards techniques des Celtes.

De ces nombreuses heures de tournage, le réalisateur Patrick Vilchez a retenu 52 minutes que les téléspectateurs de FR3 pourront voir le 29 juin de 13 h à 14 h dans le cadre de l'émission Châdenn ar Vro. Lors d'un prochain Top à l'Ouest, 26 minutes seront diffusées en français.

Prochain grand rendez-vous après Paule, Pierre de mémoire: les Sez Breiz. ■

ANNE-EDITH POILLVET

Pour une chaîne de télévision en breton

La place du breton à la télévision est aujourd'hui très limitée et quasi insignifiante (1 h 30 par semaine). Tant que notre langue n'aura pas sur les écrans la place à laquelle elle a droit, elle sera menacée de disparition. Voilà pourquoi Stourm ar Brezhoneg, l'organisation qui se bat pour que le breton soit langue officielle en Bretagne, demande la création d'une chaîne de télévision en breton en Bretagne. Les exemples d'autres langues non-étatiques (catalan, gallois, galicien, etc.) le montrent clairement: la langue bretonne ne pourra pas vivre, ni même survivre, sans la mise en place de tels moyens.

L'idée d'une chaîne de télévision en breton reçoit un bon accueil parmi le public et le soutien de personnes et d'organisations diverses. Cela ne suffit cependant pas pour créer la volonté politique nécessaire à la mise en place d'une solution. Aussi est-il demandé à des personnalités marquantes dans différents domaines de la vie publique de signer un appel, en espérant que leur notoriété érudite rencontrera un très large écho et contribuera à ce que les pouvoirs publics comprennent l'urgence de la situation et prennent les décisions qui s'imposent. ■

Envoyer votre accord à: E. Kalored, 10, street Mirabeau, 29480 Ar Reteg, Kerhuon.

Rennes, une ville sur mesure pour L'EUROPEADE

Capitale de la Bretagne, une des régions d'Europe où l'identité la plus affirmée, Rennes sied comme un gant à l'Européade. Grande ville, elle offre toutes les capacités d'accueil et d'infrastructures, toutes les ressources culturelles et de loisirs dont peuvent avoir besoin les participants à cette manifestation. Ville à dimension humaine, au cœur historique préservé et pionnier, elle constitue un cadre idéal pour l'échange et la rencontre.

Située aux Marches de Bretagne, Rennes a toujours été soumise à des influences multiples: celtique et romaine, franque et bretonne, romane et bretonnante, tendance accentuée par sa fonction de capitale d'un "Finistère" toujours tournée vers la haute mer et les rivages européens.

N'oublions pas les relations privilégiées entre les vasaux et les Iles Britanniques dès l'âge de fer, entre la presqu'île gérédaise - premier littoral septentrional où l'on trouvait vin et sel - et l'Europe du Nord au Moyen-Âge.

N'oublions pas les importantes colonies saxonniques et scandinaves du haut Moyen-Âge, espagnoles du 16e, les touristes britanniques ou les maçons italiens du 19e et du début du 20e.

Il n'est donc pas étonnant que l'on évoque encore à Rennes la venue des Vikings au 9e siècle par la Vilaine, l'apport de l'art roman à la cathédrale (rétable) ou à la décoration des maisons à pans de bois, l'influence italienne dans nombre de monuments.

UNE VOCATION INTERNATIONALE

Tout naturellement, ces relations se renforcent aujourd'hui grâce au rayonnement universitaire de la cité qui s'enorgueillit de posséder l'Institut de droit européen le plus renommé et d'avoir accueilli en des temps difficiles l'actuel président de la République portugaise Mario Soares.

Les convictions européennes des élus et de nombreux acteurs de la vie locale ajoutent à cette dynamique. Anciens sont les jumelages entre les Chambres régionales des Métiers de Bretagne et de Bavière, entre Rennes, Exeter (G.B.), Erlangen (Allemagne), Louvain (Belgique), Cork (Irlande) et Brno (Tchécoslovaquie), tandis que s'effectuent des rapprochements avec St Ferrare (Italie), Poznan (Pologne), Sibiu (Roumanie). Soucieuse de pérenniser ces relations européennes, la capitale bretonne a ouvert une maison internationale.

Soucieuse aussi d'un développement équilibré de l'Europe, Rennes a suscité un vaste mouvement de coopération entre les régions périphériques maritimes européennes qui y ont établi le siège de leur Conférence Permanente. Plus récemment, en novembre 1990, elle a organisé avec le concours de la Commission de Bruxelles, les premières assises européennes du Tourisme Urbain, bases d'une stratégie nouvelle en matière de tourisme et prémices d'une biennale européenne du Tourisme Urbain.

Cette ouverture de la Ville sur l'Europe s'est traduite par l'ovation du public rennais au comité organisateur lors du défilé de l'Européade en 1984; fait qui ne s'était produit qu'une seule fois en Espagne, depuis la création de cette grande fête des Arts et Traditions Populaires du Vieux Continent!

L'enthousiasme rennais pour l'Europe des cultures est, à n'en pas douter, la raison principale du retour, en 1991, de l'Européade dans la ville bretonne. Il sera à nouveau au rendez-vous l'été prochain. ■

J. B. VIGHETTI
Directeur OT-St-Rennes

Fest-noz pour l'UBI

En début d'année un comité s'est constitué pour promouvoir l'idée d'une Université de Bretagne intérieure (U.B.I.).

Le 8 juin est organisé à Glomel un fest-noz de soutien à l'U.B.I. En effet, au cœur de la Haute-Cornouaille il existe une osmose très forte entre les projets de développement économique et l'identité culturelle.

Cette région, marquée par des taux de réussite au bac supérieurs à la moyenne (statistiques de l'Education Nationale), se caractérise aussi par la plus forte concentration de musiciens et chanteurs traditionnels en Bretagne.

Ce haut lieu de la culture populaire est l'endroit tout indiqué pour devenir aussi celui de la culture et de la recherche modernes. Les fortes racines sont toujours le meilleur gage de l'aptitude à la modernité.

Le fest-noz de Glomel marquera le caractère populaire de l'action en faveur de cette Université. ■

BP 54, Rostrenen - 96 29 01 34.

Un camp de vikings

Le camp de Péran, sur la commune de Ploërmel à quelques kilomètres de St-Brieuc, est un site définitif conçu pour la vitrification de son rempart principal. Classé monument historique depuis 1875, il n'a pas fait l'objet de recherches systématiques. Pendant très longtemps il a été classé camp fortifié du deuxième âge de fer. Les fouilles entreprises depuis 1983 avec l'aide du Conseil général et l'Association des amis du camp de Péran ont permis de mettre au jour une pièce de monnaie viking de Saint Pierre d'York vers 905/925 de notre ère. Un chaudron également été trouvé, semblable à celui qui fut découvert sur l'île de Groix dans la sépulture d'un chef viking enseveli avec son drakkar. Ces découvertes, ajoutées à celle d'un puits où les morceaux de bois travaillés, les morceaux de cuir de vannerie, les traces d'Hofje et de poterie abondent, autorisent tous les espoirs des responsables qui ont déposé auprès des élus des 12 communes de l'agglomération brochienne un projet de centre d'interprétation. Ce projet implique une reconstruction par les Monuments Historiques du rempart dégagé par les fouilles. A proximité ils envisagent une exposition permanente. A partir de copies d'objets mis à jour, les maquettes pourraient reconstituer le mode de vie agricole et militaire de nos ancêtres. Les originaux seront confiés provisoirement au Musée de Saint-Brieuc. Ils sont destinés à un futur musée départemental d'archéologie dont le site définitif n'est pas encore connu. Prochainement le matériel archéologique découvert sera présenté au Grand Palais à Paris. Les 12 communes du grand Saint-Brieuc tiennent à peut-être leur projet culturel de l'an 2000. ■

PIERRE FENARD

Stages de langue et culture bretonnes

Al Leur Nevez e Kemper

Le stage intensif de langue et culture bretonnes (formation continue) organisé annuellement par l'Association Al Leur Nevez (Fédération du breton populaire), en collaboration avec Ar Skol Vreizhoneg, aura lieu à Quimper dans le cadre de l'Université d'été du Festival de Cornouaille, du lundi 22 au samedi 27 juillet. Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux bretonnants confirmés et comportera quatre niveaux pour les cours de langue. Il y aura également des activités complémentaires: chants traditionnels, comptines et autres "rimailleries", danses chantées au son du diskann, initiation bilingue à la relaxation par le yoga (facultative). En clôture conférence de J.M. Guilhaire, maître de recherches honoraire au C.N.R.S. "La chanson à danser" à 10 heures le samedi 27 juillet. ■

Reservations complémentaires et inscriptions, écrire à: Al Leur Nevez, 38, hent Kerhagou, 29000 Kemper - 96 33 54 71.

Crash-course e Roazhon

Le "crash-course" de breton 1991 se déroulera du lundi 3 juillet matin au samedi 13 juillet midi. Les frais d'inscription peuvent être pris en charge par un employeur ou un organisme au titre de la Formation continue. Le participant reçoit 8 heures d'enseignement par jour. Travail par petits groupes homogènes, sous la direction d'enseignants entraînés à la méthode intensive d'acquisition des langues. Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé. Le stage est sous la direction pédagogique de Lukian Kerhagou. ■

Service de Formation continue, Université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston Berger, 35040 Rennes. 96 33 51 93.

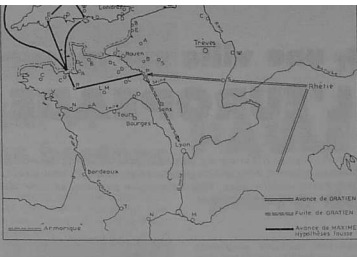
LIVRES

Des châteaux s'écroulent...

Rêves de pierre



Le Château de Montfaucon, à Corse.



Mascen Wledig

L'EMPEREUR ROMAIN ISSU DE BRETAGNE

Après avoir redécouvert le territoire originel des Bretons en Armorique, qui a été - il faut le rappeler - l'objet d'une donation impériale, par l'empereur Maxime, entre 383 et 388, il restait encore à l'auteur du *Kavell ar Vro* à comprendre et à expliquer le cheminement des troupes bretonnes de Maxime, à partir de la Grande-Bretagne, en direction du nord de la Gaule. Dans sa nouvelle étude, intitulée *Mascen Wledig*, Jean-Claude Even explique les tenants et les aboutissants de cette expédition de légionnaires britanniques en Gaule, à la fin du quatrième siècle.

L'expérience de Maxime et de ses Bretons en Gaule ne fait désormais

plus partie de la Légende, mais de l'Histoire.

Mascen Wledig est un ouvrage à ne pas manquer, car on y trouvera un grand nombre de dénominations et de mises au point. (120 p., 21 x 15,9 tableaux et cartes).

Du même auteur - *Calendrier Romain*: Méthode de calcul et de vérification des dates, de Jules César à l'An 2000 - *Grande Bretagne celtique*: étude des étymologies des noms de peuples et de tribus - *Cadastre Armorican*: de Armoricae Meritoniae, reconstitution théorique - *Kavell ar Vro*: étude de la première installation organisée des Bretons en Armorica... En vente chez l'auteur: Jean-Claude Even, 11, hent Ploubert, 22300 Lanmouë - 96 37 03 60.

Confession d'un prêtre du 20^e siècle

Emile Morin

En 1941, Emile Morin, un enfant de 12 ans issu d'une très modeste famille de Plouasne, prépare sa rentrée au Petit Séminaire de Quintin. Dans ce milieu rural, c'est un honneur de donner un fils à l'Église. C'est aussi le risque de la honte en cas de désertion. Aussi, au moment de sa 1^{re} rentrée en 6^e, les parents mettent leur rejeton devant de lourdes responsabilités: "Réfléchis bien, Emile. Entre au Séminaire si tu veux. Mais sache bien ceci: nous sommes pauvres et tu ne pourras faire des études qu'avec l'aide des paroissiens... Ne te fais pas instruire par l'Église pour te

préparer à une autre profession. Et ne nous fais jamais honte en jetant la sottise aux orties..."

46 ans plus tard, nous sommes le 11 mars 1987. L'abbé Morin vient expliquer à l'évêque de Saint-Brieuc son intention de quitter l'état ecclésiastique, à 58 ans. Le choc provoqué par cette décision est à la mesure de celui qui la prend. L'enfant de Plouasne est maintenant un personnage. Il a derrière lui un parcours exemplaire: études à Rome, à l'Institut biblique de Jérusalem, vicaire de Dinan, professeur d'Exégèse au Grand Séminaire, puis au SIEF (Service interdiocésain d'études théologiques) de Rennes. Comment un homme qui a joué de la confiance de ses supérieurs va-t-il être amené à quitter l'institution? Comment si une longue réflexion sur la Bible va conduire cet intellectuel vers un diagnostic ouvert? Comment un enfant presque scrupuleux, "pris au nid" dès 10 ans, mis à part et bien conditionné, va lentement récupérer son humanité, découvrir la complexité moderne, la femme, bref, la condition humaine? ... Et



Emile Morin

Deux cents exemplaires seront numérotés et signés de l'auteur. Prix de souscription (des à présent): 200 F + 20 F de port. Prix public: 250 F. ■

* Édition: Association Ere, Rielland Meur, 35000 Bains/Ouz.

par Yann Poilvet

derrière de bien singuliers anecdotes, comment ne pas voir une bonne part du destin de l'Église Catholique et des religions révélées confrontées au monde moderne? C'est à une vaste réflexion que le lecteur est finalement convié à travers ce récit passionnant, même si (et surtout si) son auteur n'a aucun message à délivrer désormais.

Les écrits de prêtres qui ont quitté l'Église ont foisonné ces dernières décennies. Ils se résument souvent à un cri de souffrance, à un règlement de compte, à une accusation contre l'Église. Le récit d'Emile Morin échappe à tous ces défauts. Il est traversé par la bienveillance à l'égard des hommes, par la sérénité, par la qualité de sa réflexion. Et puis, ce qui ne gêne rien, ce disciple de Roland Barthes convoie son texte à un banquet fort convivial. En dépit de toutes ces qualités, ou à cause de celles-ci, voici un livre involontairement fort subversif! (Ed. Flammarion).

ELIE GEFFRAY

Châteaux en Bretagne

On ne saurait mieux présenter le bel album de cette université originale de Vannes qu'en reprenant la préface de Henri Quéffelec: "Une fleur a reçu le nom de "désespoir-du-peintre". Tels ne sont pas les châteaux et manoirs de Bretagne, tout gorgés de la sève de leur mémoire. Le choix que Marie-Madeleine Flambard a fait de certains d'entre eux n'est pas



une prime accordée à la richesse, à la volonté de puissance, mais à la capacité de transmission d'un message mystérieux: servir et souligner la beauté du monde par des pierres, des tours, des pelouses, des nuages, des histoires et des rêves et des gens de Bretagne". (Édit. Ouest-France, 96 p., 24,5 x 28,5, 195 F).

SPIRITUALITÉS

* IL N'Y A QU'UN SEUL DIEU, petit traité d'apologétique à la manière d'autrefois contenant les notions fondamentales de la connaissance de la doctrine catholique, par Daniel Raffard de Brienne (236p., 100 F, franco 120 sur demande à D.P.F., BP 1, 86190 Chire).

HISTOIRE

Nantes dans l'Histoire de la France

"19 auteurs : 19 regards" sur Nantes, depuis la conquête romaine et jusqu'à la grande grève de 1955, des études fouillées par les meilleurs spécialistes, sous la direction de "Commandante pour le Roi".

Mieux qu'une histoire détaillée, ces coups de projecteur sur "les histoires" de Nantes aident à mieux comprendre la complexité, les contradictions, les grandeurs, les faiblesses d'une ville qui n'a jamais trouvé sa véritable place qu'en s'opposant à d'autres villes: Tours, Angers, La Rochelle, Rennes, Paris et même Saint-Nazaire. Capitale du Duché, Nantes était tournée vers la France, l'Angleterre, la péninsule ibérique, plus tard elle regarda, vers les Amériques, vers l'Afrique.

En fait, plus que Nantes dans l'histoire de la France, c'est Nantes dans l'histoire de la Bretagne qu'il aurait fallu dire. Au cours des siècles, Nantes aura été partagée entre partisans des Romains et partisans des Gaulois, partisans des Français et partisans des Bretons, partisans du Duc et partisans du roi, partisans de Mercœur et partisans de Henri VI, nobles et bourgeois, girondins et jacobins, légitimistes et orléanistes, cléricaux et anticléricaux, classe ouvrière et patronat. Aujourd'hui nous avons ceux qui veulent que Nantes soit bretonne et ceux qui veulent faire table rase du passé et lui inventer une nouvelle image.

Une autre constante dans l'histoire de Nantes c'est le fait qu'elle se soit coupée si longtemps de son environnement rural; cette ville a cherché à exister par elle-même tournant le dos à son hinterland jusqu'au point où elle ne l'accueillait. Est-ce parce que, comme nous l'avons signalé, trop de décideurs nantais, trop de ses élites, ont été étrangers à Nantes et à la Bretagne, ne venant dans cette ville prospère et vivante que pour y assouvir leur fortune financière ou politique?

Pour vous faire une opinion lisez ce remarquable ouvrage! ■

JEAN CHEVÈRE

(Ouv. Editions, CP 500), 46088 Nantes Cedex 03 - 250 p., 150 F.

MÉMOIRES AUTOGRAFES DE MADAME DE SAPINAUD

Les guerres de Vendée 1792-1798

Un témoignage extrêmement émouvant qui permet de mieux connaître les conditions de vie des Vendéens restés au pays. On ressent mieux au-travers de ce récit ce qu'a pu représenter le fameux "passage de la Loire" et "la Viree de Galerne": l'exode massé (80 000 personnes) subit et inattendu, de

combattants accompagnés de leur famille, laissant la région aux mains des républicains. Ceux qui restent sont en majorité des femmes et des vieillards, des "citoyens" ou encore des royalistes qui n'ont pas eu le temps de fuir ou n'ont pas senti le danger. Madame de Sapinaud occupe tout d'abord les fonctions de "Commandante pour le Roi". La prise de Mortagne fait basculer son destin et la contraint à la clandestinité. Dénoncée, elle devra prendre un pseudonyme, la dévotion de 1794, la déroute de Savenay puis le traité de La Jaunaye, tout cela vécu plus que raconté, vécu comme la peur, la faim et le froid comme un quotidien sans lendemain. (Édit. de l'Albatron, 21, bd de la Corniche, 74207 Thonon).

SOUSCRIPTION

"Lesneven, destins d'une capitale"

Avec Jean-Yves Le Goff, président du Cercle Histoire et Archéologie de la cité, découvrez l'histoire de Lesneven depuis ses origines jusqu'à nos jours: les vestiges préhistoriques, la fondation de la ville, le Comte Even, le château, les vicomtes du Léon, Salauan ar Foll, Jehan Marhec de Guicquellau, la Révolution, les guerres mondiales et l'occupation... Un fort volume de 300 pages (14,8 x 21) abondamment illustré (tirage limité). Souscription: 170 F (franco) (après parution: 200 F).

A commander au Musée du Léon, Mairie, 29260 Lesneven.

POCHOTHÈQUE

* LE LIVRE DE POCHE - *La vie éternelle*, par Jacques Attali: un roman philosophique et de science-fiction. - *Le joli crime du carabinier*, par Camilo José: 19 récits pittoresques. - *L'homme au gant*, par Sylvie Dervin: tout en nuances, même dans les moments extrêmes, le roman à trois de deux affrontements. - *Pauvre Georges*: cécote trompée. - *Les os de Dionysos*, par Christian Laborde: un petit prof vicieusement. - *Meurtres et blouse blanche*, par P.D. James: du sang à l'hôpital. - *Louison dans la douceur perdue*, par Fanny Deschamps: la femme du marquis face à la Révolution. - *Le jeune homme et la mort*, par Ruth Rendell: une femme riche se joue de l'écrivain pauvre et paumé. - *Une robe d'écume et de vent*, par Marie-Thérèse Humbert: deux femmes en quête de leur identité. - *La jolie madame Seidenman*, par A. Szczyplowski: les joies et les drames d'une juive dans la Pologne de 1930 à 1980. - *La bête écarlate*, par

Daniel Depland: un roman-parabole sur la voiture. - *Le lycéen*, par Bayon: les aventures d'un Fantomas des préaux. - *Journal*, par Anais Nin: les années 1939-1944. - *Kabris*, par Fanny Cornuau: une destinée qui tient de Robinso Crusoe et de Candide. - *Jonas*, par Jacques Chessex: un étrange retour aux sources.

* PRESSES POKET - *Délits de cuisine*: par divers auteurs, des nouvelles pleines d'alcool. - *Magie d'amour et magie noire*, par Alexandra David-Neel: coutumes et croyances des habitants du Tibet, pays du réel et de l'imaginaire. - *Extase sanglante*, par Ray Garton: des fantômes sanglants. - *Une étude en noir*, par William Irish: une histoire compliquée d'inceste. - *Beloved*, par Toni Morrison: réincarnation ou rédemption?

* POINTS (Ed. du Seuil) - *Les herbes amères*, par Ch. Bukobhaza: le face à face d'une amante éplorée et de la mère qu'elle juge responsable de la mort de son ami. - *L'héritage Schirmer*, par Eric Ambler: à la recherche d'un mystérieux héritier. - *Amour et sexualité en Occident*: présentée par Georges Duby, la mutation bouleversante d'un aspect dont la lecture est facilitée par de mini-lexiques. Un intéressant témoignage de vitalité! ■

30 F - Bretagne Galilée, BP 2518, 35023 Rennes.

* AVELLOU, par Paul Quéret: l'esprit et des mots ouverts à tous les sens, les éléments naturels omniprésents (chez l'auteur, Bodéac, Ploumouren-Laventr).

* ENEZ HOUDAU, par Gilles Verrier: L'amour de la nature, une sorte d'liturgie de la matière et du verbe, et la passion de la Bretagne. (CA, 10, rue des Pontonniers, 27204 Vernon).

* LA GOUTTE BLEUE, par Alain le Roux: illustrations de Josée Laugier. - Un des leaders de la poésie bretonne, qu'il contribuait à vivifier par l'édition, démontre ici qu'il sait mettre la main à la pâte, et avec talent. (Ed. An Amzer, Plouzané).

* LE BAISER LA TERRE, par Christian Le Roy - Eveli, refus, questions... des poèmes sur le chemin de la vie (A.E. - Cité Président le Bris, Vannes).

ARTS

Marie Poupée

Ce livre de souvenir imaginé de Marie Le Drian a pour cadre Le Pouldu: la Marie des grands sables, Marie Henry, la Marie des peintres, des voix pour évoquer une page évanouissante de l'art en Bretagne. Jeanne, la mer... Cinq dessins en couleurs de Claude Huart (Ed. de Kerqueven, 29360 Clobars-Caroeff).

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 29

BREZHONEG

Bruel Nevez

Deux nouveaux recueils: *Eur poatrig bihan dister*, par H. Burellet - et *Rimodellou / Padrig Helel*, par Y.L.M. (Ed. Bruel Nevez - Emglev Brez - 6, rue Beaumar-chais, Brest).

* PA 'h ou'i majoroer - II: *Pezhou e'noori*, par Maria Prat (Ed. Ar Skol Vreizhon, 40 bis, rue ar Republik, Brest).

POÉSIE

Poétieriy

Le premier hors-série de la revue *Le Lian* est intitulé "Poétieriy - poésie galloise contemporaine". La littérature écrite d'expression galloise est un phénomène particulièrement méconnu, y compris dans son aire naturelle. Or, des contemporains ont ressenti la nécessité d'écrire dans la langue du terroir, même si celle-ci est aujourd'hui essentiellement du domaine de l'oralité. C'est de cette littérature naissante (ou renaissante) que ce premier livret donne un aperçu dont la lecture est facilitée par de mini-lexiques. Un intéressant témoignage de vitalité! ■

30 F - Bretagne Galilée, BP 2518, 35023 Rennes.

* AVELLOU, par Paul Quéret: l'esprit et des mots ouverts à tous les sens, les éléments naturels omniprésents (chez l'auteur, Bodéac, Ploumouren-Laventr).

* ENEZ HOUDAU, par Gilles Verrier: L'amour de la nature, une sorte d'liturgie de la matière et du verbe, et la passion de la Bretagne. (CA, 10, rue des Pontonniers, 27204 Vernon).

* LA GOUTTE BLEUE, par Alain le Roux: illustrations de Josée Laugier. - Un des leaders de la poésie bretonne, qu'il contribuait à vivifier par l'édition, démontre ici qu'il sait mettre la main à la pâte, et avec talent. (Ed. An Amzer, Plouzané).

* LE BAISER LA TERRE, par Christian Le Roy - Eveli, refus, questions... des poèmes sur le chemin de la vie (A.E. - Cité Président le Bris, Vannes).

ARTS

Marie Poupée

Ce livre de souvenir imaginé de Marie Le Drian a pour cadre Le Pouldu: la Marie des grands sables, Marie Henry, la Marie des peintres, des voix pour évoquer une page évanouissante de l'art en Bretagne. Jeanne, la mer... Cinq dessins en couleurs de Claude Huart (Ed. de Kerqueven, 29360 Clobars-Caroeff).

ARTS

Gilbert Julien



Né le 18 septembre 1944 à Aubagne en Provence, Gilbert Julien vit en Bretagne dans la région de Morlaix depuis plus de dix ans. Peu soucieux des étiquettes que certains journalistes lui attribuent (il a le sens de l'humour), il poursuit sa quête sans concession, salué par la critique professionnelle - entouré de ses amis peintres et sculpteurs (Lucien Prigent, Tirafé Dikmen, Abidine) - comme un exemple de sagacité, à l'écart des chauffoures de la Société du spectacle (St-Goazec, jusqu'au 23 juin).

Betton

11 artistes plasticiens



Marie Jauret, Hung Rannou, Odile Bouix (notre photo), Anzemberg, Catherine Aufray, Anne-Marie Bry, Ronan Descoites, Janick Dupont, Guymet, Hamont, Gilles Trelu... Ces 11 artistes-plasticiens étaient les invités d'Art x 3 à Betton. Dernière exposition jusqu'au 20 juin : Ec'Art, Ecole Élémentaire Publique, 3, rue des Marronniers, La Haye Renaud.

Photo publique

J'aime à rendre un hommage au travail sans fin et sans faille de l'équipe du Triangle, animée par Christian Druart et Yvette Le Gall au bénéfice de la photographie. Une photographie toujours plongée dans la rigueur de la vie avec ses frasques et ses souffrances, ses réalités et ses rêves. Deux ouvrages viennent à l'appui de ma démonstration et des quelque quarante expositions qui ont animé les cimaises de ce remarquable centre culturel implanté dans la zap sud de Rennes aujourd'hui baptisée Le Biosne. Ouvrant l'acte du colloque tenu les 16 et 17 mars à Rennes, Christian Druart tient avec raison à associer l'environnement à la création de "paysages sur commande" : "Il me plaît à souligner ce que travail sur la pensée, sur "l'écriture de lumière" s'incarne dans un lieu culturel, capitalisation d'intelligence sur un quartier qui possède aussi ses tours, sa ZUP, sa ZEP, sa procédure de DSO, ses hommes, ses femmes...". Ainsi sa mission est tracée par une photographie publique, proche, vraie, pleine d'émotion. Une photographie de "Voisinsages" comme le prouvent à la fois l'exposition et le catalogue édité pour la circonstance et qui rassemble de "simples photos" créées par Corinne Nicole, Philippe Bruneau et Philippe Renault. Des photos simples comme la vie, qui disent les bonheurs et les angisses, les présences et les quêtes, les absences et les mal-être. Yeux et mains de communication d'une "Tour de Babel" aux nouvelles dimensions. Beauté sobre et attachante, marquée, interrogative. Vol d'un instant d'éternité individuelle. C'est sans doute ce qui fait écrire à Jean-Marc Hautrel : "rien, jamais, ne se rend, ni à Dieu, ni à César, et le vol est par nature irréparable, n'ayant pour excuse et gloire que d'avoir provoqué le frémissement". (Centre Culturel Le Triangle, Rennes).

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Le Pouldu 91

Pour la troisième année consécutive, le Pouldu va vivre à l'heure de la peinture. Toujours sous la houlette de Linda Wallen, portraitiste de Pittsburgh que sa passion pour la station du Sud Finistère fait traverser l'Atlantique chaque année, ce sont trois groupes totalisant 40 artistes qui vont se succéder dans ce village côtier "bien-aimé" de Gauguin, son "Tahiti breton", que d'autres peintres, américains eux aussi, découvraient vers 1880.

Linda Wallen sera assistée cette année par quatre autres artistes professionnels américains pour l'enseignement de l'huile, de la gouache et de l'aquarelle, ainsi que par le peintre et graveur français Claude Huart, qui animera pour sa part un atelier de gravure sur bois, selon la technique dite "à bois perdu".

Chaque stage d'une quinzaine de jours fera alterner travail, découverte et détente. Par son esprit d'ouverture, cette initiative, associant déjà Français et Américains et ouverte aux professionnels et amateurs de tous horizons, préfigure la future Ecole Internationale pour les Arts au Pouldu, dont le projet de création est en voie de concrétisation.

Contact : Alan Boreau ou Dominique Winter - 97 83 52 34.



Sculpteurs Bretagne

Dans le cadre des "Arts au Soleil" lancé par le Ministère de la Culture, l'association "Sculpteurs Bretagne", en collaboration avec la Ville de Riantec, organise pour la 22^e année une "Rencontre avec la sculpture". Elle comprendra 3 volets :

- une exposition extérieure, du 1^{er} juillet au 31 août, une quinzaine de sculptures placées sur des espaces verts près d'un plan d'eau ;
- une exposition intérieure, du 1^{er} juillet au 11 août, avec 80 sculpteurs (35 sculpteurs contemporains professionnels des 5 départements) ;
- quatre stages de sculpture.

Contact : Christian Lanlin, 27, rue Dupuesclin, 56100 Lorient - 97 64 64 51.

Le salon de St-Brévin

L'Association Amicale des Arts (A.A.A.) de St-Brévin-les-Pins organise son salon d'été (peinture, sculpture, dessin, arts appliqués et décoratifs) du 16 juillet au 15 août. Pour tous renseignements : A.A.A., 212, av. Raymond Poincaré, 44250 St-Brévin-les-Pins.

STAGES DE SCULPTURE

Dans le cadre de "Rencontre avec la Sculpture" qui aura lieu cet été à Riantec (56670), l'Association "Sculpteurs Bretagne" et la Ville de Riantec organisent des stages de sculpture.

- 1 - Du Lundi matin 22 Juillet au Samedi midi 27 Juillet.
 - * Sculpture bois, animé par Mélen Gibout, à partir de 15 ans et adultes.
 - * Modelage terre, animé par Georges Perdrix, pour adultes.
- 2 - Du Lundi matin 5 Août au Samedi midi 10 Août.
 - * Modelage terre, plâtre, béton cellulaire, objets de récupération, animé par Françoise Trin, pour enfants et adultes.
 - * Dessin, modelage, etc., animé par Hélène Martin, pour adultes.

Pour tous renseignements, contacter Christian Lanlin, Tél. 97 64 64 51.



Un témoin des années folles Eliane Hureau

Eliane Hureau, qui se partage aujourd'hui entre St-Brieuc et Aubervilliers, est un témoin privilégié des années folles. Après la guerre 14-18, elle s'est retrouvée au milieu des peintres, à Montparnasse. Durant plusieurs années, elle fut la "fille spirituelle" de Pascin et le modèle des "Montpâmes" à Paris. Elle côtoya même Picasso. Après avoir posé pour plusieurs de ces maîtres, Eliane Hureau suivit les conseils de Pascin et de Derain et s'en alla étudier à l'"Académie", rue de la Grande Chaumière, l'art du portrait. Depuis, Eliane continue de peindre. Son œuvre est figurative (portraits, paysages...) et fait réguler l'objet d'expositions à St-Brieuc ou dans la région. Eliane Hureau a 83 ans. Elle évoque souvent avec nostalgie les années folles vécues au "Petit Paris", à "La Rotonde", à "La Cloagne"... images d'un temps révolu. Mais l'artiste n'en demeure pas moins solide devant son chevalet.

(Exposition au S.I. de Quintin du 7 au 23 juin).

Dariusz

expose ses œuvres à la Galerie Chantal Ducassou, 4, rue du Gal Leclerc à Perros-Guirec, ce mois-ci.



EXPOS

- BAIN-DE-BRETAGNE - La Rouère - Simone et Jean Cailliot.
- BETTON - Ec'Art école galerie - art x 3.
- BIGAN - Domaine de Kerquinner - sculpteurs d'Emmanuel Sautner.
- BOUCARD (18) - Grenier à blé - Henri Veigneaux.
- BREST - Gal. La Navire - Hung Rannou - Bibliothèque - Nicole Claveloux - Musée de la marine - François Perhirin peintre des armées - Le Quart - Eugène de Bio "le signeur" - Mathurin Méheut - Lycée L'Héritier - huiles de Gilbert Conan.
- DINAN - Jardins du Jersual - Maurice Bernard - Gal. St-Sauveur - Yann Le Sech.
- DOUARNENEZ - Ateliers d'art - Alain Aunang.
- HERBIERS (les) - Château d'Ardeley - peintures d'Yvon Labarre, sculptures de Henri Murail.
- LAMBALLE - Maison du bureau - Mathurin Méheut.
- LANDERNEAU - Kerandon - Landerneau en cartes postales (1895-1930).
- LANNON - L'Imagerie - Thomas Florcheutz, John Baldeasar, mythes et réalités.
- LORIENT - Le Lieu - Nils-Lido et Richard Bonnie - Maison de la mer - les eaux fertiles - Hôtel-de-ville - Edouard Hélin, trompes l'œil - Gal. Espace - sculptures de Loïc Hervé.
- LOUDEAC - Palais des coraques - Alain Marcon, Pierre Cosme, Philippe Sautner, la sculpture et la ville.
- MONTAUBAN-DE-BRETAGNE - les artistes de Chantal Distarte.
- MONTFORT - Les artistes de Chantal Distarte.
- MORLAIX - Gal. Dédalus - Lena Goarnisson - Musée - l'effet de réel, Cohen, Collins, Knorr, Olivier Richon.
- NANTES - Musée Dobrée - voyages à la Chine - Manor de la Touche - la Révolution - Chiffres des Ducs - comme des sardines en boîtes - Gal. Méditerranée - mémoires de l'eau.
- PARIS - Press Club 11, av. d'Iéna - Gilbert l'Héritier - 40 ans de peinture.
- PERROS-GUIREC - Gal. Chantal Ducassou - Dariusz.
- PLÉNÉUF-VAL-ANDRÉ - Crédit agricole - sculptures et médailles de Bernard Potel - Atelier de la Vallée - Maurice Plozel.
- PLÔZEL - La Roche-Jagu - photos de Willy Ronis.
- PLUGASTEL - Gal. Nelly Le Malet, Treastel - peintures et gravures de Patrice Cudennec.
- PONT-AVEN - 13, rue du port - Couliou - Musée - V.J. Roux-Champion - Gal. du Veneur - gravures de J.C. le Foch, peintures de Karel le Goaring et D. Veko.
- PONTYVY - Château de Rohan - tableaux de Bretagne à livre ouvert et peintures de Lucien Pouderas.
- POULIGUEN (le) - Art et créations contemporaines.
- QUIMPER - Le Quartier - la peinture abstraite - Gal. Ste-Catherine - Yvon Labarre, Paul Enoull, Gal. Artém - Roberto Altman.
- QUINTIN - Syndicat d'initiative - Eliane Hureau.
- RELECQ-KERHIVON - Siège du CMB - Mathurin Méheut.

- RENNES - Gal. du Clôître - Glen Baxter French tour 91 - Musée de Bretagne - hymne au parfum - Monoprix - les peintures du Thabor - Université de Rennes - Une scène saisonnière 1968.
- 1972 - Espace Ouest-France - le cheval dans la ville pendant les années 20 - MJC la Palette - sculptures d'Isabelle Cullier, peintures et dessins, Gal. Hutter - huiles de Bélange - Gal. Durrin - Yvan le Bozec - Colombier - Yves Bougare - Gal. du Chapitre - Lauro, Bourhis, Stenfort, Gal. Artialis - Sophie Bussan - Gal. Cristal - le maître-verrier René Daniel - Triangle - photos de Barbara Krugner et Alfredo Jaar - Orangerie du Thabor - les jardins des frères Bühler.
- ST-BRIEUC - Biblioth. mun. - La Ligue, 16^e siècle - CAC - sculptures de Loïc Coraugue.
- ST-EVARZEC - Gal. du Manoir - Mathurin Méheut, en Bretagne et ailleurs.
- ST-GOAZEC - Domaine de Trevaux - peintures de Gilbert Julien, sculptures de Prigent.
- ST-HERBLAIN - Orny - François Beau, les arts du paysage.
- ST-MALO - Château du Bos - laques et porcelaines de la Cie des Indes, maquettes de bateaux du 19^e - Maison des poètes - gravures de Xavier de Langlais - Chap. St-Sauveur - art inuit.
- ST-NAZAIRE - Economisée - architecture navale.
- ST-POL-DE-LEON - Maison Prebendale - Marc Robert, mythes celtiques et nordiques.
- ST-VOUGAY - Château de Kerparan - la vie de château en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles.
- YANVES - Maison de la Presse - Artus et l'univers celtique - La Cohue - Paul Hélieu.
- VERSAILLES - Orangerie du Château - Gilbert l'Héritier.
- VINCENNES - Hôtel-de-ville du 14 au 27 juin - Jacques Délé - l'exposition Prestige 91.

Le monde contemporain en Bretagne

Plumelec 91

Contre vents et marées, parce que, depuis 1986, elle s'impose chaque année davantage, parce qu'elle renuit sans relâche les œuvres d'artistes à la fois contemporains et venus de tous les horizons du globe, l'Exposition internationale d'Art contemporain ouvrira les portes de Plumelec au grand public du 27 juillet au 1^{er} septembre. Il est devenu impossible de laisser sous silence cette remarquable manifestation. Chaque été, elle s'anime et s'éclaire de sa "multinationalité" : venus de Pologne, d'Italie, de Yougoslavie, d'Argentine, de Paris ou des régions, les artistes y font la preuve de leur spontanéité et du plus clair et le plus libre entre les hommes.

Rens. - Maire de Plumelec - 97 42 24 27.



Biniac village d'artistes

Festueux programme pour le Salon des Artistes de la Mer qui fêtera à Biniac son 32^e anniversaire : 1^{er} au 10 août projet d'exposition à thème "Fleurs et Poupées" ; 11 août inauguration du 32^e Salon "Village d'artistes" par le président d'honneur, Roger Brettonnet, past gouverneur des Lions de France, responsable national de la Muse d'Or, président des Amis de Muret ; réalisation en public d'une fresque de 10 m de long, en tryptique, par le paillonnais Lionel Le Calvez et d'une marine en trompe-l'œil par le tourangeau Joël Sabouré-Drozère, signataires, stand de médiums... 11 au 15 août : village d'artistes, portes ouvertes des ateliers Vassero, Mounier de Cartahu, Le Calvez... 16 au 18 août : prolongation de l'exposition.

19 au 21 août : présentation des œuvres réalisées en public au Foyer logement et à la Maison familiale de vacances. Des invités haut en couleurs sont attendus tels Roger Curtis, l'auteur du plus petit tableau du monde et de 5 000 portraits de personnalités, l'amiral Boduun, de la SNSM, etc. Après Barbizon, Garagillette, Pont-Aven, Biniac, village d'artistes "est-ce un rêve ou une réalité ? " "Pourquoi pas ?" selon Guy Isnard, journaliste, critique d'Art, fidèle à la Bretagne, président du grand prix de Barbizon qui recevra à Biniac, cet été, le prix de l'Amateur d'Art.

Organisé sous l'égide de l'Association Les Goellets blanches (président Jean-Pol Dumont, Le Douarrec), ce rendez-vous est un événement culturel attendu. Rens. : Hélène Deica, 7, rue de la Caille à Biniac (96 73 14 13) ou à Christine Vernez-Boussard, 15, rue amiral Courbet à St-Brieuc (96 61 84 69).

Stage d'été

L'atelier de la Bouyère est situé à l'orée de la forêt de Montfort et proche du lac de Tremelin. Il propose entre le 4 et le 23 juillet des stages d'initiation au perfectionnement pour adolescents ou adultes amateurs. Ces stages "à la carte" permettent de s'inscrire de 1 à 14 semaines. Au programme : aquarelle, huile, pastel, encres, paysage, portrait, modelage, sculpture, linogravure... Feuille d'inscription : Tél. 99 09 12 81.

Une disciple de Mathurin Méheut

Yvonne Jean-Haffen

En 1972 Yvonne Jean-Haffen ouvrit le Musée de Lamballe pour faire vivre le souvenir de son maître Mathurin Méheut... 1990, elle léguait ses œuvres et sa propriété à la ville de Dinan : La Grande Vigne devient une "maison d'artiste", avec un atelier ouvert aux artistes. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les expositions auxquelles Yvonne Jean-Haffen a participé... Soulignons le succès de celle qui était présentée en mai dernier au château de Kerjean.

On peut cependant évoquer les différentes techniques et supports qu'elle a utilisés : la gravure sur bois et sur linoléum, la lithographie, le dessin à l'encre et au crayon gras, la peinture, la céramique (couleurs), l'illustration de livres. Les thèmes qu'elle aborde sont aussi multiples : la Bretagne, depuis la Rance jusqu'à la pointe du Finistère.

Une fresque géante

La côte bretonne

Dans le cadre des manifestations de la saison estivale l'Office Cîde-rouis d'Animation, présidé par Michel Le Gall, organise le 29 juin une journée artistique sur le thème "La côte bretonne".

La partie picturale est la création d'une fresque murale, de 30 mètres de long sur 2 à 3 mètres de haut, réalisée par une dizaine de peintres connus du Finistère.

Pendant qu'ils termineront leur œuvre géante, une chorégraphe bretonne de renom et sa troupe exécuteront un ballet inédit devant cette fresque sur une musique originale créée spécialement.

Les artistes exposeront leurs œuvres personnelles à la Maison des Associations, place Charles de Gaulle à Cîde-rouis à 18 h ce 29 juin. ■

Les prix de la peinture à l'eau

Le 28 grand prix international de la peinture à l'eau sera présenté à Tréguet du 12 juillet au 19 août. Après le vif succès du premier Salon, ce grand prix réunira de nouveau les meilleurs artistes spécialistes de ce type de peinture, sélectionnés sur dossier par un jury et sera parrainé par une aquatilliste britannique reconnue Saint Claire Allen.

1^{er} Prix Aquarelle : 8 000 F. ■
Tous renseignements : 12, rue de Paul Bihan, 22230 Tréguet - 96 23 43 91 ou 96 23 84 64.



ère, bien qu'elle ait voyagé dans d'autres pays, reste sa source d'inspiration privilégiée : paysages de campagne et de port, fontaines, moulins, gens au travail, botanique, zoologie.

Mathurin Méheut lui a enseigné sa technique : travailler vite, avec un souci de synthèse, de façon à "garder la spontanéité du trait".

Yvonne Jean-Haffen a besoin de noter, d'esquisser le moindre détail avant de peindre en atelier des paysages, des scènes quotidiennes, où l'homme est omniprésent.

La qualité plastique s'ajoute à l'intérêt ethnographique : les mouvements, les gestes familiers, les atmosphères, les odeurs sont parfaitement retranscrits ou suggérés avec sensibilité. "Yvonne Jean-Haffen, témoin de son temps, mais précieuse gardienne de mémoire" a écrit d'elle Florian Le Roy. ■



La grande vigne



ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 32

Nouvelles revues

Ecumes

Le n° 3 de la revue littéraire Ecumes vient de paraître, préfacé par Yann Brekilien. Une enquête y est consacrée à l'œuvre de Roger Verdel, brillant écrivain, dinanais d'adoption, couronné du Prix Goncourt 1934 pour son roman "Capitaine Conan".

Ecumes propose également de nombreux poèmes et nouvelles de jeunes écrivains (Emmanuelle Le Cam, Ronan de Kermadec) et de plumes confirmées (Ricardo Montserrat, Louis Bocquet, J.M. Le Sidaner). ■

Ecumes est en vente en librairie ou à commander à : A.P.E.B. 2, Macagnon, St-Brieuc.

Une expérience unique en Europe

Des singes compagnons de personnes handicapées

Éduquer des singes capucins pour venir en aide à des personnes handicapées en exécutant pour elles des actes simples de la vie quotidienne, c'est une idée qui a déjà fait ses preuves de l'autre côté de l'Atlantique.

En France, depuis novembre 1989, le Docteur Michel Busnel et Hervé Prud'homme du Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation fonctionnelle de Kerpage à Ploeneur (Morbihan) ont lancé une expérience similaire unique en Europe.

L'objectif de cette expérience est de montrer que l'assistance d'un singe capucin, animal choisi pour son comportement social stable et ses facultés de préhension, apporte à la personne handicapée une aide nouvelle lui permettant d'accroître son autonomie et son indépendance.

De plus, comme le chien guide pour aveugle, le singe occupera la place d'un ami doux et affectueux. En aucun cas, il ne s'agit de remplacer l'aide d'une tierce personne ni les aides techniques qui restent indispensables.

4 ANNÉES D'ÉDUCATION

Les quinze premiers mois de l'expérience (novembre 89 - décembre 90) ont permis de mettre en place toutes les composantes du programme : sélection des familles d'accueil, arrivés des premiers singes, début de leur socialisation, premières observations scientifiques et constitution du Comité Technique et d'Éthique.

Il faudra 4 années pour former l'animal à son futur rôle d'assistant. Nés en captivité, André, Aman,

Druidisme

Gorsedd Digor

Depuis 1899, date de sa fondation, le Gorsedd (Fraternité des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne) tient ses assises tous les ans. Cette réunion annuelle appelée Gorsedd Digor aura lieu cette année le dimanche 21 juillet sur le site de St Kaduan en Brasparis (Finistère). ■

La cérémonie druidique aura lieu à 11 heures précises ; elle est ouverte au public.

projecteurs

François Kergourlay

L'homme meilleur par le théâtre

S'uprenant ce jeune homme au crâne chauve à l'appel de la trentaine. Discret, presque distant, intériorisé sûrement. Mais, à peine élève-t-il tranquillement la voix, comme par hasard, qu'elle impose l'attention, l'intérêt. Au Théâtre de Poche de Hédé, il vient de mettre en scène un fabuleux poète irlandais, trop méconnu, William Butler Yeats. Pas de grandes envolées pour diriger les comédiens de la Compagnie de l'Embarcadere, seulement de la souplesse, de la finesse, le choix du mot juste pour faire passer l'intention.

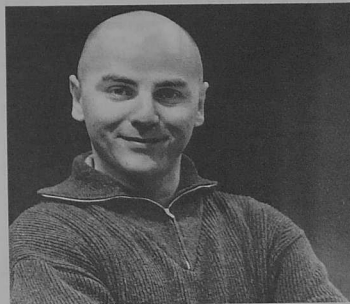
François Kergourlay, qui vit aujourd'hui à Paris, est tout heureux de retrouver Hédé et la Bretagne. Hédé qui lui rappelle son premier festival, "formidable parce que familial et chaleureux". La Bretagne, celle de son père, l'auteur, metteur en scène et comédien Guillaume Kergourlay à qui l'on doit plusieurs pièces d'importance et notamment en langue bretonne. La Bretagne de ses études au collège Saint Vincent à Rennes, à la Fac d'Espagnol vite abandonnée pour le Conservatoire d'Art Dramatique. Il rejoignait ainsi définitivement la passion paternelle. On l'a vu dans *Andromaque* de Pierre Debauche, *Hamlet* ou *Roméo et Juliette* de Mesguich, ou sous la conduite de Catherine Dasté et Philippe Adrien. François Kergourlay est touché par le virus de la mise en scène dès 1984 et les Rennais se souviennent d'un remarquable spectacle ture : "Pseudo le guetteur". Pour lui, jouer et mettre en scène "c'est le même métier. Cela met en jeu les mêmes questions". Pour-tant, "mettre en scène est moins complexe, plus spirituel. La vraie difficulté est qu'il faut y parler à des acteurs, les faire réaliser des choses en les laissant libres sur le plateau. C'est plus difficile que d'avoir des idées".

Évaluée à 4,9 millions de francs, cette expérience est financée par l'Association Française contre les Myopathies (1 million de francs sur trois ans), la Fondation de France (500 000 F sur deux ans) et IBM France (500 000 F sur deux ans) ainsi que par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne et le Crédit Agricole du Morbihan. ■

Évalue à 4,9 millions de francs, cette expérience est financée par l'Association Française contre les Myopathies (1 million de francs sur trois ans), la Fondation de France (500 000 F sur deux ans) et IBM France (500 000 F sur deux ans) ainsi que par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne et le Crédit Agricole du Morbihan. ■

LA DÉCOUVERTE D'UN POÈTE IRLANDAIS

Aujourd'hui, à travers "Les Ombres sur la mer", il défend Yeats, un poète que l'on redécouvre. Pour lui : "Yeats fait partie de ces grands maîtres qui ont changé la face du théâtre dans leur pays, mais aussi de façon universelle". François Kergourlay n'est pas loin de s'enflammer pour son auteur. Celui qui crée le Théâtre Littéraire



F. Kergourlay (ph. Evelyn Raymond)

irlandais, dirigea The Abbey Theatre et recut plus tard le Prix Nobel de Littérature? est décrit comme un grand mystique, "un fou, c'est sûr, qui écrit un théâtre à proprement parler non dramatique. C'est sans doute pourquoi on parle de lui comme poète, alors qu'il est un véritable auteur dramatique. Sa poésie inclut le théâtre. Ses poèmes sont écrits pour être joués sur une scène. Avec Yeats, il ne s'agit pas de raconter l'action telle qu'elle est écrite, il s'agit de porter le poème, très simplement. Jouer sur l'épure, faire place à l'évocation plus qu'à la démonstration. Aller à l'essentiel". Et paradoxalement c'est le côté dramatique de la version retenue de "Les Ombres sur la mer" qui gêne le plus le metteur qui

voudrait que "ce ne soit qu'un poème". Mais il demeure une très grande histoire : "celle d'un homme qui a un rêve et qui va réaliser ce rêve impossible. Car dans l'écriture de Yeats se produit une sorte de miracle que concrétise la parole de son personnage principal Yargael pour qui : "le rêve seul est vrai".

THÉÂTRE ET MYTHOLOGIE

Cette dimension touche particulièrement le celtique François Kergourlay. "J'aime ce qui touche au mystère de l'homme, ce qui est sur-naturel, la sacralisation du théâtre. Pour moi Yeats fait toucher à des domaines essentiels qui font peur". Il y a dans la mythologie celtique

des choses de cet ordre là, que l'on ne fouille pas trop de crainte de voir se réveiller les esprits. Kergourlay s'est ainsi attaché à un auteur, résolument contemporain, qui n'hésite pas à dire que "l'homme peut attendre à la divinité, car il a des mondes extraordinaires au cœur de lui-même. S'il parvient à les cultiver, il peut à certains moments devenir génial. Le théâtre, pour moi, doit permettre cet éveil là. Je me méfie de la méconnaissance, de l'image glacée, je crois fondamentalement que le contact direct du théâtre seul peut rendre l'homme meilleur". Passionné ! Passionnant Kergourlay, non ? ■

A.G. HAMON

"Les Ombres de la mer" de W.B. Yeats est, dans la mise en scène de François Kergourlay, une création de la Compagnie de l'Embarcadere - Théâtre de Poche de Hédé. Siège social : 1, place de l'Orléans à Rennes, 35000.

Stage international de danse

Du 8 au 12 juillet 1991, la M.J.C. La Paillote, à Rennes, accueille un stage international de danse.

• Classique avec Margarita Smirnova.

• Caractère avec Margarita Chlapnikova.

• Jazz avec Bruno Vandelli, Thierry Verger, Chantal Brunel.

Renseignements et inscriptions : M.J.C. - 9, rue de La Paillote - 35000 Rennes - 99 59 34 07.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 33

RETROSPECTIVES

Vaisseau triomphant

Il n'avait pas été présent sur le plateau du Théâtre de la Ville depuis plus de quinze ans. Son retour a été salué par le succès. Belle réalisation en effet que ce "Vaisseau Fantôme" confié à la baguette heureuse de Christian Segarici pour qui l'émotion est avant tout déterminante de l'expression wagnérienne. Et l'Orchestre de Bretagne a su répondre à ses attentes : sonorité, fougue, inspiration. De même, les interprètes, triés sur le volet de la qualité, ont su donner aux personnages de l'Amoureuse et fidèle Senta (Paula Swepton) et surtout du Hollandais condamné à l'errance perpétuelle (remarquable Sergio de Salas) une réelle densité. Dans la mise en scène rigoureuse de Michel Dunand, les chœurs du Théâtre de la Ville démontrent une fois de plus leur grande capacité à faire vivre une histoire lyrique. Décors et costumes d'Isabelle Bourguet et Pascal Banet nous sont apparus moins inspirés que pour leur première apparition en 1990 pour Norma. Mais cela n'a en rien gâché la grande fête d'un "Vaisseau" triomphant. (Théâtre de la Ville de Rennes).

Farces et attrapes



Photo Guy Le Scouarnec

Le Théâtre Quai Ouest de Lorient met en scène sous la direction de Jean Le Scouarnec deux courtes pièces de Feydeau : "Fou la mère de madame" et "Mais n'le promène donc pas toute nue !" dans des décors de Claude Bessou. Jean Le Scouarnec veut absolument voir "inductible fatalité, absurde,

comique et burlesque". Il va même plus loin voulant voir dans Feydeau un précurseur de Ionesco. Moi, je veux bien, mais... Les farces conjuguées qu'il propose ne sont apparues bien ternes dans le jeu des comédiens, comme dans la mise en scène. Certes le caricatural Serge Le Lay soulève des montagnes et la plastique d'Erika Vandulet des voiles. Certes, comme pour toutes les productions du Théâtre Quai Ouest, le spectacle est d'un professionnalisme exacerbé. Il y manque simplement un peu de cette folie qui aurait donné à ces comédies de mœurs leur âme véritable. *Domage. (Théâtre Quai Ouest - La Porcherinerie - Rennes).*

Impossibles tableaux

Sans doute l'un des rares ratés du Théâtre National de Bretagne cette saison que cette réalisation des "Tableaux impossibles" de Gilbert Tsai et d'un groupe d'amis peintres. Et pourtant l'idée était bonne : faire exister par les moyens du théâtre des tableaux impossibles. Sept scénarii sont nés sur des textes très différents, parfois difficiles d'accès et mis en scène dans sept lieux précédés de sept courtes introductions. Mais ces diversités accumulées, les déplacements du spectateur, le manque de fil conducteur ont lassé les plus accrochés des spectateurs dont certains ont manqué un final sans intérêt. L'osmose entre œuvre d'art et théâtre ne s'est pas faite, malgré des moments totalement réussis comme "L'homme rouge" ou visuellement intéressants comme "Sisyphus géométrique" ou "Shoot pictures". La démarche est à retenir, reprendre, poursuivre. Au delà de l'échec de "Tableaux impossibles", il y a le germe de nouveaux rapports interculturels. (Théâtre National de Bretagne, Rennes). ■

A.G. HAMON

Assemblées Gallées

Des stages sont proposés du 15 au 21 juillet à La Cité, pendant les Assemblées Gallées.

- Au programme :
- accordéon diatonique
 - chani gallo
 - violon
 - danses de Haute-Bretagne
 - gallo
 - vannerie.

Renseignements et inscriptions : Nicolas Coussery, La Ville Malot, 56490 St-Malo des 3 Fontaines.

Un peuple et son histoire

Le Puy du Fou



Un spectacle majestueux pour une évocation historique de qualité

Sans vouloir s'annexer indûment des territoires qui ne sont pas les nôtres, jetons un petit coup d'œil chez nos voisins de Vendée afin de retenir un spectacle parmi les plus grands d'Europe : celui du Puy du Fou.

En treize ans, près de 3 000 000 de spectateurs sont venus voir cette grandiose évocation historique où une population et un territoire sont mis en scène.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 650 acteurs, 50 cavaliers, 4 000 personnages costumés, 1 800 projecteurs, 1 500 jets d'eau informatisés et synchronisés, des projections géantes sur la façade de 65 m du château, 300 pièces d'artifices, deux jeux d'orgues de 150 circuits, 12 hectares d'aire scénique, des moyens techniques exceptionnels. Et un cadre majestueux : le château.

Mais au delà de cette vision matérielle, c'est tout autre chose qui compte : la valeur est symbolique, ethnographique. L'important, c'est bien la découverte de ce peuple enraciné dans une "terre de géants et de génies en fleurs". Ici, le patrimoine devient geste esthétique. La mise en scène privilégie l'"impressionnisme". Le Puy du Fou se veut résolument théâtre d'expression locale. Cet effet de vérité ne trompe pas et toutes les prouesses techniques (cette année, une projection cinématographique en relief sur un immense écran d'eau de 15 m de hauteur et 25 m de base) restent intacte cette

volonté d'authenticité. La technique est au service du peuple et de sa tradition.

LE GRAND PARCOURS

Mais désormais, le spectacle ne sera plus seulement de nuit. Il sera également présent toute la journée avec "Le Grand Parcours". Trente hectares en liberté avec joutes et cascades, ballet des grands rapaces, village du XVIII^e, Le Puy du Fou devient le grand parc de divertissement culturel, historique et écologique.

Chaque jour de 10 h à 19 h du 1^{er} juin au 15 septembre (sauf le lundi), spectacles et animations entraînent le visiteur dans une découverte ininterrompue : fête de la chevalerie, cascades équestres, village animé, spectacle de rapaces en vol libre, jonglerie, symphonie des eaux, film en relief, musique et jets d'eau...

L'ÉCOMUSÉE, LE TRAIN À VAPEUR

Plongeon dans l'histoire de la Vendée grâce à l'Écomusée où sont rassemblés toutes sortes de témoignages liés à la vie de cette région. Plaisir d'enfant, plaisir d'adulte, la Belle Époque est mise sur rail avec le chemin de fer : un train à vapeur sillonne vingt-deux kilomètres et déroule sur son passage les plus belles images du bocage vendéen.

La saison 91 s'ouvre donc une nouvelle fois sur ce qui est considéré comme un spectacle unique, mariage réussi de la tradition et de la plus haute performance technique. ■

Informations et réservations : Puy du Fou, 30, rue G. Clemenceau, BP 25, 85590 Les Epesses - 51 57 65 65.

RENDEZ-VOUS

Célébration de la parole et de la mer

Les Océanes

Pour la 4^e année consécutive, les Océanes, festival de la parole et de la mer, auront lieu dans le pays de Lorient du 5 au 13 juillet.

Faire découvrir les cultures des peuples maritimes à travers leurs contes, leurs légendes, leurs récits, leurs musiques, leurs chants, donner la parole à tous ceux et celles qui ont été ou sont inspirés par l'ordure des océans, évoquer les souvenirs d'événements marqués de la vie maritime, voilà les objectifs que se fixent tous les ans les Océanes.

L'édition 91 permettra de découvrir trois conteurs de grande qualité, jamais venus dans la région : Pepto Mateo qui, dans des histoires modernes d'inspiration maritime, jongle avec les mots, Muriel Bloch qui racontera des histoires de pêcheurs d'Extrême-Orient et Ahmed Bouzine, conteur né dans le désert, qui parle des dunes de sable comme on peut parler des vagues de l'océan. Ahmed Bouzine racontera la fabuleuse histoire de Simbab le marin.



Mimi Barthélemy présente aux Océanes 91 (Ph. Gilles Bayard)

D'autres conteurs, désormais bien connus, seront encore présents cette année : la fabuleuse conteuse d'Haiti Mimi Barthélemy, l'Ivoirien Manfè Obin, etc...

Côté musique, on notera la présence de plusieurs fanfares, la Folyre, Sambaka, des groupes de



Chants de marins à bord des vedettes de la rade

chants de marins et surtout l'accueil de l'ensemble des dames et des Océanes, festival de la parole et de la mer, auront lieu dans le pays de Lorient du 5 au 13 juillet.

Les Océanes veulent être non seulement un festival au contenu original, mais aussi et surtout un festival "différent" dans le choix des lieux de spectacles. C'est pourquoi, comme l'an passé, ceux-ci se dérouleront en mer, autour des murailles de la citadelle de Port-Louis, au cœur de la ville, etc...

L'édition 91 permettra de découvrir trois conteurs de grande qualité, jamais venus dans la région : Pepto Mateo qui, dans des histoires modernes d'inspiration maritime, jongle avec les mots, Muriel Bloch qui racontera des histoires de pêcheurs d'Extrême-Orient et Ahmed Bouzine, conteur né dans le désert, qui parle des dunes de sable comme on peut parler des vagues de l'océan. Ahmed Bouzine racontera la fabuleuse histoire de Simbab le marin.



P.J. Hekas, président d'honneur, au cours d'une soirée contée

Enfin toute une série d'animations complètera ce programme copieux. Une dizaine d'expositions (l'Océan Indien - sculpteurs de Bretagne - un photographe de la mer, Valéry Hache - un peintre, Jean Vialle - les figures de proue de Pierre Lucien Nègre - etc...) sera visible du 5 au 13 juillet au Palais des Congrès (entrée gratuite). Des lectures publiques auront lieu, la littérature des Carabes auront lieu dans les bibliothèques de Lorient. Des balades contées permettront la découverte des principaux sites maritimes du pays de Lorient : la rade, la rivière d'Étel, la citadelle de Port-Louis, etc... Un restaurant de produits de la mer fonctionnera au mardi 9 au vendredi 12 juillet en soirée.

Enfin, un feu d'artifice musical bâti autour d'une histoire clôturera cette 4^e édition. ■

Tél. 97 65 63 01.



Monterfil 91

Même si la Bretagne galloise ne peut se résumer en trois jours de fête, Monterfil marque LE grand rendez-vous annuel de ceux que la culture de Haute-Bretagne passionne et dont ils sont les porteurs de parole à des titres divers. Chanteurs, musiciens, conteurs d'ici mais aussi d'ailleurs qui se retrouveront donc les 28, 29 et 30 juin pour faire la fête.

C'est une veillée-concert animée par le conteur Alain Le Golf et des musiciens gascons qui ouvre le Festival à 21 h le vendredi soir. Samedi 29, "Les Violons du Trans-corrèzien" et le trio Etienne Grandjean (diatonique, guitare, saxophone) occupent la salle de la Bétangeais à partir de 16 h, tandis qu'un cabaret accueille de 18 h à 19 h Kistimidi, Albert Poulain, Beaujeanlouveau, les Brumans, Adria et quelques autres. Fest-noz et cabaret le soir à partir de 21 h.

Dimanche 30, après les concours musicaux du matin ouverts tant aux jeunes qu'aux adultes, après le traditionnel cochon grillé farci et la non moins célèbre Godinette, place à une animation non-stop l'après-midi : musique et chant tous azimuts, jeux traditionnels, "la rencontre des trois palets" (galoche, palet sur terre et palet sur planche), lutte bretonne... Proclamation des résultats des concours sous chapiteau à 18 h 30 avant le concert animé par "Le chat qui va nu-pieds" (musique cajun) et le fest-noz de clôture. ■

Rens. Joëlle Merand, Bourg, 35160 Monterfil - 99 07 95 87.

Le Festival d'Auray



Depuis sa création en 1986, ce sont près de 22 pays et plus de 1 000 artistes qui se sont retrouvés à Auray pour célébrer les "Musique et Folklore du Monde".

Reints aux côtés de la Kevrenn Aire, Pologne, Tibet, Hongrie, Mexique, URSS, Irlande, Sri Lanka, Chine... tous ont donné au Festival ses lettres de noblesse et une réputation de qualité qui ont largement dépassé les frontières de la Bretagne.

Du 11 au 14 juillet, des milliers de spectateurs et une dizaine de pays se joindront de nouveau aux célébrations de la Ronde des traditions populaires.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 35

Les Tombées de la Nuit

Du 29 juin au 6 juillet, Rennes va vivre à l'heure des Tombées de la Nuit. Pour cette édition 91, un thème en filigrane qui sent bon le sel et l'iodé "Les îles et les ports" et une programmation qui confirme la volonté de l'Office de Tourisme et de la Ville de Rennes de mettre à nouveau en lumière la création en régions. Jean-Bernard Vighetti, directeur artistique des Tombées de la Nuit, nous ouvre les portes.

Armor magazine - Les Tombées de la Nuit constituent l'un des événements culturels bretons de l'été. Quelles orientations lui avez-vous donné pour 1991 ?

Jean-Bernard Vighetti - Compte tenu de leur sous-titre "Festival de la création en régions", les Tombées de la Nuit campent sur les mêmes positions que les années précédentes, à savoir programmation d'œuvres originales tout en s'efforçant de valoriser le patrimoine architectural rennais par les arts du spectacle. Notre souci est plus de donner des repères au public en terme de lieux et d'horaires pour qu'il puisse se retrouver dans la multiplicité des spectacles inédits que de chercher des idées de programmation qui, par essence, changent d'un festival à l'autre. Ceci étant, chaque édition voit émerger un thème dominant : celui de 1991 gravitera autour des îles et des ports.



J. B. Vighetti et Henri Texier

A.M. - Les Tombées de la Nuit se veulent d'abord LE festival de la création régionale de Bretagne, pouvez-vous nous faire le point sur l'état de cette création ?

J.B.V. - Mon avis est mitigé. Le nombre de créations professionnelles est à mon sens moins important aujourd'hui qu'au début des années 1980. On a moins de sensations de foisonnement, de bouillonnement, notamment en matière de chanson. Cela ne veut pas dire qu'il y ait moins de créativité mais les jeunes talents hésitent à se lancer devant la difficulté à percer dans le contexte artistique actuel, dominé par l'industrie culturelle anglo-saxonne et le show business. Même un grand prix de l'Académie du disque Charles Cros ne suffit plus pour connaître la notoriété et être diffusé sur les médias nationaux.

Les artistes qui ont persévéré restent néanmoins encore nombreux et ont acquis un bon degré de professionnalisme. Cela s'explique à chaque fois qu'on leur en donne les moyens.

Un regret parfois : que cette évolution se fasse au détriment de la spontanéité, de l'émotion !

Le grand problème qui se pose aujourd'hui à la création en Bretagne est qu'elle soit encore si peu exploitée par les grands outils culturels régionaux et que son champ de diffusion soit limité à la Bretagne.

Il est temps qu'une politique ambitieuse soit engagée en ce sens, qu'un soutien résolu soit apporté à l'écriture et à la réalisation d'œuvres nouvelles. Le Festival des Tombées de la Nuit et la Ville de Rennes se sentent encore bien seuls dans leur stratégie de commande, même si l'on commence à déceler un léger frémissement chez certaines collectivités et certaines institutions culturelles.

La Bretagne d'aujourd'hui ne laissera de trace que dans la mesure où elle aura su investir dans les œuvres d'art et de l'esprit.

BRETAGNE, TERRE D'INSPIRATION
A.M. - Quels vont être les moments forts de ce Festival et que voulez-vous démontrer au travers de votre programmation ?

J.B.V. - En tant que directeur artistique, il m'est difficile de répondre à cette question. Elle implique un choix entre les formes d'expression, les artistes, les productions. Je me refuse à le faire d'autant qu'il s'agit de créations, d'œuvres nouvelles dont il est toujours difficile a priori d'apprécier l'impact sur le public et le degré de qualité. C'est le pari d'un festival fondé sur la commande.

Il est souvent arrivé qu'un spectacle de poésie à l'Espace Orphée, qu'un conte de longue haleine à la Parcheminerie constituent un des événements majeurs du Festival et je souhaite que cela continue.

Au fil des ans, le Festival démontre que la Bretagne reste une terre de l'inspiration. Il prouve aussi aux esprits chagrins et aux démagogues que contrairement à ce qu'ils disent, les 42 % de Rennais qui participent chaque année aux Tombées de la Nuit, à la création, à la recherche artistique et à la poésie. Les 42 % de Rennais qui participent chaque année aux Tombées de la Nuit l'attestent, surtout quand on considère que par une catégorie sociale ou d'âge n'y est représentée à moins de 30 % !

A.M. - Reconnues localement, les Tombées ont du mal à "décoller" vers la dimension nationale qu'elles mériteraient d'atteindre. Cette édition permet-elle le décollage ?

J.B.V. - Dans un pays où il n'est encore de "bon bec" qu'à Paris, il sera toujours difficile pour un festival s'appuyant sur la vitalité créatrice des régions, de Bretagne et d'ailleurs, de connaître une notoriété nationale, surtout s'il refuse de suivre la mode véhiculée par les médias. La concentration de la presse nationale à Paris, la spécialisation des journalistes culturels dans une forme d'expression, les dates voisines de celles du Festival d'Avignon, ne favorisent pas la manifestation de la manifestation, à chaque fois qu'un journaliste de renom s'est déplacé au Festival, ses propos ont été diaboliques.

Ceci étant, nous avons fait des efforts supplémentaires pour la promotion cette année. Avec le Festival de Cornouaille et le Festival Intercontinental, les Tombées de la Nuit ont décidé d'une approche nouvelle pour leur promotion cette année. Par le biais de conférences de presse dans de grandes métropoles françaises nous espérons toucher une population nouvelle et contribuer au renforcement de l'image touristique de la Bretagne par la mise en valeur de la créativité et de l'identité culturelle bretonnes.

A.M. - Du fait du temps, mais aussi de l'éclatement des lieux, l'édition 1990 n'a pas permis le nécessaire climat festif. Quels remèdes apportez-vous cette année pour que la fête s'empare de la ville ?

J.B.V. - L'esprit festif des Tombées de la Nuit, tant apprécié des

Rennais, a été il est vrai perturbé en 1990 par les aléas du temps et l'on n'a pu mesurer de ce fait l'impact précis sur l'ambiance de la ville du transfert de la grande scène des arts du spectacle de la place du Parlement aux jardins du Thabor.

Afin d'éviter toutes mauvaises surprises cette année et de créer des liens fonctionnels entre les différents lieux, nous avons prévu de multiplier les spectacles processionnaires (concerts promenades, théâtre itinérant). Des chemins lumineux seront par ailleurs établis rues Hoche et St. Méline et dans le Vieux Rennes pour favoriser les échanges et les rencontres de public. En tout état de cause, pour conserver l'esprit convivial des Tombées de la Nuit, il faudra éviter d'étendre leur périmètre actuel. Ne avec le plateau piétonnier, il doit rester à la mesure du piéton.

A.M. - Les Tombées de la Nuit se poursuivent par l'Européade. Que peut-on attendre de cette manifestation ?

J.B.V. - L'Européade aura tout d'abord comme grand intérêt pour la Ville de Rennes de prolonger et de renforcer son animation estivale. Les événements culturels constituent, on le sait, des leviers majeurs de relance du tourisme urbain d'agrement. Les grands festivals d'été en ville permettent de remplir les capacités hôtelières, laissées disponibles par les hommes d'affaires. Les exemples d'Aix en Provence, d'Avignon et de Lorient sont là pour le prouver.

Mais au delà de cet aspect économique, l'Européade c'est d'abord la grande rencontre des cultures populaires d'Europe, qui à lieu chaque année dans un pays différent. 5 000 chanteurs, danseurs et musiciens venus des différentes régions du vieux continent pour affirmer leur foi dans l'Europe et dans les cultures identitaires.

En ce sens, les démarches des Tombées de la Nuit et de l'Européade se rejoignent. Elles refusent la normalisation culturelle actuelle, en s'efforçant, pour l'une de stimuler la créativité des artistes régionaux, pour l'autre de conserver par le biais de la tradition, la mémoire collective des différents peuples européens. Elles traduisent la volonté de maintenir l'homme debout, en respectant sa personne et ses possibilités d'expression et de rejeter tout ce qui pourrait altérer son libre arbitre, en le transformant en simple consommateur de produits culturels standardisés.

Théâtre, chanson, musique, poésie

THÉÂTRE
• Du 29 juin au 6 juillet (22 h 30, Couvent des Jacobins) : Suzanne, de R. Fichet par le Théâtre de Folle Penne.
• 2 juillet (22 h 30, Jardin du Thabor) : La Passion Galloise par le Théâtre Ar Vro Bagan.
• 29 juin au 6 juillet (22 h 30, église St. Germain) : Convoitation par le Théâtre du Chemin de Ronde.
• 29 juin au 6 juillet (20 h 30, Vieux St. Etienne, rue des Changées) : Lenz par le Théâtre de l'Alibi.
• 29-30 juin, 1^{er} et 2 juillet (20 h 30, Parcheminerie) : Des belles histoires, de et par Ronny Coutteure.
• 4-5 et 6 juillet (20 h 30, Parcheminerie) : Mon petit Georges, création Diges Dor.
• 29-30 juin, 1^{er} et 2 juillet (23 h, Café-théâtre de la Parcheminerie) : Crise en thèmes avec Yann Josso.
• Du 3 au 6 juillet (23 h, Café-théâtre de la Parcheminerie) : Marc Roger, "il pleut du vermicelle au-dessus de 400 mètres".

MUSIQUES DU MONDE
• 29 juin (20 h, La Cité) : The Pogues, Cour de la Palette. • 1^{er} juillet (17 h 30 - 20 h, La Cité) : Senem Divoi Sextet - Kavi. • 2 juillet (17 h 30 - 20 h, La Cité) : Lamha et Hamed Khan - Trans-Corrien.
• 3 juillet (17 h 30 - 20 h) : Kamia - L'émir de Langoelen.
• 4 juillet (17 h 30 - 20 h) : Le Taraf de Haïdouk.
• 5 juillet (17 h 30 - 20 h) : Houria Haichi et Equad Barres - Valentin Clastrier.

CHANSON
• 2 et 3 juillet (20 h 30, Théâtre de la Parcheminerie) : Parfum Mauve.
VEILLÉES
• 29 juin (22 h 30) : Oeil de Breizh. • 30 juin (20 h 30) : Malavoi, groupe antillais.
• 2 juillet (22 h 30) : La passion celtique, par le Théâtre Ar Vro Bagan.
• 3 juillet (22 h 30) : L'Albatros fou, fruit d'une rencontre entre Triskell et Gilles Sérvat.
• 4 juillet (22 h 30) : La chambre de veille, par la Compagnie Patrick Le Doaré.
• 5 juillet (22 h 30) : Soirée polyphonique chœurs et coeurs.
• 6 juillet (22 h 30) : Pambri Steel Orchestra - Mor Nante.

MUSIQUE
• 1^{er} juillet (20 h 30, Eglise St. Méline) : Orchestre Régional de Bretagne.
• 1^{er} juillet (22 h, Oberthur) : Dan ar Bras Songs.
• 2 juillet (22 h, Oberthur) : Cas Six Sextet Vocal, Gildas Soucarnec.
• 3 juillet (22 h, Oberthur) : Orchestre National de Jazz.
• 4 juillet (22 h, Oberthur) : Bruniford - Le Train Fantôme.
• 6 juillet (22 h, Oberthur) : Jacques Pellen Celtic Procession - The Joe Zawinul Syndicate.



ARTS DE LA RUE
• 29-30 juin, 3-5-6 juillet (22 h 30, Cour de la Palette) : Il Campello de Goidoni, par le Théâtre A. Faigard.
• 29 juin au 3 juillet (après-midi) : Joanne Quilliv-Robakowski maquille les enfants.
• 29-30 juin : Terra | Terra | Par le Théâtre Six de Mausebourg.
• 30 juin, 1-2-4 juillet (22 h 30) : La fête des fous.
• 30 juin, 2 juillet (17 h 30) : Les Couvains par la Compagnie Zooook.
• 1^{er} juillet (20 h 30) : Tibia, ensemble de danses et musiques anciennes de Brno.
• 2-3-4 juillet (20 h 30) : Icaris, par le Cirque du Docteur Paradis.
• 2 au 4 juillet (23 h) : La Descente, par le Théâtre Sans Raison.
• 3 au 6 juillet (17 h 30) : Keskece, par la Compagnie Peaco Crudo.
• 5 et 6 juillet (17 h 30) : Okrocher la lune, par la Compagnie Jo Bithume, les comédiens Lo Jo Triban.
• Du 29 juin au 6 juillet : Alexandre Lagodas et son orgue de Barbarie dans les rues.
• Du 29 juin au 6 juillet : Didier Lahaye, marionnettiste.
Enfin, musique de rue, danses bretonnes, farfars, animentent les rues de Rennes pendant tout le festival.

GRANDS SPECTACLES
(Paris du Thabor)
• 29 juin (22 h 30) : Oeil de Breizh.
• 30 juin (20 h 30) : Malavoi, groupe antillais.
• 2 juillet (22 h 30) : La passion celtique, par le Théâtre Ar Vro Bagan.
• 3 juillet (22 h 30) : L'Albatros fou, fruit d'une rencontre entre Triskell et Gilles Sérvat.
• 4 juillet (22 h 30) : La chambre de veille, par la Compagnie Patrick Le Doaré.
• 5 juillet (22 h 30) : Soirée polyphonique chœurs et coeurs.
• 6 juillet (22 h 30) : Pambri Steel Orchestra - Mor Nante.

MUSIQUE
• 1^{er} juillet (20 h 30, Eglise St. Méline) : Orchestre Régional de Bretagne.
• 1^{er} juillet (22 h, Oberthur) : Dan ar Bras Songs.
• 2 juillet (22 h, Oberthur) : Cas Six Sextet Vocal, Gildas Soucarnec.
• 3 juillet (22 h, Oberthur) : Orchestre National de Jazz.
• 4 juillet (22 h, Oberthur) : Bruniford - Le Train Fantôme.
• 6 juillet (22 h, Oberthur) : Jacques Pellen Celtic Procession - The Joe Zawinul Syndicate.

LES TOMBÉES DE LA NUIT en direct sur Radio-Rennes et Armor Magazine

Notre collaborateur André-Georges Hamon interviendra tous les jours en direct sur Radio-Rennes (101,4 mgh) de 11 h à 13 h et de 17 h à 19 h pour vous faire vivre les grands moments du Festival.

Des reportages seront également diffusés sur Univers FM Saint-Malo, Dinard, Combourg, Pontorson, Avranches (94 mgh).

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 37

Suzanne de Bretagne

Les instants de la vie d'une femme et ceux confondus de la Bretagne, des années 1961 à 2001 : Roland Fichet ne recule devant rien. Et il a raison. Ce réalisateur à tête poétique et c'est pourquoi ces pièces tiennent volontiers du kaléidoscope et de la lanterne magique, avec ce qu'il faut parfois d'obscur voire de touffu. L'art n'est pas fait pour que l'on comprenne ni pour donner de leçons ; pour cela, mieux vaut aller du côté des mathématiques... En 1961, voici Suzanne adolescente dans sa Bretagne toujours fortement villageoise et imprégnée de religion mais l'une et l'autre s'effrouent à l'oree d'un nouvel âge. Au temps campagnard des pommes et des pardons, des bandes d'enfants et des mythes (y compris le grand souvenir de la Résistance), va succéder l'âge adulte et l'époque de l'efficacité. Les mémoires se voient, les églises, les presbytères, les écoles et les villages aussi. Plus de vaches bretonnes pie-noire mais des quotas laitiers, plus de paysans mais des agriculteurs, quant à la langue et aux contes... Suzanne qui a épousé un camarade d'enfance et de vacances - un petit parisien - est mise en scène par son mari, auteur dramatique. Le théâtre dans le Théâtre : quel est le vrai ? Et la vraie Suzanne ? Et la vraie Bretagne ? En 2001, Suzanne est "vue", vidée, dépossédée d'elle-même. Fable prémonitrice ?

Avec un humour, tantôt à la Louis Guilloux, tantôt à la Max Jacob, Roland Fichet nous offre une pièce intéressante, grivoise, nostalgique, servie par une légèreté juste et animée par ce ton brillant baroque qui caractérise cet auteur. La mise en scène d'André Lucas organise tout un bric-à-brac, un peu à l'image de la personnalité de Suzanne, dans de tout un situation.

Quant à Suzanne, elle est remarquablement interprétée en sa maturité par Monique Lucas, expansive ou toute interloquée, poignante souvent ; adolescente, elle est jouée par la toute jeune Fabienne Rocabo dont la présence sur scène, l'ingénue vivacité disent qu'elle est déjà une remarquable comédienne.

Rassurons-nous, n'a-t-elle pas de quoi tenir ? Le Théâtre de Folle Penne (et si n'est pas seul) nous le prouve une fois de plus.

YANNICK PELLETIER
Suzanne, pièce de Roland Fichet ; spectacle du Théâtre de Folle Penne ; Tombées de la Nuit à Rennes 29 juin au 6 juillet.

Tri Yann : Nantes belle et rebelle

Vingt ans. Un bail. L'occasion pour les Tri Yann de célébrer la ville de leurs amours : Nantes, au travers d'un disque original, fidèle à la tradition du groupe et qui pose la fin d'un cycle : Belle et Rebelle (1). Jean-Louis Jossic, avec la passion qu'on lui connaît, fait au travers de l'analyse de cet enregistrement le point sur l'histoire du groupe, de sa ville, mais aussi sur l'avenir...



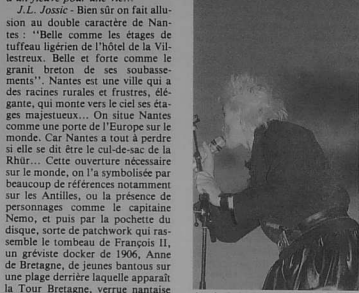
A.M. - "Belle et Rebelle", un retour aux sources pour les Trois Jean de Nantes.

Jean-Louis Jossic : Géographiquement, c'est vrai. Nous avons voulu affirmer notre appartenance nantaise depuis le début et il nous est apparu normal de consacrer un disque, pour vos vingt ans, à ce que nous connaissons le mieux : Nantes. Car cette grande ville de brassage nous a beaucoup alimenté tant dans notre sensibilité urbaine que dans notre sensibilité bretonne. Ce disque est sans doute une déclaration d'amour. Musicalement, c'est oui et non. Il ne s'agit pas de revenir aux Tri Yann du début. Mais par rapport au Vaisseau de Pierre pour lequel nous avons fait appel à beaucoup de gens extérieurs, Belle et Rebelle marque la volonté d'un retour sur le groupe, d'une création plus intimiste avec les sept musiciens actuels de Tri Yann.

UNE VISION SUBJECTIVE

A.M. - "Belle et Rebelle", une recherche, un survol historique sur une ville et son peuple...
J.L. Jossic - Oui pour l'histoire, non pour la chronologie. C'est un disque historique avec plein de lacunes, car on parle de tout sauf de ce que l'on attend. Il ne s'agit pas d'une saga fabuleuse, mais plutôt de petits coups de loupe posés

A.M. - "Belle et Rebelle", une Bretagne toujours vivante, présente dans le concert des nations, le chant d'un fleuve pour une vie...
J.L. Jossic - Bien sûr on fait allusion au double caractère de Nantes : "Belle comme les étages de tuffeau ligérien de l'hôtel de la Villestreux, Belle et forte comme le granit breton de ses sous-bassements". Nantes est une ville qui a des racines rurales et frustes, dégan- te, qui monte vers le ciel ses éta- ges majestueux... On situe Nantes comme une porte de l'Europe sur le monde. Car Nantes a tout à perdre si elle se dit être le cul-de-sac de la Rhar... Cette ouverture nécessaire sur le monde, on l'a symbolisée par beaucoup de références notamment sur les Antilles, ou la présence de personnages comme le capitaine Nemo, et puis par la pochette du disque, sorte de patchwork qui rassemble le tombeau de François II, un gréviste dockeur de 1906, Anne de Bretagne, de jeunes bantous sur une plage derrière laquelle apparaît la Tour Bretagne, venue nantaise noyée dans des palmiers symbolisant l'ouverture au monde, mais aussi la traite, le commerce triangulaire. Nantes a exploité le monde et elle a besoin aujourd'hui d'un retour culturel des pays africains et de l'Amérique avec lesquels elle a eu des rapports ambigus. A Nantes, le fleuve, c'est la mer. Quand on est à la pointe de l'Île Beaulieu, on est à la proue d'un vaisseau géant. On est sur la mer...



Jean-Louis Jossic en concert (ph. R. Leunay)

A.M. - "Belle et Rebelle", l'affirmation de l'avenir de Nantes et de Tri Yann...
J.L. Jossic - L'avenir de Nantes est assuré si elle ne tourne pas le dos à son passé, si elle l'assume et le reconnaît. Dans la conclusion de l'enregistrement, nous portons l'idée du rêve à partir des racines, une espèce de fantasme qui entraîne la ville vers demain : "Belle et Rebelle Nantes s'éveille".

En ce qui nous concerne, Belle et Rebelle est la fin d'un cycle, une façon de couper un pont. Demain sera autre, ou ne sera pas. Nous garderons le côté sérieux-pas sérieux, le rêve, le côté théâtral et scénique. Mais musicalement, on poussera vers des vocaux de plus en plus travaillés et vers des rythmiques plus épurées. J'ai envie que Tri Yann réinvente une simplicité de rythmique, une efficacité d'habillage, avec des sons très personnalisés. Il faut que nos sons soient évocateurs d'une personnalité, d'une expression précise. On se doit d'inventer des sons nouveaux.

UNE BRETONNITÉ URBAINE

A.M. - "Belle et Rebelle", histoire musicale en marge dans l'affirmation de sa personnalité musicale et culturelle...
J.L. Jossic - C'est vrai, mais pas encore assez vrai. La marge est dans la diversité. Le rock, le jazz se sont ajoutés au folk, le classique est venu, les racines anciennes européennes sont apparues. La diversité est dans l'affirmation du tout vocal et du tout musical à la fois, comme elle est dans l'écriture. Enfin, on est en marge dans notre urbanité. La bretonnité doit être reconnue dans les villes, car si l'on veut aujourd'hui sauver l'identité bretonne, il le faut au travers de racines urbaines. Sur ce plan, trop peu- tons continuent à conserver une culture de ville de 5 000 habitants. La Bretagne y est traditionnellement

Propos recueillis par A.G. HAMON
(1) "Belle et Rebelle", 11 titres - Marzelle - 848 229-2 Phonogram. Contact : Tri Yann, BP 49, 44260 Savenay - Tél. 40 58 42 54.

DISQUES

• Youenn Gwernig



GWERNIG
L'UN AN DE PLUS

C'est toujours un bonheur de retrouver le grand Youenn. Et sa nombreuse famille de sang et de musique. Et de mots. Ces mots qui enrichissent, qui disent l'instant et l'ère. Et l'ambiance de l'histoire. Histoire des hommes, de Bretagne et d'ailleurs. On aime cette voix âpre, tarabudée, perchée au bout d'un long corps parné à la rencontre du temps et des musiques des peuples. Et des histoires et des époques. Rien de moins contemporain que Youenn Gwernig qui prend un plaisir rare à rajouter son look musical dans l'expression de jeunes créateurs. Rien de plus passionnant que cette démarche de tribu en quête d'un bonheur éternel à dimension planétaire. Le titre-phare ne se nomme-t-il pas "Eman ar bed va iliz" : "Le monde est mon église" ? En cette fin de siècle il est bon de plonger dans la poésie trilingue d'un créateur exceptionnel qui, dans l'artisanat d'une poésie de feu, cherche toujours le vrai lieu de son repos... Chant sacré, chant du partage, chant de défense d'une histoire et d'une réalité quotidiennes, ce nouvel enregistrement de Gwernig nous restitue avec force la démarche du chef d'un clan qui pourrait se

nommer Bretagne. Le grand Youenn est ici particulièrement bien entouré de Jean-Jacques Baillard, Gildas Beauvieu, Jean-Pierre Riou et Eric Chataillie aux instruments et remarquablement servi dans ses intentions par les voix de Gwen, Mari Loezia et Almag. Le clan, le vous disais ! (Le Lagon Bleu - LB CD 04).

• Lamour

Toujours dans la filiation Gwernig, un petit 45 tours sans importance de Pascal Lamour. Non que la musique soit moins intéressante qu'une autre, ni plus d'ailleurs, mais parce que la force poétique de Gwernig ne passe pas dans une interprétation en retrait qui fait avant tout sa place à un rythme résolument dans le goût du jour. Alors les mélodies passent avec leurs joyeux défilés d'énclaves. Mais que reste-t-il de la densité de "El Barrio" ? Le squelette d'une petite sardine. Dimanche ! (Lamour - 281058 - Lagon Bleu Promotion).



A.G. HAMON

Photo de Hubert Darbois



RENNES MJC LA PAILLETTE

Voici les dates des prochaines représentations de ces rencontres.
- 5 juin - Transport de femmes (20 h 30) - Rencontres d'ailleurs, rencontre d'anciens (22 h)
- 6 juin - Le songe d'une salle d'attente (20 h 30) - Je veux voir Moussouf (22 h)
- 7 juin - 3 voyages à Khomstrov (20 h 30) - Marchés d'improvisations (22 h)
- 8 juin - Une année sans été (20 h 30) suivi de l'Ours, Le Chant du Cygne
- 11 juin - Portrait (20 h 30)
- 12 juin - L'enfant éléphant (20 h 30) - Deux femmes pour un fantôme (22 h)
- 13 juin - Transport de femmes (20 h 30) - Les enfants de la rue (19 h)
Soirée de clôture - Marcel (20 h 30) - Scène ouverte (22 h)

AGENDA

• FESTIV'HARP

Le Théâtre des Jacobins de Dinan accueille les 29 et 30 juin les 86 rencontres internationales de harpe celtique.
Le 29 - finale du trophée Carolan "la meilleure composition" avec dix artistes d'URSS, d'Autriche, de Belgique... et prix du public - Trophée Awen "la meilleure interprétation" - Prix d'improvisation. Le 30, à 15 h 30, remise des prix et concert Kristien Nogués. Contact : 96 85 84 94.

• PÉNICHE SPECTACLE

L'Arbre d'Eau, péniche-spectacle, est parti sillonner les canaux bretons. La voilà du 15 juin au 21 septembre, amarrée à quelques pontons d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique : le 15 juin à St-Médard avec Etienne Grandjean Trio - le 21 à Roc St-André avec "Oasis" - les 29 et 30 à la fête de la Peinture à Guipry-Messac - les 5 et 6 juillet à la fête des Mariniers de Redon.

• MUSIQUES-MOSAÏQUE

Création musicale, musique de rue, sculpture... l'art se conjuguera avec la fête durant trois jours à Quimper pour le festival Musiques-Mosaïque qui se déroulera les 12, 13 et 14 juillet.
Rens. Jean-Pierre Le Rallic - 97 63 40 55.

• RENCONTRES DE PONT-L'ABBÉ

Les trois coups des 76 rencontres musicales de Pont-l'Abbé seront données le 22 juin avec un concert de l'orchestre de chambre Jean-François Paillard. Puis le 29 juin, place à un récital d'Olivier Baumont dans des œuvres de Rameau, Couperin, Bach et Scarlatti.
Le 5 juillet, violoncelle avec Hoffman et piano avec Selig dans des œuvres de Bach, Fauré, Brahms, Martinu...
Le 12, rendez-vous est pris avec Pierre Amoyal et l'orchestre de Gwandhau sous la direction de Kurt Masur.
Le 17, trio de piano, violon et violoncelle dans un répertoire de Haydn, Beethoven et Saint-Saëns.
Le 21, le violoniste albanais Tedi Papavrami interprétera Paganini et Bach.
Le 24, c'est le pianiste brésilien Jose Carlos Cocarelli qui clôturera le festival avec Berg, Chopin, Brahms et Liszt.

• JOURNÉE THÉOPHILE BRIANT

Théophile Briant, dont on fête cette année le centième anniversaire de la naissance, va être célébré à St-Malo le 22 juin.
Une exposition retracera sa vie et son œuvre à la halle au blé - Un spectacle donné au théâtre Chateaubriand à 19 h 30 ce samedi soir mettra en scène Myrthine, Stanley Collier, Beatrix Baileg, Zil et Thierry dans "La traversée des apparences".

• CONCOURS ROCK

Cette année encore Yamaha Musique France participe à la découverte de nouveaux talents de par le monde en organisant "Band Explosion 91", concours international de groupes rock. Pour participer au concours, il suffit d'envoyer avant le 30 juin un bulletin de participation et la cassette comprenant un titre original de votre repertoire.
Six groupes seront sélectionnés pour la finale qui se déroulera en septembre dans une grande salle parisiennne.
Le groupe gagnant partira à Tokyo pour la Grande Finale Internationale qui aura lieu le 27 octobre prochain.

• CONCOURS ROCK

Les deux derniers concerts des 86 Rencontres vocales de Concorneau ont lieu le 15 juin avec la chorale Kan Ar Mor et le 23 juin avec l'ensemble instrumental d'Armor.

• CONCERTS A BAZ S'IMER

La saison musicale d'été démarre à Baz-sur-Mer avec un premier concert le 27 juin à 21 h en l'église de Kervalec avec Job Filup (harpe celtique et chant) et Edern Filup (bodhras et guitare). Le 4 juillet, en l'église de St-Guénolé, Philippe Bataille (orgue) et Simon Fournier (trompette). Le 11, Louis Yhuel (orgue) et Christophe Caron (bombarde).

• MUSIQUES AIMÉES

Le dernier spectacle de "Musiques en mai" est... le 9 juin au château de la Roche Jago avec un concert de musique ancienne animé par Jordi Savall.

PROGRAMMES

CÔTES-D'ARMOR

SAINT-BRIEUC - C.A.C. - du 4 au 8 juin : "Comme un ange après la messe" de Julien Simon (Théâtre de Foie Pensée, 20 h 30) - 11 : Pogo, groupe antillais (Petit Théâtre, 20 h 30) - 13 : Orchestre de Bretagne sous la direction de Claude Schnitzler (Grand Théâtre Louis Guilloix, 20 h 30) - 22 : Henri Texier, le Bagad de Oumperlé et "Ephémère" groupe pyrotechnique (Grand Théâtre Louis Guilloix, 20 h 30).



Kristen Noguez au festival de harpe à Dinan le 30 juin (ph. Luc LOSTANNE)

DINAN - 29 et 30 juin : Festiv'harpe. QUEVERT - 22 et 23 juin : Festival des parfums. GUNINGAMP - 21 juin : fête de la musique. LA ROCHE-JAGU - 9 juin : Jordi Savall, musique ancienne. ST-CARADEC - 22 juin : concert - fest-noz de la St Jean.

FINISTÈRE

BREST - Le Quartz - 7 juin : Mozart en l'église St Martin, orchestre et choral - Paul Kuentz, orgue - François Espinasse (20 h 45) - 9 : Da Camera (18 h) - 14 : Musique du XIX^e siècle par l'Orchestre de Bretagne sous la direction de Claude Schnitzler (20 h 30) - 16 : Ensemble instrumental de Brest (16 h) - du 18 au 21 : "L'istette Mallorid ou le peau d'une femme" avec Llistra Mallorid, spectacle de Jean-Claude Buchard (21 h 30). CONDARNEAU - 8 h : Rencontres vocales de Bretagne - 15 juin : Kænnien Ar Mor sous la direction de D. Mando (CAC, 20 h 30) - 23 : Ensemble instrumental d'Armor (Chapelle de la Trinité, 17 h). DOUARNEZ - 6 et 7 juillet : groupe Zap au festival "Activités d'Air Chaud". PONT-L'ABBÉ - 22 juin : Orchestre de chambre de Jean-François Paillard - 29 : Festival Olivier Baumont - 5 juillet : violoncelle et piano - 12 : Pierre Armoval et l'Orchestre de Gwandhau. QUIMPERLÉ - 12 et 13 juillet : Groupe Zap.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES - Grand Huit - 4 juin : Marie des auteurs sur le thème de

l'homme fragile (19 h) ; Film + Rencontre avec l'association "Bretagne, Alcool, Santé", 4 et 5 - "Woyzeck" de Georg Buchner par le Théâtre de la Machine (salle Jean Vilar, 20 h 30) - 6 : "Tambours dans la nuit" de Berthold Brecht par le Théâtre Machine (salle Jean Vilar, 19 h) ; "Don Juan revient de guerre" de Odon von Horvath par le Théâtre de la Machine (salle Jean Vilar, 22 h 30) - Jusqu'au 9 : Pier Paolo Pasolini "La trilogie de la vie" - 11 au 23 : cycle Marx-Brothers - 12 : Orchestre de Bretagne sous la direction de Claude Schnitzler (salle Jean Vilar, 20 h 30) - 27 : Fête du cinéma 1931 - 28 : soirée courts métrages.

Centre Culturel Le Relais - 6 juin : spectacle de danse (20 h 30) - 7 : spectacle de danse du Studio Evelyne Mare (20 h 30) - 8 : spectacle de danse de la Maison de Quartier de la Bellangerais - 12 : "Drôle de salade" par le Théâtre Silenbois, marionnettes à fils (10 h et 15 h) - 13 : "La Cantatrice chauve" de Ionesco et "Le Voyageur sans bagage" de Anouilh (20 h 30) - 15 : gala de danse de l'Association Espace Corps Danse (20 h 30) - 16 : spectacle de danse des élèves d'Alexandra Khiri (20 h 30) - 18 : spectacle de danse des élèves de la Maison de Quartier Ste Thérèse (20 h 30) - 22 : spectacle de danse africaine de l'Association Bretagne Côte d'Ivoire Appart (20 h 30) - 27 : spectacle de danse et théâtre de l'Association Cadets de Bretagne en collaboration avec Mouvance (20 h 30) - 30, 1^{er} et 2 juillet : "La Cantatrice chauve" de Ionesco par la Troupe de l'INSA (20 h 30) - 3, 4 et 5 : spectacle en deux parties "Interlude" et "Trouble fête" pour le public à partir de deux ans par l'Association Margoulette et la Cie Océane - 10, 11 et 12 : "Bil tous les vendredis", mime danse par la Cie Jean Ribaut de Montpelier (15 h).



Monique Lucas et Olivier Naboullid dans Suzanne aux Tombées de la Nuit (ph. Gérard Roussel)

29 juin au 6 juillet : Les Tombées de la Nuit. QUIRY-MESSAC - 20 juin : "Oasis" du Théâtre du Pré Perché (Péniche Spectacle). MONTEFILL - 28, 29 et 30 juin : Fête de la musique galloise. REGION - 5 juillet : "Oiseau Rare" péniche spectacle - 6 : péniche spectacle à la fête des marins. ST-ANDRÉ - 21 juin : "Oasis" par le Théâtre du Pré Perché (péniche spectacle). ST-MEDARD - 15 juin : "Etienne Grandjean en trio" péniche spectacle.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - Maison de la culture de Loire-Atlantique - 5 et 7 juin : Guy Bedos (Espace 44). D.P.P.L. - 14 juin : Pierre Reach.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 40

piano sous la direction de Ryusuke Numajiri (collège St Stanislas, 21 h) - 18 h : concert (auditorium du conservatoire, 21 h) - 21 h : Berlioz La Damnation de Faust (Palais des sports de Beaulieu, 21 h).

Opéra de Nantes - 3 juin : conférence "Le chant rossinien" (20 h 30) - 4, 8 et 9 : La Cosmétique (20 h 30) - 15 : conférence Carle Wagner (15 h). Jusqu'au 22 mai : Festival du Printemps des Arts de Nantes.

Du 6 au 10 juillet : 10^e session internationale des musiques du monde. 27 juin : ZZ Top. BATZ-SUR-MER - 27 juin : concert Job Fukup (harpe celtique et chants) et Etern Fulup (bodhran et guitare) Chapelle de Kervaleat, 21 h - 4 juillet : concert Philippe Bataille (orgue) et Simon Fournier (trompette) Eglise St Guénolé, 21 h - 11 : concert Louis Yhuel (orgue) et Christophe (bombardier) à l'église St Guénolé, 21 h. GUÉMENÉ PENFAO - 4 juin : Guy Bedos. PORNIC - 6 juin : Guy Bedos.

MORBIHAN

VANNES - P.A.C. - 6 juin : "Chrâsons de la Renaissance pour voix et luth", Chapelle des Carmes (21 h) - 12 : Michel Boujenah (20 h 30) - 14 : Concert de musique et chants celtiques (20 h 30) - 26 : animation du kiosque à musique (21 h).

AURAY - 21 juin : Fête de la musique - 22 : Chorale Cecilia - 27 : spectacle de flamenco par le groupe "Mayte y gorgie" et la participation de Diego Clave - 7 juillet : Fête bretonne Du 11 au 14 : festival international d'Auray. QUEVEN - Les Arcs - 7 juin : Leo Ferré. LORIENT ET SON PAYS - Du 5 au 13 juillet : Océanes.

Musique bretonne et celtique

Le Centre Culturel Amzer Nevez de Ploemeur, près de Lorient, organise son 6^e Stage International de Musique Bretonne et Celtique du lundi 29 juillet au vendredi 2 août. - Accordéon diatonique (Etienne Grandjean, Alain Pennec). - Bag pipe, cornemuse écossaise (Patrig Molard, Thierry Lahais). - Bombardier, binou kozh (Christian Annex, Youenn Le Bihan). - Chant en breton et français (Eric Marchand). - Flûte traversière en bois (Jean-Michel Veillon). - Guitare (Soig Siberil, Gilles Le Bigon). - Harpe celtique (Gwenn Loarer, Myrdhin). - Violon (Pierrick le Mou, Jacky Molard). S'inscrire avant le 30 juin à Amzer Nevez, Soye, 56270 Ploemeur - 97 86 32 08.



Rennes au rythme du cheval

En collaboration avec l'Écomusée de La Bitaïnais, l'espace Ouest-France propose une exposition : "Rennes au rythme du cheval". Il n'y a pas si longtemps que Rennes vivait et travaillait au rythme des chevaux. Jusqu'au début des années 1960 à Rennes, la traction hippomobile et la traction automobile coexistaient.

L'Écomusée rappelle cette époque en présentant à l'Espace des photographies anciennes qui montrent la diversité du travail en ville, au moins aussi important que son équivalent en milieu rural : l'attelage du porteur d'eau, l'intérieur des écuries de l'Hôtel de Blossac, la foire sur le Champ de Mars, un cheval halant une péniche, etc. ■

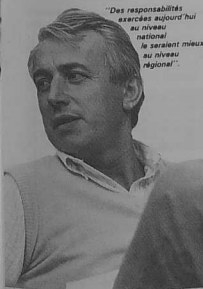
60 recettes...

Cuisine et algues de Bretagne

Les algues, tout le monde en parle. On leur prête toutes les vertus, on nous demande de les manger à toutes les sauces. Dans ce petit livre artistiquement illustré, Pierrick Le Roux s'attache à ramener les choses à leur vraie valeur, à savoir que seules certaines algues sont intéressantes sur le plan nutritif et gastronomique. Cette nouvelle matière première laisse souvent le consommateur perplexe (diversité des couleurs, des formes, des présentations). Afin de l'aider à découvrir les algues en cuisine, on nous propose ici des recettes simples directement inspirées de la cuisine française, sélectionnant seulement quelques espèces connues pour leurs qualités (Ouessant - Extra fins de l'Océan, salade Océane...).

Pierrick Le Roux, professeur de cuisine au lycée de Bonne Nouvelle, à Brest, est parmi les premiers à s'être intéressé à la cuisine aux algues. Pour lui, elle est devenue une passion qu'il cherche à transmettre par ses cours et des stages de formation... et par ce livre pratique où il présente 60 recettes : entrées froides et chaudes, poissons, crustacés et coquillages, fonds et sauces, viandes, desserts, etc. (Ed. Sié Aquacole d'Ouessant). Prix : 35 F franco chez l'auteur - B.P. n° 3, 29290 Miltiac.

Un entretien avec Pierre Méhaignerie



"Des responsabilités écartées aujourd'hui au niveau national, le seraient mieux au niveau régional".

Armor magazine - Vitré a réussi son décollage économique. Quels sont les espoirs de maintien et de renforcement de ce tissu industriel ?

Pierre Méhaignerie - Certes, si l'on regarde les chiffres de l'emploi, Vitré et son Pays ont "décollé" sur le plan industriel depuis une quinzaine d'années. En effet, Vitré est, avec le Pays de Plœrmel, celui qui a vu ses emplois industriels progresser le plus rapidement en Bretagne.

Le renforcement de ce tissu industriel dépend de notre compétitivité. Pour mieux assurer cette compétitivité, il nous faut maîtriser les charges des entreprises et, si possible, les réduire, adapter vite la formation aux besoins industriels et renforcer les liens entre universités, recherche et entreprises.

A.M. - Quels besoins, quelles ambitions pour Vitré ? P.M. - En matière de formation, nous constatons non seulement une

SPECIAL
VITRÉ
Gwitreg

"Pour une meilleure répartition sur le territoire de l'Ouest"

Économie, formation, urbanisme, démographie, coopération intercommunale, Région, élections : sept thèmes pour autant de questions que nous avons posées à Pierre Méhaignerie. Pour le député-maire de Vitré et président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, il ne fait aucun doute que le renforcement industriel local passe par l'impérieuse nécessité de développer la formation professionnelle. De même, il invite tous les élus du Grand Ouest à donner la priorité pour des décentralisations dans la Finistère. Enfin, il réaffirme sa conviction en l'avenir des Régions. Explications.

certaine inadaptation de l'enseignement aux besoins de l'industrie mais aussi un détournement d'orientation des jeunes au détriment des enseignements technologiques.

Vitré - premier Pays industriel de Bretagne - a donc besoin de redonner de la considération et des perspectives à l'enseignement professionnel et l'apprentissage, développer des formations de techniciens (niveau DUT ou BTS) et assurer, par les cours du soir, une promotion à tous les âges de la vie.

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

A.M. - Vitré se prépare à un vaste chantier. Quel visage la ville aura-t-elle en l'an 2000 ?

P.M. - Au-delà de l'action pour l'emploi et pour une meilleure formation, le chantier prioritaire est celui de l'amélioration du cadre de vie à Vitré.

A.M. - L'an dernier, des divergences sont apparues entre le Cons-

Pour cela, d'importants travaux ont débuté mais vont se poursuivre sur les 3 prochaines années en matière d'aménagements du centre-ville, de programmes de rénovation de l'habitat, de traitements de friches et d'aménagements des voies de circulation.

A.M. - Un Vitréen sur trois a moins de 20 ans. Qu'inspire ce constat à l'élu que vous êtes ? P.M. - Cette jeunesse de la population est, pour l'avenir, une chance d'un plus grand dynamisme, pour le présent, une exigence d'ouverture sur le monde extérieur. D'où l'importance que revêtent pour la municipalité les échanges réalisés dans le cadre des jumelages entre Vitré et ses 6 villes jumelles.

ENSEMBLE ET AVEC HARMONIE

A.M. - L'an dernier, des divergences sont apparues entre le Cons-

seil Général d'Ille-et-Vilaine d'une part, le District et la ville de Rennes d'autre part. Notamment sur un projet de nouveau campus universitaire. Où en sont les relations aujourd'hui ?

P.M. - Le Japon compte 80 000 ingénieurs, l'Allemagne et la France réunies : 40 000 ; et la France, deux fois moins que l'Allemagne.

mément des actions communes qui seraient bénéfiques pour l'ensemble de l'Ouest armoricain ?

P.M. - Je souhaite que les maires de ces deux villes, associés à ceux de Brest et Angers, coopèrent avec les deux présidents de Région, les présidents de Conseil Général, les présidents de CCI, les présidents d'Universités et se rencontrent régulièrement pour, ensemble, dégager une stratégie de développement de l'Ouest en matière de recherche, d'universités, de promotion et de prospection ; défendre ensemble leurs dossiers à Paris et Bruxelles ; assurer une répartition plus adéquate et plus harmonieuse des activités et des hommes sur le territoire de l'Ouest.

POUR LE CADRE RÉGIONAL

A.M. - Vous avez rencontré ces jours-ci Charles Miossec, président du Conseil Général de Finistère, département qui se plaint d'être tenu à l'écart. Que préconisez-vous pour coordonner les actions économiques de l'ensemble de la région ?

P.M. - Avec les membres du bureau du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, j'ai rencontré le président Miossec ainsi que les membres du bureau du Conseil Général du Finistère.

Le but de notre rencontre était :
1 - de mieux coordonner les actions de nos 2 Départements ;
2 - d'examiner les problèmes liés aux aéroports, aux autoroutes et au TGV ;

3 - de déterminer les moyens permettant d'assurer un développement plus harmonieux de la Bretagne. Je prends un exemple : sur les 15 000 emplois administratifs décentralisés dont a parlé le Premier Ministre, tous les élus du Grand Ouest devraient donner la priorité pour des décentralisations dans le département du Finistère et en particulier à Brest.

A.M. - Des élections régionales ont lieu l'an prochain et le gouvernement semble hésiter à proposer un nouveau mode de scrutin, les uns étant, dit-on, comme le Président de la République, pour le maintien de l'actuel système départemental, les autres, comme le Premier Ministre, souhaitant un cadre régional. Quelle est votre préférence ?

P.M. - Je suis convaincu que dans l'avenir, les Régions auront un rôle plus important à jouer. Je pense notamment à l'enseignement supérieur, à la recherche et aux grandes infrastructures de communication. Des responsabilités exercées aujourd'hui au niveau national le seraient mieux au niveau régional.

Quel est l'intérêt d'une élection dans un cadre régional ? C'est de mobiliser la population autour de quelques priorités pour que chaque habitant sente qu'il a une part de responsabilité dans le succès de sa propre Région.

* (N.D.L.R. : Cette interview a été réalisée la veille de la démission de Michel Rocard, premier ministre).

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par Anne-Édith Poulivet et Jacques Le Souder

- "Pour une meilleure répartition sur le territoire de l'Ouest", une interview de Pierre Méhaignerie.
- Urbanisme : en passant par la gare et la vallée.
- Lauréat : 1^{er} prix des villes et villages fleuris, par J.-C. Bazin.
- Environnement : l'embellie est en marche, par J.-C. Bazin.
- Communication : prime à la qualité du message, par J.-C. Bazin.
- Industrie : Mitsubishi, un esprit, de la méthode.
- Ets Rupin-MMO : le mobilier collectif prêt pour l'Europe.
- Art : vers un Centre International de la Photographie.
- Cinéma : fin du crépuscule pour l'Aurore.
- Sports : un centre départemental de gymnastique, par André Nicol.
- Armorscopie : Torcé, sans bruit mais avec efficacité.

Crédit Mutuel de Bretagne
une banque à qui parler

Urbanisme

En passant par la gare et la vallée

Vitré grandit et commence à se sentir à l'étroit dans ses habits. Après une impulsion économique (plus de 4 000 emplois créés ces dernières années), la ville éprouve le besoin de respirer le grand air. D'où le vaste projet d'urbanisme qui devrait permettre, d'ici l'horizon 2000, de dessiner une "nouvelle" ville.

Jean-Paul Lechable, adjoint à l'urbanisme, et Olivier Bergerie, attaché territorial chargé de l'urbanisme, établissent le même constat : "Vitré a connu dix ans de développement ininterrompu, tant au niveau économique qu'au niveau démographique (NDLR : 15 000 habitants). Après cette grande période des équipements structurants, il importait de se pencher sur le quotidien".

C'est précisément ce qu'a entamé l'équipe municipale, au lendemain des élections de 1989, en manifestant la volonté d'approfondir la

témoin de cette délicatesse. Aussi, pour que la ville retrouve une lecture urbaine cohérente dans le centre, les élus ont lancé un concours qui a désigné le cabinet IMOTHEP (de Rennes). Le défi de celui-ci n'est pas mince : trouver le meilleur aménagement qui convienne à la traversée urbaine, avec l'intégration et la gestion du secteur ancien. Il conviendra en outre de définir un plan de circulation afin de régler les problèmes de flux et, surtout, de "recoudre" la ville, divisée en sous-quartiers pour cause de topographie. "Vitré a deux blessures à panser, considère Jean-Paul Lechable, la voie SNCF et la vallée de la Vilaine".

TRANSFERT DE LA GARE DE MARCHANDISES

Concernant la vallée de la Vilaine, laquelle a déjà fait l'objet des plus grands soins de la part des élus, l'équation consiste à établir un harmonieux trait d'union entre le centre et un quartier nord qui ne doit pas devenir le parent pauvre de l'agglomération. Finalement, cette vallée devrait constituer un atout et contribuer à l'embellissement de la ville. La mise en valeur du logement ancien tendra également sa part d'importance dans l'opération. Par ailleurs, la modification des frontières avec Pocé-les-Bois aidera à maîtriser le développement urbain.

Reste la gare SNCF. Pour l'heure, on ignore encore le tracé précis du TGV. Toutefois, Jean-Paul Lechable voit en ce quartier une réelle opportunité pour gagner de l'espace et y associer une animation : "Nous conserverons au centre une desserte voyageurs pour les lignes rurales. En revanche, nous transférerons la gare marchandises" (NDLR : plusieurs possibilités d'accueil existent).

Car, comme le résume J.P. Lechable : "Notre ambition est de



L'enjeu : retrouver une lecture urbaine dans le centre.

savoir quelle image nous voulons pour Vitré demain". Sachant que les études menées jusqu'à présent considèrent qu'à 20 000 habitants, la ville aura atteint sa plénitude ("la ville idéale", dit J.P. Lechable), l'astuce est donc de trouver le meilleur compromis (ou équilibre) entre le centre et le quartier nord. A cet égard, deux documents revêtent une importance

capitale : le POS et l'opération programmée de l'habitat.

Dans quelques jours, à l'occasion de la fête du Jardin des Plantes, la mairie va ouvrir le dossier à la population. "Il nous faut maintenant créer la discussion puisque le Plan d'Occupation des Sols devra être bouclé avant la fin de l'année" prévient Jean-Paul Lechable.

JACQUES LE SOUDER

Lauréat

1^{er} prix des villes et villages fleuris

L'objectif de la municipalité d'embellir la ville sans être encore atteint obtient déjà des encouragements. Discrètes mais efficaces, Philippe Lécuyer, responsable du service des espaces verts et ses collaborateurs, ont beaucoup contribué à cette distinction.

Le fleurissement du centre et des entrées de ville et surtout du jardin des plantes mérite d'être cité. Le concours de maisons fleuries mobilise chaque année une centaine de familles, ce qui d'ailleurs ne facilite pas la tâche du jury qui doit récompenser une trentaine !

Il ne s'agit pas de compétition ; le sens de l'initiative, l'ingéniosité, le goût de l'harmonie du végétal et de la fleur font la différence.

Le premier prix décerné en 1990 est très encourageant. C'est un premier succès, mais il faut le faire savoir ! Et pour cela une... deux... trois fleurs sur le panneau d'entrée de ville "ville et village fleuris" sont des distinctions convoitées qu'il nous faudra conquérir.

La municipalité, pour récompenser

ser les lauréats 89, a organisé un dimanche de juillet 90 la visite de St-Juvat, dans les Côtes-d'Armor, et cette année, les lauréats 90 seront invités à St-Malo, ville qui a obtenu le 1^{er} prix des jardins municipaux : une belle journée en perspective. C'est aussi une autre façon de se connaître et d'échanger idées et compétences.

La collaboration du service des espaces verts et jardin de la ville, avec le concours de maisons fleuries, ne peut qu'enrichir nos ambitions : "gagner encore".

Recevoir des fleurs c'est mieux. ■

J. C. BAZIN
Maire-adjoint

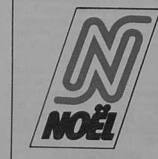
* Vitré, 1^{er} Prix des villes et villages fleuris de Bretagne en 1990, catégorie des communes de 5 000 à 30 000 habitants.



Aujourd'hui de nouvelles écoles d'ingénieurs de production liées aux entreprises doivent se développer et des possibilités de formation plus nombreuses doivent être offertes aux techniciens pour leur permettre de devenir ingénieurs. C'est le rôle du Campus de Bruz, chacun est conscient que cette réalisation est une chance de plus pour l'efficacité économique de la Région mais aussi pour la promotion personnelle de tous ceux qui estiment qu'une qualification peut être obtenue à tous moments de la vie.

A.M. - Vitré est proche de Rennes, pas loin de Nantes... Ces deux villes, séparées par un découpage administratif discuté, ont été longtemps concurrentes ; elles apparaissent aujourd'hui complémentaires. Que suggérez-vous pour qu'elles

NOËL-FRANCE S.A.



Avenue d'Helmstedt
B.P. 21
35501 VITRÉ Cédex
Tél. 99 75 70 70
Fax 99 74 64 97

CHAUSSURES VILLE SPORT



46^e Foire Exposition de Vitré

21, 22 et 23 Septembre 1991

Parc des Loisirs et Parc des Expositions

Réservations et renseignements :
Patrick CHAUDET - Tél. 99 75 23 75



Comment équilibrer la ville ?

réflexion sur l'avenir urbain de la ville. Première décision : ouvrir la révision d'un Plan d'Occupation des Sols vieux de dix ans et inadapté aux enjeux de demain. Le cabinet angevin GMR a la charge de cette mission.

Mais Vitré est dotée d'un riche patrimoine et dès lors, toute opération d'urbanisme s'apparente à de la micro-chirurgie. Les deux OPAH menées durant la dernière décennie



Le transfert de la gare SNCF marchandises permettra au centre de récupérer un formidable espace.

L'embellie est en marche

Embellir la ville... Embellir la vie... Tel est le fil conducteur de la municipalité de Vitré. Notre volonté est d'engager dès maintenant et de définir pour les dix prochaines années les actions à entreprendre afin de satisfaire au mieux la qualité de notre environnement. Un rapide développement industriel et économique a mobilisé tous nos efforts ces dernières années.



Au Jardin des Plantes de Vitré.

Aujourd'hui, tout en préservant cette réussite de conquête d'emplois nouveaux, nous devons orienter nos efforts et nos réflexions sur l'embellissement de Vitré. Nous avons la chance de disposer d'un très riche patrimoine historique donnant du caractère au centre-ville.

Un important programme de réhabilitation d'immeubles anciens et de refaçon de façades est en place. Cette opération, OPAH, en collaboration avec le Pact-Arim,

doit permettre la réhabilitation de 180 logements, à savoir :

- 125 logements de propriétaires bailleurs,
- 30 logements de propriétaires occupants,

- 5 logements classés "sortie d'insalubrité"),
- 20 logements sociaux.

Dès à 1992, 3 objectifs :

- l'objectif urbain - permettre l'entretien et la mise aux normes de confort d'une grande partie des logements de l'aire d'étude.
- l'objectif social - assurer le maintien de la population existante et faciliter la venue de nouveaux ménages dans le périmètre de l'O.P.A.H.
- l'objectif économique - rentabiliser le cœur historique de la ville en accentuant son intérêt touristique, offrir de nouveaux chantiers aux artisans locaux (40 millions de francs de travaux prévus).

Embellir, c'est aussi réfléchir pour demain, à ce titre un important programme d'aménagement urbain est en place afin d'aménager la traversée de la ville d'est en ouest :

- refaçon des principales places : Château, République, Foire, Marchés,

- aménagement des carrefours par la suppression des feux qui laisseront "le rouge, le orange et le vert" aux services des jardins pour paysager les ronds-points qui, en plus, faciliteront la circulation ;
- l'embellissement de la ville, c'est aussi la volonté de respecter les efforts de tous et donc d'avoir et de maintenir la ville propre.

A cet effet, une équipe spéciale "ville propre" est en place. Chaque jour, 5 à 7 agents communaux assurent avec une extrême vigilance le nettoyage des rues, des places et répondent aux actions ponctuelles signalées par les Vitréens.

L'embellissement c'est un investissement à long terme, chaque jour contribue à le réussir.

C'est un capital à préserver ! Il faut pour le maintenir ne jamais consommer les intérêts mais les capitaliser ! C'est à ce prix que nos ambitions seront couronnées de succès. ■

JEAN-CLAUDE BAZIN
Maire-adjoint

Prime à la qualité du message

Faire mieux c'est bien. Faire différent et bien, c'est mieux ! La différence c'est la communication. Ville de 15 000 habitants, Vitré a la chance de rester encore la cité conviviale à dimension humaine avec une vie associative dynamique. Depuis deux ans, la commission "animation information" a engagé une politique d'information et de communication qui aujourd'hui prend de l'élan.

Mis en place fin 90, un réel service de communication avec le recrutement de Philippe Lucas et Edith Bourdon qui assurent au quotidien le fonctionnement et la réalisation des objectifs de la commission.

Dès cette année, le bulletin municipal paraîtra 3 à 4 fois l'an doublant ainsi le tirage actuel.

Depuis le mois dernier, un spécial mensuel paraît et informe les Vitréens de toutes les activités, spectacles et autres manifestations sportives, culturelles, sociales.

A la une, l'événement du mois, l'interview d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'association ou tout autre Vitréen qui se sera distin-

gué. Ce mensuel relate également les nouvelles implantations commerciales, industrielles.

Nouvelles brèves, "flash info" complètent les quatre pages, distribuées à tous les Vitréens et mis à disposition dans les commerces alimentaires et chez les coiffeurs. Ce mensuel va entre autres laisser dans le bulletin municipal une plus large place aux orientations, objectifs et choix des élus.



L'affichage sauvage est banni. La ville et la campagne s'en réjouissent.

Un service spécial minitel 36.15 Vitré permet également de tout savoir sur la ville, l'enseignement, le sport, le tourisme, les spectacles, la vie associative, la santé, les services de garde...

Très bientôt, un logiciel supplémentaire sera à la disposition des Vitréens pour connaître dans les 12 mois à venir les dates de fêtes, cérémonies et autres manifestations organisées à Vitré. Ce même logiciel devrait satisfaire aussi chaque week-end au programme sportif et surtout à la diffusion des résultats.

Notre objectif "embellir la ville" nous oblige aussi à condamner l'affichage sauvage. Début avril, nous avons mis en place sur les grands axes et carrefours en ville des panneaux "bien afficher, mieux informer" : un affichage associatif réglementé ; la ville assure la pose, la dépose des affiches moyennant une participation financière des associations organisatrices. C'est propre, c'est efficace, et l'information est bien diffusée.

Le panneau lumineux place de la Gare complète notre réseau d'informations. L'information, la communication exigent une discipline et une volonté, nous ne devons rien à la facilité.

De la qualité des messages dépend l'interprétation qui en est faite. Si le téléphone sans fil transmet la communication, le service communication de la ville de Vitré ne doit pas perdre le fil de la rigueur et de la qualité pour bien "communiquer". ■

J.C. BAZIN
Adjoint au maire

Mitsubishi, un esprit, de la méthode

Mitsubishi à Etréles. Pas seulement un rêve. Une réalité. Et mieux encore : beaucoup d'espoirs. L'usine, dont la première pierre avait été posée le 10 mai 1990, a commencé sa production le 2 janvier dernier. Genèse d'une implantation et perspective d'un établissement pas tout à fait comme les autres.

Pourquoi la France ? Pourquoi la Bretagne ? Pourquoi Etréles ? A ces trois questions, Claude Bertin, directeur de l'usine, fournit une multitude de raisons. Déjà bien implanté aux Etats-Unis, le groupe japonais manifestait depuis quelque temps la volonté de développer sa présence en Europe (3e marché mondial), présence simplement marquée par deux usines de productions de téléviseurs et de magnétoscopes en Ecosse. Dans sa stratégie industrielle, Mitsubishi voyait beaucoup d'intérêt à s'établir en Allemagne et en France (1), un pays à forte culture en matière de télécommunications. Pour Claude Bertin, le choix de la Bretagne, deuxième région électronique française, s'explique par l'excellent promotion de la région à l'étranger, réalisée par plusieurs organismes, dont la DATAR et Ouest-Atlantique. "Vue du Japon, la Bretagne a bonne réputation ; elle est considérée comme calme et travailleuse. De même, les Japonais connaissent nos structures de formation (Rennes Atlantique, Universités Rennes, Nantes, Brest...), ils savent que ça bosse ici et qu'il existe des industries-phares. Enfin, le succès de Canon à Liffre a également constitué un bon point". Quant au site d'Etréles, la direction considère que, d'une part, "il est très judicieux d'être à l'Est de Rennes plutôt qu'à l'Ouest" et que, d'autre part, l'accueil des élus et les efforts des collectivités locales ont été déterminants.

Au passage, on soulignera que les dossiers n'ont pas traîné dans les tiroirs. L'autorisation finale ayant été donnée par le siège de Tokyo en août 1989, le permis de construire était délivré en octobre. Commentés le 4 décembre 1989, les travaux étaient terminés onze mois plus tard. Retenue des matériels en novembre 1990, formation du personnel en décembre, première fabrication le 2 janvier 1991, première livraison le 18 janvier ! "Un calendrier respecté à l'heure près" relate Claude Bertin.

PRAGMATISME

La mission de Mitsubishi Electric France basé à Etréles consiste en la fabrication de produits de télécommunications destinés au marché européen. Première ligne de produits : les radiotéléphones avec notamment la sortie du petit dernier (le "pocket" nouvelle génération) qui s'avère trop performant pour notre

DANS LA DURÉE

La simple évocation du nom Mitsubishi ne doit pas faire croire à une culture d'entreprise exclusivement inspirée du Pays du Soleil-Levant. "On a réfléchi aux bons points des cultures japonaise et française afin d'en tirer le meilleur et d'en faire un bon mariage", explique Claude Bertin. Ce qui nous

OPTIMISME

Durant le premier trimestre, 86 % des fabrications sont allées à l'exportation. Cinquante-sept personnes travaillent sur le site d'Etréles. Quatre d'entre elles sont au Japon. L'entreprise recrute des opérateurs-techniciens qu'elle forme immédiatement à la langue anglaise afin qu'ils puissent suivre



Mitsubishi, ou l'art de se mettre en conformité avec les prévisions.

réseau de radio-communications ! "Le Réseau français a dix ans de retard. Nous commercialisons cet appareil en Angleterre et en Italie".

Pour l'heure, l'entreprise procède à l'assemblage final. Deuxième phase : fabrication des cartes de circuits imprimés avec le souhait de trouver des sources d'approvisionnement local. Un peu plus tard (horizon 1995-1996), on prévoit pour l'usine une vocation d'industrialisation puis de conception.

Mais la direction préfère le pragmatisme à l'improvisation : "Il nous faut d'abord réussir une activité avant d'en commencer une autre".

intresse, c'est beaucoup plus des attitudes que des compétences. Attention, nous ne voulons pas des négriers mais des gens qui ont envie de travailler chez nous. On aimerait installer un attachement entre le personnel et la société car ici, on s'implante dans la durée".

Claude Bertin insiste aussi sur trois autres qualités : la propreté (l'industrie électronique devient de plus en plus petite et la propreté est nécessaire pour maintenir un niveau d'excellence) ; l'humilité (ouverture aux idées des autres et acceptation des leçons) et la faculté de travailler en équipe ("même avec des compétences moindres"). On observe que ces trois vertus ne réclament aucun diplôme...

des stages à Osaka. "Si la conjoncture nous porte, nous prévoyons un effectif de 100 personnes à la prochaine rentrée, 130 en fin d'année et plus de 200 à la fin du printemps 1992". De telles prévisions ne manqueraient pas de faire plaisir aux élus locaux. D'autant que Claude Bertin se dit convaincu du bon choix de Mitsubishi : "Cela peut paraître un peu présomptueux mais, après quatre mois d'activités, je peux dire que si c'était à refaire, on le refait. Nous n'avons connu plutôt que des bonnes surprises. C'est encourageant...". ■

JACQUES LE SOUDER

(1) Mitsubishi Electric France avait un bureau à Rueil-Malmaison depuis 1978.

Chaque mois **armor** magazine dans votre Maison de la Presse

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 45

Ets Rupin-MMO

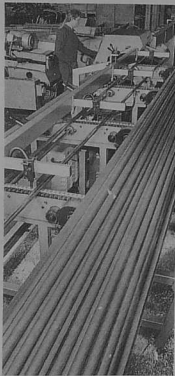
Le mobilier collectif prêt pour l'Europe

La société MMO-Rupin emploie 290 salariés dont 233 à Vitre et a réalisé un chiffre d'affaires de 170 millions de francs en 1990, une année qui fera date dans l'histoire de la maison, puisqu'elle a marqué à la fois le 40^e anniversaire de l'entreprise Rupin, les 20 ans de mariage avec MMO, l'inauguration de nouveaux locaux de l'unité de production et la signature d'une convention "qualité" avec la CAMIF, 3^e entreprise française de vente par correspondance.

Un bureau d'études aux ateliers jusqu'aux services de livraison, MMO-Rupin est une ruée d'intense activité. Mobilier hospitalier, scolaire, hôtelier et restauration : les performances se distinguent dans chacun de ces domaines par une progression spectaculaire du chiffre d'affaires.

Parmi les clients qui ont misé sur la performance de MMO-Rupin : Futuroscope, les grandes enseignes de distributeurs, les chaînes d'hôtels, groupes bancaires, administrations... La clientèle du groupe est répartie sur tout le territoire

Chaque année MMO utilise pour sa production une longueur de tubes et de profilés qui irait de Paris à New York. Voilà qui laisse imaginer la puissance de travail de ses chaînes de fabrication métallurgiques. Jugez plutôt : 20 postes de soudure, 8 cintruses, 8 postes de tronçonnage, 5 plieuses, 8 presses à former, emboutir, plier...



80 ans d'histoire et de mutations pour l'entreprise vitréenne

Enfin, un parc de tubes profilés et tôles planes permet de répondre à toute demande importante. Concrètement, ce sont 10 cabines de traitement qui, en permanence, assurent la protection et la finition de toute la production métal et bois. Les parties métallurgiques, traitées aux époux en poudre sont cuites au four à 250°, assurant ainsi une grande résistance aux chocs et à l'abrasion.

50 FOIS LA PLACE DE LA CONCORDE

Impressionnants les 2 300 m³ de bois qui sortent chaque année des ateliers... 2 300 m³ "absorbés" par un parc de 50 machines ultra modernes (dont 5 à programmes) développés sur 3 000 m² d'ateliers de menuiserie. En effet, en moyenne tous les ans, MMO traite environ 400 000 m³ de panneaux stratifiés ou mélaminés, soit l'équivalent de 50 fois la place de la Concorde à Paris. Machine "haute performance" de séchage, collage, traitement...

"Attaquer les marchés de demain, face à l'ouverture des frontières, lutter à armes égales avec l'industrie britannique, allemande ou italienne, nous nous sommes mobilisés pour gagner notre pari" annonce la direction. Pour affronter cette Europe, elle a placé sur l'échiquier une logistique qu'elle qualifie de "Napoléonienne" : 200 ouvriers, 20 000 m² d'ateliers complètement intégrés comprenant les ateliers métal, bois et stratifié, un atelier de garnissage imposant, un parc montage et expédition ou 10 camions à "container" réalisent des livraisons usine-clients sans transfert (500 m³/jour). Une logistique d'implantation rationnelle qui favorise au maximum la circulation et la manutention, permettant un cheminement d'une logique sans faille (les ateliers montage et expéditions placés au centre des unités de production réduisent au maximum les temps improductifs).



"L'industrie française ne sait soi-disant pas vendre sa production. Nous prouvons le contraire..." observe encore les responsables du Groupe.

Le Groupe MMO est constitué des Ets Rupin à Vitre (unité de production, 233 salariés), des Ets Sofyfrance à Val d'Isère (unité de production intégrée, 12 salariés) et des Ets MMO (siège à Saint-Denis (93) qui occupent 40 personnes dont 26 représentants.

Publi-rédactionnel

170 personnes aux Ateliers Sévigné

Créés en 1974 à l'initiative de quelques parents et sous l'impulsion de M. Blanchard, les Ateliers Sévigné emploient aujourd'hui 170 personnes, dont 140 adultes handicapés, sur les deux sites de Vitre et de Retiers. Un Centre d'Aide par le Travail est un lieu où les adultes handicapés peuvent exercer, dans des ateliers spécialement aménagés, une activité professionnelle adaptée à leur handicap. Les activités sont très diversifiées du fait même de l'hétérogénéité de la population accueillie : entretien et création d'espaces verts, menuiserie, câblage, montage, travaux de sous-traitance divers, restauration, etc. Paradoxalement, cette grande diversification et sa grande souplesse de fonctionnement en font les points

forts de cette entreprise qui se pose en véritable partenaire des autres industriels de la région. Mais, un CAT est aussi un Centre thérapeutique où l'encadrement s'efforce d'aider les adultes handicapés à vivre "comme tout le monde". A s'insérer au mieux dans la ville ou dans le quartier. C'est pour cela que le CAT n'est pas très éloigné du Centre afin de favoriser au mieux l'intégration des travailleurs handicapés. A l'heure où l'on parle de plus en plus de solidarité en faveur des plus démunis, la vitalité des Ateliers Sévigné et le nombre important d'heures de travail sous-traité par les industriels locaux prouvent que ce mot n'est pas sans signification pour les industriels de la région.

Art

Vers un Centre International de la Photographie

Ville d'Art, Vitre pourrait très bientôt confirmer encore un peu plus cette appellation grâce à la création d'un Centre International de la Photographie.

Ce projet a vu le jour grâce à Bernard Lamarche Vadel, conseiller artistique de la Ville.

"Il est courant de considérer que seules les capitales, fussent-elles régionales, ont une sorte de droit légal à l'excellence et à l'invention. Lorsque la charge me fut confiée d'organiser au Centre Culturel un programme d'exposition, j'ai eu le

sentiment spontané que Vitre devait être pour elle-même sa propre capitale de l'excellence, qui ne nie pas l'excellence d'autres contrées, mais y collabore". Cette conviction de Bernard Lamarche Vadel est étayée par un autre argument. En effet, il est apparu que l'artothèque de Vitre, existante depuis 8 ans, devait se spécialiser dans l'art photographique afin de donner une spécificité à la ville et à la région du Grand Ouest.

"Devant le succès des nombreuses expositions d'artistes nationaux et internationaux présentées à Vitre, nous envisageons un centre de la photographie qui compléterait les activités de prêt de l'artothèque en offrant au public une collaboration permanente et des expositions contemporaines des photographes les plus prestigieux" espère-t-on au Centre Culturel.

Un vaste bâtiment (ancien couvent), situé au cœur de la ville, abriterait cette collection.

D'ores et déjà, l'artothèque porte ses efforts sur la qualité des œuvres et sur leur présentation. Cartons d'invitations et affiches témoignent de cette exigence.

"Notre volonté est également de publier des ouvrages photographiques diffusés sur le plan national. "Facile" de Magdi Senadji préfacé par B. Lamarche Vadel a été co-

édité par la ville de Vitre et le Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais".

De même, l'artothèque est à l'origine du livre "Faces" de Ph. Bazin, édité par l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes.

Actuellement, un ouvrage consacrant le regard de cinq photographes internationaux sur Vitre et le Pays de Vitre est en préparation. "Car bien sûr, c'est toute la région vitréenne qui sera concernée par l'implantation de ce centre, signe d'ouverture sur le monde contemporain" indiquent les responsables.

Connaissant la pugnacité et la passion qui animent Bernard Lamarche Vadel, on peut croire que ce Centre ne restera pas longtemps au stade de projet. Les propos du conseiller artistique inclinent plutôt à penser que les choses pourraient aller très vite : "Vitre n'est pas seulement ville prestigieuse enclavée dans la durée du granit mais ville

ouverte sur les points de vue qu'elle installe sur ses murs ; car ville d'art dans la mémoire des hommes, ville d'art moderne elle demeure grâce aux images qu'elle présente et aux artistes qu'elle invite".



Une œuvre signée J. Halkovs.



Une photographie de Jun Shiroka, récemment invitée de l'artothèque.

Succès

Le Groupe Noël

Il est bien loin le temps où Henri Noël, le fondateur des chaussures Noël, produisait quelques dizaines de paires de brodequins par jour et s'en allait les vendre, à bicyclette, dans un rayon de 100 km autour de Vitre.

Aujourd'hui, le Groupe Noël, c'est :
 • Un effectif de 1 200 personnes réparties en 9 unités.
 • Un chiffre d'affaires de près de 400 millions de francs.
 • Une production annuelle de 3 millions de paires.

• Un entrépôt très automatisé de plus de 10 000 m².
 • Et 110 000 clients répartis comme suit :

• En France, 4 000 chaussures et 3 500 magasins de sport.
 • à l'export, 2 500 clients.
 • C'est aussi, dans le cadre de la même société, trois entreprises

• Noël, chaussures de sport et détente, pour homme, bébé, enfant ;
 • Sledgers, chaussures de ville pour homme ;
 • Line 7, chaussures de sport et textile.

Noël réalise environ 30 % de son chiffre d'affaires à l'export. Son outil de vente comporte une filiale en Espagne, des bureaux en Allemagne, Angleterre, Belgique, Italie et une boutique Sledgers à Singapour. La société vitréenne est présente dans le monde entier (48 pays).



ATELIERS SEVIGNE

Rue de Plagué - BP 120
35502 VITRE CEDEX
Tél. 99 75 31 23

SON RESTAURANT

ouvert du lundi au vendredi de 11 h 45 à 14 h

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 46

VITRE

Une ville d'accueil

La ville à vivre

La ville qui gagne

Fin du crépuscule pour l'Aurore

Depuis un an, les Vitréens n'ont plus de salle de cinéma. Encore trois mois de patience et ils retrouveront leur écran préféré.

Depuis près de vingt ans, Vitré ne disposait plus que d'une seule salle de cinéma, un bâtiment appartenant à l'Aurore (l'une des plus grandes associations d'Ille-et-Vilaine) et tombé dans la désuétude puisque datant d'avant-guerre. D'abord fermée en vue d'une rénovation complète (en juin 1990), la salle a bien failli ne plus jamais ouvrir ses portes aux cinéphiles. "Le coût de cette restauration

s'élève à 2,3 millions de francs HT, commente un dirigeant de l'Aurore; et il a fallu se débattre pour les subventions. Nous avons obtenu 900 000 F par l'Etat et 200 000 F par la Ville; les 1,2 MF restants sont pris en charge par l'Aurore de Vitré. Un moment, nous étions parvenus pour fermer définitivement mais, finalement, les travaux ont débuté en janvier et l'ouverture est prévue à la rentrée".

A ce prix là, il eût peut-être mieux valu tout raser et construire

une salle neuve? "Non, répondent les dirigeants, le prix de revient d'un fauteuil pour un cinéma neuf est de l'ordre de 13 000 F; pour une rénovation, il en coûte 7 000 F. D'autant que notre future salle aura tout le confort d'un cinéma neuf".

A la rentrée prochaine, au cours d'une fête, les Vitréens pourront donc découvrir un espace de 324 places, doté d'un nouvel écran (9,40 m x 4,25 m), d'oboy stéréo, isolation phonique... bref, "une

salle à la dimension de la ville", assure-t-on, à la mairie.

Ajoutons que le fonctionnement de ce cinéma sera assuré par des bénévoles de l'association, laquelle, grâce à son affiliation à la SORÉ-DIC (un groupe rennais, distributeur de films) pourra disposer des copies les plus récentes et afficher une programmation très actuelle.

"Mais il conviendra aussi que les Vitréens répondent favorablement à cette programmation", espèrent les dirigeants de l'Aurore. ■

Un centre départemental de gymnastique

Attendu avec impatience par les 360 gymnastes vitréens, le centre départemental de gymnastique ouvrira ses portes à la rentrée. La ville est propriétaire de 1 700 m², équipés pour l'entraînement et la compétition de haut niveau.



Entraînement des jeunes gymnastes au Parc des Loires.

face de ce que l'on appelle aujourd'hui "l'ancienne salle de gym de l'Aurore".

Portée aux normes des salles de compétition de haut niveau et bénéficiant de pluri-financements, la structure neuve comprendra deux parties :

- la salle de compétition de 1 360 m² (dominée par une tribune pouvant accueillir 200 personnes et qui couvre 4 vestiaires, les sanitaires et un local technique);
- et la salle d'entraînement de

300 m² (cette surface équivaut à celle dont disposait le club auparavant).

Quant aux agrès, 550 000 F d'installations neuves, acquises en 1990, complètent le matériel appartenant à l'Aurore. Le centre départemental pourra s'enorgueillir de :

- 1 praticable de 14 x 14 m²
- 4 barres fixes
- 2 barres parallèles
- 4 barres asymétriques
- 2 chevaux d'arçons

- 2 chevaux de saut
- 4 poutres
- 2 portiques à anneau
- 1 trempline
- 2 mini-tremplines
- 2 pistes d'acrobatie.

Propriétaire, la ville signera avec l'Aurore une convention confiant au club la gestion de l'équipement. ■

ANDRÉ NICOL
Adjoint aux Sports

Vitré... Son château du XIV^e... Ses remparts...



ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 48

Torcé : sans bruit mais avec efficacité

Torcé vient du latin "turris" qui veut dire "tour" et "Caesaris" signifiant "César". Une tour dédiée à l'empereur aurait donc été édifiée sur la commune à l'époque de l'occupation de la Gaule par les Romains.

Commune de 789 habitants et de 1 500 ha, Torcé est située à 10 km au sud-ouest de Vitré et à mi-chemin entre Rennes et Laval (70 km entre les deux villes). Elle est traversée par la RN 157 (2 x 2 voies) et fait partie du canton d'Argentré-du-Plessis qui comprend neuf communes.

"Torcé et le Pays de Vitré bénéficient d'une situation privilégiée à l'Extrême-Orient de la Bretagne" et à la limite de trois autres provin-

ces : la Normandie, le Maine et l'Anjou" argumente Michel Desrués, le maire.

Trois curiosités accueillent les visiteurs :

- l'église, construite aux 16^e et 17^e siècles et qui possède un beau rétable dans le chœur,
- une cloche datée de 1662 et a comme marraine la Marquise de Sévigné, qui possédait le manoir de la Haye en Torcé, à cette époque,
- la chapelle Saint-Roch, construite à la suite d'une épidémie de peste au 16^e siècle, a été entièrement renouée en 1985.

FAIBLE TAUX DE CHÔMAGE

Avec 592 habitants en 1975, 681 en 1982 et 789 en 1990, Torcé connaît un encourageant développement démographique.

Dans la structure de la population, on constate une population très jeune (40 % ont moins de 20

ans) et un nombre de personnes âgées peu élevé (14 % de plus de 60 ans).

Autre singularité qui, par les temps qui courent, ne peut que satisfaire les élus : le taux de chômage y est très faible.

L'agriculture compte 60 exploitations avec notamment de très jeunes exploitants, majoritairement spécialisés dans le lait.

La zone d'activités du Haut-Montigné située en bordure de la RN 157 a vu s'implanter 3 entreprises importantes :

- Panavi : viennoiserie (croissants, pains au chocolat) - 2 millions de pièces pour jour - 250 emplois.
- ISE (1988) : emballage pour plats cuisinés (barquettes en polyéthylène) - 50 emplois.
- Fraidelis (1991) : 25 emplois (charcuterie pâtisseries : pizzas...).

Districte, à 1 km de l'échangeur, fait dans la distribution de céréales et aliments pour le bétail : 20 emplois.

"Ces sociétés forment un véritable pôle agro-alimentaire" affirme Michel Desrués.

Dès 1984, avait été créé le SIDA-VIS, entre les communes de Vitré et de Torcé, avec partage de la taxe professionnelle (Syndicat Inter-

communal pour le Développement Economique de Vitré-Sud). Le SIDAEC l'a remplacé en 1989 avec les communes des cantons de Vitré-Ouest, Vitré-Est et Argentré-du-Plessis.

LE CAS PANAVI

En pratiquant des taux d'imposition attractifs, Torcé peut également entrevoir de nouvelles implantations : taxe d'habitation : 7,43 - foncier bâti : 7,70 - foncier non bâti : 23,12 (ces trois taux étant les plus faibles du pays de Vitré - taxe professionnelle modérée : 7,65 %.

"Une population jeune, des entreprises nouvelles dynamiques, une vie associative très développée sont les trois atouts de notre commune, qui entendent poursuivre sa politique d'aménagement par la construction d'une salle omnisports et l'effacement de tous les réseaux aériens du bourg" promet le maire.

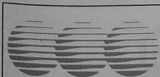
Toutefois, la destruction totale de l'usine Panavi par un incendie le 1^{er} mai va conduire l'équipe municipale à réfléchir sur le développement de la commune, les pertes de taxe professionnelle n'étant pas entièrement compensées par le Fonds National de Péréquation de la taxe professionnelle. ■

traitement distribution assainissement

L'eau est un métier qui exige compétence, expérience, disponibilité 24 h sur 24.

- qualité du service,
- efficacité,
- décentralisation

sont nos préoccupations quotidiennes.



COMPAGNIE
GÉNÉRALE
DES EAUX

Centre Bretagne
11, rue Kléber
35020 RENNES Cédex
Tél. 99 38 82 82

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 49

Le tour de la commune

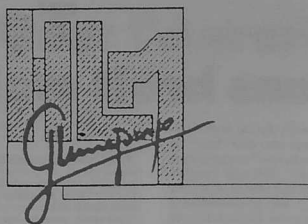
- Logement
- Lotissements communaux en accession à la propriété (4 lots en 1975, 7 en 1988, 9 en 1990), lotissement privé en accession à la propriété (12 lots en 1985), lotissements locatifs (4 lots en 1984, 15 en 1987, 10 en 1991) : ces chiffres montrent en eux-mêmes la croissance de la commune.
- Vie associative
- Sports : le Club Saint-Médard compte 200 adhérents (football, volley, tennis, cyclo, gymnastique féminine).
- Culture : une bibliothèque de 1 200 ouvrages et 20 revues réalisée en 1990 avec 70 familles adhérentes.
- De la danse avec l'association Crynda.
- Un centre aéré fonctionne en juillet pour les enfants de 3 à 12 ans.
- Equipements collectifs

- Rénovation de la mairie en 1984.
- Aménagement d'une salle polyvalente 1985-1986.
- Réalisation d'un parc de stationnement paysager 1987-1989.
- Assainissement des eaux usées 1988-1989.
- Ces nouvelles installations se sont ajoutées à celles existantes : terrains de football et de tennis...

SPECIAL
FIN
VITRÉ
Gwitrég



Guingamp
une ville
qui gagne !



**L'OFFICE PUBLIC
MUNICIPAL HLM
DE GUINGAMP**

loge 1/3 des habitants de la ville
dans 1200 logements

DES LOGEMENTS : individuels, collectifs, adaptés à des besoins spécifiques.
DESTINÉS A : des particuliers, des associations, des foyers.
SITUÉS : dans les quartiers, en centre ville, dans les communes avoisinantes.
DES PROJETS : de réhabilitation, de rénovation d'immeubles anciens, de construction neuve.

Renseignements :
38, rue des Salles - 22200 GUINGAMP
Tél. 96 43 75 11

Le meilleur moyen pour devenir propriétaire



Le Crédit Immobilier de l'Armor et de l'Argoat
siège social : GUINGAMP Agence : LANNION Tél. 96 21 17 52

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 50

SPECIAL
GUINGAMP
Gwengamp

Par Albert Lissillour

"Le pays renaît"



SOMMAIRE

- Cahier spécial préparé par Anne-Edith Poilvet et Jacques Le Souder
- "Le pays renaît", éditorial d'Albert Lissillour.
 - "Les guingampais recommencent à y croire, une interview de Georges Rumen.
 - "L'intercommunalité dort-elle ? Une interview de Daniel Penec.
 - Pratique : un annuaire économique.
 - Entre St-Breuc et Lannion, il y a Guingamp !
 - Formation : les agroéquipements à Kernilien.
 - Culture ou Commerce ? Le bibliothécaire et l'hôtelier.
 - Tourisme : seize monuments historiques.
 - Commerce : le maillot jaune ?
 - Entreprise : la Société Armoricaire de Traitement des Algues.
 - Espace loisirs : le Victoria a ouvert ses portes.
 - Histoire : pour mieux comprendre.
 - Krozaz-Hent Gwengamp : pour combler un vide.
 - Culture : un musée... mais quel musée ? par Simone Toulet.
 - Armorscopie : Treglamus cherche à rompre solitude.

Depuis le dernier cahier consacré par Armor magazine à notre ville, Guingamp a bougé - le Centre Hospitalier a renouvelé ses équipements des services de chirurgie et de radiologie et s'est doté d'une maternité très confortable. L'Office HLM a investi dans des appartements pour handicapés et des logements adaptés à une clientèle spécifique. La place du Champ au Roy a vu s'écrouler la "salle municipale" pour faire face au centre culturel contenant une bibliothèque de 1 100 m² ainsi que l'école de musique et l'école de dessin par la suite. L'unique vélodrome-tennis de la Madeline a fait place à un complexe loisirs comprenant notamment 2 tennis couverts qui faisaient gravement défaut à Guingamp. Si l'on ajoute les réalisations sur les zones d'activités de Bellevue et Grâces dont le président du SIVOM parle par ailleurs, on est en droit de dire que le Pays de Guingamp renaît.

Guingamp bouge également sur le plan animation, activités sportives et culturelles avec des manifestations importantes telles que Equirando, réunion de la ligue de football, une St Loup très réussie, etc... Nous avons l'impression que l'année 1990 était une année exceptionnellement juste. L'année 1991 s'annonce tout aussi chargée : Fête du Sport en mai, Fête de la Musique en juin, accueil des "cousins" basques début juin à la Foire Exposition des Pays de Guingamp avec la découverte de leur musique, leurs jeux sportifs, leur art culinaire, notamment à la soirée du samedi 8 juin. Le concours spécial de la Prime Holstein, fin juin, verra affluer au Parc de Kergoz l'élite de la race bovine française Frisonne de l'hexagone... accompagnée d'une foule d'éleveurs qui découvriront les Côtes-d'Armor et Guingamp.

Tout au long de l'été, Guingamp se transforme de plus en plus en pôle touristique permettant aux visiteurs de découvrir un ensemble architectural remarquable (avec visites guidées de la ville et de la Basilique Notre-Dame de Bon Secours) et se présente comme la "porte" de la Bretagne intérieure, de la Bretagne des bois et des vieilles pierres. Les festivités de la St Loup, en août, avec notamment le festival du concours de danses bretonnes organisé par Kendalc'h, feront de plus en plus de Guingamp un haut-lieu de la culture bretonne.

À côté des préoccupations d'animation et de développement économique, une évidence s'impose à nous : l'agglomération guingampaise est une entité, nous ne pouvons pas mener des actions d'envergure sans la participation des différentes communes ; nous n'avons pas le droit de faire fi d'une DGF substantielle... La décision que vient de prendre le SIVOM, à l'unanimité, avant de clore l'étude de sa mutation en district avant la fin de l'année est un pas important. J'émetis le vœu que nous passions très vite à la mise en place de cette structure intercommunale qui nous donnera plus de crédit et de possibilités. Et que Guingamp gagne ! ■

ALBERT LISSILLLOUR
Maire de Guingamp

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 51

"Les Guingampais recommencent à y croire"

Un entretien avec Georges Rumen

C'est bien connu, les porteurs de projets choisissent les sites dynamiques pour s'implanter. Traumatisée par la disparition d'Alcatel, Guingamp n'a pas encore définitivement gommé ce triste souvenir. Mais le SIVOM compte bien y parvenir. Son président Georges Rumen nourrit des espoirs nouveaux, notamment à travers la pépinière agro-alimentaire qui se dresse sur la zone de Bellevue. Mais le SIVOM actuel est-il suffisamment fort pour relever le défi ? A quand un District ?

Armor magazine - Quelles sont les frontières du SIVOM ?
Georges Rumen - Le SIVOM existe depuis 1974 et regroupe six communes : Guingamp, Grâces, Ploumagoar, St-Agathon, Pabu et Plouisy. Géographiquement, il est relativement concentré et ceci s'explique par le fait que Guingamp ne possède pas de campagne. Son poids démographique est de 23 000 habitants dont le tiers constitué par la ville de Guingamp.
A.M. - Justement, ce rapport paraît faible. Une ville plus "forte" serait-elle souhaitable ?

G.R. - Bien sûr. Mais il faut savoir qu'au départ, nos statuts prévoyaient déjà la réalisation d'une zone industrielle, même si, il y a une quinzaine d'années, les problèmes ne se posaient pas avec une telle acuité.
A.M. - Aujourd'hui, c'est néanmoins le développement économique qui mobilise les énergies ?
G.R. - Bien sûr. Mais il faut savoir qu'au départ, nos statuts prévoyaient déjà la réalisation d'une zone industrielle, même si, il y a une quinzaine d'années, les problèmes ne se posaient pas avec une telle acuité.

A.M. - Quel est le montage financier de cette opération ?
G.R. - Le montant de la construction du bâtiment s'élève à 7,6 MF. Les travaux ont été financés à hauteur de 2 MF par la Communauté Européenne, 1 MF par l'Etat, 0,34 MF par la Région, 0,8 MF par le Département et 3,4 MF par le SIVOM. Le coût de la location des ateliers varie de 150 à 200 F HT le m² par an. Nous avons par ailleurs fixé un taux d'exonération dégressif sur quatre ans pour la taxe professionnelle, de 100 % la première année à 25 % la quatrième année.
A.M. - Cette pépinière a été baptisée agropôle. Le terme se justifie-t-il ?
G.R. - Certes, ce n'est pas facile de spécialiser un site, mais nous sommes partis sur cette idée de l'agro-alimentaire. Pour l'homme d'entreprise, Guingamp est aussi un bassin d'emploi au cœur de la première région agricole française, au cœur de la première région maritime française. Autour de ces deux grands axes, et compte tenu de notre désenclavement (TGV, route, côte, air), nous avons une belle carte à jouer.

A.M. - Vous avez posé la première pierre de la pépinière d'entreprises en janvier sur le parc d'activités de Bellevue. Quels espoirs ? Quelles craintes ?
G.R. - Cette pépinière avait été pensée dès 1989 grâce aux aides du FEDER. Nous avons donc saisi cette opportunité. La pépinière comprend un bâtiment central à usage administratif (1 000 m²) avec des bureaux modulables et des services communs, et deux unités satellites à usage d'unité de production comprenant chacune trois ateliers de 225 m². Les trois premiers ateliers sont déjà aux normes européennes ; les trois autres ouvrent ce mois-ci. Nous disposons de suffisamment d'atouts et d'arguments pour nourrir de légitimes espoirs.



En s'installant en bordure de la voie express, la pépinière agropôle ajoute un élément de poids à la vitrine économique guingampaise.

G.R. - Ce n'est pas un handicap ; les communes ne se sentent pas écrasées. Personne n'est véritablement en situation de monopole.
A.M. - Quel vécu pour le SIVOM ?
G.R. - Au départ, nos grandes préoccupations étaient l'eau, l'assainissement (pour lequel nous avons encore investi 12 MF l'an dernier), une usine de traitement des ordures ménagères... Nous avons également résolu l'accueil des gens du voyage, aménagé un terrain de camping... D'autres investissements nous attendent, notamment pour les infrastructures routières. Nous lançons cette année la deuxième tranche de la rocade Nord-Est ; la première tranche, réalisée il y a quatre ans, a coûté

A.M. - Vous avez posé la première pierre de la pépinière d'entreprises en janvier sur le parc d'activités de Bellevue. Quels espoirs ? Quelles craintes ?
G.R. - Cette pépinière avait été pensée dès 1989 grâce aux aides du FEDER. Nous avons donc saisi cette opportunité. La pépinière comprend un bâtiment central à usage administratif (1 000 m²) avec des bureaux modulables et des services communs, et deux unités satellites à usage d'unité de production comprenant chacune trois ateliers de 225 m². Les trois premiers ateliers sont déjà aux normes européennes ; les trois autres ouvrent ce mois-ci. Nous disposons de suffisamment d'atouts et d'arguments pour nourrir de légitimes espoirs.

A.M. - Cette pépinière a été baptisée agropôle. Le terme se justifie-t-il ?
G.R. - Certes, ce n'est pas facile de spécialiser un site, mais nous sommes partis sur cette idée de l'agro-alimentaire. Pour l'homme d'entreprise, Guingamp est aussi un bassin d'emploi au cœur de la première région agricole française, au cœur de la première région maritime française. Autour de ces deux grands axes, et compte tenu de notre désenclavement (TGV, route, côte, air), nous avons une belle carte à jouer.

A.M. - Les familles politiques qui composent le SIVOM donnent-elles à penser à beaucoup de promiscuité... ?
G.R. - Je suis président depuis quatorze ans et je peux vous garantir qu'il n'y a pas de clivage politique. Effectivement, le SIVOM est composé de deux communes communistes, deux communes socialistes, une RPR et une divers droite. On arrive à vivre ensemble ! Parfois même, c'est avec ma propre famille politique que je dois "me débattre".
A.M. - Finalement, optimiste ?
G.R. - Les Guingampais recommencent à y croire. La mort d'Alcatel a eu l'effet d'un boulet. Souvenons-nous : nous sommes tombés de 1 400 employés à zéro, et tout ça par vagues de 200 licenciements. Aujourd'hui, le "cadavre" semble être oublié par la population. Des enseignes recommencent à fleurir, d'autres entreprises investissent et s'étendent... ■

Recueilli par JACQUES LE SOUDER
(1) ADIT : Agence de Développement Industriel du Trégor (regroupe les SIVOM de Guingamp, Lannion et Tréguier).
(2) La taxe professionnelle 1990-1991 varie respectivement de 5,47 % (Grâces) à 20,97 % (Guingamp). Taux des autres communes : Pabu 7,86 %, Plouisy 11,54 %, Ploumagoar 10,40 % et St-Agathon 12 %.

L'intercommunalité dort-elle ?

Déjà, en fin d'année dernière, Daniel Pennec, premier adjoint au maire de Guingamp, avait dit, dans la presse locale, son impatience de voir l'intercommunalité évoluer. Cette déclaration n'était pas seulement une pincée de poil à gratter. Daniel Pennec persiste et il est grand temps de se réveiller.

D.P. - Il existe un esprit de concurrence entre les communes et ceci est très dommageable. Le SIVOM n'est pas encore adulte ; il n'est pas encore une véritable communauté.
A.M. - Il est pourtant prêt à franchir le pas pour un District ?
D.P. - Depuis le temps qu'on en parle ! Les études du District sont trop lentes !
A.M. - Alors, que proposez-vous ?
D.P. - Il faut savoir ce que l'on veut et je pose la question : veut-on une communauté pour défendre le développement économique du Pays ? Parfait, j'ai fait des propositions. Je suggère la création d'un Syndicat mixte qui associerait élus, chefs d'entreprises, institutions...
A.M. - Quelle vocation pour ce Syndicat mixte ?
D.P. - Donner une dimension nouvelle à la réflexion et une impulsion aux décideurs. Cela éviterait aussi un club d'élus qui vit en vase clos.

D.P. - Et comment ? Le vais-je battre pour cette idée. Le coup est jouable. Il me faut convaincre des chefs d'entreprises.
A.M. - Et les élus ?
D.P. - ... Et les élus, car nous aussi, ne faisons pas preuve d'irresponsabilité.
A.M. - Le Syndicat mixte que vous préconisez aurait quelles frontières ?
D.P. - Justement, il doit avoir une autre dimension que celle du SIVOM. Il doit comprendre au moins toutes les communes limitrophes du canton de Guingamp.
A.M. - Non seulement vous semblez convaincu, mais vous avez l'air pressé !
D.P. - Il y a urgence. En Bretagne, l'aménagement du territoire avance, ne restons pas à la traîne. Regardons l'exemple du Centre-Est Bretagne, une région pourtant

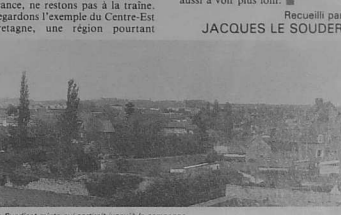
défavorisée mais qui possède déjà une bonne culture de l'intercommunalité.
A.M. - Donc partant pour un Syndicat mixte et un District ?
D.P. - Oui, ce Syndicat mixte serait un laboratoire d'idées. Quant au District, le fruit est mûr ; n'attendons pas qu'il pourrisse. ■
Edouard Ollivro disait : "Motions sur les épaules de nos pères pour voir l'avenir". En tant que Benjamin du SIVOM, je demande aussi à voir plus loin. ■

Recueilli par JACQUES LE SOUDER



Pour Daniel Pennec, l'intercommunalité piétine. Et ça ne peut plus durer.

"SIVOM : LE FRUIT EST MÛR"
A.M. - Une telle structure doublerait-elle le SIVOM ?
D.P. - Absolument pas. Elle n'empêche pas un District pour lequel je suis prêt à signer tout de suite.
A.M. - Croyez-vous vraiment en votre proposition ?



Un Syndicat mixte qui sortirait jusqu'à la campagne.

Pratique

Un annuaire économique

Guingamp Expansion vient de publier "Subtil", l'annuaire économique du canton de Guingamp. Pour Yannick Carmés, le président de l'association éditrice, cet annuaire n'a d'autre but que de "permettre d'utiliser bénéfiquement toutes les intelligences locales". Cette première version de "Guingamp Subtil" rassemble déjà deux motifs de satisfaction : le travail collectif réalisé par les bénévoles et le succès rencontré auprès des divers acteurs de la vie locale. Le document, qui se veut pratique, a également vocation de "dire haut, fort et partout la diversité et la dynamique de l'industrie, des services, des commerces, de l'artisanat...". Chaque fiche signalétique permet de connaître le nom, le produit, le téléphone, la télécopie, le responsable, les effectifs... de l'entreprise. "Nous espérons générer des synergies trop confidentielles encore et, à terme, réussir à Guingamp ce qui a si bien fonctionné dans des localités comme Fougerès ou Landivisiau" conclut Yannick Carmés. ■



L'intercommunalité à la croisée des chemins

"Entre St-Brieuc et Lannion il y a Guingamp !"

Son équipe de football a beaucoup fait pour elle, Guingamp n'est pas simplement un ballon de football posé sur la carte de France. C'est aussi un bassin d'emploi prêt à faire fructifier d'autres atouts (tourisme, agriculture, mer...). Tel est le discours que tient Béatrice Goasampis, la nouvelle animatrice économique du SIVOM. En poste depuis l'automne dernier, cette jeune femme de 24 ans effectue un retour aux sources.



Béatrice Goasampis au côté de son président Georges Rumen : même combat, faire sortir Guingamp de l'ornière.

Formation

Les agroéquipements à Kernilien

La continuité éducative entre les missions de formation, de conseil et d'expérimentation n'est plus à démontrer ; la législation l'a d'ailleurs retenue comme objectif dans les lois de 1984 relatives à l'enseignement agricole. Cette idée est déjà pratiquée puisque toutes les exploitations agricoles des établissements d'enseignement sont aussi centres d'expérimentation et de démonstration. Le Lycée Agricole de Kernilien ayant créé une formation B.T.S.A. Agroéquipements, propose d'appliquer cette notion de liaison formation-expérimentation-démonstration aux agroéquipements.

Dans la pratique, il s'agit d'enrichir réciproquement les trois facettes de la formation, de l'expérimentation et de la démonstration, avec un objectif fondamental pour Kernilien, dispenser une formation de qualité en sachant que l'expérimentation et la démonstration sont des sous-produits peu coûteux en la circonstance.

"Plus concrètement, on peut imaginer des formateurs et des étudiants spécialisés en agroéquipements utilisant le centre de démonstration pour leur propre formation mais pouvant aussi s'en servir pour mettre au point de nouveaux agroéquipements ou pour en expliquer les avantages et les inconvénients

se, ce dont ne disconvient pas l'intéressée : "C'est vrai que nous avons besoin de travailler notre image, mais les missions que propose le SIVOM m'intéressent. J'ai fait le choix de rester au pays pour mieux le valoriser. Si toutes les compétences partent ailleurs, on ne s'en sortira pas !".

UN RÔLE DE RELAIS

Pour autant, Béatrice Goasampis n'oublie pas la priorité du SIVOM : le développement économique de l'agglomération pour lequel la pépinière d'entreprises va constituer un précieux cheval de bataille. En collaboration avec l'ADIT et tous les partenaires classiques (DATAR, Etat, Région, Département, C.C.I.), Béatrice Goasampis est l'interlocutrice privilégiée de tous les porteurs de projets. Réseau technologique, aide au montage financier, définition du produit, du marché, rédaction du plan d'affaires, accompagnement individualisé, actions collectives (formation), prêts et aides spécifiques, promotion... la jeune animatrice économique offre un large éventail de services afin d'assurer efficacement l'implantation de nouvelles entreprises ou l'extension de sociétés déjà établies sur le sol guingampais. Un tempérament de gagnesse, le feu sacré, Béatrice Goasampis entend bien faire sortir Guingamp de la confidentialité. Pour mieux le faire faire, elle a fait appel à J.L.S.

LE FAIRE SAVOIR

S'appuyant sur la volonté des élus de positionner la filière agro-alimentaire (une filière qui, du reste, n'est pas exhaustive), Béatrice Goasampis considère que Guingamp retrouve peu à peu son dynamisme. Mais encore convient-il de le faire savoir à l'extérieur. Et même à sa porte ! "De grosses structures ont déjà réussi à Guingamp : Unicopa, Bif Armor, Stéphan, Coopagri, UCA Friskies... Mais l'a-t-on bien fait savoir ? Il y avait donc une absence de communication. Pour preuve, je m'aperçois que mon poste se transforme davantage en animatrice en communication qu'en animatrice économique. Entre St-Brieuc et Lannion, il y a Guingamp ! Il importe qu'elle ne soit pas oubliée. Nous manifestons davantage de présence un peu partout, comme par exemple au Conseil Général (...). Il faut parler de Guingamp, et pas seulement quand une entreprise connaît des difficultés. Nous avons souffert

* Contacts 96 44 08 08

Culture ou commerce ?

Le bibliothécaire et l'hôtelier

On pourra peut-être bientôt écrire un livre sur l'histoire de la bibliothèque de Guingamp, tant le sujet est controversé au sein du conseil municipal. Si tout le monde est d'accord sur le principe d'une bibliothèque, l'opposition ne ménage pas ses critiques quant aux modalités et au profil du projet. Celui-ci (œuvre de la CBL de Lannion) prévoit la construction d'un immeuble à la place de la salle municipale et l'intégration des halles dans une deuxième tranche. La bibliothèque (1 100 m²) se situera au cœur de cet immeuble, voisinant avec l'Office de Tourisme. Un hôtel de 50 chambres "deux étoiles" compléterait cet équipement. La deuxième tranche de travaux (dans deux ans) verrait l'édification de bureaux, de l'école de musique, de l'école de dessin, du club de bridge, de l'Échiquier guingampais...

Si Albert Lissillour, le maire, a recueilli tous les suffrages au sein de sa majorité pour adopter le projet, il en va tout autrement dans la ville. Trois thèmes sont au centre de la discorde : le prix, l'hôtel, le marché de la place du Champ-au-Roy, lieu où se prépare cet important chantier.

Le coût total de l'opération atteignant les 8 millions de francs pour la Ville, beaucoup de voix s'élevaient pour dire "une bibliothèque, oui, mais pas à n'importe quel prix".

Envoilà également chez les hôteliers locaux qui s'étonnent de ne pas avoir été consultés et s'interrogent sur l'opportunité de construire 50 chambres supplémentaires dans une ville où le taux d'occupation des chambres oscille entre 50 et 60 % (1).

Enfin, le transfert du marché du vendredi constitue aussi un dossier brûlant pour lequel la mairie vient de lancer une large concertation.

On le voit, le projet de la biblio-

Depuis que le marché du vendredi a quitté la place du Champ-au-Roy, le mouvement Emgans s'interroge : "Une vraie bibliothèque ou un hôtel ?".

Tourisme

Seize monuments historiques

De par sa situation géographique, Guingamp a naturellement une vocation de tourisme d'étape, mais Guingamp bénéficie également d'un riche patrimoine architectural, paysager et urbain qui lui confère une vocation de tourisme culturel.

Son site est une vallée, celle du Trieux, petit fleuve côtier dont le cours se termine dans la Manche. Le Trieux traverse Guingamp du nord au sud et confère ainsi à certains quartiers de la ville une forte identité.

Guingamp est la ville des Côtes-d'Armor la plus riche en événements historiques et de très nombreuses traces de son passé subsistent encore.

En effet, elle ne compte pas moins de 16 monuments historiques classés ou inscrits. Pour n'en citer que quelques-uns :

- la monumentale Basilique Notre Dame de Bon Secours de style gothique et renaissance,
- les remparts du Château de Pierre II, seuls vestiges des remparts qui enserraient la ville,

- l'Hôtel de Ville, XVII^e siècle, - la fontaine "La Plomée" située sur la célèbre place du Centre, en forme de médaillon Louis XIV et qui constitue l'un des lieux les plus remarquables de Bretagne.

Parmi les manifestations annuelles, la foire-exposition (début juin), le concours départemental agricole (septembre), le festival folklorique de la St Loup (mi-août) championnat de danses traditionnelles et le salon de l'automobile (octobre).



Guingamp compte 8 800 habitants (recensement 1980) mais elle est le cœur d'une agglomération de plus de 23 000 habitants qui regroupe 7 communes : Coadout, Moustaru, Pabu, Saint-Algothan, Grécas, Plouisy, Ploumagaer.

Commerce

Le maillot jaune ?

On peut difficilement dire que l'environnement commercial de Guingamp est pauvre. On dénombre cinq grandes surfaces de plus de 1 000 m² sur l'agglomération : Mammouth (Graces) 3 992 m², Intermarché (St-Agathon) 1 200 m², Super Rallye (Guingamp) 1 200 m², Festival (Guingamp) 1 050 m² et le Centre Lederc (Guingamp) 1 942 m². Avec ce total de 9 384 m² de surface de vente (hypers et supers) pour 22 173 habitants, le canton de Guingamp fait apparaître un plancher de 423 m² pour 1 000 habitants. Pour mémoire, rappelons que ce plancher est de 224 m² dans les Côtes-d'Armor et de 204 m² en France !

Notons encore qu'avec 240 entreprises commerciales sur son territoire, dont 150 en centre-ville, la ville de Guingamp héberge 65 % des commerces du canton.

Plus de la moitié du marché national pour la Société Armoricaïne de Traitement des Algues

Pour la première fois en France, des algues alimentaires sont lancées dans le réseau de la grande distribution (Carrefour, Monoprix, Cora...). Pour ce faire, la Société Armoricaïne de Transformation et de Traitement des Algues alimentaires - qui vient de s'installer à Guingamp - a dû élaborer une cascade d'innovations technologiques (sélection séquentielle de bactéries...) autorisant enfin des délais de conservation longs et un "déiodage" suffisamment important pour permettre à ce légume de mer d'être pleinement apprécié par nos papilles occidentales...

On connaît depuis longtemps les qualités nutritionnelles des algues, notamment au Japon où 800 000 tonnes sont consommées chaque année. Avec un apport calorique minimum, ce légume de

Traitées par des techniques essentiellement naturelles, elles subissent une transformation permettant leur assainissement bactériologique et parasitaire. Des processus exclusifs sont ensuite mis en



Objectif de l'entreprise : proposer au consommateur occidental un produit adapté à son goût.

mer garantit une teneur exceptionnelle en éléments nutritionnels fondamentaux tels que vitamines (A, B1, B3, B6, B12, C...), oligo-éléments (fer, iode, magnésium, manganèse...) et acides aminés essentiels.

"Considérée comme correctrice de carences dans les pays consommateurs, l'algue constitue une parade efficace voire un complément indispensable au déficit alimentaire de la vie moderne" affirment ses promoteurs.

En France, la diffusion de l'algue alimentaire-légume se heurte à des problèmes de conservation, de présentation et surtout de goût (goût iode trop marqué), inadapté aux habitudes et comportements occidentaux.

La jeune entreprise guingampaise, qui détient déjà 54 % du marché national, a mis au point un procédé exclusif de stabilisation et de conservation qui permet, pour la première fois, de commercialiser des algues alimentaires dans le réseau de la grande distribution.

NATURELLES OU AROMATISÉES

Les conditions de traitement ont radicalement évolué avec les procédés élaborés par la Société Armoricaïne de Traitement des Algues. Ils permettent pour la première fois la conservation de toutes les qualités nutritionnelles des algues après conditionnement et l'obtention d'un produit conforme aux critères recommandés pour l'alimentation.

Dès leur cueillette, les algues sont triées, rincées et conditionnées avant d'être acheminées vers les lieux de traitement.

être incorporé à un grand nombre de produits.

Pour Philippe Holtz et J.M. Lehoux, respectivement PDG et directeur général de l'entreprise, le marché potentiel s'élève à 12 500 tonnes par an : "Le taux de satisfaction est de 78 % et l'intention d'achat est de 44 % pour 35 fois l'an". Avec ses 61 tonnes produites en 1990, la société dispose donc d'une intéressante marge de progression. D'autant que, en plus de la nouvelle gamme qui vient d'être mise sur le marché, elle lorgne du côté de la Grande-Bretagne, l'Alle-

magne, les Etats-Unis et le Japon afin de réaliser de belles performances à l'exportation. Un essor qui devrait également permettre à la Société Armoricaïne de Transformation et de Traitement des Algues de respecter le plan d'embauche qu'elle s'est fixé : 24 personnes d'ici la fin de l'année prochaine.

(1) Les algues de la S.A.T.A. sont en parfaite conformité avec les recommandations de l'OMS/FAO : les algues *Hymantalia elongata* sont autorisées en alimentation par le Conseil Supérieur d'Hygiène publique en France et de l'Académie de Médecine (22 août 1990).

œuvre pour les débarrasser des éléments indésirables tels que certains métaux (iode par exemple), nuisibles et toxiques en trop forte proportion. Ces mêmes méthodes garantissent aux algues une conservation longue (de un à trois mois) dans une qualité optimale, et confèrent au produit une homogénéité, quelle que soit la période de l'année (1).

Traitées naturellement ou aromatisées, d'une fine saveur océane ou sans goût particulier, les algues (*Hymantalia elongata*) conservent toutes leurs propriétés une fois conditionnées. Elles peuvent être consommées crues ou cuites, moelleuses ou croquantes. Cuites en 2 à 8 minutes, leur préparation n'impose ni perte de temps, ni talent particulier.

Jugées produit Health-food par excellence (forme-santé), ces algues sont proposées dans un conditionnement adapté aux consommateurs. De nombreuses recettes accompagnent le packaging.

AUSSI L'EXPORT
Parallèlement à la commercialisation en grandes surfaces, la société fournit les industriels de la transformation du secteur agro-alimentaire car ce légume de mer peut

semi

1, rue du Manoir
22200 GUINGAMP
Tél. 96 43 86 34
Télécopie 96 44 05 01

**CONSTRUIT
AMÉNAGE
GERE**

Appartements (A.P.I.), bureaux,
Résidence étudiants,
et toutes opérations industrielles
et commerciales



Victoria
ESPACE LOISIRS

Billard - Bowling - Tennis
Restauration rapide et traditionnelle

Rue de la Madeleine - GUINGAMP
Tél. 96 44 00 53

Guingamp Agropole

Première pépinière d'entreprises bretonne spécialisée en agro-alimentaire

Nous faisons germer vos projets !

- Près de la côte
- A 2 h. 30 de Paris par TGV
- Le long de l'axe routier principal de Bretagne Nord

Le site idéal pour l'implantation des industries de transformation des matières premières agricoles et de la mer

Rejoignez

les grands groupes leaders et les PME/PMI performantes qui ont déjà mis à profit les atouts de Guingamp :

- NESTLÉ (Friskies),
- SOCOA (Bif Armor),
- UNICOPA (Rippoz),
- UCA,
- ARMOR DÉLICES,
- LES DÉLICES DE LA MER...

CONTACT :
Béatrice GOASAMPIS
animatrice économique
Hôtel de Ville - Place Champ-au-Roy
22200 GUINGAMP
Fax 96 44 04 27 - Tél. 96 44 08 08

Espace loisirs



Le Victoria a ouvert ses portes

Depuis l'inauguration de Victoria, il y a trois semaines, Guingamp dispose désormais de son

Projet permettant de recevoir l'ensemble de la population, sans obligation d'adhésion à un club, d'où le problème de restauration et l'animation des samedis et dimanches.

Espace loisirs.

Cette réalisation fait suite à une demande de la ville, désireuse d'analyser l'opportunité de construction de courts de tennis couverts, correspondant à un besoin exprimé par la population et le club de tennis local. "L'idée de base était de transformer un projet municipal, prenant en compte un constat maintes fois observé : une mono activité sportive ou de loisir avec un club-house est souvent synonyme d'échec" relate Yannick Carnés, directeur de la SEMI (1).

Ensemble inédit dans le département.

La réussite d'un tel ensemble tient très peu à la conception architecturale mais à la qualité de l'animation et des animateurs.

Animation par un commerçant et non par un responsable salarié. Examinés et étudiés par la SEMI, tous ces éléments ont donc abouti à une création jugée à la fois "pragmatique et audacieuse".

C'est donc le besoin de tennis couverts qui est le point de départ des études qui auront permis la définition du programme du Victoria, tel qu'il apparaît aujourd'hui.

Tirant les leçons de la loi sur la décentralisation des collectivités territoriales, la SEMI s'est appuyée sur huit critères qui, selon elle, déterminent un développement économique sur un site :

• Recréer une animation en centre-ville.

• Définir un complexe accessible par tous et par tous les moyens, capable de recevoir une famille, mais également les 6 000 jeunes scolaires de Guingamp.

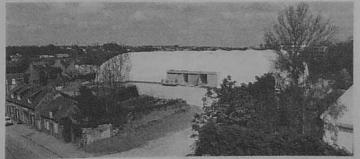
• Projet moteur de la qualité de vie à Guingamp : pôle d'attraction en ville pour cadres et dirigeants d'entreprises.

• Préparation minutieuse d'une campagne de communication visant une image valorisante de Guingamp et, partant, capable de sensibiliser une partie de la clientèle touristique.

Aujourd'hui, le Victoria représente 2 700 m² construits sur un terrain de 11 000 m², rue de la Madeleine et rue Favén, avec bar, salon - restauration ; bowling 4 pistes, salon ; tennis ; 2 courts homologués ; réunions, séminaires ; 2 salles ; 1 espace polyvalent ; restaurant ou exposition ou animation ou séminaires ; équipements techniques et collectifs ; vestiaires, douches ; accès handicapés par ascenseur ; parkings, voies d'accès.

D'autres inédits (billards, circuit TV vidéo, écran géant, fax, poinçonne...) complètent cet Espace loisirs.

(1) La SEMI est née en 1965 à l'initiative de la municipalité de l'époque. C'est une société soumise au droit commun des Sociétés anonymes. Sa particularité est de réunir un actionnaire majoritaire public, la Ville de Guingamp à 55 % et une trentaine de patrons privés. Dans le cadre des opérations nouvelles, la SEMI a réalisé un immeuble de bureaux, place du Champ au Roy à Guingamp, et prépare un projet de résidence étudiante pour la rentrée prochaine et examine divers projets.



Pour mieux comprendre

“Vivre à Guingamp au XIX^e siècle”, sous ce titre d'un livre qui vient de paraître avec l'aide de la municipalité de Guingamp et du Conseil Général des Côtes-d'Armor, Simonne Toulet invite le lecteur à une promenade à deux dimensions : l'une dans le temps du Guingamp d'hier, l'autre dans l'espace du Guingamp d'aujourd'hui. Une promenade qui pour reprendre les propos d'Hervé Le Goff (1) "réjouira le visiteur curieux de faire parler le moindre nom de rue, la moindre pierre".

Durant trois cents pages qui témoignent beaucoup de constance et de patience de la part de la présidente des "Amis du Pays de Guingamp", le lecteur comprend mieux certaines métamorphoses de la ville, tant sur les plans géographique, démographique, urbaniste, économique, politique, que culturel et religieux. L'auteur nous raconte l'histoire d'une difficile mutation : celle d'une ville féodale enserrée dans des murailles qui ne sont pas seulement de pierres, et que l'on entend craquer sans céder tout à fait, durant ce XIX^e siècle. L'histoire aussi d'une agglomération qui, avec ses faubourgs, ne comportait

pas plus d'habitants en 1826 qu'au XV^e siècle. L'histoire enfin d'une capitale locale finalement assez oubliée dans la distribution des nouveaux pouvoirs... De la fin de l'Empire au recensement de 1911, en passant par la Restauration, la Révolution, le chemin de fer, l'église Notre-Dame, la guerre de 1870, la séparation de l'Église et de l'État... Simonne Toulet a multiplié les investigations pour réaliser un ouvrage complet et passionnant. Remarquablement illustré par de nombreuses photographies d'époque (et des plans de Guingamp



Des murailles qui ne sont pas seulement de pierres.

1778-1911), le livre possède, en plus de sa richesse monographique et historique, une tonalité à la fois pertinente et gaie. (1) Hervé Le Goff, vice-président de "Tregor Patrimoine".

Kroaz Hent Gwengamp

Pour combler un vide

Un nouveau cercle celtique vient d'apparaître sur la scène culturelle bretonne : Kroaz Hent Gwengamp. Voilà plus de trente ans que Guingamp n'avait plus de cercle. Les responsables de l'association racontent pourquoi et comment ils ont réparé cet oubli.

tons et qu'il était dommage de ne plus en avoir dans le Tregor. A.M. - Dès le début, vous avez senti un engouement et des appuis... K.H.G. - La machine était en marche ; les premiers contacts étaient pris avec la municipalité de Guingamp qui nous soutenait dans notre projet en mettant à notre disposition une salle de répétition et



un local de rangement, des statuts de l'association étaient étudiés, les possibilités de financement semblaient exister et des demandes de subventions municipale et départementale étaient déposées. A.M. - Pourquoi Kroaz Hent Gwengamp ? K.H.G. - C'est la tradition de "Guingamp à la croisée des chemins". Ce nom s'était imposé de façon naturelle puisque Guingamp

accueillait chaleureusement, bien que nous venions de tout le département : de Péternez, Tréguier, St-Alban, Ploumannach, Lézardrieux, St-Brieuc, Guingamp, Callac, etc...

SORTIES ESTIVALES

A.M. - Comment fonctionnez-vous ? K.H.G. - Tous les vendredis soir, de 20 h 30 à 23 h, pour apprendre ou répéter les danses du Tregor et de toute la Bretagne et les chants qui les accompagnent. Deux joueurs d'accordéon diatonique et de violon sont venus nous rejoindre et nous espérons que d'autres joueurs du Pays du Tregor viendront prochainement. A.M. - Envisagez-vous des spectacles dès cette année ? K.H.G. - Plusieurs dimanches ont déjà été consacrés à la préparation de la chorégraphie des spectacles et au suivi de stages de danses organisés par l'Amicale Kendal'h Côtes-d'Armor. Ces derniers mois ont été également consacrés aux recherches vestimentaires pour permettre la présentation sur scène de

costumes de deux époques différentes. Le premier costume se veut le reflet de celui de la région de Guingamp à la fin du siècle dernier (1880-1890) où les teintes dominantes étaient le noir, le gris et le blanc et le second sera représentatif des habitants du Tregor du milieu du siècle dernier avec des teintes plus colorées, comme le bleu irisé, le rouge violacé, cachou... Cette étude vestimentaire auprès des musées, bibliothèques, archives publiques ou privées, a été complétée par un stage de broderie sur tulle et sur soie et actuellement plusieurs costumes travaillent à la confection ou à la restauration de notre premier costume. Nos premiers contrats ont été signés pour cet été pour des spectacles à Plérin, St-Nicolas du Pélem, St-Brieuc-Mer, Guingamp, St-Brieuc et Pontivy. A.M. - Vos espoirs ? K.H.G. - Le cercle compte actuellement vingt-quatre membres et nous espérons doubler cet effectif d'ici la fin de l'année.

* Renseignements : Daniel Labbé, 99 33 23 61. La présidente du Cercle est Gaëlle Le Bourdonnec.

Un musée... mais quel musée ?

Chacun sait qu'aujourd'hui le tourisme, autrefois surtout tourné vers les paysages et les monuments, devient de plus en plus culturel et urbain. Il ne s'agit plus seulement de "donner à voir" mais aussi de satisfaire la curiosité des visiteurs, leur appétit de connaissances, leur désir de comprendre. D'où la multiplication des parcs naturels, éco-musées, "maisons" de toutes sortes et le succès des expositions à thème (celles de l'abbaye de Daoulas par exemple ou celle du Musée de St-Brieuc autour de la statue de Paule).

Le département des Côtes-d'Armor est riche en sites préhistoriques et archéologiques et, depuis de nombreuses années, les recherches et les découvertes se sont multipliées. Un dépôt départemental regroupe tous les objets qui ont été découverts : haches de pierre taillée ou polie, haches de bronze, fragments de poteries, outils variés : aiguilles, racloirs, poinçons, polissoirs, etc...

Depuis près de 20 ans ce dépôt est logé à Guingamp dans l'ancienne chapelle du monastère des Ursulines (XVII^e siècle) ; plus récemment le dépôt de Moncontour a été réuni à celui de Guingamp.

Inutile de dire que la présence de ce précieux dépôt, ouvert au public en quelques rares occasions, fait depuis longtemps rêver les Guingampais : pourquoi ne pas profiter de son existence pour créer à Guingamp un musée archéologique ? Sans doute, qui dit dépôt de fouilles n'exclut pas non plus celle d'un musée. Dans la région chacun souhaite que les objets prestigieux mis à jour (tunelles d'or de Bourbric... statue de Paule...) puissent trouver des vitrines d'exposition près de leur lieu de découverte plutôt que d'aller enrichir les collections d'un musée éloigné comme c'est jusqu'à présent le cas...

L'OPPORTUNITÉ DES URSULINES

Depuis près de deux ans les Amis du Pays de Guingamp ont entrepris sur ce sujet une campagne de sensibilisation tant près de la population que de la municipalité et du Conseil Général. Les Côtes-d'Armor ont largement de quoi alimenter un musée départemental. En fait, le Conseil Général a décidé de lancer une étude (un "audit") sur la possibilité (la faisabilité) de la création d'un tel établissement.

Guingamp est très intéressé par ce projet. Dès janvier 1990 la municipalité s'est portée candidate pour une telle implantation. Elle propose de mettre à la disposition du département les bâtiments de l'ex-monastère des Ursulines attenant à la cha-

pelle du dépôt. Sans doute ces bâtiments ne sont peut-être pas, dans leur état actuel, après à abriter un musée avec les exigences d'un tel édifice. Mais ils pourraient servir de base (locaux administratifs, logement du conservateur...) à une installation proche. A l'arrière, existent des terrains, propriété de la ville, et des possibilités de stationnement. Le tout est en plein centre ville, proche des autres éléments du patrimoine architectural et historique : château du XV^e, basilique Notre-Dame, Hôtel de Ville, Plomée et place du Centre. Un musée s'insérerait donc ici dans un ensemble culturel riche et varié auquel va s'ajouter dans les mois à venir la nouvelle bibliothèque municipale.

BONNE SITUATION

Mais élargissons l'horizon. Actuellement un musée ne se limite plus à quelques vitrines où figurent quelques objets étiquetés. Il se veut explicite, il vise à recréer le passé. Comment pourrait-il le faire mieux qu'ici : en prenant Guingamp comme centre, toute la moitié ouest des Côtes-d'Armor est accessible dans un rayon de 30 à 40 km, de la côte jusqu'aux confins de la Cornouaille. Or, cette région abonde en sites remarquables. On y retrouve les lieux d'où furent extraits la plupart des objets contenus dans le dépôt des Ursulines : haches de Plussulien, vases funéraires, épée de bronze, lingots de fer, etc... Il serait donc facile d'organiser, à partir du musée, pour tous les publics (habitants de la région, scolaires, touristes...) des circuits de découverte qui permettraient de restituer ces objets dans leur lieu d'origine.

ET CORSEUL ?

De plus, il est banal de souligner que Guingamp est un carrefour au contact de l'Armor et de l'Argoat. Mais, ne manquera-t-on pas de dire : et Corseul ? Bien sûr, Corseul est de tout le département le site le plus riche pour la période gallo-romaine et conviendrait admirablement, comme Jublains en Mayenne, pour l'installation d'un "musée de site" et lieu d'exposition pour tout ce qui se rapporte à cette

période. Période si différente de tout ce qui précède qu'elle n'en est pas le prolongement naturel, qu'elle peut et doit en être dissociée afin de mieux faire ressortir son originalité.

Depuis l'été dernier, les Amis du Pays de Guingamp ont suggéré que si le principe d'un musée départemental était retenu, ce musée pourrait être double : à Guingamp pour la préhistoire, à Corseul pour la période gallo-romaine. Cela assurerait un équilibre parfait entre les deux moitiés du département, les

deux établissements loin d'être concurrents seraient complémentaires (on peut envisager fort bien des expositions temporaires transitant de l'un à l'autre). Cette idée - dont l'éventualité est évoquée dans un rapport au Conseil Régional de Bretagne (automne 90) a été reprise et appuyée par "Tregor Patrimoine".

SIMONNE TOULET
Présidente des Amis de Guingamp
Vice-présidente de Tregor Patrimoine



L'ex-monastère des Ursulines deviendra-t-il Musée de Préhistoire des Côtes-d'Armor ?

Crédit Mutuel de Bretagne
une banque à qui parler

le peuple breton
Pour comprendre et vivre la Bretagne d'aujourd'hui
Pobl Vreizh
Abonnement : 140 F. ou plus
B.P. 301 - 22304 Lannion Cédex

Un arrondissement de 12 cantons

Sous Préfecture des Côtes-d'Armor. Guingamp est le chef-lieu d'un arrondissement de 12 cantons (de Pontaux à Mur de Bretagne et de Belle Isle en Terre à Ploegast).

Tréglamus cherche à rompre solitude

Aux portes de Guingamp : Tréglamus, commune de 1 650 hectares pour 799 habitants. Traversée par la voie express, elle peut jouer sur deux tableaux : le résidentiel et l'activité économique. Toutefois, comme l'indique son maire Laurent Le Calvez, son avenir passe par une bonne cohérence avec les communautés de communes et par une intelligente complémentarité entre la ville et le monde rural. Ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Avec une population qui croît régulièrement depuis une quinzaine d'années, Tréglamus se découvre un visage résidentiel. Deux lotissements communaux (dont un de 13 lots à la phase départ) et un lotissement privé ont en partie répondu aux besoins de cette commune que Laurent Le Calvez situe dans un "rural intermédiaire". En manque de logements locaux, elle vient d'entrer à l'Office HLM de

en train de réussir sa politique de rééquilibrage autour du bourg : "En 1986, l'école publique avait atteint le seuil de fermeture de sa troisième classe, aujourd'hui nous approchons le seuil d'ouverture d'une quatrième classe". Parallèlement, la municipalité a appuyé le développement de la vie associative en faisant construire une salle polyvalente, une salle de sports et en aménageant des locaux pour une bibliothèque, un club photo... Et bien que la voirie reste au cœur des préoccupations locales, "il faut toujours privilégier la qualité de vie sinon à quoi sert de prôner une vocation résidentielle ?", le maire constate que sa commune est véritablement habitée : "Les gens vont à l'école à Tréglamus, font des courses à Tréglamus, se distraient à Tréglamus".

TOUTE SEULE COMME UNE GRANDE

Cette vocation résidentielle n'est pas le seul atout de la localité. Si l'agriculture traditionnelle (lait, porcs...) reste le premier secteur économique, les possibilités de développement sont réelles grâce à un Plan d'Occupation des Sols qui laisse beaucoup de terrains disponibles... se bien placés. En 1989, grâce aux aides de l'État, le conseil municipal avait décidé de viabiliser une zone artisanale de 10 hectares. "A l'époque, nous avons expliqué notre démarche et demandé d'adhérer au SIVOM de Guingamp. Mais ils n'ont pas voulu de nous...", sourit Laurent Le Calvez oui, bien



Tréglamus ou le rural intermédiaire

qu'appartenant à la même famille politique que le président Georges Rumen, n'a visiblement pas la même approche des problèmes. "On s'est donc interrogé. Ou on arrêtait le projet, ou Tréglamus partait toute seule".

Mais les Tréglamais, qu'on appelle aussi les Cocagnards (en référence au Pays de Cocagne, nom donné à la commune jadis) sont réputés pugnaces et motivés. Pendant un an, Laurent Le Calvez a passé tous les lundis à prospecter des entreprises. Un véritable rôle d'animateur économique. "Dès qu'un candidat se présentait, nous le mettions immédiatement en contact avec tous les partenaires intéressés (DDE, DDASS, banques...). Nous avons eu une centaine de contacts sérieux, si cinq d'entre eux aboutissent chez nous, ce sera bien". Pour l'instant, 60 emplois sont répartis en cinq entreprises (1 sur cette zone cependant que trois projets mûrissent. "On espère atteindre les dix entreprises et les 200 salariés fin 1992" table le maire.

GUINGAMP A LA TRAINÉE

Assisté assistant parlementaire de Maurice Briand, Laurent Le Calvez mise beaucoup sur les communautés de communes. Déjà autour d'un DEA et bientôt d'une thèse sur l'intercommunalité, il estime que le sujet a été très mal appréhendé il y a quelques années : "Toutes les communes ont pensé sortir leurs cartes pour jouer individuellement (...). Nous sommes toujours partants avec le SIVOM de Guingamp pour les compétences économiques, mais sur Guingamp on préfère jouer au coup par coup. Il n'y a jamais eu d'approche globale (...). D'ailleurs, Tréglamus est partante pour une structure intercommunale dépassant les limites géographiques du SIVOM actuel.

(N.D.L.R. : Laurent Le Calvez parle des communautés de communes. Nous avons déjà réfléchi sur le sujet avec le canton de Belle-Isle en Terre".

Forcée à jouer en solo, Tréglamus n'en poursuit pas moins son essor. Mais Laurent Le Calvez reste persuadé que la vie à plusieurs serait plus facile pour tout le monde. ■ J.L.S.

(1) Transports Lézard, Even, Keryvon, Tregorant et un garage.



Un entretien avec Bernard Poignant



"Ne pas être obésé par sa réflexion"

(Photo: J.P. Usher)

"Toujours un œil sur Brest, Rennes, Nantes"

A l'instar des autres villes moyennes de l'Ouest, Quimper se bat pour maintenir, sinon améliorer, son rang. Pas forcément bien servie dans ses infrastructures de communication et de transports, la ville rattrape son retard. Le TGV arrivera en gare l'an prochain, la route colmate peu à peu les tronçons manquants. Parallèlement à cette "mise à jour", Quimper s'emploie à renforcer son tissu économique, ses formations supérieures, son outil culturel, sa qualité de vie et son armature routière (revoilà le boulevard Nord !). Autant de dossiers qui devraient contribuer à bien positionner la capitale de Cornouaille dans le triangle Brest-Rennes-Nantes. Car, pour le député-maire Bernard Poignant, c'est dans cet espace que se réalisera la Bretagne de demain.

Armor magazine - De nombreux acteurs économiques, et notamment sur le PNR (1), estiment que l'axe d'avenir concerne un Quimper fort avant de jouer la carte de la Cornouaille. Propos qui traduisent une certaine jubilation de Quimper. D'un autre côté, Quimper vient d'être classée 44 (sur 50 villes françaises de 50 000 à 100 000 habitants) au palmarès du dynamisme par le magazine "A pour Affaires". N'y a-t-il pas là une contradiction ? Quimper est-elle plus forte que ce que l'on en dit ?

Bernard Poignant - (sourires) - Première chose, Quimper est une ville administrative, c'est une constante. Nous bénéficions aussi d'un très bon tissu agro-alimentaire. De plus, des activités nouvelles se sont organisées (textile, téléphonie...).

Cela dit, Quimper reste une ville moyenne : ne venons pas dans la mégalomanie. Nous devons afficher une ambition à la taille de la ville. A l'avenir, le développement économique suppose des villes fortes, c'est-à-dire nantes de bonnes infrastructures de communication et de transports, de bonnes formations pour les hommes, d'un pôle de recherche.

A.M. - Des domaines dans lesquels Quimper n'est pas suffisamment armée ?

B.P. - Aujourd'hui, la priorité consiste à renforcer les emplois industriels en passant par la formation. Un problème qui, du reste, concerne tout l'extrême Ouest. Pour ma part, actuellement, je m'évertue à pousser les feux de l'enseignement post-Bac + 2. En

matière de recherche, nous disposons d'une belle structure avec l'ADRIA.

A.M. - Reste l'encadrement, ce dont vous souffrez.

B.P. - L'encadrement est un problème permanent. Nous l'avons compensé par des lignes aériennes. Menacé il y a une dizaine d'années, l'aéroport est devenu un outil vital pour notre développement.

A.M. - Néanmoins, le TGV n'arrivera qu'en 1992 et nous serez servis les derniers pour le réseau routier...

B.P. - C'est vrai. Notamment pour la route où il nous reste encore des lacunes. Mais ce n'est pas désastreux.

A.M. - Selon vous, ce handicap ne condamne pas Quimper dans son essor ?

Le Bus.
C'est la Vie qui Va.



QUIMPER SOUS TOUTES SES FACETTES

Le besoin crée la fonction.
HEMA,
le spécialiste du dosage et du sertissage, signe le succès.



HEMA
TECHNOLOGIES

5 Rue Hervé Marchand - 29556 QUIMPER CEDEX 9
Tél. 98 52 40 00 - Télex 940 879 - Fax. 98 52 40 50

Crédit Mutuel
de Bretagne

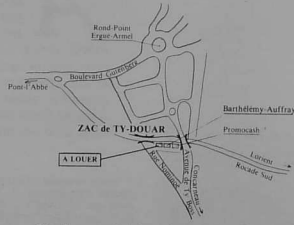
une banque à qui parler

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 62

QUIMPER

Prochamment à louer
Bâtiment commercial 600 m²
dont 150 m² bureaux sur terrain 1.400 m²

Cette construction de qualité sera située sur la Z.A.C. de Ty-Douar, à proximité de Barthélémy-Auffray et de Promocash (visite hebdomadaire des commerçants de la région) et aura sa vitrine sur la nouvelle Rocade Sud.



S'adresser à Monsieur LE BRIS
Sté SEBACO - B.P. 663 - Tél. 98 59 53 51
29552 QUIMPER Cédex 09



B.P. - Non, progressivement, nous rattrapons notre retard. Un an ou deux, ce n'est rien pour l'histoire. En revanche, s'il avait fallu attendre dix ans...

"LES DEUX GRANDS DOSSIERS"

A.M. - Quimper s'apprête à s'équiper d'un théâtre. Sujet très controversé.

B.P. - Précisément, il ne s'agit pas d'un théâtre, mais d'une salle de spectacles, dotée de plusieurs équipements qui la destineront à de multiples utilisations. Quimper a besoin d'une telle salle. Je crois que

de porter notre réflexion sur ces thèmes. Pour la qualité des eaux, l'idée d'un contrat pour l'Odet et ses affluents est née. De même, un plan de traitement et d'élimination des déchets a été établi. Une usine d'incinération est en train de se construire à Bric, une étude de tri sélectif est en cours et nous examinons les possibilités d'accueil pour une nouvelle déchèterie.

"UN APPARENT DÉSORDRE"

A.M. - L'"incontournable" dossier du boulevard Nord vient de franchir une étape. Le projet est-il

qui écrase tout le reste, comme par exemple Toulouse.

"PAS A LA BOTTE DU P.S."

A.M. - Vos deux premières années de mandat à la mairie correspondent-elles à vos attentes ?

B.P. - Je ne suis pas dépaycé, je ne suis pas décontenancé, et je comprends maintenant pourquoi on s'attache à un mandat. J'ajoute que nos six années dans l'opposition nous ont bien aidés à nous préparer. Certes, on connaît aussi notre usure du pouvoir... mais nous n'en sommes pas encore là !

A.M. - On dit de vous que vous êtes un fin communicateur. Que vous inspire cette réflexion ?

B.P. - Dans la vie publique, il ne faut pas s'enfermer. Je ne vis pas dans une tour d'ivoire. La paranole ne m'atteint pas encore et j'espère en rechapper. Il importe d'être franc, comme par exemple avec la presse...

A.M. - Allons un peu plus loin : dans l'opposition, certains vous soupçonnent d'être trop bon en communication, sous-entendu fin limier, voire un peu "comédien"...

B.P. - N'oubliez pas qu'un homme public est toujours regardé ; et à un moment donné, le masque tombe. Non, sérieusement, on ne peut pas donner le change. Je pense qu'on exerce bien que si l'on n'est pas obsédé par sa réélection.

Et ceci n'est pas un problème de gauche ou de droite. Pour ma part, depuis quinze ans, lors de consultations électorales, j'ai gagné, puis j'ai perdu, puis j'ai gagné... Je suis donc habitué à la défaite comme à la victoire. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde...



A.M. - En tant qu'élu, n'êtes-vous pas d'abord Bernard Poignant avant d'être socialiste ? Je fais ici référence au "non" que vous avez émis lorsque le Parti Socialiste vous avait ardemment conseillé de partir avec le Parti Communiste lors des dernières municipales...

B.P. - Je m'inscris dans la famille socialiste sans le moindre état d'âme, persuadé que c'est la meilleure voie pour un équilibre social. Et je me garde bien de donner dans le triomphalisme, d'asséner des leçons ou de faire de grandes théories. La vie politique impose de se sentir bien dans sa conviction. Mais, après, le parti est le cadre et le moyen, jamais une fin en soi.

A.M. - Ce qui signifie ?

B.P. - Qu'il faut donc garder sa liberté, mais avec fidélité. Pour ma part, je suis fidèle sans pour autant être à la botte. ■

Recueilli par
JACQUES LE SOUDER

(1) PIQA : Pôle d'Innovation Quimper Atlantique.

L'eau, un grand dossier à ne pas négliger. Pour que les deux pointes de la cathédrale continuent de se mouvoir dans l'Odet.

sur ce point, tout le monde est d'accord. Par contre, il existe des divergences sur l'emplacement.

A.M. - Certains reprochent à votre municipalité d'avoir confié le projet à un cabinet parisien ?

B.P. - Les Parisiens sont des Français. A l'heure où on utilise le discours européen, je trouve cette querelle archaïque.

A.M. - Quimper fait aussi souvent l'actualité en matière d'environnement ?

B.P. - Ça dépend. Derrière ce mot, on peut mettre un peu de tout. Ça peut être les espaces verts, les rues piétonnes... L'environnement, c'est l'auberge espagnole.

A.M. - Nous voulons parler de la qualité des eaux et du traitement et de l'élimination des déchets ménagers et industriels.

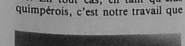
B.P. - Là, vous avez raison. Je dirai même que ce sont les deux grands dossiers qui vont précéder la France pendant cette décennie. En tout cas, en tant qu'élu quimpérois, c'est notre travail que

définitivement sorti de l'ornière ?

B.P. - Je le souhaite. Ce dossier "écocombre" Quimper depuis 1975. Le tracé choisi il y a une quinzaine d'années ne pouvait plus s'adapter aux réalités. Nous l'avons donc modifié pour en faire aussi un aménagement urbain. Il y a là un travail d'anticipation. La Ville et le Département ont accepté le projet. Nous commençons à entrer dans le détail, notamment en matière de financement.

A.M. - Les grandes villes s'organisent ; les villes moyennes en font autant ; et tout le monde semble revendiquer les mêmes priorités, voire les mêmes statuts. On a l'impression d'assister à des structures parallèles qui se jettent sur le même gâteau. Partant, quelle place pour Quimper sur la carte de Bretagne ?

B.P. - Vous n'avez pas totalement tort. Il existe une hiérarchie de villes très dense. Et l'on a parfois l'impression d'un télescopage entre elles. On sent bien que ça se "chahute" quelque part. Mais il faut accepter cette phase. Car derrière cet apparent désordre, il y a véritablement recherche d'un nouvel équilibre. Je peux vous dire que dans le réseau des villes moyennes, nous étudions avec grand soin nos complémentarités. Quant à la position de Quimper, elle dépendra aussi de Rennes, Nantes et Brest. Je raisonne toujours avec ces trois grandes villes présentes à mon esprit. Il faut éviter la métropole



La piscine bantist ouverte. Suivra la salle de spectacles.



Ville administrative : une constante pour Quimper.

SOMMAIRE

Cahier spécial
préparé par Anne-Edith Poilvet et Jacques Le Souder

- "Toujours un œil sur Brest, Nantes et Rennes", un entretien avec Bernard Poignant.
- PIQA : d'abord assurer une force de frappe.
- Enjeu : l'Ecole des Managers de Bretagne.
- Pollution : au chevet de l'Odet.
- Aménagement urbain : une triple vocation pour Keradenec, par Michel Paugam.
- Conditionnements alimentaires : le CRECA dans la filière. Relance : le renouveau de la foire-exposition, par Charles Le Bihan.
- Entreprise : Frélim, des marques, de la jeunesse, de l'avenir.
- Laennec : restructuration sur trois sites.
- Renommée : la faïence à son musée, par B.-J. Verlingue.
- Art contemporain : Le Quartier, haut lieu artistique, par Maryvonne Magaud.
- Exposition : peinture abstraite.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 63



D'abord assurer une force de frappe

Composé du Pays Bigouden, du Sud-Est Finistère et du Nord, le PIQA - Pôle d'Innovation Quimper-Atlantique - ressemble à un triangle dont le centre de gravité est parfois controversé. D'où un problème d'identité.

Faut-il rendre le PIQA davantage cornouaillais ? Faut-il d'abord renforcer Quimper en tant que pôle ? Selon que l'on se trouve à Douarnenez, Quimper ou Quimper, les réponses varient. Les cotisations aussi. Pour René Troalaïn, le nouveau président du PIQA (également président de la CCI), il convient d'abord de faire de Quimper un pôle fort. Ce qui ne signifie aucunement que la ville se trouve en état de faiblesse. Il le dit sans fioritures : "Quimper est beaucoup plus forte qu'on le pense. Quimper est la plus forte du Finistère sur le plan économique. Les entreprises s'y sont bien plus développées que dans le reste du département. Je ne voudrais embêter personne avec les chiffres, mais ceux-ci sont révélateurs. Seulement un exemple : dans les industries hors BTP, 25 entreprises de plus de 200 salariés sont recensées à Quimper, contre 11 à Brest et 10 à Morlaix. L'ossature économique est donc bien sud-finistérienne. Naturellement, mes propos n'ont pas pour but de faire de mauvaises comparaisons, ni d'alimenter une guerre Nord-Sud, mais simplement de rétablir une vérité". Et pour bien



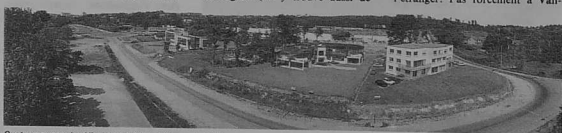
Aussi les plaisirs nautiques, à proximité du PIQA.

signifier le mérite du tissu local, le président ajoute : "L'économie quimperoise n'est pas le fruit d'un parachutage mais d'un développement naturel".

RENFORCER LE DEUXIEME CYCLE

Ceci étant, René Troalaïn - qui est avant tout un chef d'entreprise - n'occulte pas la dimension cornouaillaise du PIQA.

Lors de son élection à la tête du Pôle d'Innovation, il a commencé par inviter les cent-vingt adhérents à réfléchir sur les orientations à donner au PIQA. Quatre groupes ont été mis en place afin d'effectuer un état des lieux et de mieux définir les actions à conduire (1). Parmi



Quatre groupes de réflexion ont été installés sur le PIQA.

celles-ci, il ne fait pas de doute que l'emploi-formation constitue une priorité. Sans être fermé aux autres domaines de la production et des services, le Pôle d'Innovation Quimper-Atlantique se veut être, autour de l'ADRIA (2), une terre d'accueil pour tous ceux qui désirent innover dans l'agro-alimentaire. Les transferts de technologies occupent donc une place de choix. René Troalaïn estime qu'il importe de consolider les formations supérieures : "Renforçons le 2e cycle". Mais aussitôt il avertit : "D'accord pour renforcer l'UBO mais à condition qu'il ne nous reste pas que des miettes".

CONFORME AUX PREVISIONS

Avec la pépinière d'entreprises ouverte il y a un an, le PIQA dispose également d'un instrument susceptible de donner de l'étoffe au site. A ce jour, une douzaine d'entreprises y sont implantées. "Le plan de montée en puissance correspond au prévisionnel" considère le directeur du PIQA, Pierre Quinquin. De même, les responsables estiment que cette pépinière répond assez bien au profil agro-alimentaire qu'ils s'étaient fixé au départ. "Après un an, presque toutes ces entreprises sont en phase de croissance" ajoute Pierre Quinquin. Avis aux amateurs, il reste encore quelques places.

GARE AU RELACHEMENT !

Alors, le PIQA pas assez cornouaillais ? En vérité, la question ne se pose peut-être pas en ces termes. Pourvue d'un tissu économique relativement diversifié et homogène (on y trouve aussi de

évoquant récemment tous les dangers qui guettent le Pays dans les prochaines années. Younn Morvan invitait notamment les chefs d'entreprises à ne pas se tromper d'adversaire. Le concurrent, le partenaire ou le client est aussi à l'étranger. Pas forcément à Van-

nes, Lorient ou Brest. Un avertissement que René Troalaïn juge fondé : "Younn Morvan n'empêchera pas les gens de défendre leur territoire, et c'est humain ; mais intellectuellement, il n'a pas tort". ■ J.L.S.

(1) Comité de réflexion, comité technique, comité technopôle et comité Universitè.
(2) ADRIA : Association pour le Développement et la Recherche dans l'Industrie Agro-Alimentaire.
* PIQA, BP 1, 29561 Quimper Cedex 9. Tél. 98 82 87 87.

AUDITO

EN BRETAGNE UN RESEAU DE SPECIALISTES POUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

38, rue Emile Zola
29200 BREST
Fax : 98 44 46 42
Tél : 98 46 44 00

Enjeu

L'Ecole des Managers de Bretagne

Le métier de patron, ça s'apprend. Même quand on est le fils à papa. C'est pour cette raison que, à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, l'Ecole des managers de Bretagne vient d'ouvrir ses portes et d'accueillir sa première promotion de douze élèves.

Cette école de managers est la cinquième du genre en France, après celle de Laval qui fait aujourd'hui figure de doyenne (créée en 1987). Et si l'on en croit le directeur Jacques Denis, il n'y en aura pas des centaines à s'implanter dans le pays. La zone d'attraction de l'école quimperoise s'étend sur 150 kilomètres et comprend le Finistère, le Morbihan et la moitié des Côtes-d'Armor. Un petit territoire qui devrait néanmoins être pourvoyeur de candidats puisque Jacques Denis a calculé que, dans les dix ans qui viennent, 1 200 entreprises de ce secteur vont changer de dirigeants ! "Or, créer des entrepri-

ses, c'est bien, mais il faut aussi penser à assurer la pérennité des autres" confie-t-il. Qu'il s'agisse d'une succession, d'un développement ou d'une création d'entreprise (PME ou PMI), le métier de manager s'apprend à la fois à l'école et sur le tas. Pour ce faire, les responsables ont établi une formation en alternance (école-entreprise) sur vingt-deux mois. Un stage en quatre cycles - trois jours d'école pendant dix semaines, un auto-diagnostic d'un mois dans leur entreprise (avec un séminaire de deux jours), six mois pour résoudre le problème majeur de chaque entreprise et un accompagnement final de 10 mois.

Seize intervenants (la plupart des chefs d'entreprises confirmés) composent l'équipe pédagogique et 75 % des élèves actuels sont des fils, neveux ou autres parents ayant à assurer la succession d'une entreprise familiale.

PRÉPARER L'AVENIR

Les concepts pédagogiques de l'école visent "à former de vrais managers, car, insiste Jacques Denis, quels que soient les atouts et les acquis d'un reprenneur ou d'un créateur, toute entreprise représente une aventure qui comporte des risques". Autrement dit, l'heure n'est pas à cultiver le passé mais plutôt à préparer le futur. Repreneur interne ou repreneur externe, héritier ou cadre, créateur

ou franchisé, bardé ou non de diplômes, ce manager sera toujours confronté aux mêmes impératifs : stratégie générale, relations humaines, organisation de la production, formation... Et quand on sait que 50 % des chefs d'entreprises vont transmettre leur patrimoine d'ici l'an 2000 mais qu'un tiers des reprises est voué à l'échec, on comprend mieux pourquoi l'Ecole des managers de Bretagne a bien l'intention de faire mentir ces statistiques peu réjouissantes. Une deuxième promotion (d'une douzaine de recrues) devrait entrer à l'école quimperoise en septembre. ■ J.L.S.

* Renseignements au 98 98 29 29.

Pollution

Au chevet de l'Odé

Le député-maire de Quimper Bernard Poignant a prévenu : l'eau sera l'un des deux grands dossiers de la décennie en France. Un thème qui sensibilise d'autant plus les élus quimperois que l'Odé encourt des dangers. Ceux-ci n'ont, du reste, pas échappé à l'association du Pays de Quimper qui a décidé de créer un contrat de vallée pour l'Odé. La mission d'un tel contrat est de remettre en état la rivière choisie dans un délai de cinq ans. Si les investissements paraissent essentiels à la réussite de l'opé-

ration, la prise de conscience de toute une population n'en est pas moins nécessaire. Mais ici déjà, on entre dans le domaine de l'éducation - vaste débat ! En effet, il va s'agir de faire la chasse aux pollueurs. Pas facile quand on sait que ceux-ci ne sont pas toujours les agriculteurs (avec lesquels le "Pays de Quimper" entend éviter le clash).

Une certitude : les maires de l'association sont très mobilisés par le sujet. Ils se sont adjoints des techniciens, spécialistes et associations, afin de remplir le contrat. Autre renfort, celui d'une dizaine d'autres communes ne faisant pas partie du Pays de Quimper mais fortement intéressées par le projet.

Outre les moyens, reste à définir la méthode de cette entreprise. Le contrat se contentera-t-il de revaloriser un site touristique ou ira-t-il jusqu'au bout de sa finalité, c'est-à-dire jusqu'à l'amélioration de la qualité de l'eau (NDLR : l'ambition



Traquer la pollution de l'Odé : l'affaire de tous.

de Bernard Poignant est de faire baisser le taux de nitrates à 25 mg par litre) ? Les contours du contrat ne sont pas encore définitivement dessinés.

Pour leur part, les autorités essaient actuellement de s'inspirer du Contrat de la Vallée du Scorff, seule expérience du genre recensée dans la région. ■

Urbanisme

Une nouvelle résidence pour le Domaine Saint-Yves

Après le succès des deux premiers bâtiments, le Groupe Espace lance aujourd'hui la commercialisation d'une troisième résidence au Domaine : La Porte Saint-Yves.

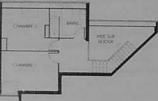
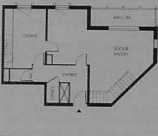
Tout proche du vieux Quimper, un vaste espace de plus de 2 hectares - ce qui est rare en centre ville -, une architecture soignée, des garages individuels en sous-sol... Le Domaine Saint-Yves ne manquait pas d'atouts.

Au sud du terrain, "La Porte Saint-Yves" ajoute encore au charme de l'ensemble, si son architecture s'inspire largement des deux bâtiments déjà réalisés, cette nouvelle résidence présente aussi l'originalité et l'avantage de permettre un accès plus direct au plein centre sans même avoir à prendre sa voiture.

Cette résidence gagne aussi par une exposition idéale et sans vis-à-vis : plein-sud, ses balcons et terrasses s'offrent à la lumière et au soleil.

Notons encore des éléments supplémentaires de finition tels que : ascenseurs, tissus tendus dans les entrées et séjours, télécommande à infrarouge pour entrées des sous-sols... qui font de cet ensemble remarquable une nouvelle référence quimperoise pour son concepteur et réalisateur ; le Groupe Espace (2, rue J. Jaurès, tél. 98 90 42 50).

Appartement 4 Pièces Duplex



Saupiquet

Z.I. de Kergolvez — 29000 QUIMPER
Tél. 98 55 45 61 — Fax 98 53 51 79
Télex 940 866

Conserves de poissons :

- Thon
- Maquereaux
- Sardines

Plats cuisinés :

- Exotiques
- Traditionnels
- Palais Gourmands

Siège social : 128, boulevard Jules Verne
44300 NANTES

VANNES - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
ST-JEAN-DE-LUZ - ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Aménagement urbain

Une triple vocation pour Keradennec

La Zone d'Aménagement de Keradennec s'inscrit dans le cadre du développement urbain du secteur Sud de Quimper. Elle correspond à la volonté de la municipalité de proposer une urbanisation sur un même site autour d'affectations différentes, complémentaires, utilisant particulièrement bien les caractéristiques du site. La Ville de Quimper agit de fait en tant qu'aménageur à part entière sur des terrains acquis d'une emprise totale d'environ 8 ha.

Le bois, élément fort du site, est particulièrement prisé des joggers et produit un cadre naturel privilégié par ces talutages et cheminements existants. Il permet de gérer

de façon tout à fait intéressante la notion de liaison habitat/loisir de proximité.

Le scénario d'aménagement correspond à l'urbanisation de 3 secteurs d'affectation différents se décomposant comme suit :

Zone d'habitat
- Un lotissement communal d'une surface de 11 587 m² dont une partie a été réalisée sous forme de dation.
- Une zone à vocation d'habitat sur une surface de 12 270 m² non encore réalisée, implantée en frange du bois de Keradennec.

Zone d'équipement
Pour la construction d'une maison de retraite, ce projet permet à l'Hôpital Lazennec de redistribuer son secteur de personnes âgées sur différents sites de la ville. Cet équipement implanté sur une emprise de 16 700 m² permettra la réalisation d'une structure d'accueil de 109 lits. Cette opération actuellement en cours d'étude doit voir ses

travaux s'effectuer dès septembre 91 pour une livraison fin 93.

Zone d'activité tertiaire
Non encore commercialisée, d'une emprise de 34 760 M².

Parking et cheminements piétons
Un parking d'une capacité de 30 places environ permettant aux usagers du bois de profiter pleinement des cheminements piétons qui seront préservés (partie non encore réalisée).

Voie de desserte structurant la zone
Une partie de celle-ci a été réalisée en phase provisoire et permet la desserte actuelle du lotissement communal. Dans le cadre de la corrélation aux travaux de la maison de retraite, la voie d'accès à cette opération sera réalisée pour septembre prochain.

Retraitement des accès de la zone depuis l'avenue de Keradennec
(Non encore réalisé).

MICHEL PAUGAM
Adjoint à l'Urbanisme

Cette zone s'étend en bordure du bois de Keradennec au Sud et à l'Est de celui-ci, et est délimitée par l'avenue de Keradennec sur des ter-



Le bois, élément fort du site, est particulièrement prisé des joggers et produit un cadre naturel privilégié par ces talutages et cheminements existants. Il permet de gérer

Conditionnements alimentaires

Le CRECA dans la filière

Le C.R.E.C.A. (Centre de Recherche et d'Etudes des Conditionnements Alimentaires) a été créé le 2 mai 1990 par Jean-René Troadec. La société emploie trois personnes. Installé à Quimper, le C.R.E.C.A. souhaite apporter à ses clients qui sont les industriels de l'agro-alimentaire une prestation complète dans le domaine du conditionnement de leurs produits.

Ses interventions s'étendent à l'ensemble des produits et s'adaptent à toutes les structures d'entreprises. Le Centre propose trois phases d'intervention pouvant être étudiées séparément :

Etude de faisabilité :
L'étude de faisabilité fournit les éléments d'information sur les produits à conditionner :
- les analyses bactériologiques,
- les analyses microbiologiques,

- les analyses organoleptiques.
Ces premiers résultats donnent une orientation sur le procédé à retenir.

Projet d'exécution :
A l'aide des résultats obtenus, les investigations et les recherches s'organisent autour de trois axes :
- le produit et son environnement sanitaire,
- les matériaux de conditionnement et leurs propriétés de conservation,
- le matériel et ses périphéries.

Réalisation et contrôle général :
Le C.R.E.C.A. suit l'élaboration des installations, rédige le cahier des charges, recommande les règlements sanitaires et forme les responsables techniques.

Le C.R.E.C.A. est équipé d'un laboratoire d'analyses, d'un atelier de préparation et d'un atelier de

conditionnement.
"L'objectif est d'innover dans le domaine des conditionnements alimentaires en tenant compte des règles techniques et en adaptant les

produits aux exigences des consommateurs" résume la direction. Le C.R.E.C.A. tient à devenir une des mailles solides du tissu agro-alimentaire.



Un an d'assistance pour le CRECA et déjà une bonne assise dans le monde de l'agro-alimentaire. (gh. J.P. Le Merc).

Le crédit maritime du Finistère



42 AGENCES
DANS
LE
FINISTÈRE

Siège social : 2, allée Saint-Guénolé - 29557 QUIMPER Cédex 9 - Tél. 98 90 67 45 - Fax 98 90 59 50

PRÊTS AUX PROFESSIONNELS

- Pêche et conchyliculture
- Entreprises et commerces
- Professions libérales

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

INGÉNIERIE FINANCIÈRE
TÉLÉSERVICES
OPÉRATIONS INTERNATIONALES

PRÊTS AUX PARTICULIERS

- Logement
- Equipement familial

98 95 88 80 *

* Il y a des n° de téléphone qui comptent vraiment !
 Ceux de vos parents pour la tendresse, celui de votre médecin pour la confiance, celui de votre banquier pour vos finances et celui d'**AVENIR IMMOBILIER** pour la croissance ou la constitution de votre patrimoine immobilier.
AVENIR IMMOBILIER crée et commercialise des programmes d'investissements pierre, qui associés aux lois en vigueur sur la défiscalisation, offrent des garanties bancaires d'achèvement, des garanties de loyers, et en fonction des programmes, des possibilités de conventionnement.

Téléphonez, au n° de téléphone ci-dessus*, nous vous renseignerons.

 **avenir
immobilier**
 QUIMPER - 7, rue des Gentilshommes - 98 95 88 80

Radio PARADIS F.M.

BREST 95,9 QUIMPER 94,7 MORLAIX 97,2

Une radio pour le Finistère

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Fortuné PELLICANO - Tél. 98 44 27 58

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 68

Relance

Le renouveau de la foire-exposition

Après une année 1990 sans manifestation traditionnelle, l'association relance sa Foire-Exposition et met tout en œuvre, depuis déjà quelques mois, pour assurer son succès et son rayonnement sous le signe du renouveau et ainsi apporter son soutien à l'économie de la région et à l'expansion même des entreprises.

Considérant des difficultés rencontrées un peu partout ces dernières années et de la nécessité de répondre aux exigences des exposants, des visiteurs, aux évolutions du marché, des technologies, des modes de vie, le Comité a pris diverses mesures pour relancer sur de nouvelles bases sa grande manifestation.

Il a changé les dates de la Foire en la reportant au mois de mai habituel au mois de septembre pour éviter la concurrence des premiers beaux jours et de l'exode vers d'autres lieux d'un public potentiel, compte tenu, au surplus, du nombre important, au mois de mai, de journées non travaillées.

Il a réduit la durée de la Foire pour limiter aux exposants une absence trop prolongée et les frais en découlant. Il a ramené cette durée de 9 jours (habituels) à 4 jours (les 6, 7, 8, 9 septembre - avec inauguration officielle dans l'après-midi du 5).

Il a organisé une politique de partenariat avec les organismes institutionnels concernés et compétents : la Ville de Quimper, le Con-

seil Général du Finistère, le Pays de Quimper, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, l'Office du Tourisme - Syndicat d'Initiative.

Ces organismes seront physiquement présents à Penvillers ; ils exposeront dans leur stand au vrai sens du terme et montreront ainsi au public ce qu'ils font dans l'intérêt général de notre ville et de notre région.

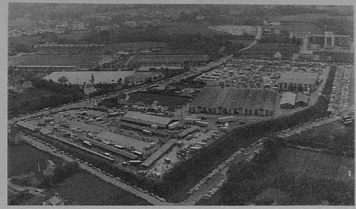
Le Comité s'est attaché pour la réussite des objectifs fixés, les services d'un professionnel : Gérard Gautier de l'Agence Service-Compris - qui a été directeur de la Foire-Exposition des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc, de 1976 à 1984. Sous la responsabilité et en étroite collaboration avec le Comité, son rôle sera celui de Commissaire Général délégué.

Travaillera également avec le Comité et le professionnel, l'association Action Commerciale Cornouaille B.T.S. Lycée de Cornouaille de Quimper pour les contacts nécessaires à prendre avec les exposants éventuels pour la préparation de la manifestation.

UNE CHARTE

Pendant quatre jours, le comité de la foire va offrir dans l'enceinte de Penvillers et tout au long de la manifestation des animations de qualité :

- "La fête des automates" présentée par Gaillard de la Rochelle (plus de 100 personnages en mouvement).



La foire-exposition de Quimper et de Cornouaille est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle dispose à Quimper-Ville, en son siège de Penvillers, d'un parc de 30 000 m², soit une surface d'exposition de 10 800 m² sous trois halls et de 19 200 m² à l'air libre, tandis que 2 500 places de parking sont utilisables aux abords immédiats.

- Un spectacle Multivision-Mur d'images sur "Les richesses de Cornouaille".

- Un concours de photos d'amateurs sur ce même thème.

- Une démonstration de voitures radio-commandées par le Cornouaille Model Club de Quimper.

- La participation du car podium de l'Armée et celle de la Prévention Routière.

- Il entend solliciter au maximum les exposants dans leur intérêt bien compris et dans celui des visiteurs

- en créant le concours du plus beau stand,

- en mettant sur pied une "charte garantie exposant" pour la satisfaction des consommateurs,

notamment sur le plan des prix et de la qualité.

Cette charte aura pour signataires le Comité de la Foire, les organisations de consommateurs avec la participation technique des exposants signataires et d'organismes institutionnels (Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, Service de la Répression des Fraudes, Services Vétérinaires).

Telles sont, en l'état actuel, les données essentielles à retenir. Il reste à souhaiter bonne chance pour le renouveau de la Foire-Exposition de Quimper et de Cornouaille. ■

CHARLES LE BIHAN
 Président de la Foire-Exposition de Quimper et de Cornouaille

COMMUNICATION GLOBALE
 AUDIT • PLAN DE COMMUNICATION • RECOMMANDATIONS • CRÉATION

FAITES APPEL À DES STRATÈGES !

impulsion

20/22, RUE DU PARC • B.P. 120 • 29104 QUIMPER CEDEX • FAX 98 95 20 21 • TEL. 98 95 20 20

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 69

Restructuration sur trois sites

L'hébergement et la prise en charge des personnes âgées sont actuellement concentrés à Laennec-Ville, dans des bâtiments relativement anciens : 167 lits en maison de retraite et 240 lits en long séjour, ces derniers étant conçus pour des personnes dépendantes nécessitant une présence médicale constante.

Un plan de restructuration a été mis en place pour apporter aux personnes âgées de meilleures conditions de séjour.

Cette amélioration passe, pour des raisons d'humanisation, par la rénovation ou la reconstruction sur trois sites. Le plan de réalisation se fera en trois étapes.

La première étape consistera en la construction à Keradennec d'une maison de retraite de 109 lits sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, une unité d'hébergement de 37 lits voisinerait avec les zones d'accueil, de vie collective, salles de jeux,

déjante, coiffure, pédicure et les locaux réservés au personnel. Aux premier et second étages, deux unités de 36 lits chacune.

L'architecte choisit le 10 décembre dernier est le cabinet "Groupe 6" de Grenoble, associé au cabinet quimpérois Penther. L'appel d'offres pour la construction devrait intervenir avant la fin de l'été pour un début de construction

fin 1991. L'ouverture de la maison est prévue pour le deuxième semestre 93.

Le coût de cette construction se monte à 25 millions de francs.

La deuxième étape a démarré dès janvier dernier avec l'étude sur la nouvelle organisation des lits de longs séjours. Elle comprend la consultation des médecins et des personnels, afin d'adapter les nou-

velles structures aux besoins réels. Le long séjour sera réparti sur deux établissements :

- l'un situé à Laennec-Ville, de 120 lits, par rénovation de l'un des bâtiments existants,

- l'autre par construction de 120 lits sur un terrain en bordure de la route de Pont-l'Abbé, à l'ouest de Quimper.

Le début des travaux devrait intervenir mi-1992. Le coût de cette construction et de cette rénovation est estimé à 72 millions.

Le plan de restructuration s'achèvera par la rénovation de la maison de retraite du Vieux-Chêne située rue de l'hippodrome et qui compte 58 lits.

En conclusion, dans quatre ou cinq ans, l'Hôpital Laennec accueillera les personnes âgées dans des établissements neufs ou rénovés de taille humaine et qui disposeront de bons services, tant médicaux que de loisirs, si importants pour vivre de vieux jours heureux. ■



Le Centre Hospitalier Laennec antenne une importante restructuration.

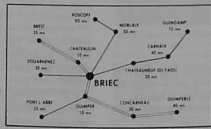
Perte de cheveux ? Calvitie ?

Une solution qui s'effectue dans la discrétion au...
CENTRE ESTHÉTIQUE DU CHEVEU



Louis ROSPARS

16, rue de la Victoire - 29510 BRIEC-DE-L'ODET



Tél. 98 57 91 36

Institut de formation - Chambre de Métiers du Finistère

24, route de Crozon - QUIMPER

JEUNES, ARTISANS, SALARIÉS

— APPRENTISSAGE D'UN MÉTIER

Métiers de l'alimentation - Mécanique auto - Carrosserie - Mécanique générale - Coiffure - Vente - Pharmacie (CAP - BEP - Brevet Professionnel)

— FORMATION CONTINUE

Une formation à la carte dans les domaines de la gestion, informatique, droit, secrétariat, vente. Des stages techniques de perfectionnement. Préparation du brevet de maîtrise.

Renseignements : Tél. 98 76 46 46

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 72

La faïence a son musée

Véritable palette illustrant trois siècles de production, cette collection de 2 400 pièces a été patiemment assemblée par les créateurs, descendants et successeurs de ce savoir-faire quimpérois qu'est la faïence.

La fusion des collections HB et Henriot en 1968 a permis la réalisation de cet éventail. Certaines lacunes existent, le puzzle n'est pas complet mais il est le fruit de la volonté des faïenciers de conserver des témoins de leur maîtrise du produit, de leurs tours de force. Quimper fut très certainement un important centre de compagnonnage comme en témoigne la diversité de sa production. Combien de ses pièces ont servi de modèles ! Certaines sont restées uniques, dons d'artistes attirés par la richesse et les possibilités offertes par la matière.

Ce témoin, partie intégrante du patrimoine national, se devait d'être accueilli dans un espace digne aussi de sa renommée mondiale, il retrouve donc son berceau natal de Loc-Maria, sur les bords de l'Odé qui lui a apporté ses constituants originels : l'eau, la terre et le feu.

Le choix de cet emplacement est délibéré. Dès 1420, le prieuré de

Loc-Maria avait son tourneur. Non loin de là, à "Rome", en 1690, Jean-Baptiste Bousquet y construisit ses fours ; en 1773, Eloury installa sa manufacture en bordure de la rue Basse le long de l'Odé. Son



POIERS BRETONS

Enfourneur, tourneur, "pâtesseux", ouvriers anonymes... pensez-vous qu'un jour votre labour abaisserait tous ces regards ? (Photo J.-Y. Laperle)

successeur, Charles Porquier, étendit ses ateliers de l'autre côté de la rue, dans lesquels travailla quelques années après A. Beau. En 1918, Jules Verlingue racheta ces derniers bâtiments construits et transféra la Manufacture de la Grande Maison HB (La Hubaudière-Bousquet) de la place du

Styvel à son emplacement actuel, place Bérardi.

Les descendants de Charles Porquier occupèrent les locaux du bord de l'Odé jusqu'en 1983. La rue Basse a été rebaptisée rue Jean-Baptiste Bousquet et "la maison Porquier" abrite désormais le Musée de la Faïence.

UN MUSÉE VIVANT

Né d'une initiative privée, ce musée est un lieu vivant grâce à des activités informant et initiant le public à travers l'organisation de visites commentées, de conférences et de stages.

Il se doit d'être le point de rencontre, longtemps attendu, des collectionneurs, chercheurs ou plus modestement les passionnés pour cet art, trop souvent considéré comme mineur, qu'est la faïence ou le grès.

De nombreuses personnes se sont penchées sur l'histoire du Quimper, seul un coin du voile est levé tant le sujet est vaste, certaines productions sont méconnues, leurs créateurs le sont souvent encore plus. Beaucoup de questions restent sans réponse.

Par l'organisation d'expositions à l'étranger (USA, Japon...) il répond aux attentes des personnes pour qui Quimper reste le dernier centre faïencier encore vivant et

continue à perpétuer une image de marque, justifiée, dans le monde entier.

Grâce à d'importantes réserves, le musée a la volonté de renouveler une partie de l'exposition annuelle. Dans ce domaine, il bénéficie également de l'appui des nombreux collectionneurs de faïence de Quimper. Aussi, cette année, la première saison est une exposition thématique consacrée aux vierges et aux saints produits par les manufactures quimpéroises. La réalisation de cette exposition a été confiée à Martine et Laurent Cahin, auteurs d'un excellent ouvrage sur le sujet. ■

B.J. VERLINGUE

* Musée ouvert de juin à octobre de 9 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, le samedi, sur rendez-vous. Adultes : 25 F, 18 à 23 ans : 20 F. Groupes (minimum 10 personnes) : 20 F, 4 à 17 ans : 15 F. Adhérents : 150 F.

* L'abonnement à l'année donne droit à l'accès permanent au musée pendant les périodes d'ouverture, à la bibliothèque (sur rendez-vous) et à 3 bulletins "Les Amis du Musée".

* Visites commentées pour les groupes de 15 à 30 personnes. Boutique. Pour les entreprises, possibilité d'utiliser la salle de conférence (20 personnes max.) et de bénéficier de l'entrée du musée.

* Musée de la Faïence Jules Verlingue, 14, rue Jean-Baptiste Bousquet, 29000 Quimper - Tél. 98 90 12 12.

Art contemporain

Le Quartier, haut-lieu artistique

Le Quartier, Centre d'Art Contemporain de Quimper, a ouvert ses portes le 24 novembre dernier. Situé au cœur de la cité, au rez-de-chaussée de l'ancienne caserne de La Tour d'Auvergne, ce nouveau Centre met à la disposition du public :

- 450 m² de surface d'expositions,
- un espace central d'accueil,
- une salle de conférence accueillant en période scolaire le service éducatif du Centre animé par deux jeunes plasticiens de talent, vivant et travaillant en Finistère, Hung Ramnou et Patrick Talouarn, qui, accompagnés de deux enseignants, ont accueilli depuis l'ouverture plus de 6 000 scolaires, tous cycles confondus, autour de deux expositions : "La compagnie des objets"

et "Artistes tchèques et slovaques 1960-1990".

Le Quartier va présenter, pendant toute la saison estivale, une importante exposition dont le Commissariat a été confié à Catherine Elkari, Directrice du FRAC Bretagne, exposition consacrée à la présentation des collections abstraites du FRAC Bretagne.

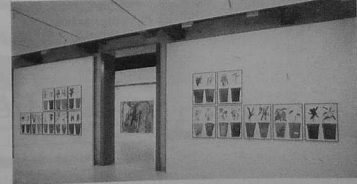
Cette exposition qui accueille des artistes prestigieux se veut être le résultat d'une collaboration pertinente et exemplaire entre deux structures œuvrant pour l'Art Contemporain en Bretagne : le Fonds Régional d'Art Contemporain installé à Châteaugiron, sous la présidence de Pierre Le Treut, vice-président du Conseil Régional, et le tout nouveau Centre d'Art de Quimper, le Quartier, qui

s'annonce déjà comme étant l'un des plus beaux lieux d'exposition en Bretagne. ■

MARYVONNE MAGAUD
Administratrice-animatrice
du Quartier

* Centre d'Art Contemporain "Le Quartier", BP 517, 29017 Quimper Cédex ou 8, Parc du 137^e R.I., Quimper, Tél. 98 55 55 77 - Fax 98 95 27 93.

Un nouvel espace pour l'art contemporain (photo Claude Dorel).



Entrée générale : 20 F, carte Vertmeil : 15 F, carte Jeunes : 10 F. Groupes (10 personnes), familles nombreuses : 10 F par personne, 12 à 14 h : 10 F, tout public. Cours enfants de moins de 12 ans.

Expositions du mardi au vendredi 11 h à 19 h ; samedi de 14 h à 18 h ; dimanche de 14 h à 17 h. Fermé le lundi.

Conférences uniquement les mardis ou mercredis, nocturne jusqu'à 22 h.

Exposition

Peinture abstraite

Jusqu'au 31 août, dans la collection du FRAC Bretagne, le Quartier (Centre d'Art contemporain de Quimper) présente une exposition sur la peinture abstraite.

Sous le générique de peinture abstraite, cette exposition prend en compte un des axes importants de la collection du FRAC Bretagne. Des 1982 ont été réunies, en référence à Charles Estienne et son "secteur des découvertes", des œuvres de Jean Degottex, Simon Hantai, Pierre Soulaiges - avec la volonté de pouvoir présenter simultanément des œuvres de 1954 et d'une période plus récente : 1974, 1979 et 1983 pour Hantai, Degottex et Soulaiges.

Dans le même temps, le FRAC Bretagne explorait plus avant avec les monochromes sensibles de

Genevieve Asse et Pierre Tal-Coat, avec les peintures de Martin Barré, Jean-Pierre Bertrand, Alan Charlton, Peter Joseph, Robert Mangold et aussi les œuvres de Claude Vialat (bâche) et Pierre Buraglio (fenêtre). L'acquisition de peintures d'Aurélien Nemours et de François Morelle indique une orientation nouvelle vers une abstraction plus intellectuelle ou l'ordre mathématique domine, et qui devrait être complétée par des œuvres de Gottfried Honegger et François Perrodin. Enfin, David Diau et Bernard Frize interprètent et déclinent l'histoire de l'art abstrait.

Cette exposition est complétée de manière significative par des œuvres du FRAC Pays de Loire. Elle est accompagnée d'un catalogue comprenant plusieurs contributions critiques et d'une programmation vidéo. ■

TRON

FORTIFORM

Toutes les femmes savent combien il est difficile de perdre les 3 premiers kilos les plus visibles et les plus tenaces. Aujourd'hui, rien n'est plus simple. Grâce à Fortiform Minceur-Plus, il est possible de perdre 3 kilos en 3 jours sans s'affaiblir et sans mourir de faim.

Fortiform Minceur-Plus réunit tous les ingrédients nécessaires à l'acquisition d'une silhouette idéale, tout en évitant, grâce à un apport de vitamines, de sels minéraux et d'oligo-éléments, toute sensation de fatigue et de faim.

CISEAUX SÉCURITÉ



Après Cisechoc, spécialement conçu pour les tout-petits, voici Apollo, des ciseaux que l'on peut utiliser en toute sécurité pour le papier, le tissu, le plastique. Avec ses lames protégées, ses bouts arrondis, cette nouveauté agréée Locau International prend sa place à l'école, à la maison, dans la boîte à couture... Six coloris sont disponibles.

OSMOSE

Une nouvelle signature est proposée aux coiffeurs par l'Oréal Osmose. Cette gamme complète de soins ne se contente pas de traiter le cheveu mais l'embellit, "l'apprivoise", le rend plus facile à travailler. Shampooing, soins instantanés, crème filtra color, lait énergétique après shampooing, soin réparateur constituent la panoplie du parfait praticien. Chaque produit Osmose l'aide à mieux "dompter" la matière.

SOIN DU CORPS

Sur un air de nouveauté et de technicité, Niveau Soins du corps lance une gamme de trois produits spécifiques pour le corps : le lait hydratant peaux normales, le lait nourrissant peaux sèches et délicates, la mousse soin du corps. Ces trois produits, conçus pour un corps en douceur, sont en vente dans la grande distribution.

VIE PRIVÉE



Vie Privée hausse les couleurs pour ce premier maquillage Printemps-Eté 1991. Avec des couleurs chaudes, des textures filtrantes et allégées, Y. Rocher joue cette saison la perfection du teint et parfait les belles mines sous les premiers soleils avec deux produits.

« Le teint épice hâle continu, poudre soleil stimule l'éclat du visage et lui garantit un effet couleur de longue tenue.

« Le teint léger hâle continu qui prépare la peau aux premiers rayons de soleil, active le bronzage et permet au visage de se parer d'un hâle lumineux et durable.

SPECIAL COUTURE

L'arrivée des beaux jours redonne aux femmes l'envie de compléter leur garde-robe par quelques réalisations personnelles. Vieseline Marceir leur propose des astuces pour réaliser rapidement ceintures, pattes de boutonniers, plus de jupes... Il s'agit d'entourage thermocollants : gros-grain, ourlet rapide, perfoaband... des accessoires très pratiques et très efficaces.

COFFRET NAISSANCE



Tupperware vient de créer le coffret naissance : ensemble composé d'une assiette, d'un gobelet, de coupelles, de cuillères et d'un petit éléphant, c'est un très beau cadeau à faire à l'occasion d'une naissance. Il est fabriqué à partir de matières premières et de colorants de qualité. Un signe qui ne trompe pas : les produits Tupperware sont garantis dix ans.

art de vivre

Hors des sentiers battus 7 communes du patrimoine rural

La Bretagne retrouve les chemins de l'audace. Après avoir inventé les labels "villes d'art et d'histoire" et des "petites cités de caractère", dont les titres font la renommée de certaines communes, elle a créé récemment un nouveau label : "les communes du patrimoine rural", titre envié et difficile à obtenir. Seules sept cités bretonnes ont passé sans encombre les épreuves de l'examen. Le Finistère tient la tête avec 4 villages labellisés : Lanildut, Commana, Plourin-les-Morlaix et Plougonven ; le Morbihan vient ensuite avec Guehennoc et Ploerdut. Les Côtes-d'Armor ne sont citées qu'une fois avec Saint-Juvat. Elles disposent toutes d'un patrimoine architectural remarquable (maisons, églises, chapelles). Elles se sont engagées à l'aménager sans le dénaturer. A l'heure où on ne veut plus "tourister idiot" ce label est une bonne affaire pour les communes bénéficiaires. Peu à peu les nouveaux chemins de la découverte en Bretagne passent par ses bourgs de caractère et authentiques.

Dans le chaos de l'après-golf en mars, la nouvelle est passée un peu inaperçue. Et pourtant elle est d'importance pour nous. L'Association des communes de patrimoine rural, créée en 1987 et prési-



dée par le maire de Ploerdut, s'est vue décerner l'écharpe d'or de l'innovation locale en France, pour sa définition d'une charte et d'un label de patrimoine rural (200 collectivités étaient en lice).

Cette distinction est un signe de réveil de la nouvelle vague du tourisme breton. ■

PIERRE FENARD

Pour toute information : Mairie de Ploerdut, 56160 Ploerdut, ou délégation régionale Trac Breiz / Maisons et Paysages de Bretagne, 10, rue du Général Nicollet, 35200 Rennes - 99 53 53 03.

Une charte

Les communes de patrimoine rural s'engagent dans leur charte à développer les possibilités d'accueil touristiques spécifiques au monde rural. Elles disposent toutes d'un minimum d'équipements d'accueil, de restauration et de loisirs nécessaires à leur développement.

Elles ont un camping, 20 gîtes ruraux, 19 maisons de vacances classées demeures bretonnes, 12 meubles saisonniers, 2 chambres d'hôtes, 4 gîtes d'étape. ■

Le peuplier en Bretagne

La Bretagne n'est pas connue pour sa production de plants forestiers et de peupliers. Et pourtant...

Depuis 1948, date de la création du Fonds Forestier National, plusieurs pépinières bretonnes ont choisi, puis développé cette production. L'administration des forêts avait défini des normes de qualité très rigoureuses, tant sur les variétés, les origines que pour les tailles et l'âge des plants.

Il est bon de rappeler que les pépiniéristes bretons qui sont agréés par le Ministère de l'Agriculture, service des Forêts, seuls habilités à honorer les bons subventions délivrés par les DDA, sont soumis à des visites de leurs cultures et des contrôles. Les plants, pour être commercialisés, doivent être issus de clones et de souches précis. Pour beaucoup, les boutures proviennent de stations des Eaux et Forêts, par exemple Guéméné Penfao.

De ce fait, les pépiniéristes agréés sont donc parfaitement aptes à livrer des plants de qualité, normalisés. Chaque lot issu d'une pépinière est obligatoirement accompagné d'un "bulletin de naissance" précisant la variété, son âge, sa taille, la région de provenance.

Pour la Bretagne, les variétés financées depuis le 13 février 1990 par le service des Forêts sont : 1214, Blanc du Poitou, Flevo - Fritz Faulay, Trichobol - Beupré - Unal, Boelare, Hunnegem, Donk. Le Robusta, dominant auparavant le marché, est marginalisé.

Dix pépinières agréées en Bretagne sont à même de fournir ces requises. Les relations étroites entre l'administration forestière et les pépiniéristes sont en effet un gage de sérieux pour les propriétaires forestiers. Enfin, les plants étant cultivés en Bretagne, ils sont déjà acclimatés au climat. ■

MAURICE LAMY

Bretagne Mont-St-Michel une dynamique commune

La région de la Baie du Mont-Saint-Michel et du Pays de Saint-Malo est l'une des mieux pourvues en richesses touristiques : patrimoine architectural, environnement paysager, activités toniques et sportives, gastronomie, tourisme vert et traditions populaires encore intactes.

Cette zone de 60 kilomètres de long sur 30 kilomètres de large constitue donc une région forte et diversifiée de première importance tant au niveau national qu'international.

Pourtant, les divisions administratives (2 régions - Normandie et Bretagne - et 3 départements - Manche, Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor) n'avaient pas permis jusqu'à présent de coordonner une action d'envergure.

Mieux faire connaître un produit multiple et cohérent autour de ces 2 pôles forts que constituent le Mont-Saint-Michel et Saint-Malo est abolissant les frontières régionales et les comportements individualistes, tel est le challenge relevé par les villes du Mont-Saint-Michel, St-Malo, Granville, Dinan, Fougères. Rassemblées au sein du CAT (Comité d'Action Touristique) de la baie du Mont-St-Michel et du pays de St-Malo, elles affirment leur volonté de dynamiser toute une région en choisissant des moyens de promotion communs. ■

Des remous au Port-Rhu

Le projet de port-musée à Douarnenez continue de faire des vagues et les opposants ne désarment pas. Ils viennent de faire savoir que le montage financier de l'opération était loin d'être bouclé.

En effet, la Commission des Communautés Européennes n'a jamais sollicité pour apporter une participation financière au projet, contrairement à ce qu'annoncent les promoteurs. C'est ce que précise, dans une lettre à Max Simeoni, G. Meadows, de la Direction générale des politiques régionales à la C.E.E. Or, une somme comprise entre 3 et 8 millions de francs était espérée.

Le GRIL, groupe de réflexion et d'initiatives locales, demande que les Douarnéristes soient clairement informés. ■

agence de QUIMPER
22 bis avenue de Ty Douar 29000 Quimper
Tel. 98 53 20 55 - Télécopie. 98 52 12 60

LANGLOIS SOBRETI entreprise d'isolation

- étude et réalise :
- L'ingénierie acoustique.
 - L'isolation de locaux industriels, tertiaires, collectifs.
 - L'isolation de construction frigorifique.
 - L'isolation de salle blanche.



- RENNES siège - TEL. 99 26 87 40
- BAYEUX - TEL. 37 82 74 09
- LE MANS - TEL. 43 72 28 56
- NANTES - TEL. 40 94 39 70

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 74

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 75



Les îles anglo-normandes avec Condor

Au départ de Saint-Malo, bastion chargé d'histoires et d'épopées au long cours, la compagnie Condor, originaire de Guernesey, établie depuis plus de 25 ans, assure quotidiennement les services entre la France et les îles Anglo-Normandes, ainsi que le trafic entre les îles elles-mêmes et l'Angleterre.

Elle a été la première à utiliser des hydroglisseurs, réduisant ainsi de moitié le temps de traversée des navires conventionnels. A l'heure actuelle, elle met en service un catamaran géant, le "Wavepiercer" qui augmente la capacité passagers et permet de naviguer dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.



Une flotte qui transporte plus de 400 000 passagers par an sur des destinations hors du temps... D'accès facile, bien qu'un peu à l'écart, c'est après une heure de traversée que vous découvrez ce monde enchanté... pour une journée ou un peu plus... ■

Tél. (16) 99 56 42 29 à Saint-Malo.

B & B en Grande-Bretagne

Le "B & B" est sans conteste la formule idéale pour passer des vacances en Grande-Bretagne, au cœur même des coutumes britanniques. L'hospitalité anglaise n'est pas un vain mot mais une vertu cultivée avec application depuis des siècles. L'immuable "breakfast" est lui, une véritable institution - le premier repas qui ponctue la journée de tout Britannique : toasts, marmelade, œufs, bacon, saucisses, tomates grillées, céréales, etc...

Brittany Ferries propose une sélection de 1 200 "Bed and Breakfast" pour vivre la Grande-Bretagne comme les Britanniques.

Avec ses 4 routes maritimes, la compagnie relie le continent à la Grande-Bretagne. Au départ de Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg ou Ouistreham, vous arrivez dans les plus belles régions touristiques : Plymouth, Portsmouth ou Poole. Même si la traversée ne dure que quelques heures, Brittany Ferries veut que ses passagers vivent ce voyage comme une croisière faite de détente, d'évasion et de confort. ■

BRITANNY FERRIES ÉLUE COMPAGNIE MARITIME DE L'ANNÉE

Signalons que, pour la seconde année consécutive, Brittany Ferries a été élue meilleure Compagnie de car ferries de l'année par les lecteurs du grand journal du dimanche britannique "l'Observer" (1 million d'exemplaires). ■

Roscoff - 98 29 28 28

Plaisir et travail Les Vedettes de l'Odet

Située en Cornouaille, l'Odet, que l'on qualifie à juste raison de plus jolie rivière de France, traverse Quimper, puis s'élargit et s'ouvre à la navigation, traversant de merveilleux paysages du Finistère Sud.



Alors que la période de pleine activité débute avec les premiers beaux jours et les premiers touristes, peut-on imaginer que l'on puisse parler parts de marché, cash flow ou analyse transactionnelle au fil de l'Odet. Sollicitée par des entreprises de renom, les Vedettes de l'Odet, grâce à l'intérêt et à la satisfaction de ces clients d'un genre nouveau, propose ces prestations inhabituelles, séminaires et réunions de travail à bord d'un magnifique et luxueux bateau-restaurant doté de salons panoramiques, radio-téléphone, sonorisation, paper board, magnétoscope, rétroprojecteur sont installés sur simple demande. Le bateau se transforme à volonté, les aménagements sont multiples, salle de conférence, salon d'exposition, amphithéâtre flottant, grande salle ou petits espaces de 20 à 100 places.

Chacun appréciera le confort, le calme et la qualité du service à bord, les fins gourmets sauront apprécier le menu préparé à leur intention ; sauront-ils résister au magret de canard aux fruits de mer sis ou au plateau de bûtes de mer Amiral, à moins que ce ne soit la demi-langoustine grillée aux herbes.

Plaisir et travail se marient à merveille. ■

DES OPTIONS PAYANTES

Sorti des Chantiers AMCO (La Trinité s/ Mer), ce plan Finis se distingue par sa largeur : 2,95 m qui lui donne une carène portueuse aux allures débridées. Le bateau atteint ainsi ses objectifs de vitesse grâce à cette stabilité et son poids ultraléger. Une performance qui en cacheait une autre puisque, au près comme au portant, Hénaff avait toujours aussi fière allure.

UNE VICTOIRE SOUS RÉSERVE

Mais la prudence serait encore raisonnable. En effet, la cuvée 91 va seulement débarquer et s'affrontera fin juin entre Granville et Port-La-Fort. Une Fastnet 6,50 prometteuse puisque vingt nouveaux prototypes seront alors mis à l'eau. ■

SPORTS

Le tandem Blanken-Nélias dans le 6,50

La victoire pour Hénaff



Sorti récemment des chantiers AMCO de la Trinité-sur-Mer, le bateau Hénaff a été baptisé en présence d'Armande Guéhen, député-maire de Pouldreuzic, de Michel Menax, maire de Douarnenez, de la famille Hénaff, de Loïc Blanken, du personnel de la société et des supporters.

Alors que la période de pleine activité débute avec les premiers beaux jours et les premiers touristes, peut-on imaginer que l'on puisse parler parts de marché, cash flow ou analyse transactionnelle au fil de l'Odet. Sollicitée par des entreprises de renom, les Vedettes de l'Odet, grâce à l'intérêt et à la satisfaction de ces clients d'un genre nouveau, propose ces prestations inhabituelles, séminaires et réunions de travail à bord d'un magnifique et luxueux bateau-restaurant doté de salons panoramiques, radio-téléphone, sonorisation, paper board, magnétoscope, rétroprojecteur sont installés sur simple demande. Le bateau se transforme à volonté, les aménagements sont multiples, salle de conférence, salon d'exposition, amphithéâtre flottant, grande salle ou petits espaces de 20 à 100 places.

Chacun appréciera le confort, le calme et la qualité du service à bord, les fins gourmets sauront apprécier le menu préparé à leur intention ; sauront-ils résister au magret de canard aux fruits de mer sis ou au plateau de bûtes de mer Amiral, à moins que ce ne soit la demi-langoustine grillée aux herbes.

Plaisir et travail se marient à merveille. ■

LES ÉLIMINATOIRES

Après avoir accueilli le bateau en mai au port du Moulin Blanc, Océanopolis participe à deux croisières du "Fleur de Lampaul", l'une du 2 au 8 juin ou le navire reliera l'île d'Yeu à la Corogne, l'autre du 4 au 10 août autour des Açores, deux secteurs particulièrement riches en cétacés à ces périodes.

Le caméraman sous-marin Yves Gladiu réalisera des images de cétacés, grâce aux techniques et aux moyens de tournages spécifiques aux mammifères marins mis au point par les équipes d'Océanopolis. Ces images seront incluses dans un film dont le réalisateur est Julien Meites. ■

"Fleur de Lampaul" chez les cétacés

Après avoir accueilli le bateau en mai au port du Moulin Blanc, Océanopolis participe à deux croisières du "Fleur de Lampaul", l'une du 2 au 8 juin ou le navire reliera l'île d'Yeu à la Corogne, l'autre du 4 au 10 août autour des Açores, deux secteurs particulièrement riches en cétacés à ces périodes.

Le caméraman sous-marin Yves Gladiu réalisera des images de cétacés, grâce aux techniques et aux moyens de tournages spécifiques aux mammifères marins mis au point par les équipes d'Océanopolis. Ces images seront incluses dans un film dont le réalisateur est Julien Meites. ■

13^e challenge inter-entreprises de voile

Le challenge inter-entreprises de voile, organisé par le Yacht-Club de la Rade de Brest en collaboration avec les étudiants en BTS Action Commerciale, réunit chaque année une soixantaine de bateaux armés aux couleurs d'une entreprise. La 13^e régate aura lieu les 8 et 9 juin avec une nouveauté de taille : la participation du Belém qui, sous la responsabilité du Commandant Cornil, accompagnera l'épreuve. Deux jours de fête, deux jours de rencontres entre navigateurs d'un week-end, entreprises et spectateurs.

La réussite des éditions précédentes laisse penser que sport, détente et affaires feront à nouveau bon ménage. Les prix seront remis le 10 juin à 18 h 30 à la mairie de Brest. ■

Une belle randonnée pour cyclotouristes : la "André Chalmel"



Une belle réussite pour le Vélo Club de St-Malo (dont André Chalmel est président) et les cycles Le Gouallec, les Verrières à St-Malo. Et quels riches souvenirs rassemblés par les cycladistes, fourbus mais comblés tout au long du chemin, sérieux mais amusés, jouant la musique soyeuse de la roue libre, le crissement malin du dérailleurs, dans le courbe moqueur des herbes vivaces qui promettent au défilé de la route la brise annonciatrice de la mer toute proche.

Et tous se sont engagés à se retrouver en 1992. ■

DANSES RÉTRO

Les éliminatoires de Bretagne du Championnat de France de danses rétro 1991 auront lieu le 14 octobre à 14 h 30 à la Foire exposition de Lorient-Lorient Sevelin.

Les personnes désirant participer doivent s'inscrire dès maintenant auprès de Xavier Checa Organisations (40 35 63 54) et celles qui souhaitent y assister peuvent contacter le comité de la foire (97 64 41 93). ■

Une nouvelle liaison pour de nouvelles relations St-Quay - Jersey

A l'approche du 1^{er} janvier 1993, le département des Côtes-d'Armor joue à fond la carte de l'ouverture sur l'extérieur. Le préfet Roger Gros l'a rappelé dernièrement lors de l'inauguration de la nouvelle ligne maritime entre St-Quay-Portrieux et Jersey.



Sur l'invitation du président d'Emeraude Lines, M. Legras, et du directeur, Yvon Batard, deux chefs invités ont participé au voyage inaugural jusqu'à Saint-Hélier. L'accueil chaleureux qui leur fut réservé par le "Conseiller" M. Godé, et par M. Lesly, "Glanister" de l'Office du tourisme, montre bien l'intérêt des autorités de l'île pour cette nouvelle liaison (des liaisons régulières existent déjà avec St-Malo).

Ayant été informé par le Consul de France de la présence de Charles Josselin qui conduisait la délégation, le Bailli, Sir Peter Hill, président de Jersey et représentant de la Reine, a tenu à le recevoir au Parlement de l'île avec le préfet, le maire de St-Quay-Portrieux, M. Héry, et le président de la Chambre de Commerce, M. Vauléon. Tous ont souhaité un renforcement des échanges touristiques, bien sûr, mais aussi commerciaux et culturels. Sir Peter Hill a accepté l'invitation du président du Conseil Général à participer, le 14 septembre, à l'inauguration de la Foire des Côtes-d'Armor dont le thème cette année sera... l'Europe.

Quoque "anglo-normande" la population est en bonne partie d'origine française, et même pour beaucoup d'origine bretonne. Nombreux sont les noms de famille qui en témoignent. Avec cette liaison, le port de St-Quay-Portrieux se voit ainsi confirmé comme l'un des principaux points d'appui pour le développement des Côtes-d'Armor.

OCTAVE LOSTIE
(Photos Robert Lemay)
Renseignements à Emeraude Lines, St-Quay. Tél. 96 70 49 46.
Départs quotidiens à 8 h 15 - Retour le soir à St-Quay à 20 h 45.

RADIOS LOCALES
La Fédération des Radios Locales Privées de Bretagne met à la disposition de ceux qui le souhaitent la liste des associations et sociétés candidates à émettre en modulation de fréquence, dans les régions de Bretagne et Pays de Loire. Tél. 99 79 23 23 - 3, rue Beaumanoir - 35000 Rennes.

gastronomie

Nouveau prix culinaire

La Société Champagnes & Spiritueux Associés (CSA), filiale de Veuve Clicquot Ponsardin et du groupe United Distillers Guinness, en charge de la distribution nationale du champagne Veuve Clicquot, développe avec l'agence Viesse un nouveau thème de communication : "Le quatorze Veuve Clicquot".

Imaginé par Jean-Luc Petitrenaud, chroniqueur gastronomique, il s'agit d'un prix culinaire d'un genre nouveau qui sera décliné dans les régions au fil des années.

Les protagonistes sont, à l'origine, des jeunes restaurateurs. Encore inconnus du grand public, ils sont les espoirs de la cuisine. Tout au long de l'année, ils cuisinent les couleurs de leur région et travaillent en équipe : avec un fromager, un maraîcher, un éleveur... C'est donc avec leur formation d'artisans qu'ils concourront à ce prix. Ils sont 4 par équipe. Dans chaque région les quatuors présents mettront en scène leurs talents face à un jury national.

Premières notes avec l'élection du "Quatorze Veuve Clicquot Bretagne", le 10 juin à Rennes.

Parmi les membres du jury : Yann Queffelec, Prix Goncourt 1985 ; Michel Kerever, chef de cuisine ; Lionel Poilane, boulanger à Paris ; Jean-François Jeandet, administrateur général de l'orchestre de Bretagne.

Guingamp, Loudéac et Ploubazlanec gagnent le concours Quaker

Pour la 6^e année, Quaker France organisait à l'intention des scolaires un concours axé sur le rôle des céréales dans l'équilibre alimentaire. De nombreuses écoles ont participé, cette année encore, à cette épreuve et les remises de prix pour l'Académie de Rennes ont eu lieu à Guingamp.

Trois établissements se sont distingués : l'école St Léonard de Guingamp, l'école des Blinfaux de Loudéac et l'école publique de Ploubazlanec.

La 2^e est Géraldine Marchand, de l'école Chantal Le Cozic de Rennes, et la 3^e Esther Bodussau, de l'école Matile d'Angers.

Trophée Beauté - Catherine Eon a remporté la première place ; elle travaille à la Parfumerie "Les 3

Milka



Milka est revenu en force proposer ses gourmandises. Six parfums pour grands et petits et la redécouverte d'un plaisir. Au lait, aux noisettes entières, au riz croustillant, à la noix de coco et la dernière des tablettes assorties aux amandes. Et si la tentation s'appelait Milka ?

Goût et plaisir sans cholestérol

Le Groupe Entremont lance Natual, la première gamme de produits laitiers à cholestérol extrait. Ils sont distribués dans les grandes et moyennes surfaces aux prix moyens conseillés suivants : plaque 250 g de beurre pasteurisé, 10,50 F ; beurre de beurre allégé 60 %, 10,50 F ; la tranche d'emmental 200-250 g, 67 F le kilo ; l'emmental râpé, 7 F ; spécialité fromagère 8 portions, 8 F ; Natual ail et fines herbes, 8 F la barquette.

La Mère Poulard rachète quatre hôtelleries abbatiales

Quatre hôtelleries-abbatiales bretonnes (Le Tronchet, Bono, Plancoët et Bénodet) viennent de changer de nom. Le maire du Mont-St-Michel, Eric Vannier, déjà propriétaire de la Mère Poulard, de plusieurs hôtels et restaurants et de deux musées, s'est porté acquéreur de cette petite chaîne qu'avait montée l'ancien maire du Tronchet, Pierre Leclerc. Son objectif : participer au développement régional en matière d'hôtellerie et de restauration.

Imaginé par Jean-Luc Petitrenaud, chroniqueur gastronomique, il s'agit d'un prix culinaire d'un genre nouveau qui sera décliné dans les régions au fil des années.

Les protagonistes sont, à l'origine, des jeunes restaurateurs. Encore inconnus du grand public, ils sont les espoirs de la cuisine. Tout au long de l'année, ils cuisinent les couleurs de leur région et travaillent en équipe : avec un fromager, un maraîcher, un éleveur... C'est donc avec leur formation d'artisans qu'ils concourront à ce prix. Ils sont 4 par équipe. Dans chaque région les quatuors présents mettront en scène leurs talents face à un jury national.

Premières notes avec l'élection du "Quatorze Veuve Clicquot Bretagne", le 10 juin à Rennes.

Parmi les membres du jury : Yann Queffelec, Prix Goncourt 1985 ; Michel Kerever, chef de cuisine ; Lionel Poilane, boulanger à Paris ; Jean-François Jeandet, administrateur général de l'orchestre de Bretagne.

Pour la 6^e année, Quaker France organisait à l'intention des scolaires un concours axé sur le rôle des céréales dans l'équilibre alimentaire. De nombreuses écoles ont participé, cette année encore, à cette épreuve et les remises de prix pour l'Académie de Rennes ont eu lieu à Guingamp.

Trois établissements se sont distingués : l'école St Léonard de Guingamp, l'école des Blinfaux de Loudéac et l'école publique de Ploubazlanec.

La 2^e est Géraldine Marchand, de l'école Chantal Le Cozic de Rennes, et la 3^e Esther Bodussau, de l'école Matile d'Angers.

Trophée Beauté - Catherine Eon a remporté la première place ; elle travaille à la Parfumerie "Les 3

TABLES RECOMMANDÉES

EROUY
* A L'ABRI DES FLOTS. Restaurant gastronomique, le Port, 24300 Erquy. Cadre privilégié vue sur port, 2 salles panoramiques à l'étage. Décoration de fruits de mer et poissons de la baie. Viver eau de mer. Spécialités de poisson et crustacés. Menu à partir de 80 F - carte. Menu gastronomique. Ouvert toute l'année. Tél. 96 72 41 39.

LAMBALLE
* Restaurant LE CONNÉTABLE, 3, rue Paul Langlois, 22000 Lamballe. Sa vaste salle de haute altitude d'une grande cheminée. Ses spécialités, sa carte, ses menus à partir de 80 F. Repas d'affaires et familiaux. Ouvert tous les jours sur réservation. Service tardif. Tél. 96 31 23 50.

Elegance Les Pinceaux d'Or



Catherine Anselmo et son modèle, Catherine Eon, Michel de Sic et le modèle, Françoise Picard et son modèle.

Une grande première ! En effet, Michel de Sic et la Société Yves Saint Laurent Parfums ont choisi la sixième sélection régionale de la manifestation du Pinceau d'Or 91, dans les salons Lecocq-Gadby dirigés par Véronique Brégon.

Mme Julie Méhaignerie présidait le jury chargé de juger le travail réalisé par des artistes du pinceau de 12 départements de Bretagne et de l'Ouest.

Trophée Espoir - Fabienne Souillard, une Vendennaise de 17 ans, a remporté le premier prix. Elle est en formation à l'École Matile de Nantes.

Trophée Beauté - Catherine Eon a remporté la première place ; elle travaille à la Parfumerie "Les 3

Soleils" de Rennes, dirigée par M. Bagot.

La 2^e est Catherine Anselmo, de la Parfumerie "Rive gauche" de Rennes, et la 3^e Françoise Picard, responsable de la Parfumerie "Firmousse" à Lesnevén.

Fabienne Souillard et Catherine Eon représenteront le 7 octobre à Paris, lors de la finale nationale, les couleurs de la Bretagne.

Julie Méhaignerie et Michel de Sic entourés à gauche par Catherine et Fabienne Souillard, à droite le modèle et Catherine Eon. (Photos Pierre Hoch)

AUTO Sortie le 4 juin

Rover 200 et 400 diesel



Tant attendues voici les nouvelles Rover 200 et 400 Diesel. Bien qu'ayant toujours son aspect très britannique, la nouvelle gamme moyenne Rover Diesel est le résultat d'un assemblage judicieux d'éléments mécaniques en provenances diverses, le moteur est français (PSA), ce moteur a permis une adaptation rapide, efficace et économique, la transmission japonaise (Honda). L'économie est le caractère principal des petites et moyennes, l'agrément de conduite est pris en considération pour les moyennes supérieures et la performance est indispensable en haut de gamme. Au démarrage comme sur route, les niveaux de bruit et les vibrations sont conformes aux meilleurs standards de la catégorie moyennes supérieures. Les Rover Diesel ne se distinguent pas des versions essence sur ce chapitre. Les performances se situent dans une très bonne moyenne avec une vitesse de pointe de 170 km/h. Les Rover affichent un caractère qui convient à une routière familiale. Sur route, le comportement de la Rover est excellent, le freinage et la direction assistée ne sont nullement perturbés par légère augmentation de poids sur le train avant. Rebaptisées 218 et 418, les Rover Diesel reprennent la dotation des GSI essence. La Rover est dotée d'un équipement de série : quatre vitres électriques, condamnation centralisée, toit ouvrant à commande électrique, vitres teintées. Sont offerts en prime les incrustations en ronçe de noyer sur la planche de bord et les portes, la banquette arrière rabattable 2/3-1/3, réglages et dégivrages électriques des retroviseurs extérieurs. L'un des principaux charmes de cette série est sans nul doute la qualité des matériaux utilisés, ce qui compose un ensemble agréable et confortable. En se tournant vers des fournisseurs extérieurs, Rover s'offre une gamme complémentaire indispensable sur ce créneau. Ce véhicule est disponible depuis le 5 juin.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR
Type : 4 cylindres diesel.
Position : avant transversal.
Cylindrée : 1 768 cm³
Puissance maxi : 88 ch. à 4 300 tr/mn.
TRANSMISSION
Aux rous : AV.
BV : 5 rapports.
CHASSIS
Carrosserie : berline 4 (218) ou 5 (418) portes.
Protection anticorrosion : 6 ans.
LIVRAISON AU SOL
Suspension avant : Mac Pherson, bras de réaction, barre antiroulis.
Suspension arrière : doubles bras oscillants, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs concentriques.
Freinage : mixte assisté, ABS en option.
Freins AV : disques ventilés.
Freins AR : tambours.
Direction à crémaillère, assistée.
Pneumatiques : 175/70 14 TR.
DIMENSIONS (mm)
Longueur : 218 418
Largeur : 4 220 à 3 365
Hauteur : 1 940 à 1 940
Largeur aux coude : 1,37 m
CAPACITÉS (litres)
Réservoir : 65
Coffre : 362 à 1 209 (218) ; 410 (418).
POIDS (kg)
A vide : 1 170
PUISSANCE FISCALE : 6 cv.
PRIX : 105 000 F à 115 000 F (218) - 110 000 F à 120 000 F (418).
EQUIPEMENT DE SÉRIE
Rétro droit : oui
Verrouillage centralisé : oui
Glace AV électriques : oui
Vitres teintées : oui
Modulmé AR : oui
Intermittence essuie-glace : oui
PRINCIPALES OPTIONS ET PRIX :
ABS : environ 10 000 F.

L'ALPINE A 610 TURBO
Performance et confort de conduite en utilisation quotidienne, c'est ce qu'a recherché Renault pour cette nouvelle venue dont le moteur développe 250 ch. et dont l'agrément d'utilisation repose sur une gestion électronique centralisée pilotant l'injection, l'allumage et la pression de suralimentation. En série : freinage ABS, air conditionné, direction assistée, autoradio, léve-vitres électriques, vitres teintées, peinture métallisée ou nacré.

ROVER
Kemper Automobile 13, av. de la Liberté, 91000 Evry
Eau Blanchet 21000 Goussier
98 90 18 49
Sébastien Automobile - 80 de l'Europe, 29200 Brest 98 42 55 55
2 adresses pour un meilleur service

Renault Une nouvelle étape pour l'Espace

"L'art de vivre la route autrement", c'est le but de l'Espace que Renault et Matra font évoluer. Finalité : berliniser par un nouveau design cette voiture de loisirs à la ligne plus fluide par le travail effectué sur les vitres galbées, certains éléments de carrosserie et les phares. Sans oublier l'intérieur que l'on a voulu plus accueillant, plus confortable encore.

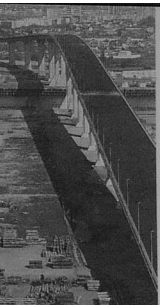
Pour répondre à la demande Renault propose trois niveaux de motorisation dont un V6, tous à injection, avec : un 6 cylindres essence de 2849 cc de 153 ch, un 4 cylindres essence de 2165 cc de 110 ch., un 4 cylindres diesel turbo de 2068 cc de 88 ch.

Au rayon des équipements et selon les normes de la marque, 3 possibilités : RN, RT, RXE. Toutes ces Espace sont bien entendu des tractions avant mais la transmission intégrale permet une quatrième configuration dans un 2,2 litres.

Mieux finie (l'usine de Romorantin fait davantage appel aux robots), l'Espace longue de 4,43 m pèse de 1 320 à 1 450 kg, elle déplace à 195 km/h avec le V6 (160 en version diesel) et dispose d'un réservoir de 77 litres pour une consommation variant de 9,7 à 10,8 litres à 120 km/h (7,9 litres pour le diesel). Prix : à partir de 146 000 F.

Passport nature
Week-end Vélo-Tout-Terrain et nature à Mael-Pestivien les samedi 15 et dimanche 16 juin. A l'aide d'un outil privilégié pour la découverte du Centre-Bretagne, venez randonner dans la nature, du Haut-Blavet aux Landes de Lobert. Possibilité de louer des VTT sur place. Accueil de familles et individuels. Hébergement en gîte d'étape, restauration sur place (produits naturels de la ferme). Animations en soirée.

Rens "Les Amis de Kerouffret", 22180 Mael-Pestivien - 96 43 75 28.



Le pont de Cheviré à Nantes

Armorisons !

Nous venons de faire tricoter à plusieurs milliers d'exemplaires pour les enfants René et Marie le magazine ARMOR MAGAZINE de couleur à l'intérieur des voitures, des vélos, etc. Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit de nous faire parvenir un enveloppe timbrée portant vos nom et adresse.

La poste cherche porteurs de flambeau

A l'aube des Jeux Olympiques d'Alberville, la Poste recrute pour la Bretagne 135 "relayers" de 15 à 20 ans pour acheminer la flamme olympique sur le territoire breton. La flamme passera par l'île-et-Vilaine les 23, 24 et 25 décembre prochains. Chaque "relayer" effectuera 1 000 mètres.

Retirer les bulletins de participation dans les bureaux de Poste. Le tirage au sort aura lieu fin juin.

Performance et confort de conduite en utilisation quotidienne, c'est ce qu'a recherché Renault pour cette nouvelle venue dont le moteur développe 250 ch. et dont l'agrément d'utilisation repose sur une gestion électronique centralisée pilotant l'injection, l'allumage et la pression de suralimentation. En série : freinage ABS, air conditionné, direction assistée, autoradio, léve-vitres électriques, vitres teintées, peinture métallisée ou nacré.

GEORGES LÉOST

line amorie
La ligne 30 F + tva 18,6 % = 35,58 F - Cadre 59,30 F TTC
en sus - Domiciliation au magazine 40 F

DEMANDES D'EMPLOI

- Dame 45 ans, ayant enseigné le breton, garderait des **ENFANTS BRETONNANTS à Bédouet**, en juillet et août. Tél. 97 84 93 93
- Recherche pour cet été 91 un poste de **DIRECTEUR DE CENTRE DE VACANCES** (juillet-août), nombreuses expériences. S'adresser Eric Couardry, 113, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes. Tél. 40 76 87 83
- H. 42 ans, militant breton, ch. emploi de **ASSOCIATION**, foyer de réinsertion, poste à **RESPONSABILITÉS** ds service, réception, expédit., transports, surveillance, encaissement, massage, ST BRIGED et sa région de préférence, ou Bretagne. Etude des propositions. 96 33 87 56 le soir.

OFFRES D'EMPLOI

- Groupe 250 personnes spécialisé sous-traitance électronique militaire, aviation, professionnelle recherche pour une de ses sociétés une jeune **INGÉNIEUR MÉTHODES** pour organiser méthodes et mise à l'industrialisation des produits en collaboration avec le B.E. Vous êtes ingénieur généraliste débutant ou 1ère expérience acquise en secteur électronique. Réf. A.M. 798 63 - 170 KF - Côtes-d'Armor.
- PMI (construction de matériel agricole et d'élevage, matériel d'entretien des sols et de voirie, broyeur divers) distri. produits sur toute la France, recherche son **RESPONSABLE DE PRODUCTION** : bonne marche et organisation des 2 ateliers (MCN), études et prototypes, plans et suivis de fabrication, achats et gestion des stocks, prix de revient (informatisé), relations avec les sous-traitants. La trentaine, de formation mécanique IFTS/DUT ou équivalent avec expérience en fabrication usine production. Réf. AM. 796-82 - 180 KF - proximité Fougeres.

STAGES

- **STAGES INTENSIFS D'ANGLAIS** organisés en Comouailles. Prox. PLYMOUTH pour jeunes + 16 ans ou diplômés. Cours dispensés toute l'année. Rens. : 98 04 76 90 (Bretagne)
- Trois stages de langue bretonne à **Ouessant** du 3 au 7 juin ; à **TREGONOU** du 17 au 21 juin ; à **LORET** du 29 juillet au 2 août. Ouverts à tous. Groupes de niveau à effectif réduit. Enseignants qualifiés. Poss. de prise en charge par formation continue et d'hébergement sur le lieu du stage. Rens. : Stumdi, BP 41, 2870 Lannilis - 98 04 03 31
- **Stages de SCULPTURES** animés par profess. à Riantec au château de Kerduvan du 22 au 27 juillet et du 5 au 10 août. La semaine 1 000 F. Christian Lamin, 27, rue Duguesclin, 56100 Lorient - 97 64 64 51
- Diplôme de Génie des procédés **BIO-AGRO-ALIMENTAIRES** : formation de 800 heures en IUT + stage de 4 mois en entreprises. Inscription avant le 15 juin. IUT / formation continue, BP 420, 44606 St-Nazaire
- **REHABILITATION DU PATRIMOINE (BATI)** : stage en Pays de Vannes les 25 et 26 juin, 250 F par jour + restaur. Institut du Patrimoine, Hôtel de Biosac, 35044 Rennes - 99 29 67 63
- Week-end animations : **PAIN et croûtes** les 1^{er} et 2 juin - **VTT et nature** les 15 et 16 juin. Manoir-ferme de Keruffret, 22160 Meil-Pestivien - 96 45 75 28

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 80

SOPEL recherche sur NANTES et 44
pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...

COURTIER PUBLICITE, AGENT COMMERCIAL
Dynamique, Haut niveau, Possédant voiture
pourcentage permettant gains élevés à élément performant
Envoyer candidature avec C.V. à : SOPEL - B.P. 419 - 22400 Lamballe - Tél. 96 31 20 37 +

VACANCES et LOISIRS

- **MALTE** du 13 au 27 juillet. L'ISLANDE du 28 juillet au 11 août. Le SRI-LANKA du 17 au 21 août. Rens. ANDRÉ Le Provost, rue de la gare, 22550 St-Guen - 96 28 55 10 (après 18 h)
- Juillet et août. **SEJOURS LINGUISTIQUES** Angleterre, Irlande, Espagne, Allemagne, CIRQUE, STINES, RANTS en Italie, Portugal, USA, Irlande, pays nordiques. **SEJOUR** à la semaine en BRETAGNE (à partir de 990 F). Rens. Langues et Voyages, Centre du Poulfano, rue d'Alsace, 56860 Séné - 97 42 52 52
- Pour les 8-12 ans, **NATURE** : poney, canoë-kayak du 7 au 20 juillet. **ARCHEOLOGIE** (12-15 ans) : camp itinérant en Bretagne. CPVIE, 29190 Brasparts - 98 81 41 44
- **SEJOURS** tout l'été : pour les familles (villages vacances), les individus (15 jours en Grèce), les jeunes de 6 à 16 ans. Rens. Féd. Léa Lagrange, 32, rue de Tréguoux, St-Brieuc - 98 78 07 84
- **16 SEJOURS** art et été en Europe et dans l'hexagone. Rens. AROEVEN, 1, quai Dujardin, Rennes - 99 63 15 77

RENCONTRES

- **FONCTIONNAIRE** retraité, célibataire très gentil, mince, paraissant jeune, cherche **COMPAGNE** très gentille, mince, 50 ans, idées bretonnes, habitant campagne. Ecrite Armor n° 2661
- Proximité Saint-Brieuc, artisan fabricant de **MEUBLES, LIQUIDATION TOTALE**, avant restructuration, de chambres à coucher style rustique et breton - Saldes 30 à 50 % de leur valeur. **Sau Ruen Le Coer**, Tél. 96 29 43 59

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 50 F
+ tva (18,6 %) = 59,30 F
ou le m/mi/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

- Vends à **PLOUBREZE** (Poulanco), MAISON plain-pied 145 minutes du bourg sur terrain 1 300 m² avec cuisine équipée, S de B - chauffage fuel-deux garages - cour poudronnée - Prix 380 000 F - 96 47 13 61
- Vends 20 km **QUIMPER**, 2 km veranda sur terrain clos de 1 200 m² (R.C.) : cuisine équipée, S de B, 1 ch. S de B, 56 U - 98 87 77 66
- Vends **PAILLON** à 9 km de Perros-Guirec, sur petit terrain clos, comprenant : cuisine, séjour, salon, 3 chambres, S de B, 2 WC, salle d'eau, nombreux placards, grand sous-sol. Excellent état. Proche commerces. Prix intéressant, 22300 Lannion - 96 37 86 77 (H.R.)
- A vendre **CHIOTS** bariolés, faux vaccinés, traités, prix intéressant. Tél. 98 07 04 47
- **SUR LES CHEMINS DE BRETAGNE**, contes et légendes, par Jacques du Boisrouvray, Serge Lebouvier, 1933, 220 p. illustrés, 220 F. L'Autodidacte, 14, rue des Rosiers, 67100 Strasbourg
- Recher. **COMMUNE RURALE** pouvant accueillir un **JEUNE CREA-TEUR** pour avant 1993. Projet créatif/ricaré concert, trav. sur sentiers de randonnées, donc androit tourist., avec aides de la commune, local, petit loyer, etc. S'adr. Eric Couardry, 113, rue des Hauts-pavés, 44000 Nantes - 40 76 87 83
- Recher. **CARTES POSTALES** anciennes-région GLOMEL, Paule, Plevin (22). T. de Laubrière, 14, rue Dr Lenormant, 29750 Locudy
- Particulier vend **MOTEUR FORD Escort diesel**, 1 000 km. P. Lemoine 22110 Glomel. Tél. 96 29 63 30, Fax. 96 29 60 92
- Groupe de danseurs cherche un **COUPLE DE SONEURS** pour un festival à **Ikley** (nord de l'Angleterre, près d'York). Contact : D. Roussel - Tél. 97 83 40 43
- Proximité Saint-Brieuc, artisan fabricant de **MEUBLES, LIQUIDATION TOTALE**, avant restructuration, de chambres à coucher style rustique et breton - Saldes 30 à 50 % de leur valeur. **Sau Ruen Le Coer**, Tél. 96 29 43 59
- Proximité Saint-Brieuc, artisan fabricant de **MEUBLES, LIQUIDATION TOTALE**, avant restructuration, de chambres à coucher style rustique et breton - Saldes 30 à 50 % de leur valeur. **Sau Ruen Le Coer**, Tél. 96 29 43 59
- **Fernand Aupinel**, ancien conseiller général, ancien maire d'Antrain
- **Jacques Viret**, 88 ans, historien, il fut le premier directeur de l'U.E.R. de Littérature de Haute-Bretagne
- **Berty Raffin-Cabosse**, 63 ans, ancien président de commission au C.E.S. de Bretagne
- Fils d'un tailleur de pierres d'Antrain, l'organiste compositeur **Jean Langlais**, qui était un familier de la Richandais, est mort à l'âge de 84 ans. Mondialement connu, on lui doit 400 œuvres musicales. Ami d'Oliver Messiaen, il avait notamment succédé à César Franck aux célèbres orgues de l'église Ste-Clotilde à Paris
- **Louis Desbordes** 80 ans il avait fondé le Musée de l'Automobile à Cesson.

CARNET

HENRI YVERGNAUX CHEVALIER DES ARTS ET DES LETTRES
Au cours d'une cérémonie organisée au lycée Henri Arvon de Lamballe dans le cadre d'une exposition sur la bataille de Ploubriv, Pierre Le Treut, vice-président du Conseil Régional, président du Fonds régional d'art contemporain, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres à l'artiste-peintre Henri Yvergniaux dont l'œuvre est placée sous le double signe de la diversité et de la qualité
- Né en 1954 à Carhaix, Pierre Victoria devient député du Morbihan en remplacement de Jean-Yves Le Drian promu secrétaire d'Etat à la mer
- Président de la SOGICA à St-Grégoire, Antoine Gilbert, 63 ans, a été élu président de l'Agence de développement économique du Pays de Morlaix ; il fut pendant plusieurs années président de la CCI
- Le renais **Christiane Demuëz-Vallee**, président de Yaouancq-Union-Europe-Jeunesse, a été élu vice-président de la Jeunesse des Communautés ethniques européennes
- **Jean-Louis Bédoué**, 55 ans, succède au frère François Kerduvan comme directeur financier de l'enseignement catholique
- Le Prix de la thèse de la ville de Nantes a été décerné à **Thierry Rodière** pour son essai littéraire "en marge de la décadence : Hugues Rebelle"
- **Jean Garbal** a été élu maire de Roscarvann
- Le trophée du Bulletin municipal des communes de l'ouest a été décerné à **St-Malo magazine**, bimestriel tiré à 300 000 ex. dont le rédacteur en chef est **Jean-Luc Tivier**
- **Patrice-Ille d'Al**, ancien de Morlaix, **Bernadette Malgou**, qui fit le plus grand de ses études à Rennes, devient à moins de 40 ans la seconde femme préfet de l'hexagone ; elle prend en charge le Tarn-et-Garonne

EMIGRATION

Berzh en deus graet ar fest-deiz skoaell da Radio-Bro

200 den o doa kemeret perzh er fest-deiz bet aozet gant Radio-Bro d'ar 14 a viz Ebrel 1991 e Ti Ar Vretoned

Kroget e oa ar traou gant ar badenn sonezh keltiek gant Mathilde Walpoel o seniñ an delenn ha Françoise Cornwell o kanañ tonioù eus Bro-Iwerzhon e gouezelpe e saozneg ha bravenkañ e teuc ar c'hannoued gant.

Da c'houde e oa bet kaser-er-dro ar fest-deiz-da-vat kanerien ha sonerien eus Bro-Breiz - Lizher Glizh, ar Garez Veurzh, Nadine ha Yann, Gounel ha Lozhach, ha Loig Kerzéro o seniñ an akordeoù dialektiek.

Estreget dañsal a oa d' ober : bez' oa un diskouezhadeg diwar-benn ar brezhoneg (an hini a oa bet savet evit Espoalgues 91) hag ar stand ma o paperioù-brudañ evit Radio-Bro, Ti ar Brezhoneg, Kelennerien Brezhoneg Bro-Breiz, Skol Ober, ar geriadur holbrezhonek, Skol an Emsav, Dastum hag all. Tu a oa ivez da breñañ ar c'hasedig bet croulet gant Mathilde Walpoel ha Françoise Cornwell e studio Radio-Bro, "Irish Mist" de dalenn dezhañ. Gwerzh ez eus bet un toullad mat diezioù kement a vezh o doa graet an div blac'h war al leurenn. Deuet e oa ivez hor mignon Paol ar Meur da werzhañ e lev "Ruz-bez" embannet gant "Hor yezh" en dastumad "Skrid".

E berzh, un devezh plijus evit tout an dud a oa deuet.

NECROLOGIE

- **Hervé**, fils de notre collaborateur et ami **Christian Quéré**, est décédé accidentellement à l'âge de 23 ans.
- **Mme Morvan Marchal**, veuve d'un des fondateurs du mouvement **Breiz Atao**
- **Fernand Aupinel**, ancien conseiller général, ancien maire d'Antrain
- **Jacques Viret**, 88 ans, historien, il fut le premier directeur de l'U.E.R. de Littérature de Haute-Bretagne
- **Berty Raffin-Cabosse**, 63 ans, ancien président de commission au C.E.S. de Bretagne
- Fils d'un tailleur de pierres d'Antrain, l'organiste compositeur **Jean Langlais**, qui était un familier de la Richandais, est mort à l'âge de 84 ans. Mondialement connu, on lui doit 400 œuvres musicales. Ami d'Oliver Messiaen, il avait notamment succédé à César Franck aux célèbres orgues de l'église Ste-Clotilde à Paris
- **Louis Desbordes** 80 ans il avait fondé le Musée de l'Automobile à Cesson.

Radio-Bro

200 den o doa kemeret perzh er fest-deiz bet aozet gant Radio-Bro d'ar 14 a viz Ebrel 1991 e Ti Ar Vretoned

Kroget e oa ar traou gant ar badenn sonezh keltiek gant Mathilde Walpoel o seniñ an delenn ha Françoise Cornwell o kanañ tonioù eus Bro-Iwerzhon e gouezelpe e saozneg ha bravenkañ e teuc ar c'hannoued gant.

Da c'houde e oa bet kaser-er-dro ar fest-deiz-da-vat kanerien ha sonerien eus Bro-Breiz - Lizher Glizh, ar Garez Veurzh, Nadine ha Yann, Gounel ha Lozhach, ha Loig Kerzéro o seniñ an akordeoù dialektiek.

Estreget dañsal a oa d' ober : bez' oa un diskouezhadeg diwar-benn ar brezhoneg (an hini a oa bet savet evit Espoalgues 91) hag ar stand ma o paperioù-brudañ evit Radio-Bro, Ti ar Brezhoneg, Kelennerien Brezhoneg Bro-Breiz, Skol Ober, ar geriadur holbrezhonek, Skol an Emsav, Dastum hag all. Tu a oa ivez da breñañ ar c'hasedig bet croulet gant Mathilde Walpoel ha Françoise Cornwell e studio Radio-Bro, "Irish Mist" de dalenn dezhañ. Gwerzh ez eus bet un toullad mat diezioù kement a vezh o doa graet an div blac'h war al leurenn. Deuet e oa ivez hor mignon Paol ar Meur da werzhañ e lev "Ruz-bez" embannet gant "Hor yezh" en dastumad "Skrid".

E berzh, un devezh plijus evit tout an dud a oa deuet.

Club de Bretagne

88^{de} déjeuner-debut le mercredi 12 juin à 12 h 45 au Centre Chailhot-Gaillier, 26, av. George V, Paris 8^e

La culture bretonne, ça paye... par le dessinateur René Le Honzec

PUBLICATIONS

- **BONJOUR LA VIE** est un magazine réalisé par une équipe de personnes handicapées et valides, dont le rédacteur en chef est Marc Centin. Diffusé dans l'hexagone et à l'étranger, il est lu par 75 000 personnes. Au sommaire du n° 179 : des routes plus sûres, la musique pour tous, un dossier "souffrir : un mal nécessaire ?", etc. (Rédaction : 15, rue de Picardie, Rennes).
- **VEGETAL JARDINERIE** - Le supplément au n° 197 est consacré à un Tro Breiz partiel (il ne concerne que 4 des 5 départements) sur l'important réseau de commerces du jardin et de productions horticoles qu'on trouve dans notre pays. Deux Bretons sont dans la revue : **Jou Flor et Sylvie La Duquesne**, BP 30, 78511 Rambouillet.
- **CYAN + MAGENTA** - Sous ce titre original, les imprimeurs Jean-François et Alain Coctre, prolongeant les récentes journales "portes ouvertes" qu'ils avaient organisées, lancent une revue-maison, en quadrinochrome, pour leurs clients. Dans le n° 1^{er}, l'histoire d'une affaire qui remonte à 1937 et à une présentation de ses installations actuelles d'un grand moderne. **Coctre, Z.A.**, voie express N° 12, 29800 St-Thonan.
- **AN AMZER**, n° 8 - Poèmes de Pascale More, J.C. Tardiff, Odie Jaouen, J.J. Merc, Michel Rosset, René Sauvageur, C. Le Meur, Ivon Floch, etc. (25 F - Patrick Thulez, 10, rue Lafayette, Brest).
- **LE GUIDE DES CALORIES** - La clé pour maigrir facilement sans risque pour la santé : 10 000 produits de base y sont répertoriés (180 p - 24 F - Ed-press, 13, rue de la Cerisaie, Paris-4)
- **OCTANT** n° 45 - Bilan démographique 1990 : moins de naissances, plus de décès, la taille des ménages... les salaires par tranche d'âge de 1980 à 1987 ; les logements en Bretagne : cap à 100 F - INSEE, 36, pl. du Colombar, Rennes

L'Armoricaine

Rallye surprise pour découvrir une partie du Puy-de-Dôme le dimanche 23 juin. Départ à partir de 9 h 30 sur la place du 1^{er} Mai à Clermont-Fd. Repas tiré du sac midi. Finir le soir dans une auberge. (10 F) - Insc. : Micheline albeige

TRO BREIZH

24^e foire-exposition et 6^e salon de l'informatique à **Pontivy** du 26 au 30 septembre • Foire **Henri Queffelec** dans un récitalet médiéval les 28 et 29 septembre à **Lamballe** • Du 19 au 21 juillet, salon des antiquaires au château de **Trevezar** • Rencontres internationales de la danse du 7 au 13 juillet à la **Boule** • Le nouvell hippodrome de **St-Brieuc** est entré en service dans la baie d'Yffiniac • Premier concours international de la rose parfumée du 14 au 15 juin à **Nantes** la Beaujoire • La BBL (groupe Louis Dreyfus) a pris une participation de 45 % dans le capital de **Maheo Anor** • Rencontres art public et urbanisme jusqu'au 2 juin à **Loudeac** • Du 30 mai au 5 juin à **St-Malo**, 41^e congrès international de l'Association France-Canada • Vincent Bolloré injecte 50 millions de francs dans ses usines de **Quimper** et **Scer** • Le groupe laboullais **Le Gouessant** a acquis 50 % du capital de **Callis**, producteur du Lintoral a décidé d'acquies les 950 hectares du **Cap de la Chèvre** (1 000 parcelles) : coût total : 30 millions • Le 3 juin la 4^e "Bernard Hinault" à **St-Brieuc-Yffiniac** •

PRATIQUE

LA SANTE DU JARDIN

Monsanto songe au jardin propre 3 spécialités pour le jardin

Round Up 3P, un désherbant multiactions efficace et propre pour l'environnement

Alphalac, le premier désherbant prêt à l'emploi

Acris 3C, un insecticide polyvalent facile d'utilisation et sans toxicité pour l'environnement

Le groupe chimique Monsanto conçoit exclusivement des produits sûrs pour l'environnement, ceux des consommateurs après de confort qui répondent à leurs besoins. Ses produits phytosanitaires correspondent à plus haut niveau de la recherche.

ARMORISONS !

Nous venons de faire rééditer à plusieurs milliers d'exemplaires (pour les amateurs) le 1^{er} numéro de la revue ARMOR MAGAZINE (à offrir à l'intérieur des volumes, des vidéos, etc.). Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit de nous faire parvenir une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse.

ARMORISONS !

ARMORISONS !

la revue de tous les bretons

Nous venons de faire rééditer à plusieurs milliers d'exemplaires (pour les amateurs) le 1^{er} numéro de la revue ARMOR MAGAZINE (à offrir à l'intérieur des volumes, des vidéos, etc.). Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit de nous faire parvenir une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse.

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 81

éditions
SOPEL

l'éditeur des collectivités bretonnes

**Bulletins municipaux
Livrets d'accueil**

**Guides
Revue
cantonales**



**Plans
de ville...**

B.P. 419
22404
LAMBALLE
Cédex
96 31 20 37 +

Envoi de spécimens
contre 10 F. l'unité
pour port



**Journaux
d'entreprises**

**BULLETIN
D'ABONNEMENT**

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner
Pont Saint-Jacques - B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

M.
Profession
Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à
«ARMOR magazine» à partir du mois de
..... et verse 175 F t.t.c.
(ordinaire) ou 350 F (soutien) - Etranger :
240 F, par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor :
2691 - 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles.

al liamm

(Directeur : Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT
EN LANGUE BRETONNE
Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
16, rue des Fours-à-Chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349/06 Paris

**Chekennoù evit ar Brezhoneg
Crédit Mutuel
de Bretagne**

LE SEUL A VOUS PROPOSER
LE CHEQUIER EN BRETON

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1991 82

**armor
magazine**

revue mensuelle fondée en 1989
Membre du Syndicat national
des publications régionales (SNPR)
Directeur - rédacteur en chef
YANN POILVET

* Direction, rédaction, administration,
publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419
22404 Lamballe Cedex - T. 96 31 20 37 +
* Renerzh, skridoazerezh, mererezh, brudezh :
Pont Saint-Jakkez - B.P. 419
22404 Lamballe Cedex - Pg. 96 31 20 37 +
* Télécopie : 96 31 22 12

* Editeur : SOPEL, SARL au capital de 20 000 F (prin-
cipaux associés : Yann Poilvet, Anne-Edith Besre-
cheil), Duran : 88 ans à partir du 12 juin 1974.
Gérant : Yann Poilvet
* N° ISSN (international standard serial number) :
Fr. 0044-8986/944/107735-X
* N° CPPAP 70 508
* N° SIRET : 9023035741 00018

* Secrétaire général
Thérèse Depeix
* Administration et publicité
CATHERINE BOTREL - EURY

* Rédactrice en chef
ANNE-EDITH POILVET
assistée de JACQUES LE SOUDIER
et ANDRÉ-GEORGES HAMON
et de Hervé le Borgne, Yann Cavaer, Jean Cavaer,
Guy Chevalier, Christine Delette, Philippe Derennes,
Pierre Feraud, Louis Fevrier, Pierre Le Goff, Serge
Grafaut, Pierrick Hamon, Georges Leost, Hélène
Maucic, Gilles Morin, Thérèse Morvan, Myrtilin,
Octave Loste, Yvnick Pelletier, Edith Perennou,
Michel Philpoutreau, Sylvain Philpoutreau, Alain
Robert, Yves Robert, René Sauvaget, Daniel Trehic.

* Publicité
St. Chavalan, Jean-Claude Kleymann, Gérard Gau-
tier, Patricia Legrandjacques, Robert Lemay, Jean-
Claude Paoli, Édgard Urbe.

* Abonnement d'un an :
175 francs.
* Abonnement de soutien :
350 francs.
* Abonnement pour l'étranger :
240 francs.
* Abonnement par avion :
Ajouter le tarif postal en vigueur.
* Changement d'adresse :
30 francs, (joindre la dernière bande).
* C.C.P. Armor-Magazine :
Rennes 2691-70 Y.
* Textes et publicités doivent nous parvenir impérat-
ivement au plus tard le 5 du mois précédant la paru-
tion.
* Armor-Magazine ne publie pas de communiqués.
* Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas
rendus.
* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute cor-
respondance demandant une réponse.
* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie
des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse.
* La publication d'extraits des articles est autorisée
sous réserve de la mention d'origine.
* Seules les personnes titulaires de la carte milésimée
1991 sont habilitées à recevoir des ordres de publi-
cité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine.
* Tout document, commande ou engagement non
validé par la signature du directeur d'Armor-
Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non
averti.
* Le bulletin d'abonnement est en page 82.

* Diffusion : N.M.P.P. - Bibl. gares - Dépôts directs -
Abon. Services
* Imprimerie Saint-Michel, Z.A. La Hazia,
rue M. Seguin, Tréguier - Tél. 96 61 42 68
N° Imp. 1378
* Photogravure : Graph'Arts
Z.A. les 4 Voies - Ploëc

* Rener ar gelouenn (directeur de la
publication) : Yann Poilvet.

Le n'est pas parce que je
m'appelle Durand
qui on doit me
prendre non
monieur Tout le monde.



MONSIEUR DURAND

Comptes personnels :
le conseil personnalisé.

Monsieur Durand n'a rien de Monsieur Tout le monde. Il a sa personnalité, une femme, deux
enfants, des revenus, des envies, des projets... Et si pour lui, une grande banque signifie sécurité
et professionnalisme, cela ne veut pas pour autant dire froideur et

anonymat. Au Crédit Agricole, son interlocuteur est disponible et il
possède un sens de l'écoute très développé. Il sait que tous ses clients
ont un sens différent de l'argent. Et, les réponses qu'il apporte à
M. Durand ne sont pas toutes faites mais faites pour lui. Que ce soit



SON CONSEILLER
DU CRÉDIT AGRICOLE

pour l'acquisition de sa première maison ou pour ses placements, M. Durand
bénéficie de conseils sur mesure et de tous les services d'une grande banque.
Parce qu'au Crédit Agricole, derrière chaque banquier on trouve aussi un conseiller.



Le bon sens

L'été à Rennes



CREATION BOB MOULIN

SPECTACLES
36.15
SORTIR
INFOS-RESERVATIONS



28^e
EUROPEADE
17 AU 21 JUILLET
1991
R E N N E S
B R E T A G N E (F)

DESSIN COSTIOU

RENSEIGNEMENTS SYNDICAT D'INITIATIVE
99 79 01 98